A MOSCOU

M. Ceausescu rencontre M. Brejnev après avoir vu M. Carrillo

L'AMIRAL DE LABORDE EST MORT

Il avait sabordé en 1942 la flotte de haute mer

Une enquête du « Spiegel »

Les responsables, ce sont les patrons

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 117 — 18 PAGES — MERCREDI 10 AOUT 1977

En Irlande du Nord

La visite de la reine Elisabeth est entourée de mesures de sécurité exceptionnelles

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Israël ne veut pas croire à l'évolution des positions palestiniennes dont fait état M. Carter

M. Vance marque un point

Engagé au Proche-Orient dans une mission qui paraissait sans espoir, M. Vance vient de marquer un point. L'acceptation, fût-elle conditionnelle, par l'O.L.P. de la résolution 242 du Conseil de sécurité, de novembre 1967, pourrait en effet entraîner une reconnaissance au moins implicite de l'Etat d'Israël par les Palestiniens. Du même coup, le président américain a assuré tenir pour possible une représentation de ceux-ci à la conférence de Genève.

Au prix de beaucoup d'hypothèses et d'un optimisme évoquant la méthode Coué, l'un des principaux obstacles au règlement serait ainsi levé. L'hostilité de principe des Palestiniens à l'existence même de l'Etat hébreu, tout en restant inscrite dans une charte qu'ils se refusent à modifier, serait pratiquement désavouée par l'acceptation d'une résolution qui prône « le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégralité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région ».

L'O.L.P. confirmerait ainsi une évolution déjà ébauchée vers plus de réalisme à l'égard d'un « fait israélien » tout aussi patent que le « fait palestinien » qui est sa raison d'être. Il y a quatre mois, au Caire, l'organisation palestinienne rejetait encore la résolution 242, vouée aux gémonies pour avoir qualifié les Palestiniens de « réfugiés ».

Toutefois, cherchant un artifice de procédure, l'organisation de M. Arafat était déjà prête à aller à Genève, pourvu que l'invitation fût rédigée conformément à la résolution 3 236 de l'Assemblée générale reconnaissant au « peuple de Palestine » le droit à l'autodétermination.

Le compromis mis au point par les Saoudiens avec la bénédiction de Washington, et aussitôt commenté favorablement par le président Carter, prévoit seulement un « amendement » de la résolution 242. Il marque surtout un changement de l'attitude des Etats-Unis eux-mêmes, moins exigeants que naguère à l'égard des Palestiniens. Ceux-ci, crédités de bonnes intentions, seront dispensés d'avoir à désavouer publiquement leur « charte nationale », puisque, selon M. Vance, la simple acceptation de la résolution de l'ONU suffirait à « annuler les dispositions [de cette charte] qui dénient à Israël le droit à l'existence ».

Au nombre des éléments qui plaident en faveur d'un règlement, le début de dialogue entre les Etats-Unis et une O.L.P. plus modérée vient donc s'ajouter au désir évident du président Sadate de faire la paix à n'importe quel prix avec Israël et à la pression en ce sens de l'Arabie Saoudite et de ses considérables moyens financiers. Toutefois on voit mal comment M. Vance va parvenir à persuader les Israéliens des intentions plus pacifiques que les Palestiniens nourriraient désormais à leur égard. Plus encore que ses prédécesseurs, M. Begin voit rouge dès qu'on mentionne ce qu'il appelle une « organisation d'assassins aspirant au génocide », et il lui promet régulièrement de la rencontrer « sur le seul champ de bataille ».

En dépit des embrassades qui marquèrent le séjour du premier ministre israélien à Washington et de la chaleureuse connivence de lecteurs de la Bible qu'il afficha avec M. Carter, il apparaît peu à peu que les Etats-Unis accentuent leur pression sur leur allié.

De plus en plus dépendants du pétrole arabe, inquiets du risque que courent, en cas d'échec d'un règlement, leurs amis « modérés » du Proche-Orient, les Américains cherchent manifestement à démontrer — peut-être à l'intention de leur propre opinion publique — que, face à des concessions de ses pires adversaires, Israël doit renoncer à son inaltérable intransigeance, sous peine de perdre le soutien de son ultime protecteur.

Le porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine a annoncé, mardi matin 9 août, que l'O.L.P. se proposait de demander « l'amendement » de la résolution 242 des Nations unies afin que ce texte — qui reconnaît les droits de « tous les Etats » du Proche-Orient — prenne aussi en considération les « droits nationaux » des Palestiniens. Le porte-parole de l'O.L.P. a ajouté « Toutefois, nous ne sommes pas disposés à reconnaître Israël. »

Cette décision confirme des informations rapportées par l'entourage de M. Vance qui arrive, ce mardi, à Jérusalem. Le président Carter a d'ores et déjà fait allusion à la possibilité d'admettre les Palestiniens à la conférence de Genève, dès lors que ceux-ci, en acceptant la résolution 242, auront reconnu implicitement l'Etat hébreu. Allant plus loin, M. Vance a déclaré que, dans ce cas, les Etats-Unis n'insisteraient plus pour obtenir de l'O.L.P. la révision de sa charte qui conteste le droit d'Israël à l'existence.

A Jérusalem, en l'absence de réactions officielles, on rappelle qu'Israël s'opposera à toute participation de l'O.L.P. aux éventuelles négociations de Genève, et on ne croit aucunement à l'évolution des Palestiniens vers une reconnaissance de l'Etat juif.

De notre correspondant

Jérusalem. — Les déclarations du président Carter sur une éventuelle participation de l'O.L.P. a la conférence de Genève en échange d'une acceptation par l'organisation palestinienne de la résolution 242 du Conseil de sécurité, sont considérées à Jérusalem comme autant de signes plaçant les négociations israélo-américaines qui s'engagent ce mardi 9 août avec l'arrivée de M. Vance à Jérusalem, sous leur véritable jour. Du même coup, les chances de succès de la mission du secrétaire d'Etat sont jugées ici extrêmement faibles.

« Une organisation d'assassins »

Avant même que M. Vance ait foulé le sol israélien, les dirigeants américains ont fait clairement comprendre au gouvernement de M. Begin qu'il ne saurait être question de limiter la démarche du secrétaire d'Etat aux problèmes de procédure comme Israël l'a affirmé à plusieurs occasions. Le président Carter sait fort bien qu'il heurte Israël de front en estimant que l'O.L.P. pourrait siéger à Genève si elle admettait la résolution 242. Le porte-parole du secrétaire d'Etat est allé plus loin encore en déclarant que, dans ces conditions, il n'était pas nécessaire que l'organisation de M. Arafat modifiât sa charte (qui prévoit la disparition d'Israël en créant à sa place une Palestine *« laïque et démocratique »*) pour être admise à la table de la négociation.

Si les positions ainsi prises par Washington sont celles que M. Vance se propose de soutenir à Jérusalem, les conversations pourraient exiger beaucoup moins que les quarante-huit heures prévues pour la visite du secrétaire d'Etat.

Aucun porte-parole israélien n'a accepté de commenter les propos des dirigeants américains, mais chacun rappelle ici avec insistance les multiples déclarations tant de M. Begin que de son prédécesseur, M. Rabin, définissant l'O.L.P. comme *« une organisation d'assassins »* avec qui la *« seule rencontre n'est possible que sur un champ de bataille »*.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 2.)

Les socialistes estiment toujours possible un accord sur l'actualisation du programme commun de la gauche

Les « Réflexions » par lesquelles M. Georges Marchais a répondu le mardi 9 août dans l'Humanité *aux propos tenus la veille dans le journal* le Matin *par François Mitterrand sur la politique de défense n'avaient pas suscité, en début d'après-midi, de commentaires ni de réactions de la part des dirigeants socialistes.*

Néanmoins, l'impression prévalait chez plusieurs d'entre ces derniers que le ton du leader communiste pourrait être le signe avant-coureur d'une « désescalade », et qu'un accord était toujours possible sur l'actualisation du programme commun de la gauche.

Les « réflexions » de M. Georges Marchais que publie *l'Humanité* dans son édition du 9 août sont loin d'apporter une réponse exhaustive aux questions que l'on se pose depuis le début de la controverse qui s'est ouverte entre les partis de gauche, notamment sur la politique de défense. Elles donnent néanmoins un éclairage nouveau et permettent de déceler, au-delà des conceptions générales qui divergent, de sérieuses bases de convergence sur les points d'application. Leur ton est modéré et plutôt conciliant, du moins en ce qui concerne la stratégie et la défense proprement dites. Il est plus vif a propos de la procédure référendaire suggérée par M. François Mitterrand.

M. Marchais répète avec force qu'il souhaite le succès de la gauche et l'accès de ministres communistes dans les instances gouvernementales. Son interprétation d'une défense tous azimuts (expression qui ne figurait pas, effectivement, dans le document issu des travaux d'actualisation du programme commun) correspond à celle que le général de Gaulle avait semblé entériner naguère.

Elle n'implique pas le pointage sur les alliés des missiles français dont la portée est de toute manière trop courte pour atteindre le sol américain. Compte tenu de la panoplie française, seuls les cinq sous-marins nucléaires et à condition qu'un ravitaillement en vol soit prévu, le Mirage IV, pourraient contribuer a une éventuelle strathgie tous azimuts.

Dans la mesure où le retrait de la France du pacte atlantique n'est pas demandé par le P.C.F., on peut donc admettre qu'il s'agit surtout d'une querelle de mots, même si elle traduit des approches passablement différentes du problème des rapports de la France avec l'alliance.

Quant au principe, à la vérité difficilement applicable, de la décision collégiale en matière d'emploi de la bombe, M. Marchais ne le retient pas comme thème de ses réflexions. Certes Alain Wasmes, commentant l'interview de M. François Mitterrand dans les colonnes voisines de *l'Humanité*, relève que le premier secrétaire du parti socialiste *« refuse également le principe de la collégialité »*.

M. François Mitterrand propose une consultation obligatoire *« par le chef de l'Etat, du premier ministre et peut-être du chef d'état-major »*. *« Pour avis »*, précise bien M. Mitterrand, soulignant que, *« la décision de l'emploi de l'arme nucléaire relèvera de la compétence présidentielle et gouvernementale »*, on ne peut pas dire que le document d'actualisation tranche le débat.

Ces divergences, comme celles concernant les mesures sociales ou le champ des nationalisations, seront l'objet de la rencontre « au sommet » qui se tiendra au début de l'automne. Mais, des deux côtés, on affirme que la controverse en cours ne répond qu'au souci de préparer cette négociation. Et le sentiment qui prévaut du côté communiste, comme au P.S., revêt plutôt les couleurs de l'optimisme.

ALAIN GUICHARD.

(Lire nos informations pages 5 et 6.)

LIRE PAGE 6 DEUX OPINIONS :

- **Les quatre points des radicaux de gauche,** par FRANÇOIS LUCHAIRE
- **« Permettez que nous réfléchissions un instant ! »,** par ROGER QUILLIOT

UN AN DE GOUVERNEMENT ANDREOTTI

L'Italie de la « grande entente »

Selon un sondage publié, mardi 9 août, par le journal « la Discussione », hebdomadaire de la démocratie chrétienne, près des deux tiers des personnes interrogées jugent que le dernier accord, conclu il y a un mois, à Rome, entre les six partis de l' « arc constitutionnel » aura un effet « certainement ou probablement positif ». Cette indication sera accueillie avec satisfaction par M. Andreotti, dont le gouvernement célèbre jeudi le premier anniversaire de son existence.

Cependant, l'entente entre communistes et démocrates-chrétien n'est pas sans ombres, les premiers reprochant aux seconds de vouloir donner à l'accord un « caractère transitoire et limité ».

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Rome. — L'étalement des vacances n'y étant guère appliqué, l'Italie va vivre au ralenti jusqu'en septembre. Cela n'empêchera pas les forces de l'ordre de rester vigilantes, car les terroristes frappent parfois en plein cœur de l'été. On constate néanmoins un net ralentissement des attentats depuis que la démocratie-chrétienne, le P.C. et quatre autres formations *« laïques »* ont adopté, le 4 juillet, un programme limité de gouvernement. Comme si, après avoir tout fait pour interdire cette entente, les extrémistes de gauche et de droite s'y étaient provisoirement résigné.

Les Italiens qui ont le privilège de partir en vacances — un tiers de la population — n'appréhendent pas vraiment la rentrée. Depuis quelques semaines, la situation économique et politique semble s'être assainie. On parle moins de *« crise »*, les mots *« stabilisation »*, voire *« reprise »*, réintègrent le vocabulaire politique. Mais une grande incertitude pèse sur le moyen terme.

Nul ne se hasarde à prédire ce que sera l'Italie dans six mois : l'accord entre communistes et démocrates chrétiens tiendra-t-il ? Etudiants et chômeurs se donneront-ils rendez-vous dans les rues ? Et l'inflation ? Et l'avortement ? Autant de questions qui préoccupent les responsables tandis que beaucoup de familles se serrent la ceinture en raison des impôts (le fisc est devenu plus rigoureux) et du blocage des moyens et hauts salaires ressenti d'autant plus durement que les étiquettes continuent de valser.

Il est significatif que deux grands quotidiens italiens, le *Corriere della sera* et *la Stampa*, interprètent l'amélioration de la balance commerciale au mois de juin (un excédent de 84 milliards de lires) de manière exactement opposée. Pour l'un, c'est à la forte baisse des importations de matières premières qu'on le doit, d'où de sombres perspectives industrielles à l'automne ; pour l'autre, au contraire, c'est le résultat du dynamisme des exportations et la preuve que la sortie du tunnel a commencé.

Le satisfecit de Washington

Sur un thème plus général — l'état de l'économie italienne — MM. Giulio Andreotti, président du conseil, et Ugo La Malfa, président du parti républicain, viennent d'avoir un débat semblable devant une opinion publique trop incertaine pour les départager. Au cours du premier semestre, souligne M. Andreotti, la productivité en Italie a augmenté de 2,5 %, les grèves ont été deux fois moins nombreuses que l'année précédente, la lire s'est bien défendue, l'inflation a ralenti. M. La Malfa lui répond : les chômeurs sont plus de 1 400 000, les entreprises sont endettées jusqu'au cou, le secteur public continue d'avaler des milliards...

Comme M. Barre en France, le président du conseil a choisi d'être optimiste. Il écarte les critiques en reprochant à leurs auteurs d'affaiblir la position internationale de l'Italie. Son récent voyage à Washington ne visait-il pas à démontrer que la péninsule méritait d'être récompensée de ses efforts ? Il a d'ailleurs été entendu, puisque M. Carter s'est engagé à participer au financement de plusieurs centrales nucléaires et à encourager les investissements américains. Fort de ce *satisfecit*, M. Andreotti a regagné Rome dimanche soir 7 août après un voyage en Arabie Saoudite consacré à recueillir un supplément de pétrodollars.

Le voyage à Washington avait aussi un objectif directement politique : expliquer aux Américains que l'entrée des communistes italiens dans l'aire du pouvoir était à la fois indispensable et sans danger. Est-elle provisoire ?, ont dû lui demander ses interlocuteurs. A cette question, la démocratie chrétienne continue de répondre toujours par l'affirmative. Il n'est pas question, selon elle, de nommer un jour des ministres communistes. Formellement, le P.C. n'appartient même pas à la majorité : il n'est qu'associé à un programme limité de gouvernement.

Mais quand on demande publiquement à M. Andreotti s'il y aura bientôt des ministres communistes, il répond avec un sourire : *« Je ne suis pas prophète. »* Position personnelle d'un habile tacticien qui viserait à ménager le P.C. pour se maintenir à son poste, voire — comme certains l'affirment — pour se faire élire en 1978 à la présidence de la République ? Ou position collective de l'état-major du parti gouvernemental, dont le président, M. Aldo Moro, qui sera probablement candidat à la présidence l'an prochain, est plus énigmatique que jamais ?

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

VACANCES GRATUITES

Les Français en vacances sont pingres et les étrangers économes. C'est ce qui semble ressortir du bilan de l'industrie hôtelière.

La météorologie y est peut-être pour quelque chose. La conjoncture économique y est certainement pour beaucoup.

Mais la cause principale de cette situation est sans doute que l'industrie des vacances n'est pas une industrie comme les autres. Elle produit ou devrait produire du repos, la seule chose au monde qui n'a pas de prix. Il en découle qu'elle ne peut être rentable que si elle vend avec le repos tout ce qui le trouble, le gâte ou le rend pénible.

En fin de compte, le plus simple serait sans doute de la nationaliser et d'en confier la gérance à l'autorité pénitentiaire, qui permet au moins de contempler gratuitement le ciel par-dessus le toit.

ROBERT ESCARPIT.

« SIRIUS » DE STOCKHAUSEN A AIX-EN-PROVENCE

La métamorphose des sons

Le trentième Festival d'Aix-en-Provence s'est achevé lundi soir et s'est perdu dans les étoiles. Les quatre soucoupes volantes venues de Sirius, qui s'étaient posées à 21 h. 50 dans le cloître Saint-Louis, à l'appel de Karlheinz Stockhausen, se sont envolées, ponctuellement, à 22 h. 22, pour rejoindre leur base, et la plus grande partie du public était sous le charme de cette œuvre, message attribué aux astres pour « un homme nouveau, pluridimensionnel », et dont deux parties avaient été données à la Sainte-Chapelle pour le dernier Festival d'automne, mais qui est apparu cette fois pleinement épanouie.

Non que l'on se flatte d'avoir embrassé toute la richesse de cette horloge astronomique qui voit défiler concurremment les points cardinaux, les saisons, les signes du zodiaque, les éléments, les âges de la vie, les cycles de la nature, les heures du jour ; mais il est certaines œuvres, comme certains êtres, dont on sait à l'avance qu'elles ne trahiront pas la sympathie ou l'amour qu'elles inspirent d'emblée, intuitivement.

Comme Stockhausen nous le déclarait récemment (« le Monde » du 21 juillet), « Sirius » est sans doute l'œuvre la plus complexe, polyphoniquement, qu'il ait composée et lui-même « mettra beaucoup de temps à la connaître pleinement », comme il l'a dit dimanche en la présentant. « C'est un processus organique comme dans la nature, plutôt qu'une œuvre à moi. J'ai préparé ce processus et l'œuvre en est sortie. J'ai suivi les sons comme un chasseur suit la trace d'un animal. A chacun maintenant de donner un sens à cette musique ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 12.)

AFRIQUE

LE CONFLIT ENTRE L'ÉTHIOPIE ET LA SOMALIE

Addis-Abeba affirme qu'une « guerre de grande envergure » se déroule dans l'Ogaden

La commission de médiation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), chargée d'examiner le différend somalo-éthiopien au sujet de l'Ogaden, a adopté, le lundi 8 août, à Libreville, lors de sa séance de clôture, une recommandation qui réaffirme le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, conformément à la résolution votée pour la première fois sur ce sujet au Caire en 1964. Ce texte a été approuvé en l'absence des délégations des deux pays concernés, invités pourtant à présenter leurs points de vue devant la commission.

La délégation somalienne avait quitté la réunion dès l'ouverture des travaux, posant en préalable que le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) soit reconnu par l'O.U.A. comme seul interlocuteur du gouvernement éthiopien. La recommandation entérinée lundi fait également référence à la charte de l'O.U.A., qui engage les Etats membres « *à ne tolérer aucune activité subversive, à partir de leur territoire, contre un autre membre de l'organisation* ». Elle invite le président de la commission à prendre contact avec les chefs d'Etat des deux pays en vue de « *parvenir à l'arrêt des hostilités* ». La résolution de l'O.U.A. a été accueillie, lundi soir, par un représentant d'Addis-Abeba comme « *une victoire de la cause éthiopienne* ».

● A ADDIS-ABEBA, on évoque, dans les milieux diplomatiques, l'éventualité d'une médiation sud-yéménite. Le ministre de l'intérieur d'Aden, M. Saleh Musleh, se trouve, en effet, depuis dimanche dans la capitale éthiopienne. Radio-Addis-Abeba continue de dénoncer la « *pénétration des troupes régulières somaliennes* » en Ogaden. « *Les faits sont les faits*, souligne la radio. *Une guerre de grande envergure se déroule entre l'Ethiopie révolutionnaire et la Somalie. Nous ne pouvons rester les bras croisés quand notre droit sacré à vivre en peuple libre et fier est foulé aux pieds par les desseins secrets et chauvins des autorités fascistes de Mogadiscio. Nous sommes assurés de la victoire. Nous vaincrons les agresseurs.* »

D'autre part, des convois d'autocars et de camions ont acheminé la semaine dernière des unités de la « *milice* » éthiopienne vers les localités de Diré, Daoua et Harrar. La majorité des cent trente mille miliciens seraient désormais déployés en bordure de l'Ogaden, au sud, et de l'Erythrée, au nord. Ces départs massifs ont perturbé les services d'approvisionnement en carburant de la capitale éthiopienne. De très longues files d'attente se sont formées devant les pompes à essence.

Selon l'agence éthiopienne de presse, plus de soixante-dix mille fonctionnaires, miliciens et paysans ont manifesté au cours du dernier week-end pour protester contre l'« *agression flagrante* » et la « *politique expansionniste* » de la Somalie (nos dernières éditions du 9 août).

● A PEKIN, la Somalie et l'Ethiopie se livrent par le biais de leurs ambassades respectives à une surenchère de communiqués et de conférences de presse. L'ambassadeur somalien a affirmé dimanche que « *la guerre de libération continuera jusqu'à la disparition complète du colonialisme éthiopien en Ogaden* ». En réponse, le représentant éthiopien a dénoncé la « *cynique agression perpétrée par la clique somalienne en collusion avec les régimes arabes réactionnaires et l'impérialisme* ». La Chine, quant à elle, observe un silence prudent, se gardant de prendre position dans le conflit.

● A ROME, un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a affirmé lundi que de violents combats ont lieu au sud et à l'est d'Asmara. Selon lui, l'armée éthiopienne a engagé plus de huit mille soldats dans une offensive destinée à reprendre le centre de la ville de Dekamere, conquise par les forces érythréennes, le 6 juillet dernier. *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Maroc

Sept membres du gouvernement ont assisté aux obsèques du Dr Benzaquen ancien ministre juif

De notre correspondant

Rabat. — Le Dr Léon Benzaquen, qui fut ministre des P.T.T. dans les deux premiers gouvernements formés après l'indépendance, a été inhumé le lundi 8 août au cimetière israélite de Casablanca. Il était mort deux jours auparavant, à l'âge de soixante-seize ans. Sept membres du gouvernement ont assisté aux obsèques, au cours desquelles le directeur du cabinet royal, M. Ahmed Bensouda a prononcé une allocution.

[Avec le docteur Benzaquen disparaît l'une des figures marquantes du judaïsme marocain. Spécialiste en phtysiologie, il fut le premier Marocain admis au concours d'internat de la faculté de médecine de Paris. En 1935, il s'installait à Casablanca. Il s'est trouvé projeté sur la scène politique sans l'avoir particulièrement cherché. Il participa en 1955 à la conférence d'Aix-les-Bains qui devait précéder le retour d'exil de Mohammed V. Le souverain le tenait en haute estime. Quand il s'est agi au mois de décembre de la même année de constituer le premier gouvernement de l'indépendance, le docteur Benzaquen fut appelé à siéger non point en tant que représentant des juifs du Maroc, mais en sa qualité de citoyen marocain à part entière. Il se vit confier le ministère des P.T.T. et resta à ce poste dans le second gouvernement formé en octobre 1956.

Ce choix n'était guère surprenant venant de Mohammed V qui, sous le régime de Vichy, s'était opposé à toute discrimination raciale visant les juifs dans la zone française du protectorat.

L'événement, en tout cas, était considérable, car le Maroc était le premier Etat arabe qui, depuis le Moyen Age, nommait un juif à une fonction gouvernementale. Un des coreligionnaires du docteur Benzaquen, Carlos de Nesry, récemment décédé, écrivait à ce propos en 1958 dans son livre sur *les Israélites marocains à l'heure du choix* : « *C'est ainsi qu'est né avec l'ère nouvelle ce ministère juif, qui apparaît ici comme une sorte d'augure et une manière de gage. Le gage de l'égalité proclamée et l'augure de la coexistence pacifique de demain.* » Phrase prophétique que n'a pas démentie, Mohammed V mort, le roi Hassan II. L'invitation à regagner le royaume récemment adressée aux juifs émigrés (*le Monde* du 31 mars 1976) en témoigne. — L. G.]

Namibie

UNE DÉLÉGATION DE LA SWAPO S'ENTRETIENT A NEW-YORK AVEC LES REPRÉSENTANTS DES « CINQ » OCCIDENTAUX

Les représentants des cinq Etats occidentaux (Etats-Unis, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, France et Canada) du Conseil de sécurité se sont entretenus pendant deux heures, lundi 8 août, à New-York avec des délégués de l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui mène la lutte pour l'indépendance du territoire. Le président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, dirigeait la délégation namibienne.

L'objet de ces consultations — les premières du genre, — qui se poursuivront mardi et mercredi, est d'examiner l'initiative des cinq pays occidentaux visant à faciliter la recherche d'une solution pacifique au conflit namibien. Le groupe occidental a déjà eu une série de contacts avec le gouvernement sud-africain.

● A JOHANNESBURG, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a déclaré lundi, à son retour de Windhoek, où il venait de rencontrer les dirigeants de la conférence constitutionnelle, que des élections libres ne pourront pas être organisées en Namibie si la sécurité intérieure du territoire n'est pas préalablement assurée. « L'Afrique du Sud, a-t-il dit, ne permettra pas que la sécurité du territoire namibien soit violée. »

Ces déclarations du ministre des affaires étrangères interviennent peu après l'envoi en Namibie par Pretoria d'un officier de l'armée sud-africaine chargé d'aider le territoire à mettre sur pied une armée indépendante. D'autre part, M. Botha doit rencontrer, jeudi 11 août, MM. David Owen, secrétaire du Foreign Office, et Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain. — (Reuter, A.F.P.)

Ghana

● LE GOUVERNEMENT va prochainement lever l'interdiction de voter et d'occuper une fonction publique, qui frappait les partisans de l'ancien président Nkrumah, a annoncé le lundi 8 août l'agence de presse ghanéenne. Cette mesure permettra aux Ghanéens de toutes les tendances politiques de participer aux élections promises pour 1979 par le président Acheampong. Ainsi le parti de la Convention populaire (C.P.P.), dissout après la chute de Nkrumah, sera à nouveau autorisé. — *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

VERS UNE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT D'ISRAËL ?

L'O.L.P. accepterait la résolution 242 de l'ONU « amendée » par une mention des droits nationaux des Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — On confirme à Beyrouth, de source très proche de M. Arafat, les informations diffusées par l'entourage du secrétaire d'Etat américain à propos de l'acceptation par l'O.L.P. de la résolution 242 des Nations unies, sous condition d'une mention des droits nationaux des Palestiniens. La « centrale » des fedayin apporte toutefois les précisions suivantes :

— L'acceptation ne date pas d'aujourd'hui. Déjà communiquée par écrit au président Carter en mai dernier par l'émir Fahd, prince héritier d'Arabie Saoudite, lors de sa visite officielle à Washington, elle vient seulement d'être confirmée par l'intermédiaire des Saoudiens après que M. Arafat eut effectué une nouvelle visite dans leur pays ;

— Les Palestiniens pourraient donner officiellement leur accord à l'issue de la réunion, convoquée, les 16 et 17 août à Damas, du comité central de l'O.L.P. ;

— Pour que se poursuive le processus ainsi engagé, l'O.L.P. pose deux conditions : d'une part, le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU d'« amendements » afin de remplacer le souhait d'une « juste solution du problème des réfugiés » par une référence aux « droits nationaux du peuple palestinien » ; d'autre part, la reconnaissance de l'O.L.P. par les Etats-Unis. Le dialogue américano-palestinien est déjà en cours de préparation ;

— S'ils obtiennent satisfaction, les Palestiniens auront reconnu Israël sans modifier leur charte et seront prêts à se rendre à la conférence de Genève. La constitution d'un « gouvernement en exil » interviendra dès que la partie palestinienne aura été invitée.

Dès le 17 mars dernier, M. Arafat avait promis d'« aider le président Carter à réaliser une paix juste et durable au Proche-Orient ». Il avait annoncé, le 11 juin, après une visite en Arabie Saoudite, que « la Résistance a l'intention d'engager le dialogue avec les Etats-Unis ». Ce qui n'empêche pas d'autres dirigeants palestiniens de maintenir leur hostilité à la politique américaine, et celle-ci a été réaffirmée hier encore par un communiqué du F.D.L.P. de M. Hawatmeh.

LUCIEN GEORGE.

JÉRUSALEM NE VEUT PAS CROIRE A L'ÉVOLUTION DONT FAIT ÉTAT LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

(Suite de la première page.)

Au dossier que présentera M. Vance, les Israéliens opposeront un autre dossier américain, celui qui contient les engagements écrits souscrits par M. Henry Kissinger pour amener Israël à accepter les accords partiels intervenus après la guerre d'octobre 1973. L'un de ces engagements stipule notamment qu'« *aucune modification ne peut être apportée à la liste des participants à la conférence de Genève sans l'accord de tous les pays initialement prévus* »

Vingt-quatre heures avant l'arrivée de M. Vance à Jérusalem, M. Begin avait cru devoir lever le voile qui dissimulait fort mal un « *secret* » observé depuis près de deux ans (nos dernières éditions du 9 août). Israël, a déclaré le premier ministre, apporte une aide militaire aux chrétiens du sud du Liban, et a même parfois réduit au silence les canons qui bombardaient les villages chrétiens. Le premier ministre ne s'est pas étendu sur la nature ni l'ampleur de cette « *aide militaire* », mais la presse israélienne, citant « *des sources étrangères* », fait état du blocus maritime des côtes libanaises, de la fourniture de matériels de guerre comprenant même des tanks, et de l'appui de l'artillerie israélienne.

En levant le secret la veille même de l'arrivée de M. Vance, M. Begin a vraisemblablement voulu donner une illustration concrète à la définition que lui et M. Rabin ont donnée à la nature des rapports possibles avec l'O.L.P., qui ne peut être rencontrée que « *sur un champ de bataille* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

WASHINGTON : la nouvelle attitude de M. Arafat pourrait lui permettre de participer à la conférence de Genève

Le président Carter a déclaré, lundi 8 août, que l'acceptation par l'Organisation pour la libération de la Palestine de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui reconnaît le droit à l'existence d'Israël, « *ouvrirait de nouvelles possibilités pour un dialogue américano-palestinien et une participation palestinienne à la conférence de Genève* ».

M. Carter, qui passe quelques jours de vacances à Plains, a indiqué toutefois qu'il n'avait pas encore reçu la confirmation de la décision palestinienne et qu'il attendait le rapport sur ce sujet du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance.

Une renonciation implicite à la destruction de l'État juif

Le président s'est toutefois montré optimiste : « *Je pense*, a-t-il dit, *que la situation est meilleure qu'elle ne l'était... J'espère que nous pourrons parvenir à une solution avec les Palestiniens.* » Il a encore indiqué que les Etats-Unis pouvaient « *entrer en contact et échanger des idées* » avec les Palestiniens (à aucun moment il n'a parlé de l'O.L.P.) par l'intermédiaire des pays arabes. Ceux-ci ont déjà fait parvenir à Washington plusieurs messages émanant de l'O.L.P. Mais le président américain a en même temps réaffirmé la position de son pays, selon laquelle tout contact direct entre Washington et les Palestiniens sera exclu aussi longtemps que les Palestiniens n'auront pas reconnu l'existence d'Israël, ainsi que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Revenant sur les intentions prêtées à l'O.L.P., M. Carter a affirmé : « *S'ils reconnaissent la résolution 242 dans son intégralité, mais pensent en même temps que les Palestiniens ont un statut autre que celui de réfugiés, cela est tout à fait acceptable pour nous.* »

A Taef, en Arabie Saoudite, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait révélé lundi, à la suite de ses entretiens avec les dirigeants saoudiens, que la nouvelle d'un revirement imminent dans la position de l'O.L.P. à l'égard d'Israël lui avait été communiquée par le prince Saoud el Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères. M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, qui accompagne M. Cyrus Vance dans son voyage au Proche-Orient, a précisé que l'O.L.P. fera prochainement une déclaration concernant la résolution 242, à l'occasion de la réunion du Conseil central de l'O.L.P. qui doit se tenir le 16 août à Damas.

Le porte-parole américain a ajouté que si l'O.L.P. se ralliait à la résolution 242 des Nations unies, les Etats-Unis soutiendraient le principe d'une participation palestinienne à des négociations de paix, sans envisager une modification de la charte nationale palestinienne. « *Pour M. Vance*, a-t-il dit, *l'acceptation de la résolution 242 de l'ONU aboutirait au même objectif qu'une révision de ladite charte.* »

Comme on lui demandait si l'acceptation de la résolution 242 par l'O.L.P. signifierait qu'elle n'a plus pour objectif de détruire l'Etat d'Israël, le porte-parole américain a répondu : « *C'est comme cela que nous interpréterions cette acceptation.* »

LE CAIRE : nos efforts sont récompensés.

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Les responsables égyptiens et les journaux exprimant leur point de vue se gardent de tout triomphalisme, mais il est clair que leur satisfaction est vive et qu'ils ont le sentiment que leurs efforts vont enfin être récompensés.

Depuis plus d'un an, Le Caire avait dépensé des trésors de diplomatie pour amener les dirigeants palestiniens à assouplir leurs positions, une tâche identique étant accomplie depuis 1973 successivement auprès de trois administrations américaines différentes.

L'absence de découragement dans les cercles gouvernementaux égyptiens après le refus de Damas de participer au groupe de travail israélo-arabe proposé par le Raïs s'explique maintenant par l'attente d'une nouvelle, en l'occurrence la modification de l'attitude palestinienne à l'égard de la résolution 242, susceptible de faire évoluer favorablement le processus diplomatique du règlement au Proche-Orient. Deux petites phrases prennent aujourd'hui une signification particulière, l'une répétée la semaine dernière par plusieurs porte-parole égyptiens : « *La situation aura évolué avant le retour de M. Vance en Egypte, le 11 août.* »

L'autre prononcée au même moment par M. Arafat : « *La résistance palestinienne approuve les principes généraux de la politique du Caire au Proche-Orient.* » (*le Monde* daté 7-8 août.)

L'O.L.P. s'est certes rapprochée récemment de Damas, mais si l'évolution de M. Arafat et du courant qu'il représente se confirme, la nouvelle entente égypto-palestinienne pourrait être l'« *élément essentiel* » de la les mois à venir, estime-t-on dans les mois à venir estime-t-on dans les milieux diplomatiques arabes du Caire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

ASIE

Inde

UN CAMOUFLET POUR Mme GANDHI

New-Delhi (A.P., A.F.P.). — Mme Gandhi, ancien premier ministre, a échoué dans sa tentative en vue de reprendre le contrôle du parti du Congrès. Le président de l'ancienne formation gouvernementale, M. B. Reddy, et celui du groupe parlementaire congressiste, M. Chavan, se sont opposés avec fermeté, lundi 8 août, à son retour au parti. Certains militants avaient formulé le souhait que l'ancien premier ministre joigne ses efforts à ceux de la direction du Congrès à la suite de l'échec cuisant qu'il a subi aux élections parlementaires de mars et de juin. Les deux dirigeants ont cependant estimé qu'il fallait faire régner la démocratie « à tous les niveaux » au sein du parti et le mettre à l'abri du culte de la personnalité ; ils se sont donc opposés à la constitution d'une « troïka ».

La démarche de Mme Gandhi avait, semble-t-il, pour objectif immédiat de lui permettre de mieux protéger son fils cadet Sanjey, actuellement accusé de corruption et d'abus de pouvoir.

● L'AMBASSADEUR DE COREE DU NORD A PEKIN a été, dimanche 7 août, la première personnalité étrangère reçue officiellement par M. Teng Hsiao-ping, depuis son retour au pouvoir.

La résolution 242 du Conseil de sécurité

Voici le texte de la résolution 242, proposée par la Grande-Bretagne et adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité des Nations unies.

« Le Conseil de sécurité,

» Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,

» Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité ;

» Soulignant en outre que tous les Etats membres, en acceptant la charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la charte ;

» 1) Affirme que l'accomplissement des principes de la charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

» *a)* Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit ;

» *b)* Cessation de toutes les assertions de belligérance ou de tous les états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force.

» 2) Affirme en outre la nécessité :

» *a)* De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;

» *b)* De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

» *c)* De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées.

» 3) Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et conforme aux dispositions et aux principes de la présente résolution.

» 4) Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial. »

Une controverse s'est instaurée, après l'adoption de ce texte, à propos de la disposition sur le retrait des forces armées israéliennes « des » *territoires occupés.*

La version en anglais de la résolution ne permet pas, en effet, de déterminer s'il s'agit du retrait « de » *territoires occupés* (the withdrawal : territories) *ou* « des » *territoires occupés.*

* * *

Les Etats-Unis demandent aussi aux Palestiniens d'approuver la résolution 338, proposée par les Américains et les Soviétiques et adoptée le 22 octobre 1973 par le Conseil de sécurité pour mettre fin à la « guerre d'octobre ». Cette résolution demande aux parties de cesser le feu et d'engager des négociations. Son paragraphe 2 déclare en outre : « Le Conseil (...) demande aux parties intéressées de commencer immédiatement après le cessez-le-feu à appliquer la résolution 242 (1967) dans toutes ses dispositions. »

COMMENT MODIFIER UNE RÉSOLUTION ?

En acceptant, pourvu qu'elle soit modifiée, la résolution 242 du Conseil de sécurité, l'O.L.P. rouvre le débat théorique sur le Proche-Orient, mais ne fait de concessions que de procédure. Adoptée en l'absence — nécessaire — du veto d'un des cinq « Grands » (1), la résolution ne pourrait être modifiée que dans les mêmes conditions, non par un amendement — ce qui est fait est fait, — mais par l'adoption d'un nouveau texte complet. Or, la modification demandée par les Palestiniens touche le problème de fond. La résolution 242 ne fait mention d'aucune entité palestinienne. Les Palestiniens ne posent qu'un problème de « *réfugiés* » qui appelle « *un juste règlement* ». C'est d'ailleurs pourquoi les Etats arabes, parties au conflit, qui n'étaient pas membres du Conseil, l'ont d'abord refusée bien qu'ils s'en soient accommodés par la suite. L'O.L.P. continue à la rejeter catégoriquement, notamment lors du Conseil national palestinien de mars dernier. Israël accepterait-il par la voix des Etats-Unis que le Conseil de sécurité remplace les mots « *le problème des réfugiés* » par « *le problème national palestinien* » ? Quelque soit l'habillage de procédure, la question reste entière.

Rappelons qu'en 1967 la Chine était représentée au Conseil de sécurité par Taipeh. Après la guerre d'octobre (1973), le Conseil de sécurité a incidemment confirmé la résolution 242 dans sa résolution 338. Le gouvernement de Pékin (qui avait remplacé Taipeh en 1971) n'a pas opposé de veto, mais s'est abstenu. A plusieurs reprises l'Assemblée générale (où nul ne dispose de veto) a affirmé « *les droits du peuple palestinien en Palestine* » (notamment le 22 novembre 1974). Mais l'Assemblée ne peut voter que des « recommandations ».

(1) Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, U.R.S.S.

NCE DE L'ÉTAT D'ISRAËL

on 242 de l'ONU amendés

s nationaux des Palestiniens

elle attitude de M. Arafat

ettre de participer

ce de Genève

on 242 du Conseil de sécurité

AMÉRIQUES

LES RÉVOLUTIONS DE L'ÉGLISE BRÉSILIENNE

II. — A Crateus, l'apprentissage de la lenteur

Dans un premier article (« le Monde » du 9 août), notre envoyé spécial a dit comment l'évêque de Pessoa, capitale d'un des Etats les plus défavorisés du Nordeste brésilien, a fait sa révolution : il n'y a pas d'évangélisation possible, croit-il, sans libération.

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Crateus (Ceara). — A Crateus, dans le Ceara, Dieu n'est souvent qu'un vain mot, mais souvent répété. *« Je vis parce que Dieu est grand »*, dit un retraité en loques, qui vend des broutilles, sur un trottoir, pour subsister. *« Dieu nous aidera »*, affirment les paysans interrogés sur la disette qui les menace au cas où le ciel, après huit mois de saison sèche, ne se décide pas à crever. Si le Ceara est la terre des *« hommes faibles »*, comme dit — curieusement — un vieil homme noué, s'il a engendré tant de misère, c'est, bien sûr, *« parce que Dieu l'a voulu »*. Que n'a-t-il pas voulu d'ailleurs ? Enfants aux membres diminués par la maladie, yeux collés par le trachome, mendiants hydrocéphales... Avec ses trente-quatre millions de deshérités, le Nordeste brésilien n'en finit pas de scandaliser.

Aujourd'hui encore, des prophètes vengeurs parcourent le sertão, cet arrière-pays auquel Crateus appartient, et qui montre surtout, sous un soleil implacable, ses épines et ses os. Les premiers prêtres qui ont parcouru la région ont été frappés par son âpreté biblique, par ses monts et ses piémonts avares en floraisons. Ils ont baptisé Nouvel-Orient, Palestine, Emmaüs, des villages aujourd'hui poussiéreux et sales. Parfois, l'invocation de l'Eternel ne manque pas de beauté. Le camelot qui, au marché, vend des vermifuges, et qui dit que tout le monde a des vers *(« seul le saint sur l'autel n'en a pas »)*, termine son boniment en demandant à Dieu de bénir l'assistance, *« car nous sommes tous les fils du même père »*.

L'Eglise, soucieuse d'« éveiller », de faire « prendre conscience », avait apparemment fort à faire ici. Or c'est ici qu'elle a entrepris, depuis 1964, avec Dom Antonio Fragoso, évêque du diocèse, l'une de ses expériences les plus marquantes d'« éveil populaire ». Dom Fragoso est souvent présenté comme un autre Dom Helder Camara. Même charisme, même cohérence, au dire des connaisseurs. En son absence, c'est son adjoint, le Père Geraldo, « coordinateur de la pastorale », que nous avons vu. L'heure était, sinon au désenchantement, du moins aux interrogations.

« Qu'avons-nous appris en douze ans ?, dit le Père Geraldo. *La lenteur ! »* La lenteur d'un monde quasi pétrifié, et qui a du mal à sortir de sa gangue. *« Il a fallu six ans pour commencer certaines choses. Au départ, nous voulions tout organiser, tout mettre en œuvre. Nous savons aujourd'hui qu'il faudra plusieurs générations. »*

Le Père Geraldo est né dans le *sertao*, il devrait connaître « son » peuple, et pourtant il a l'impression, après tant d'années de pastorale, que celui-ci lui reste indéchiffrable. *« Nous ne savons pas comment les paysans communiquent, comment ils se définissent, pourquoi ils ne réagissent pas à certaines situations. Nous ignorons pourquoi, par exemple, ils achètent du plastique ou de l'importé au lieu de fabriquer eux-mêmes les objets. »*

(Dessin de PLANTU.)

Affamé d'authenticité, le Père Geraldo cherche des solutions de continuité entre hier et aujourd'hui ; il souhaiterait que ses compatriotes revendiquent une origine, se donnent des racines, une base. Ainsi pourraient-ils résister à ce qui tend à les briser. Vaine tentative. Ici, comme ailleurs dans l'intérieur, le paysan est un être dépouillé, appauvri.

L'artisanat et le folklore nordestins, tant vantés dans les livres, on ne les rencontre pas dans les cases. La viole, la flûte, sont rares, l'osier tressé et les statuettes de glaise, on ne les trouve que dans les foires. Même les jarres sont remplacées, quand passe le marchand d'eau, avec sa citerne et son tracteur, par de vieux bidons d'huile augmentés d'une anse. Pas de culture, pas d'art, pas de mémoire. *« Un peuple sans mémoire*, dit Geraldo. *Sans tradition de lutte, sans point de référence. Individuellement courageux, mais collectivement passif. »*

Les doutes de Zé Maria

Il y a environ un demi- siècle, la colonne Prestes est passée à Crateus. La colonne Prestes a été la « longue marche » du Brésil, mais une longue marche qui a tourné court. Quelques centaines d'officiers révoltés contre l'oligarchie de l'époque avaient parcouru 4 000 km. à travers le pays, entraînés par celui qui devait devenir le secrétaire général du parti communiste. A Crateus, la colonne s'était battue avec la police locale, mais, de cet affrontement, Geraldo n'a trouvé aucune trace, ni dans les archives de la mairie et de l'église ni dans les mémoires. Il n'en a pas moins écrit plusieurs poèmes sur les *« desesperados » (les désespérés)*, de ces poèmes de colportage vendus dans les marchés et qui mettent l'actualité et la légende en vers de mirliton. Avec l'espoir, sans doute, d'allumer ici et là de timides étincelles...

Geraldo n'est pas le seul à s'interroger. Zé Maria, lui aussi, remet en question les méthodes d'une Eglise qui se reconnaît d'abord dans les plus défavorisés. Zé Maria est un maçon qui parle des « multinationales ».

Il est aussi l'un des *« liders »* que le diocèse a fait émerger, grâce à sa prospection systématique des bonnes volontés. Animateur de quartier, responsable syndical, il a été candidat à la mairie lors des dernières élections municipales. Le premier candidat présenté par l'opposition depuis le coup d'Etat militaire, et le premier — depuis toujours — issu du prolétariat. Défenseur des pauvres, il n'a pas les suffrages des pauvres. C'est son concurrent du parti gouvernemental qui l'a emporté. Il en tire des conclusions amères. L'Eglise ne se trompe-t-elle pas, demande-t-il, en voulant secouer toutes les torpeurs en même temps ? Ne devrait-elle pas choisir ? Travailler d'abord avec ceux qui ont un minimum de conscience ? *« Planter dans la terre qui est bonne, et attendre de réussir pour planter dans celle d'à côté ? »*

Les pauvres qui désespèrent Zé Maria, les voici. Chassés des grandes propriétés, ils se sont installés sur le bord de la route. Les enfants sont nus, et nombreux, les hommes hirsutes, les femmes brisées par les grossesses. Le prêtre qui vient vers eux affronte la détresse d'un dialogue monosyllabique. Pas d'eau. Il faut la puiser dans la « lagune », distante de 3 kilomètres. L'homme montre l'écorchure que le bidon a faite sur son épaule, comme le bât sur le cuir d'un âne. L'ampoule qui pend dans la case n'est là que pour le décor. L'heure est encore à la bougie et à une nourriture composée essentiellement de maïs et de manioc. Le lait, l'école, l'infirmière, sont inconnus. Les pustules du dernier-né, qui est assailli par les mouches, la mère les appelle une « démangeaison ».

Le prêtre prodigue, du bout des lèvres, des conseils, des encouragements. Visiblement, ce n'est pas là le terrain le plus propice à une « réflexion », une « prise de conscience », fussent-elles sommaires. L'Eglise n'a pas négligé des « terres » plus fertiles. Au début, Dom Fragoso a tenté de créer un syndicalisme agricole, fidèle aux initiatives d'un épiscopat qui, dans les premières années 60, voulait concurrencer les ligues paysannes de Francisco Juliao. Mais les militaires ont vite manœuvré. Ils ont « transféré » le colonel qui commandait la place et sympathisait trop avec l'évêque. Arrêté et intimidé par les syndicalistes les plus actifs. Expulsé un prêtre, emprisonné quelques autres. Interdit la radio à Dom Fragoso, qui diffusait un message pastoral hebdomadaire.

Ils ont fait marcher à merveille la machine à défendre l'oligarchie terrienne, à briser les revendications populaires. Le reste a suivi : c'est-à-dire la transformation des syndicats en organismes d'assistance, chargés de gérer la sécurité sociale des agriculteurs — une des initiatives heureuses du régime. Et la conversion des militants en fonctionnaires soumis au pouvoir, à tel point que les syndicalistes sont devenus, selon le Père Geraldo, *« les pires ennemis de l'Eglise »*.

Comités de quartier et liturgie de la parole

Dom Fragoso et son équipe ont-ils été entièrement neutralisés ? Non, et les survivants de l'expérience — huit prêtres contre douze au départ — font le compte des petits triomphes obtenus, des coups d'éclat ponctuels, même s'ils n'ont signifié aucune revanche, aucun bouleversement véritable. Chaque comité de quartier, par exemple, a été une victoire remportée sur le néant, sur cette absence de solidarité collective qui est un des traits marquants du pays.

Ici les petits hommes au teint terreux, à la patience apparemment inépuisable, ont pétitionné pour la première fois. Ils ont réclamé un dispensaire pour tuberculeux (nombreux à Crateus, en raison de la sous-nutrition). Et l'extraordinaire est qu'ils l'ont obtenu. Ailleurs, ce sont les victimes d'une inondation qui ont construit en *« mutirao »*, c'est-à-dire en se prêtant la main, des maisons de terre et de briques sur un terrain cédé par le diocèse. A la périphérie de la ville, la « zone » — le quartier des prostituées — n'est plus tout à fait un ghetto. Dom Fragoso y a envoyé ses prêtres et ses dames de charité, qui ont découvert que les *« mulheres da vida »* (les femmes qui font la vie) étaient des « filles de Dieu » comme tout le monde, et qui ont suivi scrupuleusement les conseils de l'évêque : ne jamais faire de morale, apporter simplement une « présence », tirer les prostituées du mépris où elles vivaient.

Les femmes de la « zone », a dit Dom Fragoso, ne sont pas seulement victimes des *« gigolos »* et des *« madames »* (comme dit si galamment, et en français, le Brésil tout entier), mais de l'ensemble de la société. Elles sont humiliées et exploitées au même titre que les paysans. Ce langage, de loin, peut paraître anodin. Mais ici, en pleine brousse, il a une saveur révolutionnaire. L'évêque est même allé plus loin : comme les maçons et les chauffeurs, les prostituées ont pu faire, un dimanche, à la cathédrale, la « liturgie de la parole ». La squelettique bourgeoisie locale se souvient encore de cette audace.

Changer les esprits

Coups d'épingle, plutôt que coups de boutoir, dans l'inertie générale ? Sans doute, mais l'Eglise, ici comme ailleurs, ne prétend pas au grand chambardement, du moins immédiat. Faute de pouvoir modifier sur-le-champ les structures, elle entend changer les esprits, et elle sait que c'est un travail... de bénédictins. Tous les doutes surgissent quand il s'agit de savoir comment le peuple peut passer du non-être à l'être, de la soumission à la participation. Bernard raconte comment l'évêque, sur ce point, a évolué depuis quelques années. Bernard est un Suisse romand du mouvement « Frères sans frontières », installé à Crateus comme charpentier.

« Dom Fragoso a longtemps été directif, dit-il. *Il apparaissait beaucoup, parlait beaucoup. Depuis trois ans, il s'est remis en question et préfère que les initiatives viennent de la base. Il a mis fin au travail de « promotion humaine » fait par une équipe pendant plusieurs années, et qui consistait à parcourir la campagne pour enseigner à cultiver un jardin, élever des lapins, monter des petites pharmacies communautaires. Il a jugé que c'était une erreur d'intervenir d' « en haut », pour faire bouger « le bas »...*

Zé Maria, le maçon, ne comprend pas un tel retrait. Il le ressent comme un abandon, il a l'impression que la mécanique tourne désormais à vide. Peut-être Dom Fragoso reviendra-t-il, un jour, sur son actuelle réserve. En attendant, ses adjoints n'auront pas seulement appris la pesanteur des choses et la lenteur des hommes. A l'écoute d'un monde encore balbutiant, contraints à sortir d'eux-mêmes et à faire peau neuve, certains se sont redécouverts. Bernard, par exemple, qui avoue que le Brésil l'a changé. Prêtre à l'origine, il a quitté le sacerdoce. La femme qui est à ses côtés vient de Suisse elle au' Elle aussi « milite », comme sage-femme, parmi les pauvres. Ils disent que là-bas, dans leur pays, mis face à face, ils ne se seraient sans doute jamais « trouvés »...

Prochain article :

LE DROIT A L'AUTODÉTERMINATION POUR LES INDIENS

La réunion de Bogota accentue la division du sud du continent

Il est peut-être trop tôt encore pour parler de la formation de « blocs » en Amérique latine, où le mythe de la « fraternité » des républiques libérées du même joug colonial ibérique reste vivace. L'évolution politique divergente des pays du nord et du sud de la région a cependant déjà fait apparaître une division en deux camps : d'un côté, les gouvernements civils ; de l'autre, les gouvernements militaires.

La question de la suspension des sanctions économiques à Cuba, débattue, en 1974 et 1975, au sein de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), avait déjà mis en relief cette division. Le problème des violations des droits de l'homme qui a dominé la dernière conférence de l'O.E.A., au mois de juin, à Grenade, l'a accentuée. La réunion « au sommet » de Bogota, à laquelle six chefs d'Etat et de gouvernement ont participé, semble l'avoir définitivement consacrée.

En effet, les présidents de la Colombie, du Venezuela, du Mexique, du Costa-Rica et le premier ministre de la Jamaïque ne se sont pas seulement réunis pour faire le point avec le général Torrijos, chef du gouvernement de Panama, des négociations entre ce pays et les Etats-Unis sur un nouveau traité concernant le canal interocéanique et témoigner, une fois de plus, leur solidarité au général. Ils sont aussi venus dans la capitale colombienne, accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères, pour traiter d'autres sujets d'intérêt régional ou mondial : l'indépendance de Bélize, la lutte contre la prolifération nucléaire en Amérique latine, le prix du café, le nouvel ordre économique international, etc. Sur ces problèmes et beaucoup d'autres, ils ont souvent un point de vue différent de celui des militaires au pouvoir à Buenos-Aires ou à Ciudad-Guatemala, à Brasilia ou à San-Salvador. C'est pour cette raison que le chef de l'Etat vénézuélien a renoncé à ses efforts pour réunir tous ses collègues des autres pays de la région.

Un tel « sommet » ne déboucherait sans doute sur aucun résultat. A Bogota, en revanche, un accord est rapidement intervenu dans divers domaines, et une décision ferme a même été prise sur la création d'un fonds de stabilisation du café.

Il est certes difficile de faire une classification rigoureuse des régimes politiques latino-américains. C'est abuser des mots que de qualifier les uns de « démocrates », bien que tous ceux qui étaient présents à Bogota prétendent l'être, et les autres, absents de la capitale colombienne, de « fascistes ». Mais une différence n'est guère contestable et le comportement des « gorilles » du sud a provoqué au nord des réactions indignées. Mexico n'a-t-il pas rompu en 1975 ses relations diplomatiques avec Santiago-du-Chili et Caracas en 1976 avec Montevideo ?

Ces décisions traduisent le rejet des cruelles méthodes de répression appliquées par les militaires. Celles-ci semblent maintenant inspirer une certaine crainte. Pour les parlementaires latino-américains et européens réunis à la fin du mois de juillet à Mexico, les régimes du « cono sur » (la partie méridionale du continent) apparaissent aujourd'hui comme un danger. D'où la décision de convoquer, au mois de janvier, à Bogota, tous les partis politiques de la région hostiles au fascisme afin d'étudier les moyens de renforcer la démocratie là où elle existe et de la rétablir là où elle a disparu.

Washington n'est pas étranger au réalignement des forces qui se dessine en Amérique latine. Pour appliquer avec quelque efficacité sa politique de défense des droits de l'homme dans la région, le président Carter a dû y rechercher des alliés. Il paraît les avoir trouvés au Mexique, au Venezuela, en Colombie et dans les autres pays présents à Bogota.

PHILIPPE LABREUVEUX.

EUROPE

Italie

Un an de gouvernement Andreotti

(Suite de la première page.)

On ne peut exclure que l'un et l'autre naviguent à l'estime, s'adaptant aux circonstances, malgré le machiavélisme qu'on leur attribue. Hier opposés, ils se retrouvent unis dans une politique de la main tendue au P.C. qu'approuvent bizarrement des démocrates-chrétiens de droite, comme M. Flaminio Piccoli, et que condamnent, non point bizarrement, des notables se voulant de gauche, comme M. Donat-Cattin. En l'espace de deux ans, tous les *« courants »* internes du parti gouvernemental — qui faisaient décrire l'Italie comme une *« courantocratie »* — se sont dissous dans le plus grand désordre.

La démocratie chrétienne s'est beaucoup agitée ces derniers temps pour savoir si les élections locales du mois de novembre, qui intéressent quatre millions et demi de citoyens, méritent d'être renvoyées au printemps 1978. Le P.C. y serait très favorable, craignant qu'une bataille électorale ne compromette le climat d'entente péniblement acquis.

L'état-major démocrate-chrétien paraissait prêt à lui donner satisfaction. Mais le report du scrutin a provoqué une levée de boucliers dans le parti : pourquoi faire ce cadeau à M. Berlinguer, ont dit de nombreux *peones* (parlementaires de second rang), alors que nous avons le vent en poupe, comme l'ont démontré des élections partielles dans le Sud ?

La direction du parti a dû s'incliner, mais de discrètes négociations avec le P.C. ne peuvent être exclues. Un recul de la démocratie chrétienne à ces élections serait aussitôt exploité par la droite, de même qu'un recul du P.C. renforcerait les communistes qui désapprouvent la *« ligne Berlinguer »*. On peut donc s'attendre à une véritable campagne électorale à l'automne, avec deux grands partis mal à l'aise, contraints en même temps de se battre et de se ménager.

Répression !

Compte tenu de toutes ces préoccupations économiques et politiques — auxquelles il faut ajouter un prochain et crucial débat parlementaire sur l'avortement, — on comprend que la polémique sur la répression se soit quelque peu enlisée.

Existe-t-il en Italie une *« répression »* dont seraient victimes les opposants au *« compromis historique »* ? Pour avoir, de manière provocante, répondu par l'affirmative, un groupe d'intellectuels français a ouvert une discussion confuse où l'on parlait de tout à la fois : des terroristes et des contestataires ; des faits actuels et des menaces à venir ; des lois et de leur application. Un vrai *« pasticcio »*, comme disent les Italiens, un embrouillamini.

L'affaire touchait pourtant des questions bien réelles, comme la défense de l'ordre public et le rapprochement des grands partis, tout en évoquant des débats plus sophistiqués, du genre *« nouveaux philosophes en France »* ou *« intellectuels et P.C. en Italie »*. Elle a révélé combien le parti communiste s'identifiait au pouvoir et à quel point les *« dissidents »* lui en voulaient, mais elle n'a pas beaucoup éclairci les données de la *« répression »*.

Il est regrettable que le ministère de l'intérieur, après avoir publié le nombre des terroristes et *« conspirateurs »* arrêtés *(le Monde* du 19 juillet), n'ait pas fait de même pour les contestataires. Il y en a une centaine en prison pour des raisons souvent futiles, comme l'affirme le mouvement d'extrême gauche *Lotta Continua*. Leur défense sera assurée lors d'un *« procès à l'Entente démocratique »*, organisé à Bologne du 23 au 25 septembre prochain. On y reparlera, aussi, du traitement des détenus, des manœuvres d'intimidation contre des avocats et des magistrats d'extrême gauche et des nouvelles mesures législatives, et, plus généralement, du climat de « criminalisation » que dénoncent les militants révolutionnaires. Il encourage, selon eux, des policiers à tirer à tout propos, allant jusqu'à abattre des jeunes par erreur.

D'autres fois, ces coups de feu sont acceptés, sinon prémédités, affirme pour sa part Mme Macciocchi, seule signataire italienne de l'appel contre la répression. Elle cite le cas du chef présumé des noyaux armés prolétariens, abattu le 1er juillet sur les marches d'une église romaine. Dans un pays où la peine de mort n'existe pas, c'était une exécution sommaire, opérée sans procès ni condamnation, estime l'ancienne député communiste de Naples qui, de retour dans sa ville, a été *« atterrée »* par les épisodes de répression dont elle a eu connaissance.

Beaucoup d'Italiens semblent penser, au contraire de M. Andrea Barbato, directeur de l'information télévisée de la deuxième chaîne, que leur pays souffre *« des maux typiques d'une société non répressive »* à savoir *« gaspillage, spéculation, corruption, violence »*.

M. Félix Guattari et ses amis ont été mal inspirés de dénoncer la création d'un *« parti unique »* en Italie. Cette appréciation un peu légère leur a valu des remarques acides jusque dans les rangs de l'extrême gauche. Le débat a néanmoins permis de poser deux questions importantes : l'accord politique qui vient de réunir six partis représentant 90 % de l'électorat ne risque-t-il pas d'étouffer peu à peu la voix des *« dissidents »* ? D'autre part, n'est-ce pas la grande entente qui laisse le champ libre à la violence, alors qu'une grande force d'opposition canaliserait comme en France les mécontents ?

Ce sont ces questions, et quelques autres, que les Italiens retrouveront à la rentrée.
féyé4

ROBERT SOLÉ.

A travers le monde

Autriche

● UNE CHARGE EXPLOSIVE de faible puissance a endommagé un monument aux morts, à Saint-Kanzian (Carinthie), dans la nuit du 8 au 9 août. Le monument avait été érigé il y a un an, en souvenir des Autrichiens morts au cours des luttes qui avaient précédé le référendum de 1921, par lequel la Carinthie — où une minorité slovène cohabite avec la population germanophone — avait été rattachée à l'Autriche. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● GARY POWERS, le pilote de l'U-2 abattu en 1960 au-dessus de l'U.R.S.S., qui a trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère, a été inhumé le 8 août au cimetière national d'Arlington avec les honneurs militaires. C'est le sous-secrétaire à la défense, M. Clifford Alexander, qui a donné l'autorisation nécessaire à cet enterrement, en raison des services rendus au pays par le disparu. *(Reuter.)*

Grèce

● LE TRIBUNAL MILITAIRE PERMANENT D'ATHENES a condamné à huit ans de prison le sous-lieutenant des blindés Georges Dimandis pour un attentat à la bombe. L'attentat avait été commis le 30 mai dernier contre une librairie du centre d'Athènes spécialisée dans la vente d'ouvrages communistes. — *(A.F.P.)*.

République Sud-Africaine

● TROIS LYCEENS NOIRS ont été blessés par balles lundi 8 août à Soweto, lorsque la police a ouvert le feu sur une manifestation de lycéens qui tentaient de faire respecter le boycottage des cours. Douze étudiants, dont les trois blessés, ont été arrêtés. — *(Reuter.)*

Rhodésie

● L'UNION AFRICAINE DU PEUPLE DU ZIMBABWE (ZAPU), que dirige M. Joshua Nkomo, a qualifié lundi 8 août d'*« irresponsable »* l'accusation proférée contre elle dimanche par l'évêque Abel Muzorewa *(le Monde* du 9 août). Celui-ci avait rejeté sur la ZAPU la responsabilité de l'attentat survenu la veille dans un grand magasin de Salisbury. *« M. Muzorewa cherche à s'attirer les faveurs de M. Ian Smith »*, a déclaré à Dar-Es-Salaam un responsable de la ZAPU. — *(A.F.P.)*

● UN ATTENTAT a détruit, lundi 8 août, la ligne de chemin de fer reliant Salisbury à Sinoia, dans le nord du pays. Ce sabotage, qui n'a fait aucune victime, s'est produit dans la banlieue de la capitale. Il s'agit, en un an, du troisième attentat contre une voie ferrée dans la région de Salisbury. — *(A.F.P.)*

Tchad

● UNE DELEGATION MINISTERIELLE TCHADIENNE, conduite par le lieutenant-colonel Kamougue, ministre des affaires étrangères et de la coopération, a quitté N'Djamena le lundi 8 août pour Libreville (Gabon), où elle prendra part aux travaux du comité *ad hoc* mis sur pied lors du dernier « sommet » de l'O.U.A. pour tenter de résoudre le conflit entre le gouvernement tchadien et les rebelles toubous. — *(Reuter)*.

EUROPE

Espagne

Les partis de gauche souhaitent l'abrogation de la loi de « danger social »

De notre envoyé spécial

Madrid. — Parmi toutes les lois répressives héritées du franquisme, et dont les partis de gauche demandent l'abolition, il en est une qu'ils citent avec insistance : la loi de « danger social » qui semble n'avoir d'équivalent que dans les pays de l'Est. La récente manifestation des homosexuels à Barcelone, la révolte des prisons, les revendications féministes, bien des mouvements para-politiques qui ont surgi en Espagne ces derniers mois sont dus en tout ou partie à l'existence de cette loi.

Celle-ci ne frappe pas seulement les homophiles, les prostituées, les proxénètes, les alcooliques, les toxicomanes justifiables de la prison qui sont considérés comme des trafiquants habituels. Elle touche aussi les mendiants et les vagabonds ainsi que les « *mineurs âgés de moins de vingt et un ans, abandonnés par leurs familles ou révoltés contre elle, et moralement pervertis* ». Elle va même plus loin : elle considère comme des « *dangers sociaux ceux qui, au mépris des règles de la coexistence sociale et des bonnes mœurs, du respect dû aux personnes et aux lieux, se comportent de façon insolente, brutale ou cynique, au détriment de la communauté ou en portant préjudice aux animaux, aux plantes et aux choses* ».

« *Autrement dit*, disait récemment l'écrivain Miguel Salabert dans le revue *Triunfo*, *en vertu de cette loi, on aurait tiré Diogène de son tonneau et on l'aurait mis en prison. En tant que mendiant, vagabond et cynique...* »

Un texte exhorbitant

La loi a été édictée au début des années 70, par le gouvernement Carrero Blanco, en remplacement d'une loi similaire qui avait été adoptée en 1933 sous la République mais dans une optique différente, puisqu'elle était préventive. La misère de l'époque poussait au vagabondage ou à la délinquance un grand nombre d'Espagnols que le législateur souhaitait traiter dans des établissements de rééducation ou dans des centres de travail. En fait, det els établissements n'ont jamais été construits. Ceux qu'on voulait rééduquer ont été mis en prison.

Les juristes et les hommes politiques qui font campagne contre la loi de danger social la jugent exorbitante à plus d'un titre : « *Elle punit ceux qui mettent en question les prétendues bonnes mœurs ou le code de production en vigueur*, nous dit un avocat, *et notamment la jeunesse contestataire, celle qui fuit la famille ou fume la marihuana. N'importe quel policier, fatigué de voir le même ivrogne traîner dans la rue, peut le conduire vers l'un des deux juges spécialisés existant à Madrid. Car il existe une juridiction spéciale qui opère sans les garanties ordinaires : le magistrat qui instruit est le même que celui qui juge. Enfin, 90 % des sentences prononcées sont des mesures d'internement qui correspondent, en réalité, à des peines d'emprisonnement.* »

La prison de Carabanchel à Madrid a été saccagée en juillet au cours d'une mutinerie qui a duré quatre jours. Parmi les mutins, il y avait des mineurs qui occupaient un bâtiment particulier de la prison, substitut du centre de travail prévu par la loi. Dans l'hôpital pénitentiaire, un autre bâtiment abritait des toxicomanes. Une prison spéciale dans la Manche est destinée aux prostituées. L'incarcération pour les délits sociaux dure au minimum trois mois et au maximum trois ans : la soumission du détenu — qui correspond souvent à la perte de sa dignité — est le seul gage d'une libération rapide.

M. Gregorio Pecel-Barba, député socialiste, nous a indiqué que son parti allait demander aux Cortès l'abrogation des aspects les plus répressifs de la loi, notamment des peines d'internement qu'elle prévoit. Puis, lorsque la Constitution sera approuvée, le parti socialiste entend élaborer un projet visant à protéger — et non à punir — les individus en marge, en laissant de côté toutes les conduites jugées non dangereuses : homosexualité, alcoolisme, prostitution et même une grande partie de la toxicomanie. — C. V.

Irlande du Nord

La visite de la reine est entourée de mesures de sécurité exceptionnelles

De notre correspondant

Belfast. — Depuis le lundi 8 août au matin, l'opération « Monarch » est déclenchée : plus de trente-deux mille hommes — police et armée — sont en alerte pour protéger la reine Elizabeth pendant sa visite en Ulster, mercredi et jeudi. L'IRA provisoire a annoncé que la souveraine britannique garderait « *un souvenir mémorable* » de son bref séjour, et, bien que les autorités ne pensent pas que la reine soit directement menacée, des précautions extraordinaires ont été prises : les routes conduisant à Belfast sont contrôlées, en ville, les policiers font des fouilles-surprises de véhicules et de passants, et les quartiers « républicains » sont quadrillés par l'armée britannique, qui, ces derniers mois, y était fort discrète.

Cette visite royale en Ulster, dans le cadre des fêtes du jubilé, divise encore plus profondément la province où les deux communautés, par l'intermédiaire de leurs organisations paramilitaires, s'affrontent maintenant depuis neuf ans. Lors du dernier voyage de la reine en Irlande du Nord, en 1966, un bloc de ciment avait été lancé sur sa voiture (1).

Les « loyalistes » — qui, en 1974, n'ont pas hésité à se rebeller contre le gouvernement de Sa Majesté — veulent marquer dignement cette nouvelle visite. Mais ils sont déçus : la reine ne se déplacera qu'en hélicoptère et ne prendra aucun « bain de foule ». Les quelque sept mille citoyens qu'elle rencontrera auront été triés sur le volet. Il y a parmi eux des catholiques très flattés d'avoir été invités. Mais la plupart de leurs coreligionnaires, même modérés, jugent la visite comme une provocation. Les membres du principal parti de la minorité, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), ne se rendront pas aux réceptions. Quant aux extrémistes républicains, ils ont, dans la nuit de lundi à mardi, allumé de grands feux de joie sur lesquels ils ont fait brûler l'effigie d'Elizabeth II.

En privé, bon nombre d'hommes politiques, de policiers ou d'officiers de l'armée britannique ne cachent pas leur mécontentement : ils souhaitent que la visite royale soit annulée ou repoussée. Malencontreusement, la souveraine se trouvera en effet en Ulster à la période la plus « chaude » de l'année : entre le sixième anniversaire de l'instauration de l'internement administratif et la procession annuelle des « apprentis » orangistes, à Londonderry, qui, en 1968, donna le signal des troubles.

Au château de Hillesborough et à l'université de Coleraing, où la reine recevra ses invités et prononcera, jeudi, un discours retransmis en direct à la télévision locale, on s'affaire. Le port de Belfast, où viendra s'ancrer, mercredi matin, le yacht royal *Britannia*, est sous surveillance et des plongeurs sous-marins y seront postés. Cependant les boutiques de prêt-à-porter de la capitale ont été dévalisées : tout est prêt pour revevoir Elizabeth Windsor, reine de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, que quelque cinq cent cinquante journalistes ne verront que de loin, en petits groupes escortés par la police.

RICHARD DEUTSCH.

(1) C'est par erreur que nous avions indiqué dans *le Monde* du 4 août que la dernière visite de la reine Elizabeth en Ulster datait de 1943, alors qu'elle n'était encore que princesse héritière.

Allemagne fédérale

● Mlle ELEONORE POENSGEN a été remise en liberté le dimanche 7 août. L'étudiante de Francfort avait été identifiée par Mme Pronto comme étant l'une des trois personnes ayant participé au meurtre de son mari, le président de la Dresdner Bank. Douze témoins ont confirmé l'alibi fourni par la jeune fille. — (*Reuter.*)

U.R.S.S.

Moscou s'alarme des contacts entre le P. C. espagnol et des diplomates américains

De notre correspondant

Moscou. — La campagne de la presse soviétique contre M. Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, ne se ralentit pas. Après avoir reproduit les prises de position du *Rude Pravo* et de *Nepszabadsag*, organes des partis tchécoslovaque et hongrois, la *Pravda* a publié, le lundi 8 août, un article du journal polonais *Trybuna Ludu*. La *Pravda* se fait aussi l'écho, pour s'en inquiéter, des informations sur les premiers contacts entre des diplomates américains et un dirigeant du P.C.E.A. à Madrid (*le Monde* du 6 août). La télévision, citant l'agence Tass, a également fait état de ces contacts.

Habilement, l'agence se réfère à divers commentaires publiés sur cet événement par la presse espagnole. Citant le quotidien *El Pais*, Tass note que « *les diplomates américains manifestent de l'intérêt pour le parti communiste espagnol à un moment où l'indépendance du P.C.E. vis-à-vis des autres partis communistes se manifeste avec une netteté particulière* ». Puis, se fondant sur des indications du journal *Arriba*, l'agence affirme que « *Carrillo et d'autres dirigeants du P.C.E. pourraient être invités prochainement aux Etats-Unis, où ils seront reçus par de hauts représentants de l'administration américaine* », avant de conclure : « Arriba *admet même la possibilité d'une rencontre entre le président des Etats-Unis, J. Carter, et S. Carrillo.* » (1).

En précisant que les contacts avec les Américains ne se limitaient pas uniquement au secrétaire général, mais s'étendaient à « *d'autres dirigeants* », les Soviétiques viennent de franchir un nouveau pas dans leur campagne contre l'auteur de *l'Eurocommunisme et l'Etat* et son parti. Jusqu'à présent, les Soviétiques insistaient sur le fait qu'ils n'attaquaient nullement le P.C.E. et encore moins les autres partis occidentaux, mais qu'ils se bornaient à polémiquer à props des thèses dangereuses développées par M. Carrillo. Tel était du moins le sens de l'article rectificatif des *Temps nouveaux*, le 7 juillet dernier, après la vague de réactions suscitées par le précédent numéro de l'hebdomadaire du parti communiste soviétique.

Toutefois, parallèlement à ces dénégations, la presse soviétique n'a pas cessé un seul instant, au besoin par personnes interposées, de combattre les thèses de Carrillo et, à travers elles, certaines conceptions « *eurocommunistes* ». Elle a publié successivement de virulentes attaques de M. K. Krishnan, secrétaire du conseil national du P.C. indien : « *Carrillo s'est brusquement écarté de ses anciennes positions ; il répète l'odieuse calomnie impérialiste sur le système social soviétique, il se flatte ouvertement de refuser l'internationalisme et de rejeter la théorie marxiste-léniniste.* » Puis celles de M. Guss Hall, secrétaire général du P.C. américain : « *Pourquoi des gens comme Carrillo et le groupe maoïste parmi les dirigeants du parti communiste chinois, à l'instar des propagandistes de l'impérialisme, calomnient-ils le système social et économique soviétique ? (...) L'anticommunisme est dirigé contre le pays où le socialisme est devenu réalité. C'est la raison pour laquelle ils voudraient le contourner à l'aide de l'opportunisme. C'est du conformisme. C'est une sorte de duperie, car les opportunistes savent, pour la plupart, qu'ils usent de la calomnie et du mensonge.* »

« Trybuna Ludu » censuré

Si la *Pravda* s'est empressée de reproduire des prises de position parues dans les journaux des partis « frères », elle s'est tout de même réservé le soin d'en écarter ce qui ne lui paraissait pas être d'une stricte orthodoxie. Ainsi l'article de *Trybuna Ludu* a-t-il été « caviardé » en deux endroits au moins, par la suppression de deux citations de M. Kissinger et de M. Kadar. Le secrétaire d'Etat américain évoquait la désillusion qui régnait dans de nombreux pays européens à l'égard des gouvernements et des dirigeants. Quant au premier secrétaire du parti hongrois, il déclarait : « *L'aspiration à de profonds changements prend de plus en plus d'ampleur chez les peuples d'Europe occidentale ; aussi les partis communistes cherchent-ils la meilleure voie de progrès et de développement de la société conduisant vers le socialisme.* » En outre, la *Pravda* a censuré l'auteur de l'article, Jerzy Kraszewski, lorsque celui-ci mentionnait comme exemples d'alliance dirigée contre les monopoles le « *compromis historique* » du P.C.I. ou l' « *union du peuple de France* » du P.C.F.

Ainsi donc, il semble bien que, à travers la campagne de presse dirigée contre Santiago Carrillo, ce n'est pas seulement l'eurocommunisme du secrétaire général du P.C.E. qui soit visé, mais bien les écarts de conduite idéologique de certains communistes occidentaux. Les Soviétiques, qui se réfèrent beaucoup, au cours de cette campagne, à la conférence des P.C. européens de Berlin, n'ont-ils pas, eux-mêmes, renoncé pratiquement, dès le lendemain de cette réunion, à la formule de la « *solidarité internationaliste* », pour revenir à celle, plus classique, de l' « *internationalisme prolétarien* » ?

(*Intérim.*)

(1) A Madrid, un porte-parole du P.C.E. a démenti lundi toutes les rumeurs faisant état d'une possible rencontre entre M. Carrillo et l'ambassadeur des Etats-Unis en Espagne et d'un éventuel voyage du dirigeant communiste à Washington. Il serait « *ridicule* », a-t-il dit, de considérer les relations entre le P.C.E. et l'ambassade américaine à Madrid « *comme de l'antisoviétisme* ». Selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, les contacts se poursuivraient cette semaine.

Chypre

L'INHUMATION DE L'ETHNARQUE

« Makarios est mort Mille Makarios continueront son œuvre »

De notre correspondant

Nicosie. — L'inhumation de Mgr Makarios a eu lieu, le lundi 8 août, dans l'après-midi, sur un sommet du massif montagneux du Troodos, près du monastère de la Vierge de Kykko où, il y a un demi-siècle, à l'âge de treize ans, le futur ethnarque commençait sa carrière ecclésiastique.

Situé sur un des points culminants de l'île, non loin de son village natal de Panayia, dans la province de Paphos, le site de la crypte avait été choisi par l'archevêque lui-même. Des dizaines de milliers de Chypriotes grecs ont accompagné leur ethnarque jusqu'à sa dernière demeure. La cérémonie, très simple, n'a duré qu'une dizaine de minutes. Trois salves crépitent sur le terre-plein, tandis que retentit l'hymne grec et que, déjà, la foule s'écoule au milieu des cris des pleureuses qui perpétuent la tradition antique. Sur le flanc des collines environnantes, des lettres gigantesques peintes à la chaux traduisent la ferveur populaire : « *Makarios vit* », « *Nous poursuivrons ton combat.* »

A l'entrée de la crypte, une grotte artificiell en forme de croix, dans le style des églises bizantines, que Mgr Makarios avait lui-même conseillé à son architecte, un énorme panneau, lettres blanches sur fond noir, proclame : « *Makarios est mort. Mille Makarios continueront son œuvre.* »

Sur une distance de plus de 100 kilomètres parcourue par le cortège funèbre, de l'église de la Vierge Marie à Nicosie jusqu'au monastère de Kykko, des milliers de Chypriotes se sont rassemblés, le long de la route, pour rendre leur dernier hommage à l'ethnarque. Tous les visages étaient marqués par l'émotion et la peine. Certains applaudissaient, beaucoup pleuraient, d'autres s'agenouillaient ou essayaient de toucher le cercueil. Le cortège funèbre a été arrêté par la foule à plusieurs reprises. Les gens couraient vers le cercueil pour y déposer des fleurs, des branches de basilic ou, tout simplement, un rameau d'olivier, symbole de l'immortalité.

Le président Makarios avait pressenti sa mort il y a deux ans et avait convoqué son architecte, M. Andreas Philippou, pour lui demander de dresser les plans de sa tombe. « *Je vous ai appelé ici à l'archevêché*, lui avait alors dit l'ethnarque, *pour vous parler de ma demeure future. Nous sommes des hommes et nous devons penser à l'avenir.* »

Les travaux pour la construction de la tombe avaient commencé en novembre 1975 et ont été achevés quelques heures à peine avant l'inhumation. « *A partir de ce sommet*, avait confié l'ethnarque à son architecte, lorsqu'ils s'étaient rendus ensemble sur les lieux, *je pourrai voir toute l'île que j'aime.* »

Ce mardi, les chefs des quatre partis politiques de l'île se rencontrent pour envisager la succession du président disparu.

DIMITRI ANDREOU.



POLITIQUE

LA CONTROVERSE DES PARTIS DE GAUCHE SUR LA DÉFENSE

Les bases générales d'un accord existent

déclare M. Marchais

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, répond, ce mardi 9 août, dans *l'Humanité*, aux déclarations de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, publiées lundi par *le Matin*. M. Marchais, qui attribue au P.S. la responsabilité de la polémique apparue entre les deux formations sur les problèmes de défense, répond au soupçon d'un changement de stratégie du P.C.F., formulé par certains responsables socialistes. Il affirme que le parti communiste n'a pas changé de stratégie depuis qu'il proposait au parti socialiste, il y a quinze ans, l'élaboration d'un programme commun de gouvernement.

Le dirigeant communiste estime que l'actualisation de ce programme, entamée en mai dernier, a d'ores et déjà abouti à une « *amélioration sensible* » du texte de 1972. Des divergences subsistent, note M. Marchais, qui souligne que les nationalisations supplémentaires et l'impôt sur les fortunes de plus de 1 million de francs demandés par le P.C.F. doivent permettre une progression des salaires et des prestations sociales plus rapide que celle que le P.S. juge souhaitable dans les premiers mois d'activité d'un gouvernement de gauche.

Les « réflexions »

Sur la défense nationale, le secrétaire général du P.C.F. estime que les « *bases générales d'un accord* » entre les deux formations existent, en particulier sur le principe de la dissuasion « tous azimuts ». Cette formule signifie en effet, pour M. Marchais, que « *l'arme atomique française restera le bien exclusif de la France, ce qui suppose sa mise en œuvre indépendante* ». Cette interprétation du « tous azimuts » semble différer de celle qui en est donnée ordinairement et qui implique le « pointage » de certains missiles nucléaires vers l'ouest, ce dont M. Mitterrand déclarait « *ne pas voir la nécessité* ».

M. Marchais ne retient comme différend essentiel entre le P.S. et le P.C.F. que la proposition socialiste d'un référendum sur le maintien de l'arme nucléaire. Le dirigeant communiste estime cette procédure inutile dès lors que les Français se seront prononcés aux élections législatives, sur un programme qui définit tous les objectifs d'un gouvernement de gauche, y compris sa politique de défense. M. Marchais estime que le « *contenu transformateur* » du programme commun doit être complet et clair, au risque de déplaire à certains électeurs.

En ramenant ainsi la divergence entre les deux partis à une question de loyauté démocratique — ou, si l'on préfère, de tactique électorale, — M. Marchais manifeste sa volonté d'apaiser une polémique qui menaçait de mettre en cause le principe même de l'union de la gauche.

Revenant sur les déclarations qu'il avait faites à TF 1 le mercredi 3 août, M. Georges Marchais souligne, dans *l'Humanité*, que les travaux d'actualisation du programme commun de la gauche ont permis « *des progrès incontestables* », bien que « *sur des points fondamentaux* » persistent des « *divergences sérieuses* » entre le parti communiste et le parti socialiste.

Le secrétaire général du P.C. ajoute : « *Depuis, dans la presse, sur les ondes, des dirigeants du parti socialiste tentent d'« expliquer » mes propos... en parlant d'autre chose. Certains avancent l'idée que nous serions en train de « changer de stratégie » et feignent de s'interroger sur notre volonté de gagner aux législatives. D'autres avancent l'idée de « remous au sein du parti communiste ». D'autres encore évoquent... Moscou. Voilà tout ce que le parti socialiste a trouvé en réponse à des questions précises, sérieuses : changement de politique, querelles de clans... Et après cela François Mitterrand déclare : « Je n'ai pas l'intention de participer ici ou ailleurs, comme on m'y invite de toutes parts à l'escalade verbale. » Décidément le parti socialiste a du mal à changer ! Il a du mal à s'habituer au débat démocratique pour que tout soit clair* ».

M. Georges Marchais poursuit : « *Nous l'avons dit souvent, mais répétons-nous puisque cela est nécessaire : l'actualisation du programme commun, ce n'est pas seulement l'affaire des négociateurs, des « états-majors ». Notre peuple doit savoir précisément sur quoi il s'engage. Et quand il y a débat, quand il y a différence d'opinion, il doit pouvoir dire son mot, et le dire en conscience, dans la clarté, en étant bien informé des positions de chacun. C'est cela la démocratie.* »

Le leader du P.C. rappelle ensuite que l'objectif des communistes reste la « *victoire du mouvement populaire en mars prochain* ». Il déclare à ce sujet :

« *Tout le monde sait que notre objectif, c'est la victoire du mouvement populaire en mars prochain. Nous voulons gagner. Nous voulons que notre pays bénéficie demain d'un gouvernement démocratique comprenant des ministres communistes. Et si nous le voulons avec tant de force, tant de passion, ce n'est pas que nous soyons pris soudain de la soif du pouvoir, que nous éprouvions une fringale de maroquins. Non : si nous voulons gagner, si nous déployons tant d'efforts pour cela, c'est justement parce que nous n'avons pas changé de stratégie, cette stratégie qui a conduit notre parti, il y a quinze ans, à proposer un programme commun au parti socialiste. Depuis, les communistes ont travaillé pied à pied, malgré les refus, les reculs et des freins de la gauche non communiste, au succès du mouvement transformateur, désormais à notre portée.* »

M. Georges Marchais évoque ensuite les principales divergences « *constatées par les quinze négociateurs* » : le volume des mesures sociales, la défense nationale et les nationalisations. Il précise sa position sur les deux premières sans revenir longuement sur les nationalisations. Voici de larges extraits de sa déclaration sur les deux points développés :

A propos des mesures économiques et sociales :

« *Comme on le sait, il y a divergence entre le parti socialiste et nous, notamment sur la date de l'aplication du nouveaup SMIC, sur l'importance de l'augmentation des salaires, l'objectif de réduction de la hiérarchie, le relèvement des allocations familiales. Dans le même temps, le parti socialiste refuse la nationalisation de la sidérurgie, du pétrole et de Peugeot-Citroën. Il y a également divergence à propos de l'impôt sur le capital.*

» *Pour justifier son opposition au chiffrage du volume des mesures sociales, le parti socialiste évoque les nécessités de la « lutte contre l'inflation ». Je regrette, mais force m'est de constater que c'est exactement l'argument que M. Barre emploie pour s'opposer aux revendications des travailleurs.*

Nous réaffirmons que, pour nous communistes, l'austérité n'est pas fatale ; on peut satisfaire les revendications dse travailleurs à condition de s'en prendre à la cause de la crise : la domination du grand capital. Et pour cela, il faut les nationalisations que nous proposons et l'institution d'un impôt sur le capital. »

A propos de la défense nationale :

« *Chacun sait que nous avons été et que nous restons aujourd'hui les plus farouches adversaires de ces armes de destruction massive que sont les armes atomiques. En 1971, dans notre programme « Changer de cap », nous nous prononcions pour la renonciation à la force de frappe et sa destruction. En même temps, nous proposions de doter notre pays d'un potentiel militaire conventionnel susceptible d'assurer sa défense, son indépendance. Depuis cette date, les choses ont changé. Nos forces conventionnelles sont devenues pratiquement inexistantes. C'est pourquoi nous disons qu'il serait totalement irresponsable de décider de renoncer unilatéralement à notre armement atomique, car ce serait laisser notre pays les mains nues devant un agresseur éventuel.*

» *Nous proposons donc le maintien de la force de frappe atomique, étant entendu qu'elle doit être strictement de dissuasion et « tous azimuts ». Cela veut dire que l'arme atomique française restera le bien exclusif de la France, ce qui suppose sa mise en œuvre indépendante, le refus de la réinsertion dans l'OTAN, l'opposition à toute organisation militaire intégrée au niveau européen. Evidemment, ce maintien de la force de frappe devra s'accompagner pour le gouvernement démocratique de demain de multiples initiatives en faveur du désarmement. J'ajoute que, tout en restant membre de l'alliance atlantique, la France agira d'une manière active pour aller vers la dissolution simultanée de tous les blocs militaires.* »

Un référendum inutile

« *Sur tous ces points*, note M. Georges Marchais, *les bases générales d'un accord existent.* » « *Mais le parti socialiste ajoute : « Il faut organiser un référendum »*, poursuit le secrétaire général du P.C., qui répond directement à l'idée de M. François Mitterrand en indiquant qu'un tel référendum « *est inutile, à moins que le futur référendum envisagé par le parti socialiste ait pour objet la définition d'une politique de défense autre que celle prévue dans le programme commun de la gauche actualisé.* »

« *Réfléchissons ensemble*, propose M. Georges Marchais. *Pierre Bérégovoy vient de déclarer : « Il n'y a aucune contradiction entre le fait de définir dans le programme commun une politique de défense pour la France et le souci de soumettre cette politique, le moment venu, à une vaste consultation démocratique. »*

» *Mais si, il y a contradiction !*

« Soumettre la politique du programme commun à une vaste consultation démocratique » : mais c'est en mars prochain, lors des élections législatives, que la gauche va le faire ! »

Il ajoute :

« *On ne peut pas découper son bulletin de vote en petits morceaux. Les Français ne se prononceront pas en mars prochain pour le programme commun moins sa politique de défense : s'ils s'affirment en majorité pour le programme commun, c'est aussi cette politique de défense-là qu'ils choisiront. Et ce qui sera « démocratique » à ce moment-là, ce sera de respecter leur verdict et de mettre en œuvre la politique de défense qu'ils auront clairement choisie, celle définie par le programme commun actualisé.*

» *Il faut être clair : ou bien les Français seront en mesure de se prononcer en pleine conscience sur une politique de défense nationale écrite noir sur blanc dans le programme commun actualisé — et on ne voit pas pourquoi on leur demanderait de se prononcer une seconde fois, par référendum, pour dire la même chose. Ou bien c'est pour dire autre chose, c'est sur une autre politique que celle du programme commun qu'ils seraient appelés à se prononcer. Mais dans ce cas ce n'est pas après l'élection, c'est aujourd'hui qu'il faut dire clairement quelle serait cette politique !*

» *Nous sommes d'autant plus fondés à la vigilance sur cette question que, en mettant en cause l'efficacité d'une défense nationale autonome, François Mitterrand autorise toutes les hypothèses sur les véritables intentions du parti socialiste en matière de défense.* »

Et M. Georges Marchais conclut :

« *Nous voulons gagner en mars prochain, oui, mais cela ne nous suffit pas. Nous ne voulons pas que, passé l'enthousiasme du soir des élections, les Français s'aperçoivent que n'aurait changé que le nom des députés et des ministres. Nous, nous voulons que les choses changent, et qu'elles changent vraiment, dans la vie des gens. C'est de cela qu'il s'agit (...).*

» *Le problème n'est pas d'aller chercher des voix dans la confusion ou en diluant le contenu transformateur du programme commun. Nous l'avons déjà dit : ce dont nous avons besoin c'est d'un mouvement puissant, conscient, déterminé. Non seulement pour battre la droite en mars prochain, mais ensuite pour mettre en œuvre le programme commun. Les travailleurs, les démocrates, les patriotes, doivent donc savoir précisément ce que leur apportera, dans tous les domaines, le succès de la gauche.* »

Le texte du 28 juillet

Un accord est intervenu le 28 juillet sur l'actualisation des passages du chapitre II de la quatrième partie du programme commun de gouvernement, relatifs « au désarmement et à la défense nationale », entre les délégations du parti socialiste, du parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche, lors de leur dernière séance de travail.

Depuis la mise au point du nouveau texte, qui contient, aux termes de la déclaration publiée par les trois délégations, des « bases générales d'accord » (le Monde *du 30 juillet), le parti communiste a paru revenir sur plusieurs points :*

1) *Il n'admet pas que la phrase :* « La décision finale devra appartenir aux Français » *puisse signifier, comme le considère le P.S., qu'un référendum sera organisé sur le maintien de l'arme nucléaire. Les dirigeants des trois partis pourraient parvenir, lors de leur rencontre prévue pour la mi-septembre, à un accord stipulant que, selon les dispositions de l'article 11 de la Constitution, le référendum porterait sur le traité multilatéral de désarmement nucléaire, auquel un gouvernement de gauche devra s'efforcer de parvenir ;*

2) *Le parti communiste semble désirer que la formule* « dissuasion au sens strict » *soit précisée par les mots* « tous azimuts », *expression à laquelle sa délégation aux travaux d'actualisation avait accepté de renoncer ;*

3) *Le P.C.F. tient, d'autre part, à préciser dans le sens de la* « collégialité » *les conditions dans lesquelles pourrait être prise la décision d'employer l'arme atomique. La formule actuelle, qu'on lira ci-dessous, ne paraît pas satisfaire non plus les responsables socialistes.*

Nous n'avons retenu que les dispositions nouvelles, l'essentiel du programme commun étant maintenu dans sa version initiale.

Voici l'analyse de l'accord intervenu ; sur les points les plus importants nous reproduisons *in extenso* le libellé sur lequel se sont entendus les négociateurs :

— Le gouvernement prendra des initiatives en vue de la réunion d'une conférence internationale visant au désarmement nucléaire universel, à la réduction simultanée et contrôlée des armements et des forces armées et des budgets militaires ;

— Après la signature d'un traité de désarmement, arrêt immédiat des expériences nucléaires et adhésion aux traités d'interdiction des explosions nucléaires et de non-dissémination des armements nucléaires ;

— Le gouvernement agira en vue de l'élargissement du traité de Moscou (1972) sur les armements nucléaires et des négociations SALT sur la limitation des armements nucléaires ;

— Stricte réglementation des ventes d'armements à l'étranger et cessation de toutes ventes d'armes et matériels de guerre aux gouvernements colonialistes, racistes et fascistes ;

— En attendant la conclusion d'un traité de désarmement, l'armement nucléaire français sera maintenu « *en état* » ;

— « *La décision finale devra appartenir aux Français* » ;

— « *Dans le cadre de ces tâches de défense nationale, le gouvernement définira une stratégie militaire permettant de faire face à tout agresseur éventuel quel qu'il soit* » ;

— « *Il adoptera une stratégie de dissuasion au sens strict* » ;

— « *Il recherchera les moyens d'assurer l'indépendance de la France en matière de systèmes de détection et de repérage* » ;

— La décision de l'emploi de l'arme nucléaire relèvera « *de la compétence présidentielle et gouvernementale* » ;

— Toute orientation vers une armée de métier sera abandonnée ;

— Le service militaire sera ramené à une durée de six mois, éventuellement complétée par une préparation militaire et suivie de périodes de réserve ;

— Un statut démocratique du soldat sera adopté ;

— Le calendrier d'application du programme commun prévoit, à la demande du P.C.F., « *l'annulation des mesures de réinsertion dans l'OTAN prises dans la dernière période* ».

POLITIQUE

LA CONTROVERSE DES PARTIS DE GAUCHE SUR LA DÉFENSE

POINTS DE VUE

Les quatre points des radicaux de gauche

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

DE toutes les formations représentées à l'Assemblée nationale, le Mouvement des radicaux de gauche est certainement le plus réservé (pour ne pas dire hostile)) à l'égard du nucléaire.

Faut-il rappeler qu'il a demandé, par la voix de M. Michel Crépeau, un moratoire de trois ans pour toute construction nucléaire, une large information, puis un grand débat populaire pouvant notamment prendre la forme d'un référendum.

Certes, le M.R.G. est attaché à l'indépendance énergétique de la France ou tout au moins de l'Europe ; il sait que ceci implique un certain apport du nucléaire ; mais il se refuse à tout miser sur ce dernier, et c'est pourquoi il est hostile à Super-Phénix ; c'est pourquoi aussi il a fait inclure dans le programme commun (actualisé) de la gauche une série de mesures allant depuis l'élimination des dangers résultant des déchets jusqu'à un important effort vers l'utilisation et la recherche d'autres sources d'énergie (charbon, énergie solaire, etc.)

C'est pourquoi, enfin, il avait facilement admis, en 1972, le principe de la renonciation à la force de frappe stratégique ; il ne saurait admettre aujourd'hui que le simple fait des dépenses accomplies dans ce domaine puisse servir de prétexte à une politique différente.

Aujourd'hui, deux circonstances nouvelles sont apparues : ce sont, d'une part, la dissémination de l'arme atomique et, d'autre part, l'affaiblissement, au moins relatif, des forces conventionnelles françaises.

La position du M.R.G., dans le domaine de la défense nationale, est alors la suivante :

1) La renonciation à l'arme atomique, sous toutes ses formes, reste l'objectif fondamental : la France doit prendre les initiatives nécessaires pour provoquer un désarmement nucléaire généralisé ; son gouvernement fera connaître ensuite aux Français, non seulement le résultat de ses efforts internationaux, mais aussi les possibilités réelles de défense et de sécurité que l'arme atomique donne à notre pays ; alors s'engagera un grand débat national au cours duquel le M.R.G. prendra toutes ses responsabilités, compte tenu des informations militaires et internationales qui auront été ainsi obtenues et qui, aujourd'hui, sont soigneusement dissimulées aux Français par le gouvernement en place. La France est une démocratie, et la volonté du peuple français doit pouvoir, à tout moment, s'exprimer dans ce domaine comme dans tout autre ;

2) Dans l'immédiat, le M.R.G. a donné son accord pour que l'arme atomique soit maintenue « en état », c'est-à-dire capable de répondre aux missions de dissuasion qui lui sont assignées dans le cadre d'une stratégie générale d'indépendance et de défense nationale ; cela s'explique par deux raisons : la première tient à la dissémination de l'arme atomique et à la faiblesse des forces conventionnelles françaises ; la seconde tient au fait que notre force nucléaire est au minimum un instrument « diplomatique » important dans la négociation qu'un gouvernement de gauche engagera en vue d'un désarmement nucléaire généralisé ;

3) Nos armes atomiques suffisent-elles pour assurer la sécurité de notre pays ? Tout dépend de l'agresseur. C'est pourquoi, dans la conjoncture actuelle, le M.R.G. estime indispensable l'alliance atlantique, qui ne pourra disparaître que lorsqu'il aura été mis fin à la politique des blocs et, notamment, au pacte de Varsovie.

L'alliance atlantique signifie que la France ne sera pas isolée si elle est attaquée ; elle signifie aussi que, si un de nos alliés européens est l'objet d'une agression non provoquée, la France tiendra ses engagements ; mais elle appréciera en toute souveraineté, indépendance et liberté si véritablement il y a agression non provoquée ; c'est pourquoi, se refusant à toute automaticité, le M.R.G. n'entend pas réintégrer la France dans le dispositif militaire de l'OTAN ;

4) Une nouvelle communauté européenne de défense est-elle possible, même si elle est indépendante des Etats-Unis ? La question est aujourd'hui prématurée, car une défense européenne intégrée suppose une intégration « politique » européenne qui n'existe pas et qui ne se réalisera certainement pas en cinq ans (c'est-à-dire pendant la durée d'application du programme commun actualisé), quels que soient le désir et la volonté de ceux qui la souhaitent. C'est pourquoi le M.R.G., tout en laissant l'avenir libre au-delà de l'expiration de la prochaine législature, accepte avec réalisme de ne pas s'engager dans une intégration militaire spécifique à l'Europe occidentale.

Les propositions du groupe des « quinze » chargé de l'actualisation du programme commun de gouvernement ne sont pas contraires à ces quatre points ; c'est pourquoi le M.R.G., qui a d'ailleurs été l'un de leurs artisans, au même titre (sinon plus) que ses deux partenaires, entend s'y tenir ; dans ce domaine comme dans tous les autres, il restera fidèle à ses engagements.

(*) Membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche.

« Permettez que nous réfléchissions un instant ! »

par ROGER QUILLIOT (*)

LA réactualisation du programme commun et les événements de Creys-Malville viennent de replacer l'atome, civil et militaire, au premier rang de l'actualité.

Parlons de l'atome civil. Le parlementaire que je suis peut-il avouer en avoir plus appris depuis huit jours qu'en trois ans de Sénat ? Encore n'en sommes-nous sans doute qu'aux préliminaires du débat. Et M. Monory, qui n'en savait pas plus que moi-même avant d'accéder aux affaires, nous assure que le gouvernement « se prépare de plus en plus à informer davantage *(sic)* et à expliquer pourquoi la France n'a pas du tout l'intention de revenir sur sa politique nucléaire » (1). Je suis convaincu du caractère inéluctable du recours à l'atome ; mais, avant d'aller plus avant, j'aimerais comprendre où l'on me conduit. Beaucoup de Français, *qui n'en savent ni plus ni moins* qu'un parlementaire, se prononceraient volontiers en connaissance de cause. Manquent-ils pour autant à la démocratie ?

L'actualisation du progamme commun est une autre affaire. En 1972, le P.C.F. voulait bravement détruire les armes nucléaires françaises. Nous eûmes quelque peine à l'en faire démordre. Il vient récemment d'actualiser sa propre doctrine par un virage à 180 degrés. Peu m'importent les motivations que je veux croire totalement désintéressées. Est-il importun pour un socialiste, même s'il vient de moins loin, d'y réfléchir à deux fois ?

Prenons les faits : le programme commun étant ce qu'il était, nous ne sommes pas demandeurs. Nous ne souhaitons pas pour autant embarrasser le P.C.F., dont la base a été tout aussi surprise que nous. Mais nous demandons à voir. Car les propositions du P.C.F. n'impliquent pas seulement la ratification d'un état de fait : l'existence de la bombe française depuis plus de quinze ans. Elles entraînent des conséquences stratégiques, diplomatiques et financières qui méritent réflexion.

Dirai-je à Maurice Duverger que bien des généraux de ma connaissance ne sont pas convaincus de l'efficacité de notre force de frappe ? Et que, pour ma part, je suis tout à fait convaincu de son inefficacité si nous acceptons les conditions mises par le P.C.F. Ajouterai-je qu'une défense « tous azimuts » suppose logiquement un système de détection autonome, qu'il nous faudra longtemps à mettre en place et dont j'ignore avec quels crédits nous le financerions. Si c'est une marque d'atlantisme que de dire ces vérités, va pour l'atlantisme ! Quant à l'avenir du service national, serait-il indiscret de s'interroger ?

M. François Mitterrand, qui a réfléchi à tout cela, juge l'affaire assez sérieuse pour suggérer un référendum. Consulter l'opinion sur une affaire de cette importance, que voilà une étrange idée ! Pourtant, si Palme avait pu y recourir, il serait encore au pouvoir, et la Suède n'assisterait pas aux palinodies de son actuel premier ministre.

Les socialistes n'ont *jamais* préconisé la destruction de l'arsenal existant ; sa maintenance en l'état, ils y consentent depuis des années déjà ; le gouvernement actuel lui-même a ralenti le rythme du développement de notre armement nucléaire. Le moment d'ouvrir pleinement le dossier, d'en débattre avant de fixer la voie, est peut-être venu. Ne serait-il pas, je ne dis pas plus honnête et plus courageux !... mais plus cohérent avec nos propres affirmations (« prenez votre destin en main ») de se donner les moyens de consulter les Français et de les consulter effectivement ? La décision prise n'en aurait-elle pas plus de légitimité et bien des contestations ne s'en trouveraient-elles pas levées ?

Quand je vois Marchais faire volte-face, Tazieff s'opposer à Delouvrier et Duverger à Madaule, permettez, messieurs, que *nous réfléchissions* un instant.

(1) *Le Monde* du 3 août.

(*) Sénateur, maire de Clermont-Ferrand, membre du comité directeur du parti socialiste.

La réforme des collectivités locales

LE CICOR : priorité au problème des finances.

Commentant la consultation nationale lancée auprès des maires par le ministère de l'intérieur à propos du projet de réforme des collectivités locales, le Centre d'information des communes rurales (CICOR) souligne qu' « *aucune réforme de l'administration communale ne saurait intervenir utilement sans être précédée par une réforme des finances locales* ». Celle-ci doit « *comporter, au premier chef*, selon le CICOR, *l'abandon du système, à tous égards dégradant, des subventions, avantages et autres aides plus ou moins personnalisées et la création parallèle de ressources suffisantes pour permettre aux communes de faire face à leurs obligations* ».

Le Centre d'information des communes rurales ajoute notamment : « *La réforme de l'administration communale devra se traduire moins par un allégement illusoire de la légitime tutelle de l'autorité préfectorale que par une nouvelle répartition, claire et précise, des compétences entre les communes et les autres collectivités. Il faut ainsi mettre fin à l'intolérable tutelle de fait imposée aux communes, souvent de manière arbitraire, par les administrations les plus diverses, sous couvert d'exercer leurs propres attributions.* »

LES RÉACTIONS

M. E. HINTERMANN : le socialisme et la politique communiste restent incompatibles.

Pour M. Eric Hintermann, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, « *la nouvelle controverse au sein de l'union de la gauche amène une question, une constatation et une conclusion* ».

Il déclare notamment : « *Comment le parti socialiste et le parti communiste pourraient-ils gouverner ensemble en ayant à la fois sur la défense et la démocratie, à propos du référendum, des conceptions opposées ? Cinq années de programme commun débouchent ainsi sur la constatation que dans notre pays, comme au Portugal ou ailleurs, le socialisme et la politique communiste restent décidément incompatibles. Le désaccord croissant entre le P.S. et le P.C. marque l'échec de la ligne unitaire d. François Mitterrand et prouve la nécessité d'une stratégie « Soares », d'un socialisme démocratique sans le parti communiste que nous préconisons pour la France.* »

M. D'ORNANO : « Les propositions de M. Mitterrand ne sont pas dignes d'un homme d'État »

Interrogé au cours du journal télévisé de TF 1, lundi 8 août, à 13 h., M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a déclaré que l'idée de M. François Mitterrand de soumettre le problème de l'arme nucléaire à un référendum était « *un truc* ». Il a notamment ajouté : « *M. Mitterrand n'exprime même pas nettement ses idées sur sa politique de défense (...). Ce n'est pas digne d'un homme d'Etat qui prétend gouverner la France de faire des propositions de ce genre (...). Les signataires du programme commun ne sont même pas capables de proposer à la France un programme pour sa défense ! Où ira-t-on pour le reste !* »

Evoquant les négociations préélectorales des formations de la majorité, M. Michel d'Ornano a approuvé l'idée d'un « plan de législature ». « *Il faut que la majorité dise clairement ce qu'elle fera dans les cinq années qui suivront les élections, et je crois qu'elle le fera* », a-t-il affirmé.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Stratégie autour d'un programme

Les discussions entre communistes, radicaux de gauche et socialistes sur l'actualisation du programme commun reprendront, entre les dirigeants des trois partis, à la mi-septembre. Les négociations menées au sein du groupe de travail des trois partis de gauche n'ont pas abouti sur tous les points à l'ordre du jour. Parmi ces derniers : la politique de défense. *Les « bases d'un accord »* ont, certes, été trouvées en la matière ; socialistes et communistes n'en portent pas moins des appréciations divergentes sur la place et le rôle qu'il convient de donner à l'arme nucléaire.

Dominique Vidal assure dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, que « *l'actualisation a avancé* ». Il ajoute : « *Nul doute que le pas en avant réalisé, s'il doit beaucoup à la logique de la démarche des communistes et à la cohérence de leurs propositions, est à mettre au compte de la volonté populaire qui, grâce à leurs efforts, a su, sous des formes diverses, se faire entendre.* » Après avoir évoqué les nationalisations et la politique sociale — thèmes sur lesquels les signataires du programme commun ne sont pas encore parvenus à un accord, — Dominique Vidal note que « *rarement* » la politique de défense, « *décisive pour l'indépendance et la souveraineté de la France, n'avait fait l'objet d'un débat aussi vaste, aussi sérieux* ». Il poursuit : « *Là encore, la réflexion du P.C.F. a pesé d'un poids certain. Des millions de Français ont sans doute ainsi mieux compris qu'elles étaient les conditions d'une politique extérieure d'indépendance, de paix et coopération. Tant et si bien qu'aujourd'hui la position du parti socialiste visant à reporter toute décision jusqu'à sa propre convention nationale de décembre, voire jusqu'à un éventuel référendum, est devenue intenable.* »

En revanche, pour Marie-Thérèse Traynard, dans *REFORME*, « *en envisageant un référendum, François Mitterrand ne fait pas que reconnaître la valeur du mouvement écologique qui se développe mondialement. Il me semble aussi vouloir montrer une perspective démocratique, qu'il me paraît bon d'encourager ; d'abord éviter que les élections de mars 1978 soient déviées par le débat sur le nucléaire, alors que leur enjeu politique est la participation démocratique des citoyens à la vie du pays (dont, en certaines circonstances, le recours au référendum); ensuite essayer de donner à tous les Français, à propos d'une question complexe et qui n'entre pas dans les clivages politiques habituels, l'occasion de se prendre en main.* »

Rappelant que M. François Mitterrand a proposé deux référendums : l'un sur la force de frappe, l'autre sur l'énergie nucléaire, *HEBDO-TEMOIGNAGE CHRETIEN* estime : « *Le référendum, s'il n'est pas transformé en plébiscite et s'il est l'occasion d'un large et authentique débat, demeure un moyen privilégié de consultation des citoyens. On ne peut en faire un usage abusif, qui priverait* **le Parlement de ses** *droits, mais il trouverait sa pleine justification dans les deux cas évoqués. Mieux vaut une consultation populaire que de nouveaux morts à Malville.* »

A propos de la manifestation de Creys-Malville, de nombreux hebdomadaires évoquent la conception des socialistes et des communistes en matière d'énergie nucléaire. C'est ainsi que Bernard Guetta, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, souligne que le P.S. ne mettra pas « *à la décharge le nucléaire ni civil ni militaire* ». Il ajoute : « *Mais, en acceptant le débat et ses risques* [les socialistes] *ont donné à tous les autres partis politiques une leçon de démocratie salutaire et probablement électoralement « payante ». Dans quelques jours, le débat entre socialistes et écologistes reprendra dans la région et se poursuivra très probablement à la rentrée, publiquement, à Paris. Ce n'est pas pour autant que les candidats « verts » se désisteront au mois de mars en faveur des socialistes. Mais les électeurs « verts » pourraient peut-être, entre deux maux nucléaires, choisir le moindre. C'est du moins ce qu'espèrent, sans trop s'en cacher, les socialistes.* »

Dans *LA GUEULE OUVERTE-COMBAT NON VIOLENT*, hebdomadaire d'écologie politique et de désobéissance civile, Cédric évoque également l'échéance électorale de mars 1978. Il écrit : « *Si les dirigeants socialistes sont réellement convaincus, comme ils aiment à le laisser entendre, que la défense atomique est une illusion, comment ont-ils pu accepter un (...) compromis avec le P.C. alors que toutes les conditions se trouvaient réunies pour une position ferme sur ce point, à commencer par la possiblité de s'appuyer sur un puissant courant d'opposition à la bombe encore vivace à l'intérieur du parti communiste ? Voilà, camarades, qui risque fort de ne pas contribuer à nous mobiliser massivement au second tour des législatives de mars 1978... ce n'est pas une menace, mais une simple constatation d'évidence qui est très loin, contrairement à ce qu'ils croient peut-être, de nous réjouir.* »

Michel Fromentoux assure dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, que « *le parti socialiste entend jouer les Ponce Pilate dans cette affaire qui engage l'avenir de la France en préconisant un référendum en cas de victoire de la gauche* ». Il poursuit : « *L'attitude du parti communiste est plus subtile : il se prétend favorable à l'équipement atomique de la France, même en matière de défense, mais seulement tant que le désarmement mondial général n'aura pas eu lieu ; ainsi peut-il passer pour le parti du bon sens ; en même temps, il s'affiche comme un parti de l'ordre...* »

De son côté, Claude Jacquemart assure, dans *VALEURS ACTUELLES*, que M. Mitterrand est engagé « *sur une voie étroite. S'il cède à certaines exigences du P.C., il perdra des voix sur les franges de l'union de la gauche* », explique-t-il. Et il ajoute : « *S'il les repousse, il peut, du fait des communistes, en supporter les conséquences aux élections. Les exigences du P.C., si elles le servent en tant que parti, ne vont donc pas toujours dans le sens de la victoire de la gauche. Sans qu'il soit même besoin de faire intervenir l'éventuelle influence de Moscou, où M. Robert Fabre, lors de son récent voyage, aurait éprouvé l'impression que les Soviétiques ne souhaitent pas un changement de majorité en France en mars 1978.* »

L'hebdomadaire *LE POINT* considère que « *l'attaque* » de M. Georges Marchais — qui a estimé que M. Mitterrand avait porté « *un coup bas* » à la gauche en proposant un référendum — peut s'expliquer de trois façons « *nullement contradictoires* ». *LE POINT* écrit : « *Le leader communiste est convaincu que le P.C. a fait une opération politique fructueuse en se ralliant à la force de frappe et que François Mitterrand, au contraire, affaiblit sa position en refusant de se prononcer clairement sur cette importante affaire. (...) En même temps, Georges Marchais a voulu rappeler (...) qu'il reste le patron au sein de son parti. (...) L'adhésion soudaine du P.C. à la force de frappe est un piège tendu au P.S., car, en réalité, elle viserait à conduire la France à une neutralisation de fait.* »

MM. Marchais et Mitterrand ont désormais expliqué leur position respective en matière de défense. A défaut de fournir une ébauche du compromis auquel les partenaires de la gauche pourraient parvenir, le débat auquel ils se livrent a le mérite de la clarté. — A. Ch.

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE FIGARO : toutes les équivoques.

« *Sur le problème de la défense nationale, M. Marchais marque nettement — et, il faut le dire, avec une argumentation solide — toutes les équivoques de la position socialiste. Dire, comme le fait M. Mitterrand, que le peuple sera appelé à trancher du problème nucléaire, une fois la gauche arrivée au pouvoir, c'est effectivement admettre que, sur un sujet aussi fondamental, la gauche laisse son programme en pointillé, ce qui ne fait pas très sérieux et qui donne à penser que le reste du programme pourrait lui aussi être, le cas échéant, soumis à révision. C'est là, en fin de compte, le fond du problème. Il est bien évident, en effet, que sur tout le programme — et pas seulement pour les problèmes de défense — la position socialiste est infiniment plus floue que celle de son partenaire.* »

(PIERRE THIBON.)

L'AURORE : spectacle pittoresque.

« *M. Mitterrand, c'est certain, rêve de gouverner. Mais que ferait-il du pouvoir ? Ses alliés se défient de lui autant que lui d'eux : extrêmement. M. Marchais a beau jurer la main sur le cœur qu'il veut aller à la victoire, son conjoint se demande s'il ne rêverait pas plutôt de rupture. Nationalisations, lutte contre le chômage, maintenant défense nationale, M. Marchais et M. Mitterrand nous offrent chaque jour en plein mois d'août leur grand succès burlesque :* Ce soir on actualise. *Chaque nuit, Pénélopes du programme commun, ils défont ce qu'ils ont fait la veille. Spectacle pittoresque, mais qui croirait que ces deux-là, désormais, gouverneront jamais ensemble ?* »

(DOMINIQUE JAMET.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : étrange chassé-croisé.

« *M. Mitterrand a montré qu'il était le meilleur censeur des contradictions du P.C., M. Marchais lui administre la preuve qu'il n'y a pas de plus efficace pourfendeur des contradictions du P.S. Sans se contredire mutuellement, ils se rendent le service de découvrir leurs contradictions réciproques, lesquelles ne jouent pas sur le même terrain. Marchais, qui se voudrait le plus réaliste, apparaît contradictoire sur le plan de la logique nucléaire. Mitterrand, qui se voudrait le plus démocratique, semble contradictoire sur le plan de la logique politique. Ni l'un ni l'autre ne tire pour l'instant la morale de cet étrange chassé-croisé : que la somme de deux contradictions, même différentes, ne saurait fonder une politique de défense cohérente ou crédible.* »

(PAUL GUILBERT.)

APRÈS CREYS-MALVILLE

EN PRÉSENCE D'UN MILLIER DE PERSONNES

Les obsèques de Vital Michalon ont eu lieu dans le recueillement

Les obsèques de Vital Michalon, tué le 31 juillet pendant les affrontements qui ont accompagné la manifestation de Creys-Malville, ont été célébrées lundi 8 août, en la cathédrale de Die (Drôme). Un millier de personnes, famille, proches et militants écologistes et antinucléaires venus à titre personnel, comme l'avait demandé le père de Vital Michalon, ont assisté à cette cérémonie. Pendant l'office funèbre, les frères et les amis du défunt se sont succédé pour inviter à la prière l'assistance et témoigner « de l'itinéraire intellectuel, spirituel, sportif et humain de la victime ».

Ils ont aussi demandé aux personnes présentes d'associer à leurs pensées pour Vital Michalon, M. Fernand Touzeau, le brigadier de gendarmerie qui a eu une main arrachée, M. Manfred Schulz, le manifestant allemand qui a connu le même sort, et M. Michel Grandjean, amputé d'un pied. Après l'office, Vital Michalon a été inhumé en présence de la famille, seule, au cimetière de Die.

Plusieurs centaines de personnes ont défilé silencieusement dans les rues de Die pendant l'inhumation. Au même moment, un rassemblement silencieux à la mémoire de Vital Michalon regroupait à Grenoble trois cents personnes environ. D'autres rassemblements ont eu lieu à Montalieu (cent cinquante personnes) et devant la mairie du village de Morestel (une dizaine).

A Bourgoin-Jallieu, vingt-cinq militants antinucléaires ont entrepris, lundi 8 août, un jeûne prolongé pour protester contre les condamnations prononcées la veille par le tribunal de cette ville contre six des douze manifestants arrêtés après les incidents de Creys-Malville. Les participants à ce jeûne prévoient de le continuer pendant deux semaines.

L'IMPASSE

Les écologistes ont encore, quoi qu'ils pensent, trop de foi dans les lois de la République. Ayant souhaité une enquête sur la mort de Vital Michalon (M. Brice Lalonde réclamait, il est vrai, qu'elle fût parlementaire), pouvaient-ils deviner qu'elle ne peut aboutir qu'à une double impasse ? Soit la mise en accusation des manifestants eux-mêmes, soit la mise en accusation des gendarmes, *« les militaires de la gendarmerie »*, dit le code de justice militaire. Or ceux-ci, comme les membres des compagnies républicaines de sécurité, justiciables, eux, des tribunaux ordinaires, bénéficient d'une immunité légale. En Grande-Bretagne, le roi ne peut mal faire ; en France, à défaut de roi...

Les médecins légistes n'ont rien dit sur la nature de l'engin mortel, mais il n'y a que deux hypothèses vraisemblables. La mise en cause des manifestants semble peu probable s'ils n'ont utilisé que des « cocktails Molotov ». Ce paraît être le cas. Ces engins incendiaires, si l'on supposait qu'ils pussent avoir un *« effet de souffle »* mortel (cause avérée du décès de Vital Michalon), auraient dû se déclencher si près de leur victime que celle-ci en aurait conservé inévitablement des traces de brûlure. L'autopsie n'en a pas révélé sur le corps de Vital Michalon.

La mort peut aussi être due à une grenade offensive lancée par un gendarme. Dans cet ordre de responsabilités, le magistrat instructeur de Bourgoin-Jallieu, M. Maurice Oddo, ne saurait, *« dans la rigueur des principes »*, que se déclarer incompétent. Cela en vertu de l'article 61, *in fine*, du code de justice militaire qui prévoit que *« les militaires de la gendarmerie* [sont] *justiciables des tribunaux permanents des forces armées pour les infractions commises dans le service du maintien de l'ordre »*.

En clair, cela signifie que, même s'il y a eu infraction, elle n'est pas retenue comme telle contre un gendarme (ou un C.R.S.) grâce à un fait justificatif : *« l'ordre de la loi et le commandement de l'autorité légitime »* (1). Le cas où le gendarme aurait outrepassé la consigne, risquant alors de perdre le bénéfice du *« fait justificatif »*, relève évidemment de l'hypothèse d'école. Il faudrait le prouver.

Le bruit court actuellement qu'une constitution de partie civile pourrait être déposée auprès de M. Oddo pour *« animer »* son instruction sur la mort de Vital Michalon. L'idée étant de faire rechercher *a priori* la responsabilité des gendarmes. Pourtant, mettre celle-ci en avant derechef conduirait, paradoxalement, le magistrat instructeur à se déclarer incompétent. La sagesse commande donc de faire rechercher, non pas qui a lancé l'engin mortel, mais la nature de l'objet qui a été lancé.

Il n'est pas contesté que chaque camp utilisait des engins qui lui étaient propres. De sorte que si on identifie une grenade, l'instruction devra s'arrêter, ayant tout dit sans désigner quiconque. Satisfaction, certes, mais limitée. Car l'aveu ne sera qu'implicite. Point de réparation possible, ni morale ni même matérielle.

La faute lourde

Contre le risque à peu près certain d'un résultat aussi médiocre, une petite chance subsiste qui gagnerait à être tentée : une action devant les juridictions administratives, contre le ministre de l'intérieur, *ès qualités*.

Une telle procédure ne peut aboutir à une indemnisation, il convient de le préciser, qu'en cas de *« faute lourde et d'une particulière gravité »*. C'est ce qu'exige une jurisprudence constante s'agissant des actes commis par les forces de l'ordre.

Il n'est pas besoin d'être devin pour avancer que le ministre ne risque rien, pour ce qui concerne le comportement général de ses hommes sur le terrain. Les précédents n'invitent pas à se faire beaucoup d'illusions.

Mais dans l'hypothèse où, précisément, nulle responsabilité individuelle ne serait établie, il reste celle du coordinateur. Tout particulièrement pour ce qui touche au choix des moyens mis à la disposition des forces de l'ordre. Par exemple, la consigne d'employer ces « inoffensives » grenades offensives qui ont, pour le malheur de leur réputation, tué une fois et gravement blessé plusieurs. Ne peut-on, sans abus, plaider qu'il y a là *« faute lourde et d'une particulière gravité ? »*.

A défaut d'un débat, qui sera fatalement escamoté devant le Parlement à la rentrée d'octobre, il n'y aurait que de l'avantage à y assister dans une enceinte jud'claire, fût-ce en plus petit (?) comité, fût-ce dans deux ou trois ans. Mieux vaut tard...

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Ces remarques valent également pour M. Michel Grandjean, qui a été amputé d'une partie de la jambe droite.

TÉMOIGNAGE

UN GARÇON GÉNÉREUX

Nous avons reçu de M. Henri de La Bastide, professeur de civilisations du Maghreb, président de l'Institut national des langues et civilisations orientales, le témoignage suivant :

« Je connais depuis trente ans la famille Michalon, qui est, avec sept fils élevés dans la petite ville de Die, une famille modèle. On ne trouve pas en France beaucoup de foyers d'une telle qualité morale. Le jeune Vital était un garçon droit et pur, très représentatif de ce qu'il y a de généreux dans la jeunesse française. Sa mort est un drame qui m'atteint particulièrement. J'avais en effet retrouvé en Algérie, il y a deux ans, trois frères Michalon, coopérants, dont Vital, qui enseignait en Kabylie.

» Cette coopération, qu'ils pratiquaient depuis plusieurs années, commençait à les décevoir, car elle manque de structure et d'âme. Les hommes politiques responsables savent qu'il y a là un problème et que seul un grand service décentralisé peut animer une telle entreprise. Puisse la réflexion qu'entraîne la disparition tragique de ce garçon si attachant être l'occasion d'une action gouvernementale en vue d'offrir aux jeunes Michalon de France, dans toutes les formes de coopération qui existent à travers le monde, un cadre d'activité digne de leur dynamisme, de leur compétence, de leur dévouement. »

NOUVELLES RÉACTIONS AU JUGEMENT DE BOURGOIN-JALLIEU

● *La Fédération du parti socialiste de l'Isère* demande, dans un communiqué, la libération des écologistes emprisonnés à la suite du procès de Bourgoin, considérant que *« le déroulement de ce procès n'a pas permis de faire la lumière quant à la validité des motifs d'inculpation »* et que *« les conditions de leur arrestation étaient d'ailleurs entièrement suspectes puisqu'elles ont eu lieu en dehors des lieux d'affrontement et plusieurs heures après »*.

● *Le bureau national du P.S.U.* estime que *« la procédure du flagrant délit ainsi que le recours à la loi « anti-casseurs » soulignent assez le caractère politique d'un tel jugement. Le véritable procès des événements de Creys-Malville reste à faire, c'est celui d'un préfet et d'un gouvernement qui ont décidé l'emploi d'armes de guerre contre une manifestation qui s'opposait au programme nucléaire décidé par le pouvoir »*.

● *M. David Lachat*, observateur de la Ligue suisse des droits de l'homme, a tiré du procès de Bourgoin-Jallieu l'impression *« d'une justice bâclée et d'une injustice concertée, préméditée »*. M. Lachat a contesté, lundi 8 août, au cours d'une conférence de presse à Genève, *« la procédure utilisée »* et relevé *« la hâte du président du tribunal d'en finir et la fragilité des témoignages à charge »*. Selon cet observateur suisse, il est *« inconcevable d'infliger des peines de prison ferme pour la simple participation à une manifestation »*.

● *La presse de République fédérale d'Allemagne* du lundi 8 août souligne dans son ensemble *« la relative clémence »* des condamnations prononcées contre les inculpés. Les journaux relèvent que les peines les plus lourdes visent notamment des Allemands. Le quotidien *Die Welt* précise que *« nulle haine à l'égard de ces derniers ou de la R.F.A. n'était perceptible samedi dans la salle du tribunal »*.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

276 000 hectares seulement pour des millions de randonneurs

Les parcs nationaux sont proches de la saturation touristique

Voici venir pour les parcs nationaux la saison des épreuves. A la ruée des conducteurs sur les routes succède, quelques jours plus tard, l'assaut des promeneurs sur les sentiers. Mais, si l'on peut mobiliser des policiers par dizaines de milliers pour canaliser les voitures, les gardes-moniteurs, eux, ne sont que quelques dizaines pour protéger un immense territoire de 276 000 hectares. Or le succès touristique des cinq parcs nationaux, ces conservatoires de nature, dépasse tout ce que l'on avait imaginé. Dans celui de la Vanoise — le vétéran des parcs, qui s'étend en Savoie sur 52 000 hectares, — les comptages sont particulièrement éloquents. Les randonneurs étaient 57 000 en 1970, 120 000 en 1973, et l'on « redoute » d'en dénombrer plus de 500 000 cet été.

Aux « portes » du parc des Pyrénées, on a enregistré le passage de 800 000 visiteurs en 1975. Beaucoup, il es tvrai, se contentaient de faire trois petits tours dans le cirque de Gavarnie ou aux alentours de Cauterets et s'en allaient. Mais sur la minuscule île de Port-Cros ce sont 50 000 curieux qui débarquent en deux mois. Même s'ils doivent obligatoirement reprendre la vedette le soir même, ces piqueniqueurs constituent un danger potentiel considérable pour la forêt qui couvre le parc : un simple mégot (bien qu'il y soit interdit de fumer) pourrait provoquer une catastrophe.

Si, en montagne comme à Port-Cros, les promeneurs ne quittent guère les sentiers, les amateurs de safaris-photo sont déjà plus redoutable : ils importunent les animaux. Les vrais montagnards eux-mêmes commencent à poser des problèmes : aux périodes de pointe, il y a couramment désormais quatre-vingts candidats pour occuper les quarante places des refuges. Alentour, les ordures s'entassent, qu'on est obligé d'évacuer par hélicoptère en fin de saison.

Personne ne sait encore quelle est la capacité d'accueil maximum des parcs : autrement dit, à partir de quelle quantité de visiteurs une réserve de nature commence à se dégrader. Mais tous les gardes-moniteurs sentent qu'en certains points, on approche de la saturation. Ainsi, à Port-Cros, il est *impossible* d'admettre davantage de monde, sinon les dégâts causés par le simple piétinement deviendraient irréversibles.

Les responsables du parc des Ecrins ont bien senti le danger. D'eux-mêmes, ils sont descendus de leurs montagnes pour ouvrir récemment à Paris pendant quinze jours une exposition d'initiation à la nature. Ils y ont reçu des milliers d'écoliers, auxquels ils ont essayé d'enseigner « le bon usage de la nature ». Mais à aucun moment ils n'ont encouragé leurs jeunes visiteurs à se précipiter dans les parcs nationaux. *« La nature est partout, elle doit être partout respectée et protégée. »*

Il n'empêche que les parcs sont en péril : 276 000 hectares pour cinquante-deux millions de Français, c'est trop peu. Comment diminuer la pression touristique ? Un *numerus clausus* fondé sur l'ar- Sur les connaissances écologiques ? Impensable ou difficile ! Le bon sens indique la voie, à la fois plus simple et plus ambitieuse : pour diminuer la pression sur les parcs, il faut l'étaler dans l'espace et dans le temps.

Dans l'espace, en augmentant le nombre des parcs. On n'en a créé que cinq en dix ans, et le dernier-né, celui des Ecrins, date de 1973.

« Le grand jardin des Français »

Les promoteurs qui veulent « aménager » la montagne ont les dents longues. Le parc de la Haute-Ariège — dont on parle aussi depuis des années — pourrait voir le jour à la fin de 1978... si personne n'y voit d'inconvénient. Car l'Etat, qui, au nom de l'utilité publique, n'hésite pas à exproprier et même à faire appel aux gendarmes mobiles chaque fois qu'il s'agit de bétonner une autoroute, de canaliser une rivière, ou de construire une centrale nucléaire, devient d'une timidité de jeune fille dès qu'il faut protéger notre « capital nature ».

Or, la politique des parcs exige de la détermination.

Elle exige aussi de l'assiduité. Au nom de l'étalement dans l'espace, les fonctionnaires devraient relire la loi de 1960 instituant les parcs nationaux. Ceux-ci étaient théoriquement constitués d'une zone centrale vierge, déserte, soumise à l'autorité de l'Etat, et d'une zone périphérique peuplée, cultivée, où les communes demeuraient maîtresses de leurs affaires mais où le tourisme devait être encouragé et la vie rurale confortée par des crédits spéciaux.

Ces zones-là, qui couvrent au total plus de 750 000 hectares, ne sont pas moins pittoresques que les « zones sanctuaires », et, en tout cas, infiniment plus accessibles aux touristes. C'est là que se situent les hôtels, les terrains de camping et les gîtes ruraux. Cent vingt-cinq mille personnes y vivent en toute saison. Le tourisme vert devrait constituer pour eux un revenu non négligeable. Encore fallait-il les pousser dans cette voie, les encourager à aménager et à construire des équipements d'accueil. Or, sur les 350 millions de francs qui ont été dépensés en quinze ans dans les parcs nationaux (budget en lui-même dérisoire), les deux tiers ont bénéficié aux zones centrales.

Réorienter les efforts de l'Etat ne serait, en somme, que revenir à l'esprit de la loi de 1960. On y songe. En visite dans le parc des Cévennes, le 26 juin dernier, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, affirmait qu'il fallait coordonner plus étroitement la gestion des parcs et de leur zone périphérique. Ce vœu restera un vœu pieux si on ne l'accompagne pas de crédits substantiels. Au reste, un courant de pensée est en train de se dessiner qui remet en cause la stricte séparation que l'on voulait établir entre les zones centrales où tout est préservé et les zones périphériques où tout serait permis, et même entre les parcs nationaux, sortes de sanctuaires naturels, et les parcs régionaux axés sur la rénovation du milieu rural et l'accueil des citadins.

La nature ne connaît pas ces frontières. Certains songent, par exemple, à assouplir les interdictions touchant la zone centrale des parcs nationaux et à renforcer la protection des zones périphériques. Alors le « grand jardin des Français » s'étendrait effectivement sur 1 million d'hectares.

Enfin, la troisième voie qu'indique le bon sens consisterait — on y revient toujours — à étaler les vacances. Si les Français s'obstinent à ne fréquenter les parcs nationaux que pendant deux mois par an, ceux-ci n'y résisteront pas. Là encore, c'est une affaire de longue haleine mais trop longtemps différé. Raison de plus pour s'y atteler d'urgence...

MARC AMBROISE-RENDU.

TRANSPORTS

Dix-neuf heures d'avion entre Palma et Londres

DES TOURISTES BRITANNIQUES « OCCUPENT » UN TRISTAR

Londres (A.P.). — Les deux cent quatre-vingt-dix passagers d'un avion « Tristar » de la British Airways, mécontents des mauvaises conditions dans lesquelles s'était déroulé leur voyage, ont refusé de quitter l'appareil, dimanche 7 août, après leur atterrissage à Londres. Le vol, d'une durée normale de deux heures, s'était transformé en une épreuve de dix-neuf heures.

La police a tenté d'intervenir, mais les passagers ont maintenu leur occupation. Ils n'ont accepté de débarquer qu'après qu'un responsable de la compagnie eut promis que le prix du billet serait remboursé à moitié.

Les passagers, en majorité des Britanniques en vacances, devaient décoller de Majorque pour Londres. Mais à l'aéroport de Palma, ils n'ont pas trouvé leur avion. La compagnie devait dépêcher un appareil de Londres, et les touristes décollèrent avec trois heures et demie de retard.

Ce n'était pas fini. L'équipage ne voulant pas faire d'heures supplémentaires, l'appareil se posa à Paris pour être relevé par un autre équipage, et, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, les passagers durent encore attendre pendant dix heures.

La compagnie a présenté ses excuses aux passagers. A cause d'ennuis techniques plusieurs appareils avaient été immobilisés. Quant à l'équipage il se sentait fatigué...



Sous l'orage, au mois d'août

La sous-préfecture esseulée

L'ÉTÉ a vidé les rues, toutes propres des orages qui, régulièrement, les balaient. Les heures tombent, graves et mornes, sur ce néant, du haut clocher de la cathédrale. A l'intérieur de l'édifice, Bossuet tend un index de marbre vengeur vers des Huguenots absents. Au compteur des parcmètres, l'aiguille rouge reste aussi basse que celle du baromètre. Les contractuels, découragés par la rareté des automobilistes, sont partis bronzer sur une plage où ils tenteront de trouver un emplacement gratuit pour garer leur anatomie de retraité.

Le vieil hôtel particulier qui abrite le représentant du gouvernement sommeille, volets clos, devant sa cour pavée. M. le sous-préfet est aux champs, où il tente d'oublier les tracas de sa charge. Dans l'étroite venelle, toujours glaciale, le long et vénérable immeuble de l'évêché ressemble, avec ses persiennes aveugles, à un couvent de carmélites.

Le palais de justice, appuyé sur les colonnes abusivement corinthiennes de sa façade rococo, dort lui aussi. La plupart de ses occupants ont laissé leur robe noire aux vestiaires, la troquant *sine die* pour un maillot de bain.

Les agents de police grelottent sous la chemisette imposée par le règlement en été, même s'il ne fait pas chaud. Ils suivent, désabusés, les maigres évolutions de voitures empoisonnées par d'inutiles feux rouges.

La rivière aussi flâne, moins sale des ordures urbaines dont on la charge d'ordinaire. Des pêcheurs, point découragés par le flot douteux qui ballotte leur barque, taquinent le gardon.

Un magasin sur deux a tiré ses grilles. Parfois un pochard égaré vient trébucher contre elles, faisant hululer le système d'alarme et mettant aux fenêtres le visage effaré des voisins restés chez eux. Puis le silence retombe. Un chien abandonné flaire avec espoir les rares poubelles offertes à sa fringale estivale.

Unique client au centre de la boucherie encore ouverte, un petit vieux propret déblatère contre « la société ». En observant d'un œil soupçonneux l'opulente commerçante qui lui taille une tranche de cœur, il débite d'un ton autoritaire des phrases définitives : *« C'est « unonte », mâme Louise. Tout le monde sont fichus le camp. J'ai pas pu trouver un « pressingue » ouvert pour mes liquettes. On veut plus travailler, quoi ! La France est foutue. Ah, si on avait encore Pétain ! En voilà un, par exemple, qui remettrait tous les feignants au pas... »*

La bouchère se tait, mais elle n'en pense pas moins. Dans le commerce il ne faut pas faire de politique...

Sur le pas de sa porte un marchand scrute la rue déserte avec un sourire avenant. Cet homme est un optimiste. Pour s'en convaincre il suffit de regarder sa vitrine : elle déborde de piles de chapeaux de paille.

Les couloirs de l'immense hôtel de ville demeurent veufs d'administrés. L'adjoint de service signe rageusement trois certificats de décès pour lesquels on vient de l'arracher de sa chaise longue et à une sieste délicieuse. Bouche ouverte, il rêvait que la gauche arrivait au pouvoir en 1978 et, quand on l'a réveillé, il succombait sous le poids des subventions de l'Etat, et la T.V.A. était supprimée.

A la gare quelques voyageurs, l'air triste, débarquant de Paris sous un ciel bas et menaçant qui les pousse vers le car où le chauffeur somnole benoîtement en attendant le client.

Brusquement un énorme coup de vent poussiéreux traverse la place au galop et va jouer en ville. Il se rue contre la mairie et fait claquer la fenêtre de l'adjoint au maire, qui jure le nom de Dieu. Il s'engouffre dans les venelles, chassant à l'intérieur le négociant en chapeaux. Les pyramides de paille frémissent craintivement. Puis il virevolte sur l'étal de la bouchère dont la poitrine se gonfle encore d'appréhension.

Enfin l'orage éclate. Il cueille sous son déluge le petit vieux, qui traîne en ronchonnant son sac de chemises sales. La foudre claque sur le palais de justice où un éclair vient zébrer une seconde le glaive et la balance gravés dans le chêne du portail fermé.

Le chien-éboueur file, anxieux, la queue entre les pattes. L'évêché ruisselle et la sous-préfecture disparaît sous une nuée torrentielle. Le gardien est bien content : il n'aura pas besoin de laver la cour.

SERGE GRAFTEAUX.

UN DÉPUTÉ EN VACANCES

« Occupez le terrain ! »

LES députés, aussi, partent en vacances. Pour celui que le hasard a placé dans notre compartiment, ce sera trois semaines en Espagne, chez une comtesse. Mais, avant, il lui faut visiter une dernière fois sa « circonscription », ce curieux mélange de femmes en couches et de foires à bestiaux dont on dit, les veilles d'élections, comme naguère d'une colonie, ou d'une pâte à tarte, qu'il importe de les « travailler ».

Un grouillot veille au grain. Par rapport au député, habillé bon chic, il fait endimanché avec son ruban du Mérite tout neuf. Il s'assied de biais pour que le « patron » puisse étendre ses jambes meurtries par onze mois d'antichambre. Il a préparé la revue de presse. Les quotidiens nationaux sont vite survolés : frivoles. Seuls comptent les journaux locaux. La moindre mention du parlementaire est cochée en rouge. Telle feuille a ironisé sur un éloge des amicales boulistes : pas étonnant, vendue à l'adversaire ! Tel rédacteur, au contraire, a approuvé la hauteur de vue du dernier discours dominical : bon élément, mériterait de « nous » rejoindre, — « vous avez ses coordonnées ? »

Vient la somnolence sans quoi le train ne serait plus ce qu'il est. Le chevalier du Mérite sourit aux anges, un doigt entre les pages interrompues d'un « polar ». Le député, lui, n'a fait que rêver un instant sur une photo de princesse à la nage. Affre des vedettes : et si son cher public l'oubliait ? Par chance, notre notable vient d'enregistrer une émission de télé par quoi on devient notoire. Tous les électeurs regardent le petit écran. Ils seront fiers de reconnaître leur élu dans le poste. Il suffira d'annoncer la chose en bonne place et de la faire mousser pendant les trois semaines d'Espagne.

— Vous entendez ?

Le grouillot quitte en sursaut les bras de « la Vénus de Koyto ». La nuit est tombée. Les faubourgs de la chère circonscription clignotent. Le bleu télé y domine, rassurant, mais quand même. Devant la gare, la DS gonfle ses amortisseurs.

— Pardon ? s'ébroue le chevalier du Mérite.

Napoléonien sous la mèche, et la myopie langoureuses, le député ne plaisante plus :

— S'agit d'occuper le terrain !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

FLANERIES

Les « 4 étoiles » du château d'If

TÉ, quelle aventure ! Nous partîmes à cent, mais par un prompt renfort nous nous vîmes cinq cents en arrivant au fort. Non, erreur. On ne devrait jamais trop lire. Ça, ce n'est pas dans le Comte de Monte-Cristo. *Pardonnez : l'émotion fut si forte. Il a fallu embarquer à bord du Mistral, hop là ! dans le Vieux-Port, saluer la Bonne Mère, doubler sans coup férir le cap Saint-Jean et, tout diesel dedans, filer sur une mer d'huile, couverte de bouteilles en plastique et d'épaves diverses. Sûrement qu'il faisait beau, et que le* Mistral *était un bon bateau. Car c'est bien connu, la grande bleue est redoutable par ses colères subites ; on part sur un lac et, coup de vent, cela devient le cap Horn.*

Ne plaisantons pas : c'est sérieux, la visite au château d'If : 13 francs pour aller et revenir ; *4 francs pour visiter car, comme l'a dit le capitaine à un passager inquiet :* « Eh ! bien sûr que vous allez le visiter le château. Cette bonne blague, on ne s'embarque pas pour l'Opéra de Paris. » *On est parti donc, le* Mistral *plein à couler et, après un quart d'heure d'une traversée sans incident notable, on touchait au rocher. Le temps d'escalader les marches usées par des générations de gardiens, de prisonniers et de touristes, de franchir le pont-levis non garanti d'époque et de laisser son obole à la guérite, à nous l'histoire de France. Le gardien, en uniforme, la casquette un rien de travers, a dit, homme d'humour :* « On vous laisse libre pour aller en prison. C'est pas tous les jours, profitez-en. »

Profitons-en Dieu, la belle prison ! On s'y sent comme chez soi ou comme dans un petit Mallet-Isaac illustré. « Cette prison, *dit le gardien,* fut d'abord un château fort bâti sous François 1[er], en 1524, pour défendre avec les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas l'accès de Marseille. Et d'ailleurs Marseille ne fut plus jamais attaquée par les Espagnols ni par les pirates. Alors, voyez. »

Mais cela devint indéniablement une prison : En bas, les cachots : en haut, les cellules pour gens fortunés. « En somme, *dit le gardien,* les premières classes au premier. » *Rires de la foule. Plouf ! Les piécettes de monnaie tombent dans le puits, au centre. Faisons un vœu et reprenons.* « Tenez, là, la cellule du chevalier Anselme, premier prisonnier en 1582. » *Les regards suivent le bras tendu. Effectivement, il n'y a pas à s'y tromper, le gardien a raison. D'ailleurs, c'est écrit au-dessus en lettres gothiques.*

Là, la prison de M. de Mirabeau : « Il n'était pas vraiment prisonnier. Mirabeau se conduisait mal. Il s'était battu et avait 200 000 livres de dettes. Environ 600 000 francs d'aujourd'hui. Alors, pensez bien si son papa n'était pas content. Il a demandé au roi de signer une lettre de cachet et le roi a accepté. Remarquez bien : c'était une faveur. Pas une punition. Et d'ailleurs le prisonnier ne manquait de rien : une cheminée pour se chauffer, la lumière du jour, les promenades, les repas spéciaux. » *Une prison « 4 étoiles » en somme !*

Visitons, visitons. La salle de la Commune : « Cinq cents personnes enfermées en même temps en 1871. » *La prison de l'Homme au masque de fer.* « On a dit que c'était le frère du roi Louis XIV. Mais c'était une galéjade. » *Le cachot de Saint-Paul, recordman de la survie au château d'If. Trente et un ans de cellule pour avoir giflé son capitaine.* « C'est qu'on ne plaisantait pas en ce temps-là. » *Là, celle de M. Chateaud, le commandant du* Grand Saint-Antoine, *qui apporta la peste en 1720.* « Il n'avait pas respecté la quarantaine. » *Les inscriptions dans la cour sur les murs ?* « Les noms de tous les prisonniers placés ici après la chute de la II[e] République. »

Intarissable guide : « Là-bas, les oubliettes, bouchées aujourd'hui. On peut y aller, on en revient. » *Et alors, l'abbé Faria et Edmond Dantès ? Ils sont bien là. Ils y furent côte à côte.* « Mais attention, Alexandre Dumas, il a enjolivé un petit peu, et le trou que vous verrez entre les deux cellules, peut-être bien qu'on l'a fait un peu plus tard. »

Alors, là, pas d'accord : enjoliveur, Alexandre Dumas ? Petits enfants qui allez au château d'If, n'écoutez point trop le gardien. C'est un « désenjoliveur ». Il vous ferait juste croire que le comte de Monte-Cristo n'a pas existé, malgré les indices accumulés : le trou, bien sûr, les cellules avec les noms, le château d'If, la mer à traverser. Et justement cet autre bateau qui nous ramène au Vieux-Port : le Monte-Cristo, *c'est pas une preuve ?*

PIERRE GEORGES.

FEUILLETON N° 26 — 10 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Après la violente bagarre qui l'a opposée à Waltchak, Maya s'enfuit de Polyka pour Varsovie. Elle écrit à sa mère pour lui annoncer que ses fiançailles avec Kholawitski sont rompues et, prenant sur elle le vol de Waltchak, qu'elle a dérobé la grosse somme d'argent cachée dans l'armoire. A Varsovie, elle s'installe chez une amie d'enfance, qui, elle aussi, a bien changé.

LE lendemain, vers midi, Maya sortit et flâna assez longtemps dans les rues sans penser à rien. Ses contusions s'étaient atténuées au cours de la nuit et son visage avait repris une apparence plus normale.

En regagnant l'appartement, elle trouva étendue sur le divan, les pieds sur la table basse, une jeune blonde, Isabelle Krzyska, que Rose lui présenta comme une amie d'université. D'emblée, Maya fut frappée par sa beauté. Elle avait d'immenses yeux bleus et un teint resplendissant. Dents, oreilles, bras, jambes, tout évoquait la perfection.

« Appelons-nous par nos prénoms, proposa aussitôt Mlle Krzyska, je déteste les chichis. »

Cependant, Rose revenait avec une bouteille de liqueur et en offrait à ses amies. Maya, qui avait déjà fait la connaissance de deux amies de Rose, s'étonna qu'elles fussent toutes si jolies, mais n'en dit mot.

Elle se méfiait un peu de Rose, qui lui semblait revenir sans cesse au même sujet sans l'aborder de front. Elles se tenaient ainsi l'une et l'autre sur une prudente réserve, car Maya avait également ses secrets.

***

« Viens danser avec nous, dit Rose à Maya. Nous sortons avec les nouvelles connaissances d'Isa — des industriels de Katowice. Ils sont venus pour peu de temps et veulent se distraire. D'ailleurs, la présidente Halimska sera avec nous, ajouta-t-elle. Ce sont, à vrai dire, ses amis.

— Qui est Mme Halimska ? demanda Maya.

— Une personne très agréable et une grande amie à moi. Elle te plaira sûrement. Alors ? C'est oui ? Il serait bon que tu fasses sa connaissance, elle peut t'aider dans tes projets. Elle a de nombreuses relations. »

A dix heures et demie, toutes les trois faisaient, en compagnie de deux élégants messieurs d'un certain âge et de la très majestueuse Mme Halimska, leur entrée dans la boîte à la mode de la capitale.

Maya s'attendait à rencontrer de braves Silésiens, mais les représentants de l'industrie lourde portaient fort bien le smoking, et l'un des deux, Suédois ou Danois, parlait à peine polonais. Mme Halimska, Russe d'origine, alliait une propension orientale aux effusions à une distinction tout occidentale.

Le vin fit son apparition, cependant que la discussion se poursuivait sur un ton léger et mondain. Maya était un peu étourdie par le jeu des sons et des éclairages, et par le mouvement des couples sur la piste.

Bientôt, deux autres personnages vinrent se joindre à eux. Le premier était secrétaire d'ambassade. L'autre, blondasse et presque chauve, s'appelait Szulk et paraissait bien connaître Mme Halimska.

Après minuit, le cercle s'agrandit avec l'arrivée d'un comte accompagné de deux dames qui étonnèrent de nouveau Maya par leur exceptionnelle beauté et leurs toilettes raffinées, quoique modestes.

Autour des deux tables qu'ils occupaient, il n'y avait — hormis Mme Halimska — pas une seule femme qui ne se distinguât par un charme remarquable. Bizarrement, cette élégante assemblée parut à Maya suspecte et de mauvais aloi, tout irréprochable qu'elle fût d'autre part.

Vers quatre heures du matin, l'un des industriels régla l'addition, et la compagnie se dispersa. Maya aspira avec volupté l'air vivifiant du petit matin.

« Alors ? », demanda Rose.

Avant d'aller dormir, elles s'assirent un moment sur la vaste terrasse qui donnait sur la Vistule et le bosquet saxon.

« Veux-tu que je te dises ?

— Eh bien ?

— Tout cela ne me paraît pas net. »

Rose se mit à rire.

« Pas net, c'est le mot ! Maya, donne-moi ta parole d'honneur que tu garderas le secret, et je t'expliquerai tout. J'ai ta parole ?

— Oui. »

***

Elle lui lança une orange, en prit une elle-même et commença, la bouche pleine :

« Vois-tu, la présidente a fondé une association d'aide mutuelle... Ah, ah, ah ! Maya, tu vas imaginer Dieu sait quoi, alors qu'il n'y a rien de mal ! Rien qu'une excellente idée de Mme Halimska. »

De fait, l'idée était à la fois excellente et innocente. Il s'agissait, pour s'exprimer comme elle, d'un simple échange de services mêlant l'utile et l'agréable.

Les riches industriels, négociants et autres globe-trotters qui passaient à Varsovie recherchaient volontiers les divertissements de la ville, mais la plupart n'avaient pas les relations nécessaires pour en tirer parti. Au mieux, ils étaient condamnés aux entraîneuses ou autres femmes de mœurs incertaines, alors qu'il n'est, expliquait Rose, d'amusement de qualité qu'entre gens du monde. C'est une tout autre atmosphère.

« Ainsi, vois-tu, ils apprécient notre compagnie, et nous offrent en contrepartie des distractions. Rien ne serait possible sans Mme Halimska. L'excellente réputation dont jouit la présidente nous protège de toute compromission. »

« Crois-moi, expliquait Rose avec fougue, six ou sept jeunes filles pleines de charme et de distinction, c'est une force à laquelle rien ne résiste. Jeunes et vieux veulent être admis à notre cercle. La présidente a mis sur pied une association qui lui rapporte, mais, en revanche, elle nous aide à subvenir aux mises de fonds indispensables. Car nous sortons souvent et devons veiller à être élégantes.

— Vous recevez donc de l'argent ?

— Pas vraiment, non. Mais parfois. Si elle nous en donne, c'est qu'on lui rend service. Il n'y a là rien de mal. Chacun y trouve son compte. Si je n'en acceptais pas d'elle, je dépendrais entièrement de mes parents.

— Si j'ai un conseil à te donner, laisse tomber cette association !

— Que tu es sotte ! D'abord, ce n'est pas une association — nous l'appelons ainsi entre nous, par la plaisanterie. Ensuite, il n'y a là rien de mal. D'ailleurs, je n'ai nullement l'intention de fréquenter de minables cafés d'étudiants ! D'autre part, Maya, tu as beaucoup plu à la présidente. Elle pourrait te trouver une place et te venir en aide. Si tu as rompu avec Polyka, c'est une occasion unique. »

Elle lui jeta un regard perçant et légèrement inquiet.

« Bien », dit inopinément Maya.

Rose eut du mal à cacher son étonnement. Cette Maya était vraiment imprévisible. Il n'y a pas une seconde, elle faisait la grimace, et maintenant elle tombait d'accord. Maya gardait un visage impassible, presque sans expression, sauf la bouche, tordue en une grimace douloureuse. Soudain, elle bâilla.

« Allons dormir.

— Bien volontiers. Dès demain, nous rendrons visite à Mme Halimska. »

***

La présidente habitait, rue du Crédit, un appartement spacieux arrangé avec un goût sobre et raffiné. Le but officiel de la visite était de la prier de trouver un emploi pour Maya, que des circonstances imprévues plaçait dans une situation difficile.

« Mais avec plaisir, mon enfant, cela va de soi. Viens seulement demain soir à « l'Europe », je te présenterai à un financier très influent, un ami à moi, qui te facilitera beaucoup les choses. Il est tout naturel de s'entraider. »

Elles se séparèrent fort aimablement.

Le soir, Rose rentra d'excellente humeur.

« Tu as fait sa conquête, annonça-t-elle. Elle s'intéresse beaucoup à toi. Figure-toi que c'est Maliniak, le financier que tu dois rencontrer demain. Tu sais bien, cet Américain richissime revenu en Pologne pour investir et organiser la production automobile. Je suis passée chez elle il y a une heure pour m'informer. Elle a dit que tu étais la mieux de nous toutes, que tu avais un charme exceptionnel et — comment a-t-elle dit ? — qu'on trouvait tout en toi : l'enfant, la grande dame, la vamp, la jeune fille de bonne famille, et même la fille du peuple, ce qui te rend follement intéressante. Tu sais, elle s'y connaît, et entendre un tel compliment de sa bouche, ce n'est pas si fréquent, acheva-t-elle en embrassant Maya pour cacher son dépit.

— Je ne sais comment te remercier, dit Maya. Que serais-je devenue sans toi ? »

Elles s'embrassèrent, désormais convaincues que leur ancienne intimité avait irrémédiablement pris fin.

Le soir, Maya se rendit au café « l'Europe ». Elle chercha des yeux la présidente, qui était assise avec Maliniak tout près de l'une des immenses glaces qui semblaient allonger la salle à l'infini. Maliniak avait les cheveux blancs. Ce détail l'étonna et la gêna. C'était un homme de soixante ans bien sonnés, au teint blême, svelte et droit comme un I.

La présidente la salua comme si elles se connaissaient de longue date :

« Ma petite Maya, s'exclama-t-elle avec un accent russe, permets que je te présente M. Maliniak. Quel bon vent t'amène, mon enfant ? »

Il était convenu que leur rencontre aurait un caractère fortuit.

Maliniak se leva avec difficulté et lui tendit la main sans un mot. Les serveurs s'empressaient auprès du millionnaire avec une obséquiosité toute particulière.

Sans un regard pour Maya, il commanda deux œufs à la coque et des radis, en s'assurant à plusieurs reprises que les œufs étaient bien frais. Il se mit à manger sans façon, répondant à peine à la présidente, qui s'évertuait avec brio à conserver à ce dialogue inégal les apparences d'une conversation mondaine. Lorsqu'il eut fini, au bout de dix minutes, il prit brusquement congé :

« Je pars », dit-il, et il respira profondément. L'air lui manquait. Mme Halimska, interrompue au milieu d'un long récit, fut un instant déconcertée :

« Comment ! s'exclama-t-elle. Vous nous quittez déjà ?

— Ma nièce est là. »

Il montra du doigt, à l'autre bout de la salle, une dame élégante assise à une table, contre le mur, qui examinait attentivement Maya. Maliniak se leva. Sans un regard, il leur tendit la main et traversa la salle, appuyé au bras d'un groom.

« Eh bien, tu n'as pas réussi à éveiller en lui grand intérêt, mon enfant », fit-elle remarquer, mi-figue mi-raisin, à Maya.

La main de Maya lui démangea. Comment cette aventurière osait-elle la traiter de la sorte ?

(A suivre.)

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Y-a-t-il encore des explorateurs ?

« Explorateur ». Un mot encore chargé de prestige, même à notre époque où les voyages lointains sont devenus pourtant chose banale. « Explorateur ». On pense à René Caillié, à Brazza, à Stanley et à Livingstone ; on pense à Tombouctou, aux sources du Nil et à celles de l'Amazone, à la Croisière noire et à la Croisière jaune, à un atoll hérissé de cocotiers ou à une vallée perdue en haut des Andes, à un désert sans fin ou à un village blotti dans la grande forêt équatoriale. « Explorateur », certes. Mais où ? Notre planète est maintenant connue dans sa quasi-totalité.

Pourtant il y a encore des explorateurs, si on admet que le mot « exploration » a un sens actuel très différent de celui qu'on lui donnait encore il y a quarante ou cinquante ans. L'exploration ne consiste plus à traverser une région encore mal connue en notant les grands traits de la topographie, en photographiant et en filmant (autrefois on aurait dessiné et peint) les personnes et les choses, en échantillonnant au passage la flore et la petite faune. L'exploration, aujourd'hui, est un effort de compréhension de notre planète ou d'un petit groupe de population. Il faut donc travailler, avant le départ, en laboratoire ou en bibliothèque pour préparer l'étude in situ, puis, sur place, accumuler observations, mesures, chiffres et données ; il faut vivre avec des groupes humains, se faire tolérer par eux pour essayer de comprendre les coutumes, les croyances et les modes de vie. Il faut, enfin, travailler longtemps, après le retour, sur les observations et données recueillies, les échantillons ou les objets rapportés, pour publier, à partir des morceaux épars du puzzle, des résultats aussi cohérents que possible, mais qui posent souvent des problèmes nouveaux plus nombreux que les quelques réponses aux questions résolues.

Sur ce thème, « le Monde des sciences et des techniques » commencera la publication d'une série de quelques portraits d' « explorateurs ».

Une seule Terre

« C'ETAIT *prodigieux. Prodigieux.* » Trois mots pour commenter la première plongée de l'opération « Famous » (French-American Mid-Ocean Undersea Study). Dix heures passées dans l'habitacle du batyscaphe *Archimède* pour descendre à 2 600 mètres sous la surface de l'Atlantique. Quatorze ans d'études c'est ce qu'il a fallu à Xavier Le Pichon, un des scientifiques qui ont contribué à élaborer la théorie de la tectonique des plaques, avant qu'il ne puisse voir de ses yeux le *rift* océanique, un des éléments essentiels de la vie de la Terre, qui n'est pas une planète morte, mais au contraire une planète en évolution perpétuelle (1).

Xavier Le Pichon a toujours été attiré par la mer. Par goût : il aime l'immensité de l'océan. Et aussi par logique arithmétique : 71 ³/₄ de la surface du globe sont recouverts par la mer.

Il y a un siècle, on a commencé à prélever des échantillons des fonds marins, mais à l'aveuglette. Après la deuxième guerre mondiale, la technologie (levés sismiques et magnétiques surtout) a permis d'ausculter les fonds océaniques depuis la surface.

Maintenant, grâce aux petits sous-marins dont l'utilité a été prouvée par l'opération « Famous » (1973-1974), les scientifiques peuvent aller observer *in situ* les phénomènes dont ils n'avaient auparavant qu'une idée théorique et abstraite. Les sous-marins — même petits — sont des engins coûteux, en particulier l'*Archimède*, qui est désarmé depuis 1974 bien qu'il soit le seul engin au monde capable de plonger dans les fosses marines les plus profondes.

Comme tous ses confrères, Xavier Le Pichon a commencé à étudier l'océan depuis sa surface. En 1959, à vingt-deux ans, il arrive comme boursier au Lamont-Doherty Geological Observatory, « annexe » des sciences de la Terre de l'université Columbia installée à 20 kilomètres au nord de New-York, sur la rive droite de l'Hudson. Il n'a guère le temps d'admirer la beauté du paysage ni celle de l'ancienne propriété de la famille Lamont. Dès leur première entrevue, le directeur-fondateur, « Doc » Maurice Ewing, un des esprits les plus curieux et les plus féconds de notre temps, l'expédie en mer. « *Vous voulez apprendre l'océanographie : allez en mer. Le* Vema *part la semaine prochaine.* »

L'Atlantique de New-York au Cap ; l'ouest de l'océan Indien. Quatre mois sur le *Vema*, un trois-mâts schaner de 500 tonnes, qui a un moteur, certes, mais utilise encore parfois ses voiles. Yacht de luxe construit entre les deux guerres — la figure de proue sculptée est toujours là pour témoigner de la splendeur passée du bateau — le *Vema* a été transformé en navire scientifique d'un confort très rudimentaire.

A la recherche d'une montagne sous-marine

Pendant cette première croisière, Xavier Le Pichon, qui est arrivé au Lamont avec une licence ès sciences et un diplôme de docteur-ingénieur géophysicien de Strasbourg, s'occupe d'océanographie physique, plus particulièrement des courants profonds dont on vient de découvrir l'existence.

Mais l'océanographie physique n'est qu'accessoire pendant cette croisière du *Vema*. La mission essentielle de la campagne est de vérifier l'hypothèse toute récente des Drs Maurice Ewing et Bruce Heezen : la dorsale sous-marine, repérée depuis quelques années dans l'Atlantique, ne se prolonge-t-elle pas sous tous les océans en coïncidant avec la ligne zigzagante de 60 000 kilomètres de long que le professeur Jean-Pierre Rothé a dessinée sur les cartes océaniques en pointant les épicentres des séismes ?

La vie à bord du *Vema* est passionnante, se rappelle Xavier Le Pichon. Au fil des festons traversant et retraversant la ligne sismique, l'hypothèse d'Ewing et Heezen se confirme : du nord au sud de l'Atlantique, autour du sud de l'Afrique, puis dans l'océan Indien, où elle remonte vers le nord-est, la chaîne de montagnes est bien là, avec , en son milieu, le *rift*.

Après être rentré en France pour son service militaire, Xavier Le Pichon revient au Lamont en 1963. Il en repartira en 1968 pour devenir conseiller du Centre national pour l'exploitation des océans (C.N.E.X.O.). Désormais il « fait » de la géophysique. Ainsi, pendant cinq ans, peut-il participer, à l'une des meilleures places possibles, à l'élaboration collective de la théorie de la tectonique des plaques.

En mer, ce sont des journées, longues souvent de vingt-quatre heures, à peine interrompues par de courts moments de sommeil. Il faut préparer, surveiller les appareils, accumuler les données (maintenant celles-ci sont dépouillées immédiatement sur des ordinateurs embarqués), commencer à « dégrossir » les premiers résultats. Il faut aussi vivre dans un petit monde clos qui ne doit pas devenir huis clos Sauf chez les Russes, les campagnes océanographiques sont, en général, limitées à deux mois.

Au laboratoire, ce sont des heures de calcul, de réflexion de discussions aussi bien sur les données que l'on a rapportées que sur les résultats publiés par les collègues d'autres organismes de recherche. Il faut aussi rédiger les articles pour les revues spécialisées. Les sciences de la Terre évoluent très vite, et la publication rapide de nouveaux résultats ou d'une hypothèse neuve est une obligation.

Le « recyclage » de l'océan ?

A quarante ans, Xavier Le Pichon est de plus en plus convaincu que la compréhension de la Terre viendra des recherches océanographiques. Tous les phénomènes qui se produisent dans, sous et sur la mer réagissent les uns sur les autres. La Terre est une, et l'étude en est forcément multidisciplinaire. Xavier Le Pichon en donne quelques exemples : la circulation océanique conditionne les échanges d'énergie entre l'océan et l'atmosphère qui eux-mêmes règlent la climatologie. Les traces des climats anciens se retrouvent dans les sédiments marins formés par les débris des micro-organismes qui ont vécu en surface à des époques que l'on sait dater. Et maintenant, on peut expliquer certains grands changements climatiques par la dérive des continents.

Les variations du niveau de l'océan mondial peuvent s'expliquer parfois par les périodes glaciaires. Mais elles sont aussi parfois provoquées par l'activité des dorsales, précise Xavier Le Pichon. Le rythme de celles-ci a varié au cours des âges géologiques. Ainsi, au crétacé (vers — 80 millions d'années), l'ensemble des dorsales a-t-il connu une activité très intense. Du matériau chaud a afflué sous les dorsales en quantités énormes et à un rythme rapide. Cet afflux vers le haut du matériau chaud, dilaté par sa chaleur, a fait diminuer le volume des cuvettes océaniques. Mais, le volume de l'eau des océans restant plus ou moins constant, ceux-ci ont débordé sur les parties basses des continents où ils ont permis le dépôt des épaisses couches de craie caractéristiques du crétacé. Ainsi ont été bouleversés les phénomènes d'érosion continentale et de sédimentation océanique qui commandent partiellement la chimie marine.

L'activité volcanique des dorsales conditionne aussi la formation des dépôts minéraux. Les phénomènes d'hydrothermalisme liés au volcanisme, vus pour la première fois pendant l'expédition « Famous » et retrouvée près des Galapagos, ont pris maintenant une importante capitale : l'eau chaude n'est probablement pas de l'eau « juvénile » venue des profondeurs de la Terre, mais de l'eau de mer qui s'est infiltrée par les fissures de la croûte océanique et qui en ressort après s'être chargée de sels minéraux. Ces phénomènes auraient une ampleur tellement considérable que l'on commence à penser que tout l'océan se recycle ainsi en quelques siècles. C'est donc toute la chimie des eaux marines qui serait maintenant à reprendre.

Les projets de Xavier Le Pichon : étudier maintenant les régions où disparaît la croûte océanique (les fossés océaniques et les chaînes de montagnes) et qui sont aussi importantes que les dorsales pour la dynamique générale de la Terre. Les fossés océaniques, en particulier, l'intriguent. Là commencent à se fabriquer les futures chaînes de montagnes, et la naissance de celles-ci est accompagnée par les plus forts tremblements de Terre. Le rêve de Xavier Le Pichon : explorer les fossés en bathyscaphe...

YVONNE REBEYROL.

(1) Le *rift* est le fossé médian qui coupe en deux, dans le sens de la longueur, une chaîne de montagnes sous-marines — les dorsales — serpentant sur quelque 60 000 kilomètres dans tous les océans. C'est dans le *rift* qu'est concentrée la plus grande partie de l'activité volcanique de notre planète puisque c'est là que, montant des profondeurs, le matériau basique (du basalte en surface) de la croûte océanique se met en place, assurant ainsi le renouvellement de ces fonds. Une quantité équivalente des fonds océaniques disparaît progressivement dans les fosses océaniques (presque toutes situées dans le Pacifique) et aussi dans les chaînes de montagnes. Alors que les fonds océaniques jouent un rôle actif dans l'évolution de la Terre, les continents sont purement passifs : ils sont entraînés dans une dérive sans fin par les déplacements des fonds océaniques.

EN TOUTE LOGIQUE

Faites vos prix

PROBLEME N° 99

Chaque matin sur Europe 1, une émission propose aux auditeurs de gagner un objet dont la nature est précisée, mais non la marque. Dix auditeurs successifs tentent de deviner son prix (un nombre entier de francs). A chaque essai, le présentateur indique si le prix est exact, inférieur ou supérieur. Le premier auditeur devinant le prix exact gagne l'objet.

Or il existe une stratégie qui permettrait de gagner à coup presque sûr, si une seule personne posait les dix questions, ou si les dix joueurs se concertaient. Saurez-vous élaborer une telle stratégie ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 98

Trouver un nombre tel que lui-même et sa puissance quatrième soient tous deux somme de deux carrés de nombres entiers consécutifs.

La recherche des deux nombres est simple, si l'on fait intervenir les nombres complexes.

$N = a^2 + b^2 = (a + bi)(a - bi)$.

$N^4 = A^2 + B^2 = (A + Bi)(A - Bi)$.

$= (a + bi)^4 (a - bi)^4$.

Donc :

$A + Bi = (a + bi)^4$.

$A - Bi = (a - bi)^4$.

$A = a^4 - 6a^2b^2 + b^4$.

$B = 4a^3b - 4ab^3$.

En écrivant que $b = a + 1$ et $A - B = 1$, on a :

$4a^4 - 12a^2 - 8a = 0$.

$4a(a - 2)(a + 1)^2 = 0$

Solutions triviales mises à part, a et b sont 2 et 3. Le nombre est 13.

PIERRE BERLOQU...

UN PROBLÈME D'EMBRYOLOGIE ET D'ÉVOLUTION

Les organes et les membres rudimentaires chez les vertébrés

Il existe chez tous les êtres vivants des organes incomplètement développés ; on les trouve partout (appareil locomoteur, reproducteur, digestif), organes des sens, etc.). Depuis des temps reculés, ces rudiments ont attiré l'attention des esprits curieux, des philosophes et des naturalistes qui ont tenté diverses explications. L'interprétation la plus généralement admise est fondée sur les conceptions lamarckiennes : les organes rudimentaires représentent le résidu d'un organe autrefois bien développé, mais qui a subi, au cours des temps, une réduction graduelle du fait du non-usage. C'est pourquoi la majorité des auteurs les décrivent comme des organes « réduits », *terme qui laisse supposer une régression graduelle.*

Ce n'est qu'à une époque relativement récente que la biologie essaya d'apporter quelques éclaircissements sur leur origine. Il apparut rapidement que l'organe rudimentaire pourait s'être constitué d'emblée. Il fallait donc utiliser un autre terme que celui de régression ; le terme de « rudimentation » *fut choisi : il ne préjuge pas des états ancestraux. L'étude des organes rudimentaires pose un problème fondamental à l'embryologiste : par quels mécanismes se forme ce rudiment, pourquoi n'atteint-il pas un complet développement ? Une telle étude touche aussi au problème de l'évolution générale des organismes et aux modalités de cette évolution.*

par ALBERT RAYNAUD (*)

LA catégorie la plus simple d'organes rudimentaires est constituée par ceux qui sont dans cet état par suite d'un « défaut de stimulation ». C'est le cas des mamelles de la plupart des mammifères de sexe mâle ; ici, cet appareil glandulaire est resté dans un état primaire en raison de l'absence de stimulation hormonale ; mais il est capable de s'épanouir sous l'effet d'hormones oestrogènes et hypophysaires. Même constatation pour l'appareil génital : les voies génitales hétérologues mâles, l'appareil érectile des femelles demeurent dans un état rudimentaire par suite de l'absence d'un stimulus hormonal androgène. Bien d'autres exemples pourraient être cités.

Pour toute une série d'organes, l'état rudimentaire résulte d'une « inhibition du développement de leur ébauche », inhibition provoquée en général par un facteur hormonal. Le cas des canaux de Müller (1) des embryons mâles de vertébrés est bien connu ; ils sont réduits à de petits restes crâniaux, par l'action destructrice d'une substance hormonale produite par le testicule embryonnaire.

Le développement de la glande mammaire des rongeurs (souris, rongeurs sauvages) présente de curieuses particularités : ici, contrairement à ce qui se passe chez les autres mammifères, il se produit une véritable rudimentation de l'appareil mammaire sous l'effet de l'hormone mâle produite par le testicule embryonnaire : cette hormone inhibe le développement des mamelons, supprime le développement de certaines glandes en détruisant le bourgeon mammaire et, de plus détermine la séparation de certaines ébauches mammaires d'avec l'épiderme dont elles proviennent.

L'étude du mécanisme de cette destruction, qui met peut-être en jeu des substances particulières, pourrait ouvrir des perspectives aux recherches entreprises en vue du traitement des tumeurs mammaires.

Le cas de la rudimentation des organes larvaires des batraciens anoures constitue un autre exemple dans cette catégorie. Chez ces larves, par suite de l'augmentation, au moment de la métamorphose, du taux des hormones thyroïdiennes circulantes, le pancréas est réduit de 80 %, l'épithélium intestinal primaire est détruit, la queue régresse et disparaît, etc. Ici, les processus de la rudimentation ont pu être étudiés sur le plan biochimique : il y a dégradation massive des protéines, ARN et ADN et augmentation de l'activité des enzymes lysosomiques, à action destructrice.

Dans de nombreux cas, *la rudimentation d'un organe résulte de l'altération d'un des mécanismes* qui interviennent normalement dans son développement.

Ces perturbations de la morphogenèse se rencontrent dans des organes variés, dans toutes les classes de vertébrés ; citons pour mémoire les yeux rudimentaires des poissons, des amphibiens urodèles hypogés, les yeux et les oreilles de nombreux mammifères fouisseurs, les membres rudimentaires des oiseaux, des reptiles, des mammifères.

Pourquoi les serpents n'ont-ils pas de pattes ?

Arrêtons-nous ici quelques instants pour examiner le cas de la rudimentation des membres chez les reptiles serpentiformes.

Pourquoi les serpents n'ont-ils pas de pattes ? Tout simplement, répondait Lamarck, parce que leurs ancêtres quadrupèdes, ayant eu besoin de glisser dans les herbes, de pénétrer dans d'étroites ouvertures, virent leur corps s'allonger ; les pattes, étant de moins en moins utilisées, régressèrent et finirent par disparaître tandis que la marche faisait place à la reptation...

Il se produit effectivement, chez les sauriens serpentiformes, comme chez les ophidiens (serpent), une élongation du tronc, une augmentation du nombre des vertèbres présacrées due à l'augmentation du nombre des somites chez les embryons de ces espèces (les somites sont de petits cubes cellulaires placés en ligne longitudinale, de par et d'autre du tube nerveux, chez le jeune embryon ; ils donnent naissance aux vertèbres et à la musculature du tronc) ; l'augmentation du nombre des somites entraîne donc une augmentation du nombre des côtes reliées aux vertèbres, des muscles, des nerfs intervertébraux ; et ainsi l'animal acquiert un aspect serpentiforme.

A l'époque à laquelle avaient été faites ces observations, il y a une quarantaine d'années on ignorait la part prise par les somites dans le développement initial des membres.

On sait aujourd'hui que les somites jouent un rôle essentiel dans le premier développement des membres. D'où l'idée d'une relation possible entre l'augmentation du nombre des somites du tronc et la perte plus ou moins complète par les somites brachiaux de leur capacité d'induire le développement des membres. Ainsi un même mécanisme morphogénétique pourrait être à la base de deux transformations de l'organisme, devenues corrélatives : l'allongement du tronc et la réduction des membres.

La déficience somitique est suivie d'une autre anomalie grave : la dégénérescence spontanée, prématurée brutale ou progressive, de la crête apicale (on désigne sous ce nom de crête un épaississement localisé au sommet de l'ébauche du membre, de l'épiderme qui recouvre le membre). En 1948, Saunders montrait, aux Etats-Unis, chez l'embryon de poulet, que l'excision de cette crête arrêtait la croissance et la différenciation de l'extrémité de l'ébauche des membres. La dégénérescence spontanée et prématurée de la crête apicale de l'ébauche des membres des reptiles serpentiformes doit donc constituer un facteur essentiel de l'arrêt du développement, c'est-à-dire de la rudimentation des membres, chez ces espèces.

L'influence du milieu

On peut donc envisager que, dans un lointain passé, des mutations survenant dans certaines lignées de reptiles aient pu provoquer une augmentation du nombre des somites chez les embryons ; si l'hypothèse précédente est exacte, il a dû résulter de cette augmentation à la fois un arrêt de développement des membres et une élongation du tronc avec augmentation du nombre des vertèbres, des côtes, des muscles, des nerfs segmentaires, un allongement de la cavité coelomique (2) (et des ébauches d'organes qui en proviennent, reins, glandes génitales, viscères), un allongement des organes de la région thoracique, etc. On commence ainsi à entrevoir comment a pu se constituer l'animal serpentiforme. Quant à la rudimentation des membres ou à leur absence, elle résulterait d'un arrêt de développement de leur ébauche, arrêt qui aurait pu survenir brutalement dans le passé sans que le membre ait eu à subir une réduction graduelle. Nous sommes loin de la conception lamarckienne...

Mais attention, objectent les anatomistes et les évolutionnistes : le reptile serpentiforme, théorique, ainsi construit est très incomplet. Il lui manque des caractéristiques essentielles portant sur la complexité de la musculature, des caractéristiques morphologiques et fonctionnelles des organes des sens (en particulier, de l'œil, de l'oreille), de la tête, du système nerveux. Cela serait dû à ce que, dans la nature, la rudimentation des membres s'intégrerait dans un ensemble de transformations coordonnées de l'organisme, en harmonie avec le milieu environnant.

Ainsi le problème devient plus complexe : nous ignorons quels sont les facteurs qui ont pu diriger cette évolution générale, cet ensemble de modifications convergentes. S'agit-il d'une influence du milieu allant de pair avec des modifications génétiques ? L'embryologiste, de son côté, continue à rechercher si certaines altérations de la morphogenèse ne pourraient entraîner des transformations diverses de l'organisme, qui deviendraient ainsi corrélatives.

Développer les organes et les membres

Le problème est encore plus complexe lorsque la rudimentation se double de changements de fonction (cas des cellules photoréceptrices rudimentaires de l'épiphyse, par exemple) ; et également lorsque la rudimentation de certaines structures ne constitue qu'une étape dans une transformation plus étendue d'un organe (rôle de la rudimentation des os de la partie proximale de la mandibule, dans la formation de l'articulation dentaire chez les reptiles primitifs à tendance mammalienne) ; et également quand on envisage le rôle de la rudimentation dans la diversification des structures (les membres par exemple) et des espèces.

Une fois encore apparaît ici la nécessité de la coopération de chercheurs appartenant à des disciplines variées.

Une dernière question : le biologiste réussira-t-il un jour à faire développer ces organes, qui, depuis des millénaires, sont restés dans un état rudimentaire ou sont même parfois absents ? Dans l'état actuel des recherches, une réponse affirmative à cette question pourrait être donnée, semble-t-il, si les tissus de l'ébauche de ces rudiments avaient conservé leur capacité de réaction au stimulus dont ils ont été privés en totalité ou en partie. Il suffirait de remplacer, dans la chaîne des mécanismes qui conduit au complet développement de l'organe, le chaînon altéré ou déficient par un chaînon homologue, pleinement fonctionnel, prélevé sur une autre espèce. L'expérience a été tentée sur l'embryon d'orvet. Techniquement difficile à cause de la petitesse des embryons opérés (2,5 à 3 mm de longueur), de la taille exiguë (0,3 mm) de l'ébauche du membre, de la rareté du matériel et de la nécessité d'obtenir simultanément des embryons d'orvet et de lézard aux mêmes stades de développement, elle n'a donné encore que des résultats incertains, mais les recherches se poursuivent.

(*) Directeur de recherches au C.N.R.S.

(1) Organes embryonnaires qui s'atrophient chez le mâle et donnent chez les femelles divers organes du sexe, notamment l'utérus et le vagin.

(2) Le cœlome est la cavité comprise entre les deux feuillets du mésoderme et qui constitue la cavité générale du corps de l'embryon

ACTUALITÉ MÉDICALE

Les hémorroïdes : un mal qu'il est possible de guérir, mais aussi d'éviter

Chacun se plaint un jour de « ses » hémorroïdes. Beaucoup en ont ! On oserait presque dire tout le monde. Mais certains présentent souvent des affections ano-rectales différentes qu'ils prennent pour des hémorroïdes.

Pour ce qui concerne celles-ci, la majorité des traitements sont simples, peu douloureux et efficaces. Les hémorroïdes sont, rappelons-le, des dilatations veineuses siégeant soit sur le bord de l'anus, soit dans la profondeur du canal anal. Il faut savoir qu'il existe anatomiquement un réseau de tout petits vaisseaux veineux, mais aussi artériels, sous la muqueuse, groupés en trois paquets artério-veineux : deux à droite, un à gauche.

On sait qu'étymologiquement hémorroïde vient du grec (haïma : sang ; rhein : couler) et signifie « saignement ». Le terme confond la cause et l'une de ses conséquences habituelles : l'hémorragie rouge accompagnant et suivant les selles.

Normalement, on peut aussi voir des hémorroïdes quasi physiologiques ne se manifestant par aucun symptôme.

par le professeur
JEAN DUHAMEL (*)

Pour déclencher les signes cliniques (hémorragies, *tuméfaction, inflammation, thrombose ou caillot*) il faut des causes, et l'on conçoit aisément que les hémorroïdes, par *leur situation*, soient particulièrement *exposées aux agressions dans ce carrefour fragile* qu'est le périnée ouvert à l'inflammation et à la macération.

Des causes très diverses

● Avant tout, la *constipation* par le traumatisme souvent répété d'une selle dure, mais aussi par les laxatifs dont les constipés font usage à tort et à travers.

● Inversement, la *diarrhée* peut être en cause par les modifications de l'acidité des selles, ce qui irrite la muqueuse, et par la modification de la flore microbienne intestinale souvent déclenchée par l'usage inconsidéré des antibiotiques.

On conçoit donc que l'alternative de diarrhée et de constipation (dans les colites par exemple) soit souvent à l'origine des hémorroïdes. Mais d'autres facteurs peuvent intervenir :

● LES FACTEURS GYNECOLOGIQUES conduisent à une congestion du bassin : fin de grossesse, accouchement et surtout période suivant l'accouchement, sans oublier les menstruations difficiles et la pilule.

● LE MODE DE VIE : sédentarité, défaut d'exercice physique, position debout ou assise prolongée.

L'immobilité, jointe à la trépidation et à la déclivité du bassin, qu'imposent les sièges profonds des voitures modernes et des avions, est souvent en cause.

● L'ALCOOL ET LE VIN, LA BIERE, LES EPICES et d'une manière générale le « gueuleton » et les « repas d'affaires » sont des causes déclenchantes bien connues.

● TOUS LES SUPPOSITOIRES, « manie spécifiquement française ».

● ACCESSOIREMENT LA GOUTTE.

Les complications et leurs traitements

La thrombose des hémorroïdes est le plus souvent externe. En fait, ce n'est pas une vraie thrombose (comme la phlébite des membres inférieurs), mais une hémorragie sous-cutanée localisée et subite, par traumatisme survenant sur des tissus veineux fragiles, aboutissant à la formation de gros caillots.

Voici au bord de l'anus une boule tendue, bleutée, saillante, très douloureuse. La thérapeutique, très simple, peut être faite par le médecin traitant : incision avec ou sans anesthésie locale (car les tissus superficiels sont extrêmement minces et peu propres à l'infiltration) ; évacuation par pression digitale entre deux compresses de deux ou trois caillots noirâtres au sein d'un sang laqué. Les thromboses externes doivent être incisées le plus précocement possible. Tout rentre dans l'ordre en quelques jours.

Il en va très différemment des *thromboses hémorroïdaires internes* ou intéro-externes, correspondant au classique tableau de l'hémorroïde étranglée. Le terme est mauvais car il n'y a pas de spasme mais des phénomènes inflammatoires et nécrotiques, qui sont beaucoup plus diffus que dans le cas précédent. Les douleurs sont très vives. Il faut agir énergiquement. Deux types de traitement doivent alors être proposés par le proctologue :

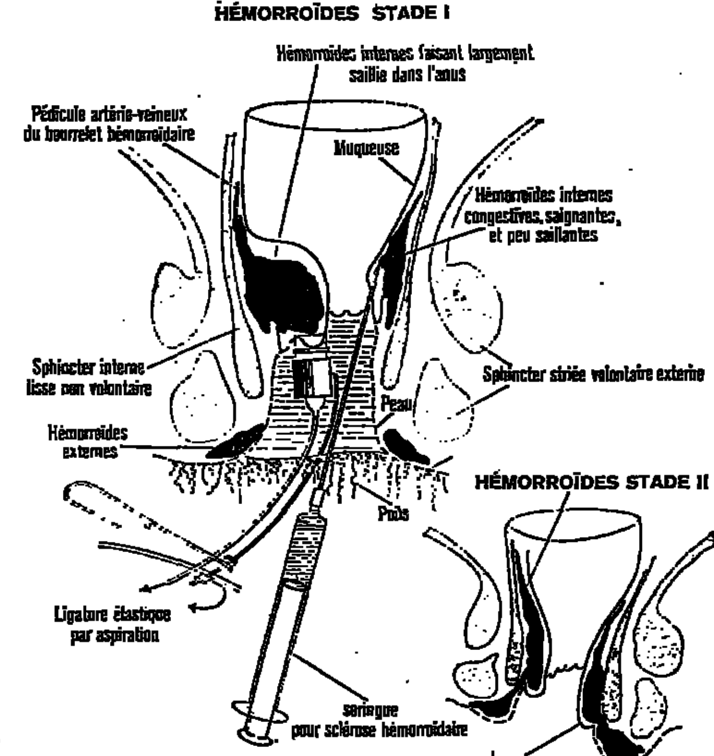
● Soit le traitement médical qui consiste à mettre localement des pommades anesthésiques, de l'hyaluronidase, à ordonner des bains de siège, à prescrire des sédatifs oraux, du marron d'Inde ou de la vitamine P.

● Dans les formes aiguës ou à répétition, il peut être indiqué d'opérer le malade des hémorroïdes dans les quarante-huit heures, ce qui le soulagera beaucoup plus vite et évitera une intervention ultérieure presque certainement nécessaire.

Dans 80 % des cas, un sujet bien portant, ne se plaignant jamais ou très rarement des hémorroïdes, présente à l'occasion d'un écart de régime ou d'une constipation *une émission de sang rouge à l'anus* qui tapisse les selles et se reproduit à deux ou trois reprises lors de ses évacuations. Le patient ressent une vague gêne à l'anus et vient rapidement consulter. L'examen local montre une inflammation plus ou moins *localisée, une congestion de la partie profonde ou moyenne du canal anal* avec dilatation des petits vaisseaux et *fragilité* dans cette zone.

Sclérose, ligature élastique ou opération

Dans de tels cas, il semble inopportun de faire un traitement agressif. Après un examen ano-rectal complet, un traitement médical très simple peut être entrepris, comportant la régulation de l'intestin par des moyens non irritants (sans laxatif ni antibiotique), des pommades et « suppositoires non caustiques », un *régime sans épices ni boissons alcoolisées*, voire de la vitamine P pendant quatre ou cinq jours.



Dans d'autres cas le malade consulte parce qu'il présente très souvent des émissions de sang rouge à l'anus enrobant les selles ou les accompagnant, à l'occasion de l'une des causes indiquées plus haut. Les traitements locaux n'ont produit aucun effet. Après avoir fait *un examen ano-rectal complet avec rectoscopie*, pour les hémorroïdes internes diffuses et congestives l'indication d'élection est celle de la *sclérose hémorroïdaire*.

Cette dernière se fait par séances successives. Elle doit être pratiquée par un proctologue ou un médecin averti de ces techniques un peu délicates. On utilise *en général* le chlorhydrate double de quinine et d'urée à 5 % ou des préparations huileuses. *L'injection* est à peine sensible et généralement bien tolérée. Le malade peut ensuite vaquer à ses occupations. Notons que si les hémorragies ne cèdent pas avec ce traitement, il faut, par sécurité, faire des *radios du côlon par lavement baryté* pour tenter de dépister *une* autre *lésion* en amont (polype, recto-colite ou encore cancer). La sclérose peut être répétée en cas de nécessité. Elle est souvent parfaitement suffisante.

Les hémorroïdes internes turgescentes — faisant saillie dans le canal anal mais pas à l'extérieur (stade 1) facilement repérées par le proctologue à l'aide de l'anuscope — constituent une bonne indication de la *ligature élastique* technique maintenant très utilisée dans le monde entier et qui consiste à passer très rapidement, à l'aide d'un appareil spécial, une sorte de « lasso » de caoutchouc autour de l'hémorroïde intéressée. Le geste n'est pratiquement pas douloureux et le bourrelet s'élimine spontanément dans les jours qui suivent. Plusieurs séances sont souvent nécessaires. L'association de la sclérose et de la ligature élastique peut être aussi indiquée.

Dans d'autres cas, le processus *hémorroïdaire* s'est développé formant des *bourrelets saillants à l'extérieur, saignants et souvent très gênants* (stade II et III) du fait de l'irritation locale. L'existence d'une douleur très vive et durable après la selle doit faire suspecter une *fissure* associée. Dans l'un comme dans l'autre cas, *aucune* des thérapeutiques antérieurement envisagées n'est et ne sera efficace.

C'est l'indication typique de l'intervention qui sera faite après un bilan de l'état général.

L'hémorroïdectomie, enfin, est pratiquée sous anesthésie générale ou péridurale. Elle consiste à enlever les trois bourrelets en respectant des ponts de tissus sains entre eux et à ligaturer haut les pédicules artério-veineux.

Les patients doivent être gardés en milieu hospitalier pendant quatre jours environ. Il ne faut pas les constiper mais au contraire leur donner de l'huile de paraffine ainsi que des sédatifs et tranquillisants pendant quelques jours. L'opéré se lève dès le lendemain matin ; il doit voir régulièrement l'opérateur qui surveillera l'évolution de la plaie et lui montrera à faire des *touchers rectaux dilatateurs quotidiens* avec une pommade anesthésique. Quinze jours d'arrêt de travail sont en moyenne nécessaires mais une certaine activité est possible avant la fin de ce délai. Tout rentre dans l'ordre en moins d'un mois.

En ce qui concerne la *cryothérapie* dont on a beaucoup parlé récemment, on utilise le froid (moins 90 degrés à moins 190 degrés) qui peut déterminer à lui seul une destruction cellulaire et une sorte d'anesthésie, *mais il* est difficile d'apprécier le niveau de la gelure en profondeur. C'est donc, pour le moment, un procédé plus appréciable pour soulager certaines crises congestives et douloureuses, qu'une méthode chirurgicale réglée. La cryothérapie n'est certainement pas au point à l'heure actuelle.

Il reste que, chez les sujets prédisposés aux hémorroïdes, les règles essentielles sont préventives, il s'agit des règles d'hygiène : éviter les épices et les boissons alcoolisées, éviter la diarrhée comme la constipation provoquées par des moyens irritants, éviter la station assise ou debout prolongée, les longs voyages en voiture, se méfier de la sédentarité, faire du sport et de la gymnastique, maintenir un poids bien équilibré.

(*) Médecin des hôpitaux de Paris, directeur du Centre de proctologie de l'hôpital Saint-Antoine, professeur au Collège de médecine.

● *L'épidémie de choléra* qui a atteint la semaine dernière la banlieue sud de Djakarta, causant une quarantaine de décès, serait désormais enrayée, d'après les autorités sanitaires indonésiennes. D'autre part, selon des déclarations publiées le dimanche 7 août par le quotidien *Sinar Harapan*, les épidémies de choléra, de dysenterie et de paratyphoïde qui sévissent dans le district de Misirawas, au sud de Sumatra, ont fait quelque deux cents victimes au cours des deux derniers mois.

CARNET

Naissances

— Le docteur Jean-Claude Lelong et Mme, née Marie-José Bourlioux, Bernard, Vincent et Christine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Dominique.
Paris, 8 août 1977.

— M. Daniel Robequain et Mme, née Michèle Piette, Etienne et Benoît, font part de la naissance de
Bertrand.
2, rue Saint-Laurent, 13002 Marseille.

— M. Gérard Sorrentino et Mme, née Martine Ousset, Marion et Juliette, ont la joie de faire part de la naissance de
Vincent,
le 4 août 1977.
89, chemin de la Terrasse, 31500 Toulouse.

Décès

— Mme Olivier d'Astier de la Vigerie, née Martine de Montjou, son épouse,
Sophie et Audrey, ses filles,
M. et Mme Roger Gorse, son beau-père et sa mère,
Mme Sylvain Fontanes, sa grand-mère,
La comtesse de Montjou, sa belle-mère,
Geoffroy d'Astier de la Vigerie,
Caroline d'Astier de la Vigerie,
Hugues et Martine d'Astier de la Vigerie,
Patrice et Paule Gorse,
Thierry et Dominique de Faucamberge,
Daniel et Geneviève Gorse,
Ses frères et sœurs,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Olivier d'ASTIER de la VIGERIE,
survenu accidentellement, à l'âge de vingt-quatre ans, le 30 juillet 1977.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale au Pouliguen (Loire-Atlantique).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe sera célébrée ultérieurement.
25, rue de Noailles, 78100 Saint-Germain-en-Laye.
72, avenue de Versailles, 75016 Paris.
10, rue de la Chapelle, 44510 Le Pouliguen.
17, rue Cardinet, 75017 Paris.
17, rue Mesnil, 75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Marie-Louise BOELLMANN-GIGOUT,
survenu subitement à Zurich, le 31 juillet 1977.
Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement.

[Marie-Louise Boëllmann était une personnalité active du monde musical. Fille du compositeur et organiste Léon Boëllmann, elle-même organiste et professeur de piano, elle était un peu une bonne fée qui, dans l'ombre, se dévouait pour les musiciens, pour les jeunes en particulier. Elle avait secondé René Nicoly lors de la création des Jeunesses musicales de France et Claude Delvincourt au Conservatoire, aidé Mme de Chambure pour sa Société de musiques d'autrefois ; elle savait dire le mot qui encourage et consolide, et sa grande gentillesse lui ouvrait les cœurs.]

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, à l'âge de trente-deux ans, survenu le 31 juillet 1977, de
M. Pierre BORDET,
ancien président des élèves de l'ESSEC,
directeur du Crédit Lyonnais de Vesoul.
De la part de
Mme Pierre Bordet et ses enfants Valérie et Xavier,
M. et Mme Jean Bordet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Roussel, leurs enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Lenglay, le 4 août 1977.
5, rue des Grands-Coteaux, 70000 Frotey-lès-Vesoul.
Froidvent-Lenglay, 21290 Recey-sur-Ource.
28 A, rue des Perrières, 21000 Dijon.

— Bourges.
Mme Henry Delpech,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de son mari,
M. Henry DELPECH,
président de la chambre honoraire à la cour d'appel de Paris,
survenu le 4 août 1977, dans sa soixante-treizième année.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu, le samedi 6 août, en l'église Notre-Dame de Bourges.
Inhumation dans le caveau de famille, à Lavaveix-les-Mines (Creuse).

[Né le 26 juillet 1905 à Pau, M. Henri Delpech était substitut à Nancy en 1940, procureur à Aubusson en 1943, substitut général à Angers en 1953. Il était avocat général à Bourges en 1963 et, pour son dernier poste, président de chambre à la cour d'appel de Paris, le 5 décembre 1968.]

— La Tronche, Grenoble, Paris, Johannesburg.
M. et Mme Henry Putinier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Douillet et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Denantes et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Douillet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bouchayer et leurs enfants,
Mlle Bernadette Douillet,
M. et Mme Philippe Lejeune et leurs enfants,
M. et Mme Pat Kelly et leur fille,
M. et Mme Frantz Bietrix et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Douillet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Grégoire DOUILLET,
née Alix Jocteur-Montrozier,
endormie dans la paix du Seigneur le 7 août 1977.
Les obsèques auront lieu en l'église de Burcin (Isère), le mercredi 10 août 1977, à 16 heures.

— Patrick et Jean-Christophe Hervé,
M. et Mme René Vidal,
Mme Jean Hervé,
Mme Jean Pétriac,
Monique et François Patte,
Jacqueline et Enrique Buenaventura,
Anne-Marie et Robert Martin,
Jean-Marie et Reina Vidal,
Pierre et Sabine Vidal,
Catherine et Jacques Japhet,
Jean-Marie et Pauline Hervé,
Brigitte et François Allesaume,
Martine Hervé,
Et tous leurs enfants, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 1er août 1977, de
MAIDO et de sa petite ISABELLE.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Paris, et cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue Vergniaud, 75013 Paris.
28, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris.
68, rue du Bac, 75007 Paris.
La Fagentrie, 74290 Talloires.

— Mme Henri Martin-Dupont, née Desprats,
Ses enfants Sophie et Xavier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri MARTIN-DUPONT,
survenu le 6 août 1977, à l'âge de cinquante-trois ans, à Boulogne (92).
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Boulogne le mercredi 10 août 1977, à 8 h. 30 précises.
On se réunira à l'église.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Port-Mort (27).
6, rue Mariotte, 75017 Paris.

— M. Mohand-Saddek Ourabah, conseiller d'Etat,
Le docteur et Mme Rissane Ourabah,
MM. Arfa et Sifedoine Ourabah,
Les familles Ourabah, Benabio, Ramboz et Lefgoun,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Fatima OURABAH,
épouse, mère et parente,
survenu dans sa cinquante-deuxième année, le 6 août 1977, à Montpellier.
L'inhumation aura lieu au Cimetière intercommunal de Chevilly-Larue, le 12 août 1977, à 10 heures.
70, rue des Coudrais, 92330 Sceaux.

— Mme Paul Roméas,
Mme et M. Jean Roméas,
Mme et M. Claude Roméas,
Mme et M. Eric Roméas et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-dix-huitième année, de
M. Paul ROMEAS,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
L'inhumation aura lieu le mercredi 10 août, à 15 heures, dans le caveau familial au cimetière de Montmartre.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière, avenue Rachel, Paris (18e).

— Julienne et Lucien Gomolinski, Olivia et Fabrice,
Denise et Serge Baudouin,
Yaël et Gilles,
Ses filles, gendres et petits-enfants,
Les familles Werksztel, Winerlak, Amt, Gomolinski et Baudouin,
Sa belle-sœur, ses neveux, nièces et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Abraham WERKSZTEL,
survenu le 5 août 1977, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le 10 août 1977, à 16 heures, au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Willot, son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Paul Willot et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Maison et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Willot et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Willot et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Paul WILLOT,
survenu à Trépied, le 5 août 1977, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 8 août 1977, en l'église de Trépied.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Cucq, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue du Chat-Noir, 62780 Trépied-Cucq.

Anniversaires

— A l'occasion du huitième anniversaire de la disparition de
Me Léon ROUSSEAU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et restent fidèles à son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MERCREDI 10 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. (en anglais), entrée : « La Sainte-Chapelle » ;
15 h., devant la façade (métro Saint-Denis-Basilique), Mme Allaz : « Saint-Denis, nécropole royale ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Legregeois : « Notre-Dame de Paris et ses parties hautes ».
15 h., 47, rue Raynouard, Mlle Pajot : « La maison de Balzac ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully et exposition Les jardins en France ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Pennec : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Jardins et rénovations du quartier Mouffetard » (A travers Paris).
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Hôtels de Soubise et de Rohan » (Mme Ferrand).
14 h. 30 (en anglais), 15 h. 30 (en français), 158, boulevard Haussmann : « La collection Armand Hammer » (Musée Jacquemart-André).
15 h., 20, rue de Tournon : « Café Procope, cours et jardins du quartier Buci » (Mlle Hager).
15 h., portail de l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin : « Le centre Beaubourg et les rues piétonnières, Saint-Merri ».
15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet : « Tombes célèbres du cimetière Montparnasse » (Paris et son histoire).
14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins, les trois ateliers en activité » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 31, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation de soi et méditation transcendantale ».

RELIGION

LES JEUNES RURAUX DOIVENT POUVOIR TRAVAILLER « AU PAYS » estime le M.R.J.C.

Le M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne) a organisé, à la mi-juillet, à Orléans, un rassemblement national auquel ont participé mille délégués représentant les quarante mille adhérents que compte le mouvement.

Issu en 1969 de la JAC (Jeunesse agricole chrétienne), le M.R.J.C. a opté en 1969 pour le socialisme. Il organise, chaque année, une centaine de sessions de formation pour les jeunes du monde rural, près de deux cents camps d'adolescents et publie un bimestriel, *la Mèche*, tiré à cinq mille exemplaires. Il comprend trois branches : une branche agricole, une branche salariés et apprentis, et une branche école.

Au cours de son rassemblement d'Orléans, le M.R.J.C. a réclamé des mesures favorisant l'installation des jeunes agriculteurs et l'amélioration de leurs conditions de travail. Il réclame en outre la possibilité pour les jeunes ruraux de travailler « au pays », le respect des contrats d'apprentissage et une formation moins coupée de la vie.

Aux termes des travaux, le Père Jules Harlé, évêque auxiliaire d'Arras, membre de la commission épiscopale du monde rural, a déclaré : « *Puisque j'ai été le témoin heureux de votre travail, de la mission que vous accomplissez dans l'Eglise et dans le monde, je vous promets d'être ce témoin ailleurs, dans le reste de l'Eglise, auprès des collègues de l'épiscopat bien sûr, mais également partout où ce sera nécessaire.* »

★ M.R.J.C., 40, rue La Bruyère, 75009 Paris, tél. 526-18-00.



RADIO-TÉLÉVISION

A ANTENNE 2

Miracles chez les toxicomanes ?

L'œuvre de M. Lucien Engelmajer, le patriarche de La Boère, comme l'appellent les toxicomanes eux-mêmes, méritait mieux sans doute que la présentation floue et peu convaincante qui en a été faite lundi soir 8 août sur Antenne 2.

Le docteur Olievenstein, interrogé d'entrée de jeu, avait pourtant soulevé l'intérêt. *« Les miracles se produisent à La Boère »*, avait-il annoncé. On n'a rien vu qu'un patriarche un peu frêle, alors qu'il avait su, dans un livre recemment paru (lire ci-dessous), tracer de lui un portrait attachant, à la fois tendre et rude, une force de la nature débordante d'humour. A l'écran, Lucien Engelmajer avait plutôt l'air bon papa. Les enfants, pas si terribles non plus. Des toxicomanes répétant, avec complaisance, à longueur de mètres de pellicule, des expériences cent fois faites. Denis, Nathalie et les autres, avec plus ou moins de pertinence, de nostalgie, de sincérité, semblaient avoir enfin trouvé là une occasion de parler de la drogue. Plus que de La Boère, des méthodes de ce patriarche, ils ont discuté de l'« acide », du « shoot », des « barbi ».

« Maintenant, j'arrive à planer sans en prendre, avouait un toxicomane. *Je ne veux plus m'insérer dans la société. C'est pour cela que je me suis drogué. Je veux rester ici, aider les toxicos. C'est l'arroseur arrosé. »*

Une fois désintoxiqués, ils peuvent aller au domaine du château, non loin de La Boère, où ils vivent en communauté. *« Il faut les réinsérer en milieu rural »*, explique le patriarche. *« Chacun peut vivre ici sa créativité »*, affirme un membre de la communauté. Mais La Boère leur évite cette guérison totale, qui leur permettrait de retourner à la ville et à ses horaires, d'où ils se sont échappés « grâce » à la drogue.

Le patriarche est pour eux « sécurisant ». Il ne les renverra pas au premier cercle de leur enfer.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le patriarche des drogués

« L'homme est un animal sociable qui, pour être heureux, a besoin de se donner, de se dévouer, d'échanger, de communiquer. » Si l'on admet cette définition, le patriarche de La Boère est un homme heureux. Berger vigilant du troupeau des drogués, il leur consacre toute sa vie — avec sa famille — depuis 1972. Dans le livre qu'il vient de publier, il narre par le menu une expérience unique en France (1). Avec fougue, orgueil, démesure et passion.

Ce colosse barbu — près de 100 kilos, — pensionné de guerre, a pris par les cornes le taureau de la toxicomanie. A d'autres les subtilités de la psychothérapie hebdomadaire, à d'autres le recours aux médicaments qui substituent des drogues légales aux drogues interdites : la thérapie, c'est la vie, et réciproquement. Il fallait un lieu pour cela. Ce fut d'abord La Boère, domaine abandonné situé à Saint-Paul-sur-Save, en Haute-Garonne. Une ruine reconstruite par le patriarche et ses pensionnaires, sous l'œil méfiant des autochtones (2). Ce sera ensuite l'extension au vaste domaine de La Mothe, à une dizaine de kilomètres, château acheté 400 000 francs, à la suite d'une collecte. Champs et bois, vieux murs, potagers et vergers : le lieu de vie respire dans une nature opulente.

Dur et tendre

Lucien Engelmajer pose trois préalables à l'admission à La Boère : y venir librement, renoncer à la drogue (et même à la présence de la drogue), accepter les règlements. On n'est pas chez lui pour s'amuser ou pour le farniente. Lever matinal — à coups de pied dans les fesses s'il y a lieu, — travail physique, participation à la vie collective. *« L'effort physique*, écrit-il, *est un moyen de lutte contre la dépression J'ai fait creuser et reboucher des trous à un jeune qui ne voulait pas me croire. »* Et, à propos d'un autre : *« Pour calmer son caractère, je lui fais creuser et reboucher de grands trous, charrie du fumier et, la fatigue aidant, les choses s'arrangent. »*

La manière forte, donc. Mais jointe à la tendresse : caresses, massages, tisanes. La thérapie de la relation est faite de mille attitudes, d'écoute et d'action : *« Etre dur, être tendre, être faible, être fort, se mettre à leur niveau, tout en gardant le sien, se mettre à leur langage, à leur dialogue aussi, les battre, les choquer, les caresser aussi Etre démesuré, comme ils sont eux, sans mesure, jouer de tout, réduire leur demande à merci »*

Comme tous les prophètes, Lucien Engelmajer est insupportable : mégalomanie, paranoïa, intolérance. Les adversaires fourmillent autour de lui : les diplômés lui reprochent de n'avoir que le certificat d'études, des médecins de ne pas être médecin, les faibles d'être fort, les autorités sa barbe et ses manières, des psychologues de se conduire comme un adjudant de la coloniale, les journalistes... non : il y a si peu d'individus pour vouer leur vie aux drogués et, comme dit justement le patriarche de ceux qui le critiquent : *« Personne ne se propose de prendre notre place, même pour six mois. »* Ce livre très attachant confirme qu'il faudrait, pour cela, un être d'exception. Comme le patriarche.

BRUNO FRAPPAT.

★ L'association Le Patriarche connaît une situation financière parfois difficile. Un comité de soutien vient d'être créé, sous la présidence du professeur Claude Attal. Parmi les membres du conseil de parrainage figurent les professeurs Didier-Jacques Duché, René Dumont, Hubert Flavigny, Pierre-Yves Hatt, Alexandre Minkowski, André Quevauvillier, les docteurs Andrée Hatt, Cyrille Koupernik, Yves Roumajon, ainsi que MM. Max-Pol Fouchet, Daniel Gélin, Michel Piccoli et Pierre Renard.

[Comité de soutien : membre adhérent, de 10 à 100 F ; membre bienfaiteur, de 100 à 500 F ; membre fondateur, plus de 500 F. Boîte postale 14209, 75422 Paris Cedex 09.]

(1) *Le Patriarche. Pour les drogués : l'espoir*, par Lucien Engelmajer. Edit. Stock, 320 p., 39 F.

(2) Voir notre reportage dans *le Monde* du 24 mai 1975.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 9 AOUT

— *« 1936, les grandes fêtes hitlériennes, l'apogée du Nazisme »* est le thème d' « Histoire d'un jour » de Philippe Alfonsi sur Europe 1 à 14 h. 15. L'émission de ce jour est plus particulièrement consacrée à l'ouverture des Jeux olympiques.

MERCREDI 10 AOUT

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste est l'invité d'Inter 13, sur France-Inter, à 13 heures.

CHASSE

MODIFICATION DES DATES D'OUVERTURE

Des modifications de dates pour l'ouverture de la chasse vont être rendues publiques prochainement. Les pluies abondantes de ces dernières semaines, le tir spécifique du lièvre et le déroulement des élections sénatoriales dans certains départements ont amené les responsables de la chasse à prendre ces mesures. Les départements concernés sont situés, sauf pour l'Allier, dans la moitié nord de la France. Le calendrier s'établirait comme suit :

11 SEPTEMBRE : Loiret (le 25 pour le lièvre).

18 SEPTEMBRE : Essonne (le 25 pour le lièvre) ; Eure-et-Loir (le 25 pour le lièvre) ; Hauts-de-Seine (le 25 pour le lièvre) ; Indre-et-Loire (le 25 pour le lièvre) ; Seine-Saint-Denis (le 25 pour le lièvre) ; Somme (le 18 pour le lièvre) ; Seine-et-Marne (le 2 octobre pour le lièvre) ; Seine-Maritime (le 9 pour le lièvre) ; Sarthe (le 25 pour le lièvre) ; Val-d'Oise (le 25 pour le lièvre) ; Val-de-Marne (le 25 pour le lièvre) ; Yonne (le 25 pour le lièvre) ; Yvelines (le 25 pour le lièvre).

25 SEPTEMBRE : Aisne ; Allier ; Cher ; Eure ; Indre ; Loir-et-Cher ; Nièvre ; Nord ; Oise ; Orne et Pas-de-Calais.

Tous les départements « ouvrent » le lièvre à la même date.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MARDI 9 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon (Dumont d'Urville), d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25, Variétés : Longue distance (avec Robert Charlebois)

22 h. 25, Les grandes expositions : L'Amérique vue d'Europe, réal. J. Plessis, commentaire P. Rosenberg et E. Walter.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : COMMENT VOLER UN MILLION DE DOLLARS, de W. Wyler (1966), avec A. Hepburn, P. O'Toole, Ch. Boyer, H. Griffith, E. Wallach (rediff.).

La fille d'un faussaire parisien demande à un (faux) gentleman cambrioleur de voler une fausse statuette de Cellini imprudemment prêtée par son père à un musée national, et qui va être soumise à une expertise. Une comédie américaine écrasée par un trop gros budget et la lourdeur de la mise en scène, mais très bien jouée.

Vers 22 h. débat : Les voleurs d'œuvres d'art.

Avec MM. G. Carandente, inspecteur général au ministère des biens culturels à Rome ; J. Chatelain, ancien directeur des musées de France ; J. de Cailleux, historien ; R. Granier, commissaire divisionnaire au département des objets volés ; F. Gentile, directeur de la Fédération des compagnies d'assurances ; J. Lelièvre, président honoraire de la Chambre nationale des commissaires priseurs ; Paul de la Panouse, collectionneur ; le colonel Prouteau, chef du Service technique de recherches judiciaires et de documentation à la Gendarmerie nationale.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA FUREUR DES HOMMES, de H. Hathaway (1958), avec D. Murray, D. Varsi, C. Wills, D. Hopper, R. G. Armstrong (rediff.).

Un éleveur de chevaux lance des tueurs à la poursuite d'un jeune homme qu'il rend responsable de la mort de ses fils. Intrigue psychologique et scènes d'action où la violence n'est jamais gratuite.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : L'action culturelle : qui fait quoi ? avec Joël Dragutin et Hugues de Varine ; 21 h. 30, Œuvres de Janacek, par M. Cadieu ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... Des Alpes au Caucase : Le mystère des voix bulgares, par M. Cellier ; 21 h., En direct du Festival de Salzbourg... Récital Gidon Kremer et Tatiana Grindenko, violons : « Vier Duos » (Leopold Mozart), « Duo opus 95 n° 3 Hob VI n° 3 » (Haydn), « Elégie pour violon solo » (Stravinski), « Duosonate » (Prokofiev), « Cinq contredanses K 609 » (Mozart) ; 23 h. 15, Take the colt trane ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles : feuilleton musical ; 0 h. 10, Concert de minuit : Amar Nath.

MERCREDI 10 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Feuilleton : Lucien Leuwen, de Cl. Autant-Lara, d'après Stendhal (deuxième partie) ; 18 h., Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 47, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série policière : Désiré Lafarge et ce cher Alfred, d'A. Franck, P. Billard et J.-P. Gallo.

22 h., Arts : Carpeaux, inconnu célèbre.

Portrait d'un des grands sculpteurs du dix-neuvième siècle.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 51, Série : Bonanza ; 17 h. 35, Documentaire : la vie des insectes. (Guêpes et abeilles, de G. Calderon) ; 18 h. 4, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série américaine : Un shérif à New-York ; 21 h. 55, Magazine d'actualité : Question de temps.

Débat sur la social-démocratie, avec MM. Georges Sarre, conseiller de Paris (P.S.), et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, vice-président du parti radical.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue et Carroyage ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CRI DE LA VICTOIRE, de R. Walsh (1955), avec V. Heflin, A. Ray, M. Freeman, N. Olson, J. Whitmore, T. Hunter (Rediffusion.)

Pendant la deuxième guerre mondiale, la vie de jeunes « marines » américains dans un camp d'entraînement et au cours des opérations militaires du Pacifique. Une fresque épique dont les personnages ont une réelle présence humaine.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, « Parallèles » ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion)... La civilisation de la main ; à 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les Pérégrins d'autrefois, par S. Frontes, et Aquarium, par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine canadienne, par R. Itier ; 11 h. 2, Nouvelles musiques de tous les temps, par C. Samuel ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama : le Tibet ;

13 h. 30, Entretiens avec... Jacques Fevrier ; 14 h., « Guerre et Paix », d'après Tolstoï, réalisation R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... magazine international ; à 15 h. 25, Conte du Maroc ; à 15 h. 35, Le sérigraphe ; à 16 h. 35, En direct avec... E. Le Roy Ladurie ; 17 h. 30, Entretiens avec I. Wyschnegradsky ; 18 h. 2, Scriabine ; 18 h. 30, Peinture ancienne, par F. Leyritz ; 19 h. 30, Feuilleton : « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, réalisation E. Frémy ;

20 h. La création musicale contemporaine aux Etats-Unis, par R.-B. Reynaud (les voies de la création) ; 22 h. 30, Entretiens avec... F. Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence, par E. Driant.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux : l'Ouest ; 10 h., Cicerenella : musique populaire italienne ; 10 h. 30, Schubert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 10, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive... « les Destinations-Modes : musique des lieux évoqués » ; 16 h. 2, Livre des meslanges ; métamorphoses instrumentales... la guitare : Vivaldi, Ohana, Villa-Lobos, A. Weber, J.-C. Eloy, Liszt, Saint-Saëns ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45 Jeunes solistes ;

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... « Des Alpes au Caucase » : Fanfares aksak de Bulgarie ; 21 h., Festival de Salzbourg : « Don Juan » (Mozart), par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Karl Boehm, avec S. Milnes, J. Macurdy, A. Tomowa-Sintow, P. Schreier, E. Mathis ; 0 h. 5, « les Fouleurs de paroles », feuilleton musical ; 0 h. 10, Les beaux dires, par O. Bernager ; 1 h. 15, Take the colt trane.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09.08.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10-VIII-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 août à France entre le mardi 9 août à 24 heures :

La France restera dans une zone de pressions assez élevées avec vents faibles. La faible perturbation proche des côtes françaises de l'Atlantique prendra un caractère plus discontinu et orageux en se déplaçant vers l'est-sud-est.

Mercredi, sur les régions méridionales, le temps sera très variable et, sans exclure des éclaircies, on notera des nuages souvent assez abondants. Quelques pluies ou averses isolées tomberont, et des orages ponctuels se développeront, surtout sur le relief, l'après-midi et le soir.

Sur le reste de la France, le temps sera un peu frais le matin et brumeux, puis assez ensoleillé avec des nuages passagers. Ces derniers, plus développés sur les Ardennes et le nord des Vosges, pourront être accompagnés de rares averses.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles, sauf rafales sous les orages, et les températures maximales varieront peu.

Mardi 9 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 août ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Brest, 20 et 10 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 23 et 12 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 24 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 24 et 15 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 21 et 13 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 19 et 12 ; Genève, 22 et 12 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 16 et 13 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 20 et 18 ; New-York, 32 et 24 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 21 et 8 ; Téhéran, 37 et 26.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 8 et 9 août :

DES DECRETS

● Portant application du décret n° 76-726 du 28 juillet 1976 relatif à la situation des détenus provisoires au regard de l'assurance vieillesse des salariés de l'agriculture ;

● Portant application de la loi n° 75-1350 du 31 décembre 1975 relative à la situation des détenus provisoires au regard de l'assurance vieillesse des non-salariés de l'agriculture ;

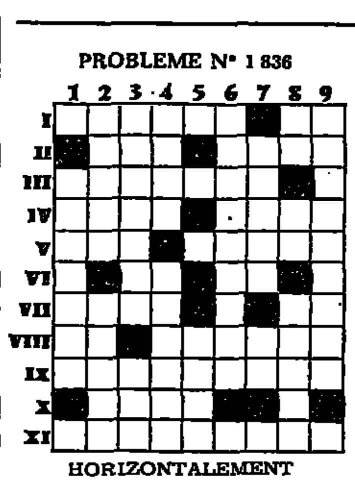
● Portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

● Modifiant le décret n° 74-25 du 14 janvier 1974 relatif au régime des primes attribuées aux militaires souscrivant des engagements et arrêté du 27 juillet 1977 relatif au montant de ces primes ;

● Portant statut des gardes-chasse de l'Office national de la chasse.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 836



HORIZONTALEMENT

I. Protège par la police : Pronom. — II. Invite à tirer au hasard ; Gênent le vieux marcheur. — III. Ethérées. — IV. Prénom étranger ; Titre. — V. Résume une situation dramatique ; Poète latin. — VI. Précède le nom d'un élu ; Conjonction. — VII. Se conduire très mal ; Morceau de poulet. — VIII. Invisibles, chez un poussah ; Bien vue par Poppée. — IX. Odorante moisson de randonnées printanières (pluriel). — X. A exploiter quand elle est riche. — XI. N'a pas assez d'étoffe pour faire une doublure.

VERTICALEMENT

1. Fermé la nuit. — 2. Se reconnaît à certains signes ; Utilisait. — 3. Le guide du philosophe ; Une partie de l'Allemagne. — 4. Râpés ; Marquer. — 5. Monta la Garde. — 6. Trop légers. — 7. Franchissait le Rubicon ; Désigne un chef chenu. — 8. Abréviation ; Désigne une Reine ; Finissent par fatiguer. — 9. Retournent volontiers à la niche.

Solution du problème n° 1 835

Horizontalement

I. Raid ; Rome (Ville éternelle). — II. Idéales. — III. Eon ; Im ; Su. — IV. Nuages. — V. Eveil. — VI. Cigares. — VII. Anes ; De. — VIII. Unit ; Ain. — IX. Pensées. — X. Eve ; Roide. — XI. Résignées.

Verticalement

1. Rien ; Couper. — 2. Adouci ; Névé. — 3. Iéna ; Gaines. — 4. Da ; Géants. — 5. Lièvre ; Erg. — 6. Remuées ; Eon. — 7. Os ; Sis ; Asie. — 8. Sel ; Di ; De. — 9. Elus ; Tentes.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Les écoles normales et la formation des instituteurs

Le supplément « Éducation » consacré aux écoles normales d'instituteurs (le Monde du 15 juin 1977) a suscité des réactions nombreuses et parfois passionnées.

M. Joseph Pinard, professeur agrégé d'histoire et ancien élève de l'école normale de Besançon, où il est adjoint au maire, nous a adressé d'intéressantes précisions historiques. Il relève notamment que, le 3 octobre 1940, le quotidien Paris-Soir *applaudissait à la suppression des écoles normales, considérées alors comme* « les centres les plus agissants du collectivisme et de l'antimilitarisme », *alors que, le 10 novembre 1971, une section du Secours rouge s'en prenait à ces mêmes écoles normales, où* « la bourgeoisie, par le biais de l'État, forme des instituteurs-flics, chargés de préserver l'ordre du système capitaliste ».

Voici donc, *écrit M. Pinard,* une institution considérée à trente ans de distance tantôt comme un dangereux foyer de subversion, tantôt comme le moule du conformisme. (...) Face à ces approches diamétralement opposées, où se situe la vérité ? » *La réponse à cette question tient dans un rapport de quarante pages où sont passés en revue tous les problèmes de l'école, depuis les cahiers de doléances de 1789, jusqu'à* « l'école au Chili sous Pinochet ».

Le recyclage des maîtres

M. Jacques Mauduit, directeur à l'école normale d'instituteurs de Grenoble, apporte pour sa part des précisions :

« Une rédaction trop concise des articles risque de laisser croire au lecteur non initié à la vie complexe de ces établissements que la formation continue des instituteurs se déroule dans ces seuls centres. En réalité, le « recyclage » des maîtres est une des missions fondamentales de toutes les écoles normales, qu'elles possèdent ou non un centre annexé.

» Par ailleurs, affirmer que, « *dans les trente-huit écoles normales auxquelles sont annexés des centres régionaux de formation, la formation initiale des élèves maîtres est bien souvent passée au second plan* » ne paraît pas être le résultat d'une enquête portant sur un échantillon représentatif. Des informations multiples et précises permettent, au contraire, de soutenir que cette formation initiale demeure le souci prioritaire de la majorité des directrices et des directeurs. »

* * *

M. Georges Glise, professeur à l'école normale de Montpellier, relève plusieurs points de l'article en les précisant :

« Contrairement à ce que vous laissez entendre, la « formation continue » des instituteurs a été mise en œuvre dans tous les départements, et pas seulement dans les trente-huit centres de formation annexés.

» — Les échecs au certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.) ne sont pas rares. Dans certaines écoles normales, le taux d'échec habituel varie entre 20 et 33 %.

» — Tous les professeurs d'école normale, à quelques exceptions près, assurent à la fois la formation initiale et la formation continue.

» — En cas de rupture de l'engagement décennal, le remboursement des sommes perçues varie en fait suivant le motif de rupture : il dépend, en réalité, le plus souvent de la bonne volonté des autorités administratives. »

M. Glise ajoute : « Le concours de recrutement favorise la médiocrité. Le normalien est destiné à la polyvalence ; de ce fait, le concours n'est ni véritablement littéraire, ni scientifique ; de toutes façons, la plupart des meilleurs bacheliers préfèrent « viser plus haut ». Tout se passe comme si le bon élément devait simplement être « moyen » dans toutes les disciplines. Mais de la « médiocrité » au sens classique, on passe vite à la médiocrité tout court.

» On pourrait remédier à cela en reculant la limite d'âge. Mais on a peur des « étudiants aigris », et « recrutés » par l'échec. Quel mépris singulier de l'Université et de la culture qu'elle donne ; et quel manque de confiance en soi-même, si on ne se sent pas capable d' « adoucir » les aigris et de « regonfler » ceux qui ont échoué ! »

Une tâche difficile

Enfin, M. Raymond Berthoul, directeur d'école normale honoraire, s'efforce de dissiper ce qu'il appelle « cette fumisterie finalement assez odieuse ».

« Continuer à croire, *écrit-il,* que les écoles normales de 1977 préparent les jeunes gens à la fonction d'instituteur c'est raisonner comme un biologiste qui classerait le bernard-l'ermite parmi les gastéropodes à cause de sa coquille, sous prétexte que cet animal est bien vivant et qu'il y demeure. (...)

» Que penserait-on d'un professeur de médecine qui ne serait pas d'abord médecin ? Or, actuellement, les professeurs de nos écoles normales ignorent, pour la plupart, le métier qu'ils entendent enseigner aux autres, simplement parce qu'ils ne l'ont ni appris ni exercé.

» Excellents maître de second cycle lorsque les écoles normales préparaient leurs élèves au baccalauréat, leur contribution à la formation pédagogique, dont ils n'avaient pas alors la responsabilité, était le plus souvent épisodique. (...) On s'explique, dès lors, assez bien les situations quasi picaresques où ils se trouvent trop souvent engagés, comme aussi le langage du secrétaire de leur syndicat : « *Nous ne voulons pas que l'école normale devienne un centre d'apprentissage pour instituteurs.* » Tout en se demandant où diable les aspirants à cette profession s'adresseraient pour l'apprendre ! (...)

» Pour la réussite de cette entreprise, il faut chez le même chercheur l'expérience vécue de l'instituteur et la culture du professeur. M. Tanguy a certes raison de dire que le CAPES ou l'agrégation ne sont pas de trop pour le professeur d'école normale, à condition qu'ils veuillent aussi apprendre le métier consistant à « instituer » l'homme dans l'enfant. Tâche difficile et grave. »

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS (par ordre de mérite) :**

Mlles et MM. Fritsch, Koessler, Butticaz, Robin, Rudloff, Lerner, Vigel, de Rauglaudre, Cocude Stéphane Aubert, Zanetta, Ricordeau, Domenach, Gordeenko, Loisalet, Bonet, Jean-François Dreyfus, de Madre, Bouwyn, Baro, Tran Dinh Le, Peiffer, Peruzzi, Anselem, Coris, Girard, Lepagnol, Jean-Pierre Morel, Musselin, Vigier, Croci, Delavenne, Le Boucher, Sene, Mourette, Du Peloux de Saint-Romain, Delmas, Berthelet, Reboux, Weill, Castex, Launay, Guisnel, Sally, Letondeur, Cazeneuve, Patrick Menard, Jean Morel, Delacour, Barruol, Babin, Cavaglione, Einhorn, Six, Nisky, Ink, Sourang, Grundrich, Boutelier, Viard-Gaudin, Lavergne, Grattery, Bouchon, Chautard, Dangeard, Pouxviel, Bucalo, Offredi, Reilhac, Belorgey, Vernade, Rotily, Corinne Roy, Lesourd, Bourdin, Rabut.

Mlles et MM. Cipolla, Wehrung, Burgess, Alliot, Didier Collin, Dall'O, François Poncet, Jacquelin-Dulphe, Pascalis, Cambounet, Dansart, Verdier, Amat, Perreux, Pansieri, Randolph, Duhem, Danielle Schwartz Verbrugghe, Castera, Cauchois, Danneels, Kliber, Adamowicz, Paoli, d'Aboville, Aguer, Bourdil, Le Nail, Detrousselle, Dominique Barbier, Lévêque, Biseray, Dandon, Butin, Astier.

Mlles et MM. Gallard, Le Guerch, Micheiutti, Sublet, Marien, Jean Marty, Vannier, Mourzec, Soulat, Pruchon, Laroche, Blechy, Jean Guillaume, Dulac, Laurent Marty, Ould-Yahoui, Audouin, Delcourt, Frédérique Meyer, Coze, Bourigeau, Giannetti, Marquis, Prefol, Monnier, Foucart, Gratadour, Pierre Lacour, Nathalie Guillot, Pittet, Tarbe de Saint-Hardouin, Mesnard, Merat, Izard, Boueil, Stumm, Louvet, Nemery, Lamoureux, Nardin, Sitbon.

Mlles et MM. Gay, Michon, Ducher, Pons, Smadja, Guigue, Zehner, Jacques Delorme, Tafani, Willmann, El Haik, Grivet, Vanlerberghe, Gouldieff, Isabelle Poulet, Pascal Lejeune, Vilgrain, Azoulay, Bollot, Ryckelynck, Clero, Anne Duparc, Sisso, Perrine, Goldin, Geneviève Perrin, Bacos, Ascoet, de Clausade, Groussaud.

Mlles et MM. Pecqueur, Danielle Blanchard, Chase, Goutay, Cortal, Anne Thierry, Caspar, Hervé Martin, Gourmelen, Rocheron, Georgin, Langlois d'Estaintot, Bon, Capron, Rolandez, Michel Olivier, Stiegler, Le Berre, Diemer, Lamarque, Allou, Jacques Pascal, Thiry, Hoarau, Castagna, Jean Durand, Jean Meyer, Arbus, Quatrepoint, Cuyaubere, Rondeau, Espanol, Rigon, Dubost, Isabelle Deschamps, Pierre Philip, Goubely, Dang.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« EROSTRATE » de Jean-Paul Sartre

Erostrate est l'une des nouvelles que Sartre a publiées dans le recueil *le Mur* en 1939.

Sartre y fait parler un bonhomme, qui hait l'humanité et qui, aussi, hait l'humanisme. Cet homme est un écorché vif que la vue des visages humains, des bouches, des yeux, des regards, des mains, fait physiquement souffrir : il trouve tout cela « obscène », surtout bien sûr lorsque les gens mastiquent un bifteck au restaurant ou font l'amour morne, mais aussi lorsqu'ils se parlent, ont des expressions ou des sourires qui « disent ». Cet homme trouve les animaux autrement plus réservés, dans leurs voies et façons. Il finira par prendre un revolver, et tirer dans la foule.

Il n'est pas un anarchiste, et Sartre lui fait dire que les anarchistes aiment, eux aussi, les hommes, en un sens. Il hait l'humanité en bloc, au point qu'il souffre réellement lorsqu'il doit écrire ou parler, se servir des mots que les gens salissent.

La nouvelle de Sartre est d'une expression forte. Elle est d'une époque où Sartre gardait en réserve, en lui, tout un noyau énergétique de tensions philosophiques et éthiques, et ces tensions donnaient à son écriture une dynamique tremblante, qui faisait penser aux ondes d'une corde d'arc, et qui était d'autant plus curieuse que Sartre *calmait* la corde par une sorte de sûreté d'écriture si l'on peut dire classique, en tout cas carrée, un peu latine et dix-septième.

Dans *Erostrate*, la sensation physique de cette tension de la lecture est encore accrue par le fait que Sartre partageait jusqu'à un certain point, nous soulignons jusqu'à un certain point, l'allergie de son bonhomme à certaines façons d'être, de faire, des gens. Lorsque, plus tard, par-ci par-là dans ses livres, surtout dans celui sur Genet, Sartre a indiqué ce qu'aurait été sa « morale », on sent chez lui une sévérité assez effrayante envers le laisser-aller, les signes de satisfaction, les conduites de jouissance. Sartre a parfois des phrases terribles d'intolérance pour décrire l'amour physique, mais il juge obscène aussi le regard d'un promeneur du dimanche sur un champ labouré, le regard de l'amateur qui « jouit » du site.

On ne sent aucune indulgence, chez Sartre, pour les conduites d'abandon, de plaisir, et même pour les repos, comme s'il demandait aux hommes de rester sans cesse sur un qui-vive de ne jamais perdre de vue les défauts de la société, l'oppression, l'injustice, ainsi de suite.

Il y avait alors, dans l'écriture de Sartre, un phénomène fascinant, une alliance de besoin et de dégoût des mots, on aurait dit qu'il ne résistait pas à l'envie d'éprouver par moments, lui-même, l'*obscénité* des mots, de s'en poisser les mains, et ce contact un peu masochiste se mêlait bizarrement à la rigueur sévère, abstraite, du moraliste infatigable de la vie quotidienne.

Tout cela faisait que l'écriture de Sartre, au moment de *la Nausée* et du recueil de nouvelles *le Mur*, donnait un texte à plusieurs tons, à plusieurs voix. C'est pourquoi il est très intéressant de voir aujourd'hui trois acteurs excellents, Marianne Irzenski, Philippe Duclos, Jean-Louis Grinfeld, dirigés par Yves Gourvil, porter ce texte sur une scène et se livrer à une lecture et à une gestuelle sélectives des différntes substances du texte.

Par le jeu de l'acteur, les « mots » qui attirent ou répugnent Sartre sont brusquement projetés dans leur obscénité physique, mais l'obscénité des yeux et des bouches, et des mains, libère à son tour les idées que ces mots, malgré tout, profilent.

Le travail d'analyse morphologique et syntaxique du geste, de la diction, du jeu théâtral, que ces acteurs ont appris chez Vitez puis chez Mesguich, trouve un champ d'exercice particulièrement fertile, adéquat, dans la prose si riche et intentionnelle de Sartre. Cet *Erostrate* est une excellente chose pour les « humains » dont les moiteurs de l'été anesthésient les méninges.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Mouffetard, 20 h. 45.

Protestations après l'expulsion de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes

Le personnel de la Maison des jeunes et de la culture-Théâtre des Deux-Portes et les membres de son comité de soutien ont tenu une conférence de presse dans le hall du Centre Gorges-Pompidou, lundi après-midi 8 août, pour protester contre leur expulsion des locaux de la Maison des jeunes du vingtième arrondissement (le Monde *du 9 août).*

M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste du Conseil de Paris, les représentants de la Fédération nationale des M.J.C., de la Fédération nationale du spectacle (C.G.T.), du Syndicat des artistes-interprètes (C.G.T.), de l'A.J.T. (Action pour le jeune théâtre) et de l'Intersyndicale du Centre Georges-Pompidou étaient présents. M. Alain Crabot, directeur de la M.J.C., a affirmé que « le prétexte de la mauvaise gestion n'était pas fondé » *et demandé* « la réintégration de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes dans ses locaux ». *Une manifestation a eu lieu en fin d'après-midi place Gambetta.*

Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville : « *Il est parfaitement révélateur que, au moment où M. Chirac et son directeur des affaires culturelles, M. Landowski, se répandent en promesses pour plus tard d'implantation de centres de création, le seul acte concret soit l'expulsion au petit matin d'un foyer d'activités culturelles rayonnat sur tout un arrondissement populaire de Paris. Ce fait confirme le caractère démagogique des propos du maire de Paris, témoigne de sa peur d'une véritable liberté culturelles rayonnant sur tout un toute expression créatrice.* »

La fédération de Paris du P.S. : « *Le maire de Paris démontre clairement quelle est sa conception de la culture en supprimant, dans un quartier populaire, un centre d'animation et de diffusion culturelle qui continuait à remplir son rôle d'éducation populaire, malgré le blocage de ses subventions par la Ville de Paris.* »

La Fédération française des maisons de jeunes et de la culture et sa fédération régionale de la région parisienne s'étaient aussitôt élevées contre cette expulsion. Dans un communiqué publié le 8 août en fin de matinée, elles déclaraient :

« *La M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes a été la victime d'un faux procès. L'argumentation de mauvaise gestion n'est pas fondée. Une fois de plus est remise en cause une animation sociale, éducative et culturelle offerte à tous, gérée par une association démocratique réunissant tous les partis intéressés.*

» *La Fédération française et la fédération régionale appellent toutes les organisations, associations et personnes soucieuses de la défense d'une vie culturelle pour tous et de la liberté d'association à protester immédiatement auprès du maire de Paris pour sa scandaleuse décision.* »

LA FÉDÉRATION NATIONALE DU SPECTACLE : une atteinte à la libre expression.

La Fédération nationale du spectacle a également protesté : « *L'histoire sociale*, a-t-elle déclaré, *nous apprend que le mois d'août est souvent propice aux mauvais coups contre les travailleurs, mais que la police s'installe dans un théâtre pour porter atteinte à la libre expression et à la culture, voilà qui mérite dans notre pays d'être souligné.*

» *M. Chirac, maire de Paris, et M. d'Ordano, ministre de la culture et de l'environnement, ont symboliquement et brutalement pris un risque que la Fédération nationale du spectacle, de l'action culturelle et de l'audiovisuel C.G.T. et ses syndicats condamnent. Au nom des travailleurs du spectacle, de l'action culturelle et de l'audiovisuel, nous exigeons le retrait immédiat des forces policières du Théâtre des Deux-Portes investi ce matin à Paris.* »

Musique

La métamorphose des sons

(Suite de la première page.)

L'idée était celle d'imiter « la mutation perpétuelle de la nature » par un processus — que le synthétiseur a rendu possible — de métamorphose des sons dont il s'est longuement expliqué dans l'interview précitée. La texture générale de l'œuvre est fournie par des mélodies attribuées aux quatre saisons, qui se transforment et s'entrecroisent en perpétuelles variations de tempos, de couleurs, d'envergures même. Ainsi, schématiquement, lorsque arrive l'été dans sa plénitude, le printemps se retire en valeurs de plus en plus longues et fatiguées, tandis que déjà point l'automne comme un son qui sort de sa coquille et va ensuite développer ses virtualités. Dans cette musique, sont ainsi superposées trois ou quatre « couches » mélodiques à des stades de développement très divers et autonomes composant une polyphonie ultra-complexe qu'il faudra, petit à petit, arriver à déchiffrer et à entendre dans toutes ses dimensions.

Comme un immense carton de tapisserie

L'œuvre est donc sortie de ce processus sous forme électronique, comme un immense carton de tapisserie — encore que déjà l'électronique lui donne relief, espace et couleur. Ce carton, Stockhausen l'a tissé, enluminé avec quatre solistes (basse pour le nord, l'hiver, la terre ; trompette pour l'est, le printemps, le feu ; soprano pour le sud, l'été, l'eau ; clarinette basse pour l'ouest, l'automne et l'air), qui renforcent certains sons, certaines lignes de la bande magnétique en accentuant les nervures principales, le caractère humain, et donnent à l'œuvre son contenu intellectuel par des textes et poèmes de Stockhausen — poèmes des saisons sur les quatre thèmes principaux, dialogues charmants, débridés, cosmiques ou comiques, auxquels s'ajoutent, tournant dans le même mouvement, un poème et une mélodie pour chaque signe du Zodiaque.

Mais cela, qui est complexe et paraît compliqué, n'est jamais hermétique. L'œuvre s'ouvre dans sa fraîcheur à chaque niveau de compréhension. Après l'atterrissage des vaisseaux spatiaux, la présentation des quatre messagers, avec des sons encore très concret, introduit peu à peu dans la dimension purement musicale de la grande roue polyphonique et l'on se laisse entraîner par cette vaste composition à la fois rigoureuse et libre, dont Stockhausen a su varier les épisodes avec une invention et une fantaisie intarissables, parfois étonnamment proches de la musique élisabéthaine. Une fresque pleine de souffle, ivre de lumière, mélancolique, sombre ou primesautière selon les temps et les heures.

Sous les étoiles, avec une foule qui lui donne un excellent contexte « acoustique », l'œuvre a pris une superbe dimension grâce surtout aux quatre solistes montés sur des estrades dans des costumes de magiciens ou d'anges de vitrail dessinés par Mary Bauermeister. Markus Stockhausen, pétulant chevau-léger avec sa trompette de printemps perçante et tendre ; Annette Meriweather, colorature étourdissante avec ce comique frais et familier qui n'appartient qu'aux Noirs ; Suzanne Stephens et sa mélancolique, parfois bouleversante, clarinette basse ; et Boris Carmeli, voix sépulcrale savoureuse et doctorale de la Terre. Au centre de l'univers, Stockhausen dans l'ombre, à son poste de commande technique.

Cette création mondiale de la version intégrale mettait le point final aux trois semaines du Centre Sirius (1) qui a permis à de jeunes professionnels, français et étrangers de travailler les œuvres et de vivre dans le climat d'un des très grands musiciens de ce siècle. Une personnalité autoritaire et exclusive peut-être, mais qui a profondément marqué les stagiaires par la rigueur de son métier, la puissance de son invention et la noblesse de son idéal musical.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le Centre Sirius, organisé par « La Recherche artistique » fut mis en chantier à l'instigation de M. Michel Guy, alors secrétaire d'État à la culture. Il a vu le jour grâce à l'opiniâtreté de M. Jean Maheu, et a été financé en majeure partie par la direction de la musique et le fonds d'intervention culturel, en accord avec le Festival d'Aix, qui a pris seulement en charge une partie des frais de la création de *Sirius* ; les stagiaires ont bénéficié de bourses offertes en particulier par la ville d'Aix, qui a mis également le conservatoire à la disposition des cours.

ARTS ET SPECTACLES

Avant l'installation de la collection Guillaume-Walter

L'Orangerie à nouveau mise en chantier

L'Orangerie des Tuileries va être fermée au public à partir du début de l'année 1978, en raison d'urgents travaux de consolidation. La Réunion des musées nationaux a en effet constaté récemment des risques de rupture sur les murs du bâtiment qui donnent des inquiétudes quant à sa stabilité à plus ou moins long terme. En principe, l'actuelle exposition Henr Moore et la présentation de la donation faite par Pierre Lévy à la ville de Troyes seront les dernières manifestations de l'Orangerie avant sa mise en chantier grâce à des crédits prioritaires, actuellement en discussion, et qui devront s'étaler sur deux ou trois ans. Les murs de l'Orangerie présentent ici et là d'importantes fêlures, notamment sur la façade où elles sont visibles à l'œil nu.

Construite en 1853 par M. Bourgeois, architecte des palais nationaux, l'Orangerie des Tuileries (comme le Jeu de Paume, de l'autre côté du jardin, devenu musée de l'impressionnisme), a été affectée aux expositions temporaires du Louvre. C'est naturellement un bâtiment de construction légère, édifié sur l'esplanade de la Concorde, faite de terre rapportée. L'édifice a tenu bon pendant un siècle, jusqu'au jour où, à la suite d'importants et lourds travaux d'aménagement à l'intérieur, en 1962-1963 (en vue de la prochaine installation permanente de la collection Walter), et surtout de grands travaux d'urbanismes, alentour, notamment le creusement du souterrain, en contrebas, le long du quai des Tuileries, le bâtiment a commencé à donner des signes alarmants. Sans qu'il soit possible d'établir une relation de cause à effet, on peut se demander dans quelle mesure ces travaux, au-dedans comme au-dehors, n'ont pas modifié l' « écologie » du sol environnant et entraîné un préoccupant déséquilibre du bâtiment. Il se fêle, se craquèle, bascule. De plus, le système de climatisation, installé lors des réaménagements s'était très vite révélé défectueux, notamment lors de la grande canicule de 1972, pendant l'exposition Georges de La Tour qui, ayant connu une affluence exceptionnelle, avait fait apparaître les insuffisances des nouvelles installations pour deux salles.

Or, l'Orangerie compte, au rez-de-chaussée, l'un des plus rares et des plus spectaculaires trésors du Musée de l'impressionnisme : les *Nymphéas* de Monet, chefs-d'œuvre de 1912-1915, installés dans deux salles ovales, spécialement aménagées, et pour lesquelles l'artiste avait bénéficié du soutien de Clemenceau. Il s'agit moins de tableaux que d'un « environnement » de peinture qui couvre la quasi-totalité des cimaises et cerne le spectateur de toutes parts. Aussi les toiles ont-elles été « marouflées », c'est-à-dire collées, et rendues solidaires des murs qui, par bonheur, ne sont apparemment pas atteints par le déséquilibre du bâtiment. Les prochains travaux de « sauvetage » comporteront des injections de béton dans le sol autour de l'édifice pour le maintenir et lui rendre son assise. Il sera consolidé et rééquilibré.

La mort de Mme Walter

Une seconde raison a conduit la Réunion des musées nationaux à entreprendre ces travaux au plus tôt. On apprend la mort, survenue récemment, de Mme Domenica Walter, veuve de Paul Guillaume, puis de Jean Walter. Sa disparition n'a pas été annoncée. Or, selon un accord intervenu en 1959, Mme Walter avait cédé aux musées de France, à des « conditions très avantageuses », une cinquantaine de tableaux de toute première qualité de la collection Paul-Guillaume, marchand, amateur et défenseur de la peinture de l'école de Paris du début du siècle. Un second accord, en date de 1963, concernait une centaine de tableaux appartenant à Jean Walter, continuateur de la collection, qui avait manifesté le désir de la voir un jour installée dans un musée. Selon les termes de l'accord, Mme Walter gardait l'usufruit des œuvres qui, à sa disparition, devaient être exposées en permanence à l'Orangerie (1). C'est d'ailleurs pour elles qu'avaient été aménagées les quatre nouvelles salles de l'Orangerie, auxquelles on accède par un double escalier orné d'une rampe forgée par Raymond Subes.

Le financement des travaux sera étalé sur deux ans, peut-être trois ans. Lorsque l'Orangerie rouvrira ses portes, ce sera donc avec la collection Guillaume-Walter, et ses Cézanne, Picasso, Soutine, Derain, Modigliani, Matisse, Douanier Rousseau, Chirico, Renoir, Monet, accrochés à ses murs. Dès l'an prochain, ce sera au Grand Palais qu'auront lieu les expositions temporaires de l'Orangerie.

JACQUES MICHEL.

(1) C'est M. Jean Bourst, critique et écrivain d'art, qui a été nommé exécuteur testamentaire.

Mardi 9 août

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Quai du Port-Saint-Bernard, 18 h. 30 : Ron Pinter Trio.
La Péniche-Théâtre, 16 h. : Musique en plein air ; 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Capella Antiqua de Munich, dir. K. Ruhland.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Rétro-Rock ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
Café de la Gare, 20 h. : Claude Mann ; 22 h. : Christian Perreira.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeannes.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Tiens moi ça, j' reviens tout d' suite ; 21 h. 30 : Je vote pour moi ; 22 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 22 h. 30 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 15 : De l'autre côté de la vie.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Episode, de W. Reisch ; Mascarade de W. Forst ; 18 h. 30 : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 20 h. 30 : Falstaff, d'O. Welles ; 22 h. 30 : Loulou, de G.W. Pabst.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATAILLON EN FOLIE (It.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CRIA CUERVOS (Esp.) v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. sp., Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) — V.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (It., v.f.) (**) : ABC, 2e
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Styx, 5e (033-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., v.f.) (**) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE (F.-Can., v. ang.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
UN FLIC SUR UN TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48).
UN TAXI MAUVE (F.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Les Images, 18e (522-47-94).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques 13e (589-68-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-97-77) ; Berry, 12e (357-51-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
... S PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.
PANIQUE EN PLEIN CIEL (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04), jusqu'à jeudi Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
GET AWAY (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), hor. sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-07-42) ; Panthéon, 5e (033-15-04).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

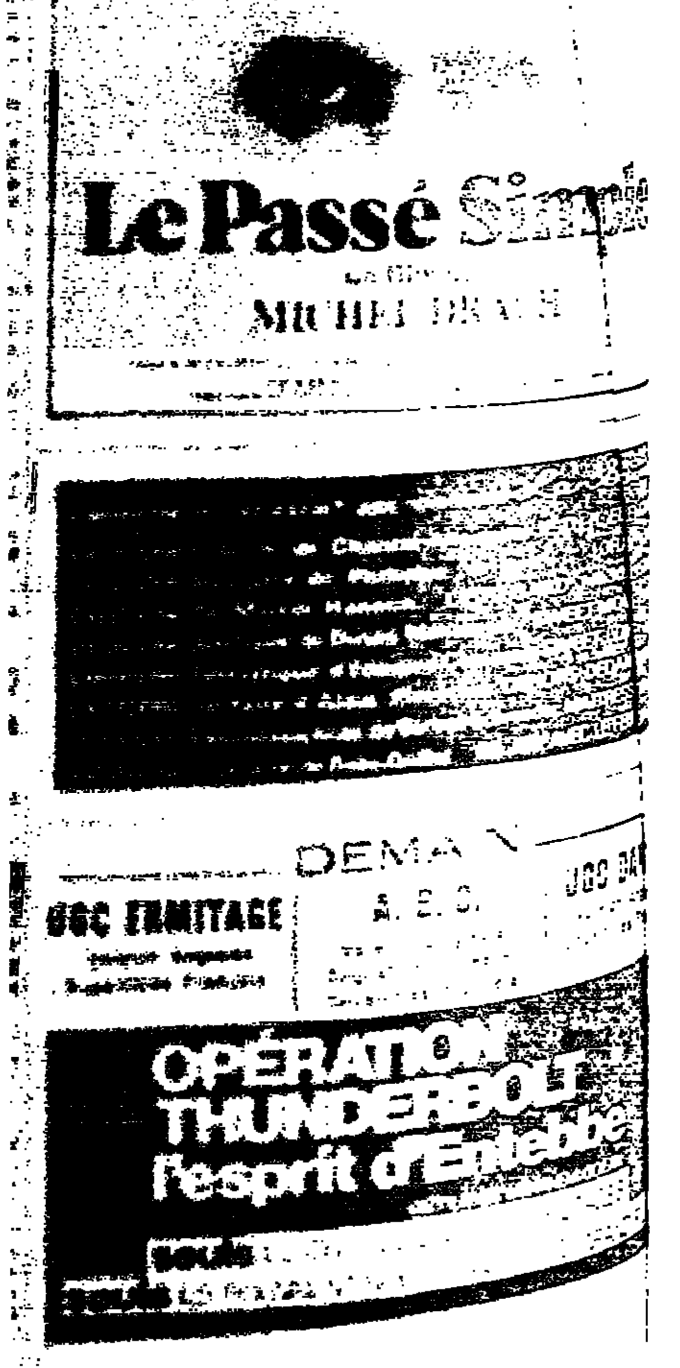
Les festivals

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : On achève bien les chevaux.
CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Lola Montès.
EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). — I : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Pendez-moi haut et court.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Key Largo. — Action Christine, 6e (325-85-78) : Across the Pacific.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Born to dance.
GRANDS SPECTACLES (v.o.) Broadway, 16e (527-41-16) : Patton.
I. BERGMAN (v.o.) : Racine (6e) (633-43-71) : le Silence.
ETRANGE (v.o.) Le Seine (5e) (325-95-99), 22 h., Solaris ; 24 h. 15, le Manuscrit trouvé à Saragosse.
P. PASOLINI (v.o.) Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : le Décaméron ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14) — I : 11 h. 50 (sf D.), la Grande Bouffe ; 16 h. 20, Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h. et 0 h. 15 : l'Epouvantail. — II : 12 h. (sf D.), les Mille et Une Nuits ; 14 h., Satyricon ; 16 h. 10, Cria Cuervos ; 18 h. 15, Taxi Driver ; 20 h. 20 et 22 h. 40, le Dernier Tango à Paris ; 0 h. 45, Cabaret.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.) — I : 13 h., Pink Floyd à Pompéi ; 14 h., Fellini-Roma ; 16 h., Amarcord ; 18 h., le Lauréat ; 20 h. et 0 h. 15, Carrie ; 21 h. 45, Satyricon. — II : 13 h., Jeremiah Johnson ; 14 h. 45, 1900 (prem. partie) ; 17 h. 30, 1900 (deux. partie) ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; 0 h., Délivrance.

Les films nouveaux

BROTHERS, film américain de Arthur Barron. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA THEORIE DES DOMINOS, film américain de S. Kramer. V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HORIZONS EN FLAMMES, film américain de E. Bellamy. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Omnia, 2e (233-39-36).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA, film italo-français de F. Legrand (*). V. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DOUCE CAPTIVE, film américain de L. Philips. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DESIR ET LA CORRUPTION, film américain de I. Passer. V.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RAGE, film américain de D. Cronenberg (**). V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS, film brésilien de Bruno Barreto (**). V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux



FALCONBRIDGE DIRECTOR OF SALES

Candidates should have a solid background of executive experience in selling strategic products to major organizations in international markets.

The successful applicant for this senior position will report to the Vice-President, Metals Marketing, Falconbridge International Limited, Bermuda, who is responsible for worldwide sales of Falconbridge refined nickel, cobalt, copper and ferronickel.

Salary will be commensurate with the executive nature of the appointment.

Complete resume should be sent to:

Supervisor, Personnel
FALCONBRIDGE NICKEL MINES LIMITED
Box 40; Commerce Court West
Toronto, Ontario, Canada M5L 1B4

Falconbridge ... a mining and industrial group producing over 20 products in countries around the world. F-3

NIGERIA

GROUPE T.P à vocation internationale recherche

CADRE ADMINISTRATIF

- 32 ans, diplômé d'études sup., connaissance parfaite de la langue anglaise, expérience d'au moins 5 ans des problèmes administratifs dans le milieu TP, à l'étranger, de préférence en Afrique.
- *Le candidat retenu se verra confier auprès du directeur local la responsabilité administrative, financière et comptable d'une filiale importante et promise à un large développement.*

Possibilités d'évolution de carrière au sein d'un groupe dynamique et bien implanté en France comme à l'étranger. Contrat d'expatriation à durée indéterminée.
Résidence dans une des capitales de la fédération. Couverture sociale assurée.

Ecrire avec photo, CV et prétentions sous référence 14-209 à :
SNPM Petites Annonces
100, av. Ch. de Gaulle, 92522 Neuilly Cedex

Société d'Ingénieurs Conseils recherche pour séjour en Indonésie

CHEF MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS

qui sera chargé, dans le cadre d'une assistance technique en entretien routier, de coordonner et de planifier la gestion centrale des différents matériels T.P. : évaluation, rénovation du parc, lancement d'appels d'offres, plans d'investissement. Une très bonne expérience dans un poste semblable est nécessaire ainsi que la connaissance de l'anglais courant et techniq.
Possibilité d'intervention en tant que consultant.
Les personnes intéressées sont priées d'écrire (joindre C.V. et dernière rémunération) sous la référence 875/109 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Société d'Ingénieurs Conseils recherche pour séjour en pays anglophone

INGÉNIEUR

ayant une bonne expérience en supervision travaux

TERRASSEMENT

ainsi qu'en GENIE CIVIL. Cet ingénieur, célibataire, s'exprimant couramment en anglais, aura de préférence une expérience des pays en voie de développement et sera libre sous peu.
Les ingénieurs diplômés intéressés voudront bien adresser une lettre (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) sous référence 901/101 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS.

Sté d'Ingénieurs Conseils Paris recherche pour séjour au Moyen-Orient

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ayt une bonne connaissance du matériel T.P. pour assumer ttes les fonctions tech. et hum. d'un CHEF DE PARC. Une tr. bonne expér. acquise dans un poste similaire est néces. ainsi que la prat. de l'anglais. Les ingénieurs intéress. sont priés d'écr. (C.V. + dern. rémunérat. ann.) sous référence 894/103 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS.

Bureau d'Etudes à Vocation Internationale recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour poste INSPECTEUR DU Matériel T.P. au Moyen-Orient. Le candid. retenu dipômé d'une école d'ingénieurs aura une bne connais. des matériels TP et de l'organisation des ateliers de réparation. Il sera habitué à rédiger des rapports techniques portant aussi bien sur le matér. que sur les méthodes de travail. Une solide expér. acquise pour partie à l'étranger ds des fonct. similaires est nécessaire, ainsi que la pratique de l'anglais. Les personnes intéressées sont invitées à écrire (C.V. + dernière rémunération annuelle France) sous référence 895-104.
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Société Ingénierie Paris rech. pour poste au Moyen-Orient

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

spécialisé dans les techniq. de

PONTS PRÉCONTRAINTS

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur peut faire état d'une large expérience professionnelle dans le domaine des travaux publics acquise pour partie à l'étranger.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui seront confiées.
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (C.V. + dernier salaire annuel) sous réf. 758-120
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

SOCIETE D'ETUDES Travaux Publics recherche pour poste de CONSEILLER TECHNIQUE au MOYEN-ORIENT

INGENIEUR MECANICIEN

Spécialiste des MATERIELS BITUME.
Plusieurs années d'expérience dans ce domaine spécifique, si possible en pays anglophone (connaissance de l'anglais technique indispensable) sont nécessaires pour assumer ce poste qui est à pourvoir très rapidement.
Vous voudrez bien faire acte de candidature en écrivant (joindre C.V. + dernière rémunération) sous la référence 896.103 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

BUREAU D'ETUDES à vocation internationale, siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR-PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingén. diplômé, s'exprimant en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'années au min. Les personnalités intéressées sont invitées à prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V. et indiq. dernière rémunérat. ann.), ss réf. 871/109,
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

emplois régionaux

ORGANISME A VOCATION SOCIALE

agglomération nantaise (Loire-Atlantique) recrute pour

EQUIPEMENT IBM 370 138 DOS VS

ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé

Capable d'animer et de coordonner l'activité d'une équipe de programmeurs.

Le candidat aura :
- La maîtrise du langage PLI ou COBOL, la pratique de CICS et de DLI, une expérience minimale de 3 ans, la connaissance de l'anglais.
- Poste à pourvoir le 1er octobre 1977 au plus tard.
- Salaire annuel brut : 56.000 F, ou plus selon capacités et références.
- Contrat à durée déterminée de 2 ans.

Ecrire avec C.V. + prétentions, à la CAISSE DES CONGES PAYES DU BATIMENT 1, avenue des Genêts, 44700 ORVAULT.

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne recherche

JEUNE ASSISTANT EN GESTION

pour conseil financier auprès des P.M.I.
Formation super en gestion.
Solides connaissances comptabilité analytique.
Esprit de rigueur et sens du contact humain
Première expér. ds le domaine souhaitée.
Env. C.V. photo et prétentions à C.C.I., 35, r. du Marché 86000 POITIERS.

Pr dir. F.P.A., infirmière D.E., sens organis. et contacts hum. Possib. logem. fonction. Contrat essai. puis C.C. pers., F.J.T. et assim. Ecr. Prés. Avel, A.F.S.M. Grande-Rôche, 39400 MOREZ.

Entreprise industrielle et bâtiment cherche pour organisation INGEN. ECOLE CENTRALE
Envoyer C.V. et photo à M. DUPREZ, 47, rue de l'Hôtel-des-Postes 06000 NICE.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour sa DIRECTION GENERALE (SOMME)

UN RESPONSABLE POUR SON SERVICE COMPTABLE

Ce poste de haut niveau exige une formation supérieure et une expérience réussie de plusieurs années de responsable dans les Domaines Comptable, Financier, Fiscal et Informatique.
Age souhaité : 35 ans minimum.
Ecrire avec C.V., prétentions, à nº 22.765, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CENTRE SOCIAL recrute

ANIMATEURS (TRICES)

diplômés (ées). Env. C.V.+photo
Directeur Centre social
B. P. 19 - 89600 Saint-Florentin

IMPTE STE LANGUEDOC RECHERCHE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

connaissant probl. canalisations avec bonne expér. travaux gén. civ. Sérieuses connaissances en hydraulique. Qualités d'encadrement nécessair. Exp. 5 à 10 a. Adr. lettre man., C.V., ph. (ret.) et rémunérat. souh. à nº 7367, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

SOCIETE D'ETUDES à Vocation Internationale Siège social : PARIS rech. disponible rapidement

UN JEUNE ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Pouvant faire état de quelques années d'expérience en architecture et paysagisme. Une formation complémentaire en Urbanisme et la connaissance de l'anglais lui permettront de participer aux différentes activités de la Société, tant en France qu'à l'étranger.
Lieu de travail dans l'immédiat : Région de Montpellier. Les candidats intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. + dernière rémunération) sous la référence 892-103
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 Paris qui trans.

BUREAU D'ETUDES recherche pour son agence de Nancy

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Cet ingénieur a une formation

D'HYDRAULICIEN

(Toulouse ou Grenoble) si possible complétée par une formation GENIE CIVIL.
Il est appelé à participer aux activités d'études en France dans un premier temps, et, ultérieurement, à l'étranger (angl. souhaité). Une première expérience sera appréciée (coopération militaire, par exemple). Veuillez écr. (joindre C.V.) sous référence 870/103 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS.

Groupe multinat. chimie, rech. CADRE COMMERCIAL, VENDEUR confirmé, homme de contact pour ventes industries terrestres et marit. basé PARIS ou LE HAVRE. Ecrire AGENCE HAVAS, B.P. 1366-76065, LE HAVRE CEDEX, sous référence 28 079.

VALLOUREC EXPORT
23, av. de Neuilly, Paris-16e
Métro Porte-Maillot (sortie côté Neuilly)
recherche
Jeune femme même débutante pour fonctions

CORRESPONDANCIÈRE COMMERCIALE

BIL. ALLEMAND/FRANÇAIS
- Très bonne connaissance langue allemande exigée.
- Dactylo dans les 2 langues.
- Nécessaire libre immédiatem.

Horaires souples 42 h. semaine. Samedi libre, restaurant entreprise, avant. socx. Tél. pour rendez-vous 747-11-20.

COLLABORATEUR gd standing pour contact haut niveau. Possibilité gain important. 236-12-30.

ASSOCIATION RECHERCHE PR VILLAGE DE VACANCES

COMPTABLE 2e ÉCHELON

Connais. langue grecque écrite et parlée exigée. Poste fixe. — Adres. candidature avec C.V. à TOURISME ET TRAVAIL, 15, rue de Milan, 75009 PARIS.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

---

offres d'emploi — offres d'emploi

jeune diplômé d'une grande école

- Vous estimez indispensable de compléter votre formation théorique par des applications pratiques,
- Vous recherchez une entreprise dont la taille soit suffisante pour présenter un modèle complet de gestion supportée par des moyens informatiques évolués et vous ouvrir des perspectives de carrière intéressantes,

Notre Groupe de sociétés de services vous offre de débuter dans son département organisation informatique.

Le candidat retenu débutera dans une équipe projet où il trouvera les possibilités de complément de formation souhaitées.
Une formation complémentaire à la gestion (IAE, ICG ...) sera fortement appréciée.

Ecrire avec C.V. et désir de rémunération sous référence 8051 à :
R.S.C. Carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris

SOCIETE INTERNATIONALE proche banlieue Paris

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

30 ans minimum
Anglais - allemand exigés

Connaissances techniques électriques auto.
Responsable des ventes sur certains territoires étrangers.
Pièces techniques autos et poids lourds.
Déplacements fréquents

Adr. C.V. et prét. à nº 22 316 Contesse Publicité, 20, av. Opéra - Paris 1er.

Recherchons ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL pour Etablissement secondaire de Société d'ASSURANCE proche banlieue 200 EMPLOYES

Env. C.V., prét. nº 7587 à LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La service de formation en gestion recrute des ENSEIGNANTS DIPLOMES d'études commerciales E.S.C.P., D.E.A. ou D.E.S. de gestion, licence de sciences éco + E.S.C.A.E.

Env. C. V. à DEST-INCT-EGS, 46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13.
Réponse début septembre.

PARIS
LYON MARSEILLE

directeurs agences

FONCTIONS DE HAUT NIVEAU

Formation en mécanique ou en électricité. Spécialisation en thermique possédée ou à acquérir dans l'entreprise.

Hautes compétences pour animer, organiser, contrôler la vente, le montage et l'après-vente de nouveaux systèmes de chauffage domestique et industriel.

Cand. man., C.V., prétentions à Sud Marketing Nº 12.109
248 Av. R. Salengro
13015 Marseille

INTERDECO

Recherche pour la régie d'une publication économique d'importance nationale :

UN DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

Le candidat retenu, âgé de 30 ans minimum, diplômé d'études supérieures, devra soit justifier d'une expérience professionnelle affirmée comme responsable de budget dans une agence ou chez l'annonceur, soit avoir occupé un poste similaire.

Il devra avoir le goût du contact, l'esprit d'analyse, la capacité de communiquer le positionnement comme les performances intrinsèques du support. Leader de sa cellule commerciale, qu'il devra animer, il aura à s'intégrer dans une équipe de direction soudée et dynamique.

UN CHEF DE PUBLICITÉ

Agé de 28 ans minimum, diplômé d'études supérieures, ayant une connaissance au moins théorique du marketing-mix des annonceurs, le candidat retenu devra être un homme d'action tourné vers la vente, mais aussi de réflexion.

Dans les deux cas, la priorité sera accordée, à compétence similaire, aux candidats disponibles immédiatement.

Envoyer C.V. à INTERDECO
167, rue de Courcelles - 75017 PARIS.

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

avec important programme de recherche recrute pour son Laboratoire de Pharmacocinétique (proche banlieue Sud)

UN (E) TECHNICIEN (NE) SUPÉRIEUR (E) CHIMISTE ou BIOCHIMISTE

CONNAISSANCES EN CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE A HAUTE PERFORMANCE

Avantages sociaux - Horaires personnalisés.

Adresser C.V. à DARDAINE, B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13, sous la référence nº 581.

On recherche

HOTESSES

Bilingues

Jeunes filles au sourire aussi éblouissant que leur élégance, disponibles à partir du 15 septembre, pour être hôtesses à bord d'appareils d'une nouvelle compagnie aérienne privée.
(Salaire minimum : 4.000 F.)

Pour tous renseignements : 776-44-21, poste 57-61.



IMPT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recrute pour son Centre de Recherches (proche banlieue Sud)

UN (E) TECHNICIEN (NE) « TOXICOLOGIE »

EXPÉRIMENTÉ (E) POUR MANIPULATION ET TRAITEMENT DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

Avantages sociaux - Horaires personnalisés.

Adresser curriculum vitae à DARDAINE, B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13, sous la référence nº 582.

GRAND MAGASIN recherche

CHEF ETALAGISTE HAUTEMENT QUALIFIE

- Position cadre.
- Possibilité d'évolution de carrière.

Env. candidature manuscrite avec C.V. + photo et prétent. à adresser ss réf. nº 7 584 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS, qui tr.

Importante société du bâtiment et T.P. rech. pour son service comptabilité générale au siège social
UN COMPTABLE D.E.C.S. âge 30 ans minim., expérience professionnelle de préférence ds activité bâtiment et T.P. Sérieuses références exigées.
Libre immédiatement.
Téléph. 578-65-00, Mme Brunello.

Imp. stè rech. jeune E.S.C. pr serv. comptables et financiers. Ecr. avec C.V. et prét. à nº 75, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Notre Société se situe au premier rang national dans sa spécialité : les canalisations enterrées

Le but de notre recherche actuelle est de trouver un jeune Ingénieur du type E.T.P., I.N.S.A. ou équivalent, pour assurer dans le cadre de notre Service technico-commercial le suivi technique des projets en collaboration étroite avec nos agences.

Vous participerez également aux études concernant l'utilisation de nos produits sur certains marchés particuliers.

Le poste est évolutif et doit déboucher vers une fonction plus commerciale.

Pour réussir dans un tel poste il faut disposer d'un esprit orienté vers la recherche de solutions techniques nouvelles et avoir le goût pour le commercial.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite pour développer avec vous les détails de notre poste. Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.462 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

DIRECTEUR D'USINE

(50 PERSONNES) - REGION PARISIENNE
recherché par Société française de traitement de surface, nº 1 dans sa spécialité.

Dépendant de la Direction générale, il aura la responsabilité complète de la Gestion de son Etablissement dans le cadre d'une Direction par objectif avec plan d'action et délégation.

Il assurera l'animation de son équipe sur les plans technique, commercial et gestion.
Age 35 ans minimum.

Ingénieur diplômé EXPERIENCE SOUHAITEE : Celle d'une P.M.E., direction de petite unité, commerciale, bonnes connaissances traitement des métaux ou mécanique.

Ecrire avec C.V., prétent. et photo sous nº 6.597 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION PRODUITS MÉTALLURGIQUES RÉGION PARISIENNE

recherche pour suivre clientèle et développer de nouveaux marchés France et Etranger

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines bâtiments T.P. et Industriels.
- Sens aigu du commandement.
- Déplacements fréquents.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 23.064 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00.	32,03

secrétaires

Secrétaire de direction

SOCIETE MULTINATIONALE CLICHY RECHERCHE 1 COLLABORATRICE Direction
— Parfaitem. bilingue anglais ;
— Sténo dans les deux langues ;
— Assur. son propre secrétariat.
Adr. C.V. et prét. à PREFIX, 3, bd de Sébastopol, 75001 Paris.

Secrétaire

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE REALISATION DE GROS EQUIPEMENTS recherche SECRETAIRE STENO DACTYLO parfaitement bilingue ANGLAIS - FRANÇAIS ayant quelques années d'expér. Libre rapidement.
Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prét. s/réf. 2022 M à PRO/JETS 37, rue de Ponthieu, 75008 Paris

DATA SOFT, 10e année recherche SECRETAIRE STENO DACTYLO
T. M. Louis Tisserand, 735-07-21.

TRANSPORTS DUBOIS rech. Secrétaire sténodactylo Tél. 203-96-54 (p 308)

locat.-autos

PRENEZ EN LOCATION LONGUE DUREE UNE **BMW 6. 33 CSIA** Immédiatement disponible. Conditions intéressantes. 766 - 53 - 20.

demandes d'emploi

Etudiant de physique, Allem., ch. occupat. intéress. (égal. de ferme), août-fin octobre. Ecrire P. MUELLER, Eicher Ringweg, 44 1/2, D-8960 KEMPTEN.

RESPONSABLE TRANSIT TRANSPORTS DOUANES 20 ans expérience africaine cherche DIRECTION ou poste RESPONSABLE dans ces branches. Préférence importante société privée Afrique noire. Libre rapidement. Transitaire s'abstenir.
Ec. no 52.852, Havas St-Etienne.

H. 30 ans, lic. droit + I.A.E., 4 exp. formation profess. dans sociétés services, cherche poste responsabilités en FORMATION PROFESSIONNELLE. Ecr. no 1.369, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille B. T. S. commerce international Chambre de commerce britannique et espagnole, 1 an transit douane, ch. poste dans société import-export pour seconder le commercial dans son action de prospection et suivi des clients et fournisseurs. Possibilités étudier offre similaire. Libre septembre. Ecrire M. Montagut 98, r. La Fontaine, 75016 PARIS.

H.E.C., D.E.C.S. 2 a. d'AUDIT 28 a., ch. contrat de 1 a. début octobre 77. 100 000 F. PARIS ds domaine finances, comptabilité, contrôle de gestion. Ecrire : no T 75 727, M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Docteur Sciences Eco + ITPS CNAM 30 ans, 5 années pratique administrat. et comptable ch. poste chargé d'études ou autre. MOUEDENE, 9, av. Calmels, 92270 BOIS-COLOMBES.

J. F. anglaise bilingue français, licence M.A., université de Glasgow recherche poste enseignante pr déb. septembre. Ecr. no T 75 823 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CAISSIERE EXPERIMENTEE Sal. mensuel souhaité : 3 000 F LIBRE 15 SEPT. T. : 360-70-29.

DIRECTEUR COMMERCIAL Nationalité tunisienne, trilingue, anglais - français - arabe Contacts très haut niveau dans tous pays arabes, ch. poste dans sociétés intéressées par ces marchés. Libre 1er sept. Tél. de 8 à 12 h. : 735-74-30.

Autodidacte 47 a., directeur des ventes, grossiste chauffage-sanitaire-quinc. et fournit. industr., conn. allem., rech. poste simil. ou direction agce rég. Lorraine de préfér. Etudie ttes proposit. Ecr. no 7.386, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR AGRONOME E.N.S.A.-MASEC, 27 ans, célib., ch. emploi région indifférente. M. SCHERHAG, 210, r. Pajeaud, 92160 ANTONY.

H. 30 a, maît. drt. exp. adm. ch. empl. mi-temps. GARNIER, 56, r. Gauthey. 75 017 t. 228-46-60

autos-vente

— de 5 C.V.

A vdre AMI 8 break 71, options. 4 200 F. Tél. 625-04-72 (bureau), 656-78-25 (soir), Mlle Garraud.

divers

Conditions Spéciales Vacances Livraisons Immédiates LANCIA Autobianchi 11 rue Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

BMW-OCCASIONS 316, 320, 520, 525, 528, 30 L. Modèles 77, peu roulé, garanties Auto-Paris XV. Tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

CADRES 130 000 F + à 400 000 F +
Si vs désirez changer de situat. ou simplement vs situer sur le marché des cadres supér., recevez documentation JOB MARKETING en écrivant à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris

motos

A vendre HONDA 125. - K5, 7.000 km., très bon état, 2.200 F. Téléph. 745-14-41, poste 26-58, ou soir, 566-56-53.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PLACE DES ETATS-UNIS près dans hôtel part. grand standing 2, 3, 4 p., entrée, cuis. w-c, s. de bns, chff. cent. imm., surf. 50 à 150 m2. Tél. : 734-73-88.

PASSY Pour ACHETEUR avisé Ds immeuble standing 4 pièces tt confort, occupé, asc. URGENT. TELEPH. : 225-09-19.

MAGENTA 100 M2. IMPECCABLE. 4e étage, ascenseur. — 206-15-30.

VOSGES. Ravissant grenier aménagé, confort, tél., poutres. Le propriétaire : 531-85-56.

RUE LESUEUR, près AVENUE FOCH, 3 p. à rénover, 3e étage, sur cour et jardin. Très clair. 400.000 F. — 337-88-14.

MAIRIE ST-MANDE, pr. bois et Mo, beau 2 p., entr., cuis. équ., w.-c., s. bns. 172.000. 346-63-85.

BEAUBOURG 11, rue Geoffroy-l'Angevin STUDIOS, 2 PIECES tout confort, moquette, téléph., cuisine équipée. Téléph. heures bureau 278-72-94. Visite sur place.

CALME, CHARME DE JADIS. Raffiné p. à terre. T. 960-06-02.

DEVENEZ INVESTISSEUR av. 30.000 F (P.E.L. POSSIBLE)
Soyez rassuré tous risques placer son argent est un acte sérieux. Sélection de programmes d'investissement - DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate
— Accroissement rapide du cap.
— Fiscalité avantageuse
— Location et gestion assurée.
Pour une étude personnalisée GROUPE VRIDAUD - 261-52-25 15, rue de la Paix - PARIS Ouvert tous les jours sur R.V.

CHAMPS-ELYSEES - BERRI Charmant 2 P. Calme, soleil, 40 m2. EICHER ALMA 24-34.

METRO VILLIERS dans immeuble pierre de taille, 100 m², Salon, salle à manger, 2 chambres. Cuisine. Bains. 560.000 F. 704-78-83 9-12 h 30 - 14-18 h.

MUETTE dans bel immeuble pierre de taille 3 pièces à rénover, bains, 3e étage, soleil, 420.000 F. 704-78-83, 9 à 12 h. 30, 14 à 18 h.

18e CHAMPIONNET studio 2e étage Prix : 119 000 F. Tél. : 236-84-30.

RANELAGH en 1 lot de 3 appts 180, 100, 20 m2 judicieux, jamais habités, imm. 1931 de standing, 4 asc., calme abs., vue impr. 7e ét. terr. de pl.-pied s. 2 appts 100 m2. Vue urgence. Vis. sur pl. tous les jours. 19 h.-20 h. 23, av. Léopold-II, Paris 16e. Faire offre de prix direct. au propriétaire (15-93) 01-33-52.

INSTITUT PASTEUR, dans bel imm. 2 p., entrée, cuis., w.-c., bains, moquette, tenture murale, entièrement refait neuf. 165.000 F. — 522-95-20.

15e, PRES LECOURBE dans imm. récent, très beau 2, 3 p., tt cft, 55 m² environ, cave, parking. Téléph. pr rendez-vous 256-37-70 ou sur place mardi, mercredi, de 14 hres à 19 hres, 41, rue de l'Abbé-Groult.

13e PEUPLIERS. Pet. im. neuf **5 ATELIERS ARTISTE** de 100 à 110m². Construction originale. Livraison septembre 1978. Téléph. après 18 h. : 589-20-97.

Propriétaire vend directement **STUDIO D'ARTISTE** BD ST-GERMAIN, JUSSIEU. Grand confort. Très calme. Téléph. 723-38-53, le matin.

UNESCO, calme, verdure, soleil s/balc. charmant 4 Pièces 77 m2 environ, service, standing « TAC » 329-33-30.

RUE DE POISSY Tr. beau séj. dble + 2 chbres, bains, cuis. équipée, balcon. 530 000. EICHER, ELY 83-98.

E. DUCLAUX Mo Pasteur 120 m2, 5 P., gd cft, 3e étage, asc. Imm. P. de T., chambre service. 567-22-88.

9e ETAGE VUE, SOLEIL proche place d'ALLERAY dans immeuble standing récent, 5 Pièces 113 m2 + balcon 23 m2 plein Sud, 2 bains, parking. 704-78-83 9-12 h 30 14-18 h.

GOBELINS part. vd vide ou av. locat. (2 100 F/m) appt 60 m2, gd cachet, vue dég. sur Panthéon, soleil, calme, séj., chem., balcon, bureau-biblioth., ch., s. bs, w-c, cuis., cave, T., rénové et meublé p. architecte, nombrx rangem., 5e ét., chf. ind. au gaz, 300.000 F. T. 487-41-46.

Paris Rive gauche

SEGUR 4/5 Pièces 690 000 F. Imm. pierre de taille 325-15-89.

XVe séjour, chbre tout confort, téléph., 4e étage, balcon. TEL. : 566-02-85.

Métro MAUBERT dans bel imm. GD STUDIO refait neuf caractère, poutres, tissu mural, w-c, cuis, bains, 190 000 F. 522-95-20.

14e, RUE BEAUNIER 5e et 6e étage. Imm. en rénovat. 3 APPART. de 50 m² chaque, à rénover. Ensemble ou séparém. 337 - 88 - 15.

PORTE D'ORLEANS 2 P., Cft, 3e étage sur rue, ensoleillé, impeccable, exception. 165.000 F. — 206 - 15 - 30.

Région parisienne

MONTROUGE 300 mètres Porte d'Orléans, 3 p., confort, 1er étage sur rue, ensoleillé, impeccable, exception. 215.000 — 206 - 15 - 30.

PARLY-II, 3/4 p., TYPE 2 loggia vitrée, impeccable. URGENT. Px 329 000. 460-14-53.

Près de VERSAILLES (23' gare Montparnasse) 4/5 p. prkg, cave Px exceptionnel 205.000, 460-14-53.

Près VERSAILLES (4 km) FONTENAY-LE-FLEURY 2/3 p. avec beau jardin, impeccable. Px : 190 000 F. Tél. : 460-31-22.

Métro MAIRIE-D'IVRY 3, rue Auguste-Blanqui, beau 2 pièces, cuis., bains, w-c. Prix cause urgence : 98 000 F. Sur place mercerdi après 10 h.

Province

TOURETTE-SUR-LOUP (06) SUR REMPARTS cause départ part. vend MAISON 6 p. cuis., 2 bains, ch. cent., 2 terrasses, terr. 700 m2, 450 000 F à débattre. Téléph. au (93) 59-36-14 de 10 h. à 12 h.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

PORT-ROYAL-SAINT-MICHEL dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977
— Studio 27 m2. Vraie cuisine équipée, 207.900 F.
— Séj. + chbre 61,50 m2 517.000
236-84-30

Immobilier (information)

LOUEZ DIRECTEM. PROPR. chbres, studios, 2, 3, 4, 5 pièces vides meubl. Paris, banlieue. Consultez-nous 387-99-55.

locations non meublées Offre

Paris

Rue Montmartre, 508-06-27, gd studio tt équ., tél. Lib. déb. oct.

A louer sans commission QUARTIER LATIN proximité NOTRE-DAME coquets studios avec kitchen., douche, w.-c., loyer mensuel de 750 F à 1.020 F, charg. compr. S'adr. de 15 h. à 17 h. mercredi, 2, rue des Anglais, 1er étage, studio no 7. Métro Maubert-Mutualité.

PORTE MAILLOT, imm. stand., triple liv. + 5 chbres, 2 bains, 350m² environ, 7.000 F. 887-63-66.

Importante société loue SANS COMMISSION appartements neufs tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière. Face métro Place des Fêtes. 2 pièces, 50 m², loyer 959 F, charges 221 F, parking 118 F.

ST-MANDE-TOURELLES Imm. neuf, splendide 2 p. c., tt cft, balcon, parkg, 1 200 F. 344-71-97.

PLACE DES FETES (20e) Imm. récent living double sur balcon. 2 cbres, cuis., bns, prkg. Tél., 1 600 F + cb. T. 366-45-29.

ECOLE MILITAIRE petit studio c. cuis., s. d'eau, Tél., 600 F cc. TEL. : 705-39-10.

ECOLE MILITAIRE 3 p., dche, w-c, asc., Tél., 1 560 F C.C. 705-39-10.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MONGE studio, cuisine, bains sur cour-jardin, tél., 970 C.C. SOL., 39-10.

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. 577-54-04.

ST-PLACIDE bel imm., salon, s. à manger, chbre, tél., bien meublé. 2.500 F c.c. Mardi 18 h à 20 h, 1, r. Régis, 366-45-29

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. 700-00-99.

villas

7 KM de VERSAILLES belle maison récente, PLAIN-PIED, 3 chbres, 2 bains, 675 m2 terrain clos. Sud, cheminée. Prix 478 000 F. URGENT 460-31-22.

pavillons

BOIS-D'ARCY (23 min. Montparnasse), pavillon parfait état, 3 chbres, séjour, sous-sol complet, gren. aménageable, jdin, calme. Prix : 350 000 F. T. 460-31-22.

FONTENAY-LE-FLEURY (2' gare à pied) 23' Montparnasse. Construct. 1930, 3 chbres, parfait état, 600 m2 jdin, sous-sol complet. 440 000. T. 460-14-53.

maisons de campagne

SUD ARDECHE, vends maison à restaurer dans 2 hectares, vue superbe. PRIX 100 000 F. Tél. (91) 73-07-55 MARSEILLE.

terrains

ETANGS A VENDRE région Gien (Loiret) sur terrain boisé pour construire. Téléphoner. (38) 05-00-58, le matin, de 9 hres à 11 hres.

propriétés

SOLOGNE A vendre BONS TERRITOIRES DE CHASSE de 10 à 100 ha, avec étangs ou possibilités. Px intéressants. Téléph. matin, de 9 h. à 11 h. : 15 (38) 05-00-38.

EXCEPTIONNEL, près Rouen, 120 km. Paris, magnif. propriété STYLE NORMAND, 9 p., tt cft, terrain 1.850 m², dépendances, près RIVIERE. PX EXCEPT. VU URGENCE. Tél. 225-89-19.

Normandie, centre jolie ville, 10 km mer, maison bourgeoise parf. état, tt gd cft 8 p., 2 bns, gar., jardinets, dép. Clos de hts murs. Possib. profes. libérale. A saisir 480 000 F T. (31) 92-14-18.

bureaux

DOMICILIATION TEL., SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois. APEPAL 228-56-50.

GEORGE-V Propriét. loue un ou plusieurs bureaux, refaits neuf. 723-55-18.

villégiatures

Playa de Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer sur gde plage calme. Tél. Bruxelles, 649-92-52.

SUPER-BESSE (P.-de-D.). alt. 1 500 m, studio nf à louer sept. Tt cft. Jolie vue. Repos. Prox. Lac Bleu av. ttes inst. nautiq. Nombreuses promenades. Mme Bony, Berthelage 63610 BESSE-EN-CHANDESSE. Tél. : (16-73) 79-52-89, apr. 19 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

FAITS DIVERS

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES ACCIDENTS MORTELS EN MONTAGNE

Record de fréquentation, imprudences et conditions atmosphériques défavorables

Grenoble. — En l'espace d'une semaine, le nombre des accidents en montagne dans les Alpes françaises s'est subitement alourdi. Il était de 25 morts le 31 juillet et il est passé à 41 morts après le week-end des 6 et 7 août (2 morts au pic Coolidge dans le Pelvoux, 3 morts dans le couloir de l'Aiguille du Goûter, voie d'accès au mont Blanc). Même des alpinistes chevronnés comme le gendarme-guide Robert Chéré — chef du peloton de gendarmerie de haute-montagne de Chamonix — se sont laissé surprendre par la neige ou les rochers qui se détachent constamment des parois. Le guide-chef de la compagnie de Chamonix, Gilbert Chappaz, déclare un peu désabusé : « 1977 sera peut-être une année exceptionnelle. »

De notre correspondant

Le nombre des accidents en montagne croît en fonction du rythme de fréquentation. Dans le massif du Mont-Blanc, cinq à six cents personnes parcourent quotidiennement les sommets situés au-dessus de 2 500 mètres d'altitude, dès que le temps se met au beau. Certains jours, près de deux cents alpinistes atteignent le sommet du mont Blanc. Le refuge du Goûter, prévu pour quatre-vingts personnes, doit parfois en accueillir quatre cent cinquante. Au cours de l'été 1976, on pensait que, en raison de la sécheresse et de la chaleur qui régnaient sur l'ensemble de la France, les montagnes avaient atteint des records de fréquentation difficiles à dépasser. Ils seront certainement battus cette année. *« Il y a de plus en plus de monde en montagne, et, comme les accidents de la circulation, c'est proportionnel au trafic »*, note le « patron » des guides de Chamonix. Mais cela n'explique pas tout. Le vice-président de la société chamoniarde de secours en montagne dénonce l'« escalade » de l'imprudence : *« Beaucoup d'alpinistes ne respectent pas des horaires raisonnables lorsqu'ils s'engagent dans des voies en fin de matinée, voire en début d'après-midi, alors qu'ils devraient être déjà redescendus. »*

A la différence de l'été 1976, la neige demeure abondante en montagne. A la fin du mois de juillet, 120 centimètres de neige fraîche sont tombés en vingt-quatre heures à 3 400 mètres d'altitude. Ainsi, des sommets généralement faciles en été, constitués de gros blocs de rochers, sont devenus, cette année, de véritables courses extrêmement délicates.

L'été 1976 : le moins meurtrier

En 1976 tous les alpinistes savaient que certains itinéraires de haute montagne étaient très dangereux, que des glaciers étaient très crevassés, les séracs instables, la neige pourrie, que les pierres « dégringolaient » de partout. C'est probablement en raison de ces très mauvaises conditions que l'été 1976 fut, de loin, le moins meurtrier de ces dernières années. Vingt-six personnes avaient été tuées au cours des mois de juillet-août contre cinquante-deux morts en 1975, cinquante et un morts en 1974, trente morts en 1973 et cinquante morts en 1972.

Cette année les alpinistes et les guides estiment que la montagne est devenue un « piège ». Tôt le matin, lorsque les rochers sont « scellés » par la glace, lorsque la neige est gelée, il n'y a aucun risque. Mais l'évolution du temps, et notamment de la température au cours de la journée, modifie complètement l'état de la neige. Le pont de neige devient fragile et s'effondre sous le poids des alpinistes, des corniches cèdent, des avalanches se déclenchent, des pierres se détachent de la montagne.

Pourtant ce n'est pas toujours lors de grosses difficultés que les accidents se produisent, mais au retour d'une course dans un passage facile, alors que l'attention se relâche ou que la fatigue devient plus éprouvante. A cela il faut ajouter les accidents cardio-pulmonaires de ceux qui ne supportent pas les promenades en haute altitude, comme à l'aiguille du Midi par exemple, à 3 842 mètres, où le téléphérique amène chaque année près de cinq cent mille personnes.

Certains guides et alpinistes dénoncent, à cette occasion, le suréquipement de la montagne. L'installation de téléphériques permet d'éviter les longues marches d'approche « *qui éliminaient les plus faibles et endurcissaient les meilleurs* », constate un guide. « *Désormais, on se trouve sur des terrains difficiles sans suffisamment d'entraînement. Les courses de très haut niveau sont maintenant à la portée de la main... Quelle tentation !* »

CLAUDE FRANCILLON.

SOIXANTE MORTS DANS LES ALPES

Selon les autorités italiennes de la vallée d'Aoste, on dénombre dans les Alpes (France, Suisse, Italie), depuis le début de l'année 1977 et jusqu'à la fin du mois de juillet, soixante morts, quarante-six blessés et cinq disparus. Ces chiffres se répartissent ainsi : Suisse, trente-trois morts, dix-huit blessés ; France, vingt morts, vingt-deux blessés ; Italie (vallée d'Aoste), sept morts, six blessés.

Dans les Pyrénées, pour le seul département des Hautes-Pyrénées, en 1976, trente-quatre personnes ont trouvé la mort et soixante et une autres ont été blessées au cours d'accidents de montagne. Depuis le début de l'année 1977, le peloton de gendarmerie de haute montagne, basé à Argelès-Gazost, fournit les résultats suivants : cinq morts et dix-neuf blessés. La section montagne des compagnies républicaines de sécurité précise que, pour le seul mois de juillet, il y a eu trois morts et cinq blessés.

● *Overdosés.* — *M. Jean-Pierre* Schaltenbrand, âgé de vingt-deux ans, sans profession, a été trouvé mort, lundi 8 août, dans son appartement à Vieux-Thann (Haut-Rhin). Une aiguille et sa seringue étaient encore piquées dans le bras de la victime, connue comme toxicomane et comme pourvoyeur. Dans la nuit du 3 au 4 août, Mlle Renée Guiraud, âgée de vingt-deux ans, était également morte des suites d'une overdose à Montpellier (*le Monde* daté 7-8 août). De même, le 1er août, la police découvrait, à Nîmes (Gard), le corps de M. Yves Refalo, âgé de vingt ans, jardinier, mort d'une trop forte absorption de drogue. Après cette découverte, quatre personnes, âgées de dix-huit à vingt-deux ans, ont été interpellées et inculpées de non-assistance à personne en danger et infraction à la législation sur les stupéfiants. — *(Corresp.)*

JUSTICE

— REGARDS —

Journal d'un père

M. Claude Prévost « ne buvait pas ». *Il ne s'était* « jamais fait remarquer en mal dans son travail ». *Habitant la commune de Barentin (Seine-Maritime), âgé de quarante-trois ans, il pouvait faire figure d'homme tranquille.*

Pourtant, le dimanche 7 août, M. Prévost a commis l'irréparable, terme commode pour dissimuler ce qui n'est que l'horreur. Armé d'une carabine de calibre 9 millimètres, il a tué Sabine, sa fille cadette, âgée de six ans. Il était 5 h. 30.

Le temps d'une pause, M. Prévost tuait sa seconde fille, Nathalie, âgée de dix ans. Il était très précisément 5 h. 50. Le père allongeait alors les corps des deux fillettes côte à côte sur un lit, les recouvrait d'un drap et y déposait un crucifix.

Deux heures plus tard — il était 8 heures dans la maison proche du centre de Barentin, ville de douze mille habitants, — M. Prévost réarmait sa carabine et tuait le premier de ses fils, Jean-Claude, âgé de dix ans. Jean-Bernard, âgé de douze ans, dernier des quatre enfants du meurtrier, connaissait le même sort à 8 h. 10, après avoir cherché à s'enfuir.

Tant de précision ? Oui. Minute après minute, Claude Prévost tint son « journal ». *Tant de mise en scène ? Egalement. Claude Prévost, après un tel carnage, se lia les chevilles avec du fil de fer et succomba sous le double effet de l'alcool et des barbituriques.*

C'est lundi 8 août, vers 11 heures, que les gendarmes de Barentin ont découvert ce drame. Claude Prévost avait auparavant adressé à sa femme, mère des quatre enfants, née à La Réunion, le 8 juillet 1945, une lettre dans laquelle il lui disait que « tout serait fini » *lorsqu'elle la lirait.*

Claude Prévost, ouvrier dans une entreprise textile, était en vacances. Sa femme l'avait quitté depuis une quinzaine de jours. Il avait obtenu, au terme d'une entente tacite, la garde de ses enfants pour quelques jours, et il voulait par son crime, dit-on, la « punir ». « Drame de l'orgueil » *a conclu un gendarme.*

L. G.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Les difficultés de Renault avec sa formule 1

Le retour à la compétition est différé

Absente du Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne (31 juillet), la formule 1 Renault RS 01 ne sera pas, non plus, engagée le dimanche 14 août, dans le Grand Prix d'Autriche. Le service de course de la Régie a préféré continuer discrètement ses essais plutôt que de prendre le risque d'une nouvelle déconvenue publique. Le retour à la compétition de la RS 01 est prévu pour le 28 août, à Zandvoort, à l'occasion du Grand Prix des Pays-Bas, si les essais en cours donnent satisfaction.

Selon M. François Castaing, responsable du programme de formule 1 chez Renault, c'est, pour une bonne part, une mauvaise interprétation des mesures faites sur la voiture, dite laboratoire — celle-ci a précédé la construction de la RS 01, — qui est à l'origine des difficultés que les techniciens de la Régie tentent de surmonter. Dans le Grand Prix de Grande-Bretagne, la seule course que la RS 01 ait jusqu'à présent disputée, l'abandon avait été provoqué par des ennuis de turbocompresseur. Ce sont des troubles de température d'échappement, des problèmes de combustion, qui ont écourté la prestation de la voiture.

Chez Renault, on a tiré la leçon de ce premier échec dû à des causes thermiques, et la décision a été prise de chercher les erreurs en repartant de zéro. Les essais en cours se sont révélés assez délicats — trois moteurs au moins ont été cassés, — mais M. François Castaing considère que l'orientation donnée va désormais dans le bon sens et que, pas à pas, tout un ensemble de modifications concernant notamment le réglage de l'injection, le volume d'admission, l'avance, devaient permettre le retour à la compétition de la RS 01 dans les meilleurs conditions possibles.

Les mesures prises au banc d'essai l'ont été, cette fois avec l'installation de la voiture complète pour recréer au mieux les conditions de course. Mais, admet M. François Castaing, *« on a bien pataugé avant de trouver ce que nous pensons être la solution »*.

A propos du turbocompresseur, on est beaucoup plus discret chez Renault. Tout est fait pour que la concurrence — dans l'hypothèse où d'autres constructeurs seraient intéressés par les moteurs suralimentés — ne tire pas profit de l'expérience de la Régie. On sait tout de même qu'aucun des turbocompresseurs disponibles sur le marché ne correspond, tels que ceux-ci sont proposés, aux exigences élevées de la formule 1. Il y a un monde entre le service d'un turbocompresseur, sur un engin de travaux publics, et sur une voiture de course aussi sophistiquée.

Il semble donc que Renault a eu recours à des matériaux spéciaux pour modifier les turbocompresseurs, tout en prélevant sur plusieurs types les éléments qui répondent le mieux aux besoins. Tous ces ennuis ont fait qu'en définitive une approche plus circonspecte de la formule 1 a remplacé un optimisme initial probablement exagéré.

FRANÇOIS JANIN.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

En 1976, les exportations des pays en voie de développement ont progressé plus vite que l'ensemble du commerce alimentaire mondial

Les exportations agricoles des pays en voie de développement ont augmenté en valeur de 12 % en 1976, atteignant 38 milliards de dollars (190 milliards de francs), alors que l'ensemble du commerce alimentaire mondial n'a progressé que de 4 % pour remonter à 123 milliards de dollars (615 milliards de francs). C'est ce qu'indique le rapport annuel de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) qui a été publié le 8 août.

Après avoir diminué sensiblement depuis 1972, les revenus tirés des exportations agricoles par les pays en voie de développement se sont améliorés. Quatre produits — le café, le caoutchouc, le coton et les oléagineux — ont fournis les cinq sixièmes des recettes supplémentaires de ces pays.

Le café, qui a pris la place du sucre comme premier produit d'exportation, représente près du quart des recettes. La valeur totale des exportations de coton s'est accrue de 400 millions de dollars, grâce aux ventes record de la Turquie et de l'Afrique (+ 600 millions de dollars), alors que celles de l'Amérique latine et de l'Extrême-Orient ont diminué.

Les exportations de céréales des pays développés ont diminué de 20 % en 1976. L'ensemble de leurs exportations agricoles, qui sont tombées à 48 milliards de dollars, ont baissé au total de 4 %. Les exportations des pays à économie planifiée et centralisée, qui ont *atteint 5 milliards de dollars, ont* également baissé de 15 %.

« *L'instabilité des cours qui règne sur la plupart des marchés est demeurée manifeste en 1976*, poursuivent les auteurs du rapport, *confirmant que les marchés agricoles semblent être caractérisés désormais de façon permanente par d'amples fluctuations des cours.* » Cette instabilité pourrait « *devenir un phénomène de plus en plus grave* ».

A court terme, les experts de la F.A.O. prévoient une certaine expansion de la demande de produits agricoles, avec un développement plus rapide pour les produits destinés à l'alimentation humaine et animale, notamment les poissons et les farines d'oléagineux. Pour 1977, les experts de la F.A.O. n'envisagent pas de modification notable dans le volume des échanges mondiaux de produits agricoles, mais ils pensent qu'« *une nouvelle légère augmentation de la valeur totale des exportations et une amélioration des revenus des exportations agricoles des pays en voie de développement* » devraient intervenir. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Nouvelle proposition de loi sur l'enseignement agricole privé.* — M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, qui a déposé une proposition de loi relative à l'enseignement agricole privé, a fait savoir qu'un nouveau texte a été établi lors d'une réunion de travail au ministère de l'agriculture. Ce texte assurerait aux établissements privés des moyens comparables à ceux dont bénéficient les établissements agricoles publics de niveau équivalent. Le texte de la nouvelle proposition de loi sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale après d'autres consultations des membres du gouvernement.

A L'ÉTRANGER

1,5 MILLIARD DE DOLLARS AURAIENT ÉTÉ GASPILLÉS LORS DE LA CONSTRUCTION DE L'OLÉODUC DE L'ALASKA

Comment gaspiller 1,5 milliard de dollars ? Tel pourrait être le titre d'un très sérieux rapport de six cents pages réalisé à la demande de la commission de l'oléoduc de l'Alaska par M. Terry Lenzner, avocat de Washington et ancien procureur du Watergate.

C'est en 1969 que fut décidée la construction d'un oléoduc pour acheminer le pétrole extrait dans le nord de l'Alaska jusqu'au port de Valdez, dans le sud de l'Etat. le budget prévisionnel de 1 milliard de dollars a été très largement dépassé, puisque l'oléoduc — mis en service en juin dernier — a finalement coûté 8 milliards de dollars.

Le rapport de M. Lenzner met en lumière la « *mauvaise gestion* » du consortium de huit compagnies pétrolières responsable de la construction de l'oléoduc. 500 000 dollars auraient été perdus en raison d'une « *mauvaise surveillance de la main-d'œuvre sur les chantiers* ». Certains ouvriers ont été payés pour une semaine de travail de cent soixante-huit heures ! Un employé a — selon les documents comptables — travaillé vingt-quatre heures par jour pendant vingt-sept jours consécutifs. Il n'était pas rare que des pièces et du matériel soient commandés deux fois. Les stocks d'outils restaient plusieurs semaines sous la neige, devenant du même coup inutilisables. Au total, 1,5 milliard de dollars (7 milliards de francs) avaient été gaspillés. Pour la commission de l'oléoduc de l'Alaska, il y a là un exemple flagrant d'une « *mauvaise conception de la part du constructeur et d'une absence de contrôle des coûts* ».

Le président du consortium a estimé que le rapport de M. Lenzner était « *partial* ».

Ce rapport s'inscrit, en fait, dans la lutte qui oppose l'Etat d'Alaska aux compagnies pétrolières sur le prix du pétrole. On pense que les autorités fédérales pourraient s'appuyer sur le rapport de M. Lenzner pour imposer une réduction des prix, en arguant que les coûts supplémentaires de construction doivent en être déduits. — *(A.F.P., Reuter.)*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON SE PRONONCERA LE 12 SEPTEMBRE SUR LA LIQUIDATION DES BIENS DE LIP

De notre correspondant

Besançon. — Le tribunal de commerce de Besançon, qui a siégé lundi 8 août, se prononcera le 12 septembre sur la conversion du règlement judiciaire de la société Lip S.A. en liquidation de biens. La société Lip S.A., en état de cessation de paiement depuis 1973 et dont une première liquidation de biens avait en 1974 été annulée pour permettre à la Société européenne d'horlogerie et d'équipements mécaniques (SEHEM) de démarrer, est propriétaire des terrains, bâtiments et machines de l'usine de Palente et de la marque Lip.

Au cours de l'audience du 8 août, qui n'a duré qu'une heure, *Me Legrand, du barreau de Paris*, avocat du comité d'entreprise et des syndicats, a demandé un supplément d'information, arguant que les représentants du personnel n'avaient pas une connaissance suffisante de la situation de l'entreprise.

Pendant ce temps, les ouvriers de Lip ont perfectionné (grâce à une tranchée large de 10 mètres) le dispositif susceptible de retarder le déménagement des machines. « *Il s'agit pour nous uniquement de défense passive*, dit une syndicaliste. *Il faut qu'en cas d'évacuation la population et nos nombreux amis disséminés un peu partout aient le temps de voir...* »

(Intérim.)

PRIX

NOMBREUX PROCÈS-VERBAUX POUR NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Les agents de l'administration chargés du contrôle des prix ont dressé ces dernières semaines de nombreux procès-verbaux pour non-respect de la réglementation des prix : 110 en Basse-Normandie les 8, 9 et 10 juillet, 210 en Bretagne et en Loire-Atlantique les 4, 5 et 6 août. Dans le seul département des Alpes-Maritimes, les mêmes jours, 173 procès-verbaux ont été dressés, essentiellement à des débits de boissons, des hôtels, des restaurants et des terrains de camping, ainsi qu'à quelques commerces de fruits et légumes. Ces chiffres ont été rendus publics par la Rue de Rivoli, qui, dans un communiqué, déclare que M. Boulin avait demandé au directeur général de la concurrence et des prix « *de continuer les vérifications et d'instruire les procès-verbaux avec diligence* ».

DÉMOGRAPHIE

LA CROISSANCE DE LA POPULATION MONDIALE SE RALENTIT

Mexico (*A.F.P.*). — Le taux de l'accroissement démographique mondial est tombé de 2 à 1.8 % du fait d'une meilleure politique démographique, a affirmé, lundi 8 août, le Dr Rafael Salas, directeur du fonds des Nations unies pour les activités en matière de population, à l'ouverture de la conférence de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population qui se tient jusqu'au 13 août à Mexico.

M. Salas a indiqué que 88 % des pays qui ont participé à la conférence mondiale de la population qui s'est tenue à Bucarest en août 1974 ont mis en œuvre une politique démographique qui dans la presque totalité des cas, vise à freiner la natalité.

Huit cents démographes, venus de quatre-vingt dix pays, participent à cette conférence qui marque ainsi le cinquantième anniversaire de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1).

(1) U.I.E.S.P., 5, rue Forgeur, 4000 Liège, Belgique.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission s'est glissée dans l'article « Les Vosges sinistrées » (*le Monde* daté 7-8 août). Nous écrivions : « *parmi les entreprises qui se sont séparées de tout leur personnel et qui ont dû cesser toute activité* », il fallait lire : « *parmi les entreprises qui se sont séparées d'une partie de leur personnel ou qui ont dû cesser toute activité* ».

Précisons que Teltex à Saint-Dié, la B.T.T. à Tahon-les-Vosges, Deconvelaere et Conroy à Lépanges-sur-Vologne, qui ont licencié une partie de leur personnel, poursuivent néanmoins leurs activités. Les établissements Prêcheur de Senones qui avaient fermé leurs portes en décembre dernier ont repris le travail en avil avec une partie de leurs anciens ouvriers. — (Y. C.)

ACTION SOCIALE

Le train de la solidarité

De notre envoyé spécial

Dieppe. — *Il a fallu se lever avant 6 heures du matin, lundi 8 août. Plus tôt, peut-être, que pour aller au travail. Mais c'était pour passer une journée au bord de la mer, à Dieppe (Seine-Maritime), et l'invitation de la C.G.T. s'adressait aux plus démunis des trois cent trente mille chômeurs que la centrale de la rue La Fayette recense dans la région parisienne, et à leurs familles.*

Dans la limite des places de train disponibles, six cents personnes se sont ainsi retrouvées gare Saint-Lazare.

Sur le quai, M. Georges Séguy, venu saluer ces vacanciers d'un jour, en compagnie de M. Roland Leroy, présent en sa qualité de député (P.C.) de Seine-Maritime, assurait que cette « action concrète » *de la C.G.T. contrastait singulièrement avec la* « tournée de propagande effectuée par le premier ministre en province ».

Huit heures sur la célèbre côte à galets, quarante et un ans après le rush des premiers « congés payés » du Front populaire : opération-gadget, à la manière de certaines initiatives du président de la République, que la C.G.T. n'est pas la dernière à dénoncer, ou « éclair de lumière dans la noirceur du tunnel où vous enferme le gouvernement du grand capital », *comme l'a dit M. Irénée Bourgoin, maire communiste de Dieppe, en accueillant les participants ? En fait, ce qu'il faut essentiellement retenir de ce voyage sympathique et bon enfant, c'est l'élan de solidarité qui l'a marqué.*

Solidarité financière des sections et unions locales de la C.G.T. d'Ile-de-France — avec parfois le soutien de la C.F.D.T. — pour la location du train spécial (35 000 francs) : solidarité morale et juridique, tout au long du parcours, *de syndicalistes spécialisés dans les problèmes de l'emploi, pour renseigner et guider les chômeurs ; solidarité syndicale de la C.G.T. de Seine-Maritime et solidarité matérielle de la municipalité d'union de la gauche de Dieppe, qui ont facilité au maximum le bref séjour des sans-emploi parisiens ; solidarité ouvrière des dockers dieppois, qui ont offert 500 kilos de bananes, 150 kilos d'oranges et des « bon pour une glace » aux enfants ; solidarité hospitalière, enfin, des habitants, qui n'ont pas vu d'un œil méfiant débarquer ces « Parisiens » ; c'est aussi, comme l'a affirmé M. Irénée Bourgoin, que cinquante-trois mille chômeurs sont recensés en Seine-Maritime, dont trois mille cinq cents à Dieppe-le Tréport et que* « le port de commerce de Dieppe, qui fait vivre plus de trois mille personnes, est gravement menacé de perdre son trafic bananier ».

Une journée à respirer l'air marin — c'était la première fois pour certains — à faire du lèche-vitrines dans la grande rue piétonne, à affronter, pour les plus courageux, les 17.5 °C de la Manche ou à regarder le vol des goélands et des mouettes : cela ne revêtait peut-être pas, contrairement à ce qu'a assuré le maire de Dieppe, « une signification importante pour le monde du travail », *mais, d'accord avec M. Bourgouin, c'était une* « initiative heureuse ».

MICHEL CASTAING.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 AOUT

Nouveaux progrès

Le petit galop que la Bourse avait effectué à la veille du week-end ne semble pas avoir trop entamé ses forces. Bien que le rythme des affaires ait quelque peu diminué, de nouveaux progrès ont été accomplis lundi, très sensibles dans plusieurs cas, et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance d'environ 0,80 %.

Comme au cours des précédentes séances, le matériel électrique, le bâtiment, la métallurgie et le secteur bancaire ont bénéficié d'une attention toute particulière de la part des opérateurs. Mais à cette liste l'on a pu cette fois ajouter la chimie et la construction mécanique. La cotation de l'action Penhoët a même dû être retardée en raison d'un déséquilibre entre l'offre, peu abondante, et la demande. Finalement, le titre a réalisé la meilleure performance de la journée avec un gain de 6,5 %. A signaler également la hausse de la Caisse nationale de l'énergie 3 %, dont le cours a franchi la barre des 2 000 F. Bref, près de quatre-vingts valeurs ont monté de façon significative (de 2 % à 6,5 %), treize seulement baissant dans les mêmes proportions.

La querelle Mitterrand-Marchais, dont beaucoup, autour de la corbeille, affirmaient avec satisfaction qu'elle s'envenimait au profit de la majorité, a continué d'entretenir un climat d'optimisme, voire même de bonne humeur, sous les colonnes du Palais Brongniart. Comme vendredi, toutefois, le mouvement de hausse a été principalement nourri par les achats étrangers, britanniques et allemands surtout. Mais ces ordres venus de l'extérieur ont quelque peu décru. « S'il pouvait quand même durer au moins jusqu'au 15 août », nous confiait un boursier, « le marché aurait de bonnes chances de trouver son second souffle ».

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 15 F à 23 580 F (après 23 595 F). Cependant que le napoléon gagnait 0,50 F à 245,50 F.

LONDRES

Après sa vive montée, le marché enregistre mardi matin des ventes bénéficiaires. Mais celles-ci sont généralement bien absorbées. Les industrielles ne cèdent que quelques points. Seuls les pétroles s'alourdissent. Fermeté persistante des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 146 50 contre 145 80

VALEURS	CLOTURE 8/8	COURS 8/8
Beecham	526 ...	524 ...
British Petroleum	927 ...	914 ...
Courtaulds	120 ...	119 ...
De Beers	278 1/2	279 1/2
Imperial Chemical	416 1/2	413 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	224 ...	223 .
Shell	574 1/2	568 1/2
Vickers	189 ...	187 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 3/8
*West Driefontein	29 5/8	29 3/4
*Western Holdings	16 3/4	16 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	5 août	8 août
Valeurs françaises	87,5	88,1
Valeurs étrangères	100,6	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,5	57,9

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETE FRANÇAISE DE BANQUE. — Les titres de la société font l'objet d'une O.P.A. lancée par la Banque transatlantique au prix unitaire de 250 francs. La Banque transatlantique, filiale du Crédit industriel et commercial, fait partie du groupe Suez, lequel détient déjà, directement ou non, environ 72 % du capital de la Société française de banque.

CANADIAN PACIFIC LTD. — Pour les six premiers mois de l'exercice en cours, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 111,2 millions de dollars contre 69,2 millions, soit 1,85 dollar par titre, contre 1,17 dollar. Ce résultat comprend un bénéfice exceptionnel de 8,5 millions de dollars.

Chiffres d'affaires hors taxes du premier semestre 1977

USINOR : 5 100 millions de francs contre 4 734 millions.

C.G.E. (consolidé pour les sociétés détenues à 50 % au moins) : 8 130 millions de francs contre 7 022 millions.

C.I.T.-ALCATEL (consolidé) : 3 445 millions de francs contre 2 188 millions.

NEW-YORK

La baisse reprend

Le mouvement de baisse, qui s'était nettement ralenti au cours de la semaine écoulée, a repris de plus belle, lundi, à Wall Street. Dans un marché — assez creux cependant, — 15,87 millions de titres ont été échangés contre 19,94 millions, — l'indice Dow Jones a reperdu 9,27 points, pour se retrouver derechef à son plus bas niveau depuis janvier 1976 : 879,42.

A l'origine de cette rechute, des rumeurs et des craintes [encore] concernant un prochain durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (FED) : Les opérateurs estiment qu'un tel changement de politique entraînera une hausse des taux d'intérêts qui détournera les épargnants du marché des actions. Déjà, certains organismes de placement collectif procéderaient à des liquidations de titres afin de dégager les fonds de nature à trouver de meilleures rémunérations.

Au surplus, les différentes prévisions économiques font toujours état d'un ralentissement sensible de l'activité au cours du second semestre de 1977.

VALEURS	COURS 5/8	COURS 8/8
Alcoa	49 3/4	49 1/8
A.T.T.	63 1/8	62 7/8
Boeing	59 1/4	58 1/2
Chase Manhattan Bank	32 3/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	118 1/4	117 ...
Eastman Kodak	57 1/8	57 1/8
Exxon	51 3/4	51 7/8
Ford	43 1/2	43 3/8
General Electric	54 1/2	54 1/8
General Foods	35 1/2	35 1/4
General Motors	68 1/8	66 3/4
Goodyear	21 3/8	21 1/8
I.B.M.	266 1/2	264 ...
I.T.T.	34 5/8	34 ...
Kennecott	27 ...	26 1/4
Mobil Oil	67 1/2	67 1/4
Pfizer	26 1/4	26 3/4
Schlumberger	67 ...	66 1/2
Texaco	29 3/8	29 ...
U.A.I. Inc.	17 7/8	18 ...
Union Carbide	47 5/8	47 1/2
U.S. Steel	34 7/8	34 1/8
Westinghouse	20 5/8	20 ...
Xerox	51 3/4	51 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/8	9/8
1 dollar (en yens)	265 75	265 90

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 8 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 ..	2 564
5 %	51 40	2 589
5 % 1920-1960	... ..	2 589
3 % amort. 45-54	66 20	0 868
4 1/4 % 1963	103	8 943

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	164	157 ..
France (La)	326	328
GAN (Sté) Centr.	635	638
Protectrice A.I.R.	228	228
U.A.P.	560	558

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	173 ..	175 ..
Locafinancière	123 10	123 10
Marseil. Crédit	231 50	231 50
Paris-Réescompt.	264	270
Séquanaise Banq.	148	148 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	80 ..	79 10
Cie Lyon. Imm.	80 ..	80 ..
UFIMEG	78 10	78 20
U.G.I.M.O.	101 10	101 50
Union Habit.	146	149 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 866	4 878	4 840
Allemagne (100 DM)	211 530	211 730	212 ...
Belgique (100 F.)	13 740	13 764	13 600
Pays-Bas (100 fl.)	199 670	199 860	198 ...
Danemark (100 krd)	80 890	81 360	81 500
Suède (100 krs)	110 960	111 260	110 500
Norvège (100 k.)	92 110	92 390	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 447	8 482	8 460
Italie (1 000 lires)	5 508	5 535	5 500
Suisse (100 fr.)	202 350	202 830	202 .
Autriche (100 sch.)	29 757	29 806	30 050
Espagne (100 pes.)	5 736	5 761	5 725
Portugal (100 esc.)	12 610	12 650	12 750
Canada ($ can. 1)	4 533	4 551	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	23550 ..	23550
Or fin (kilo en lingot)	23595	23580
Pièce française (20 fr.)	245	245 50
Pièce française (10 fr.)	200 10	203 ..
Pièce suisse (20 fr.)	217	216 50
Union latine (20 fr.)	202	202 .
Souverain	222 50	223 50
Pièce de 20 dollars	1103 20	1110
Pièce de 10 dollars	559 40	558 40
Pièce de 5 dollars	317 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	946 ..	938 .
Pièce de 10 florins	217 ..	215 40

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1977 a été tiré à 496 466 exemplaires.

Vingt-huit P.C. condamnent la bombe à neutrons

Vingt-huit partis communistes de l'Est et de l'Ouest condamnent, dans un document publié lundi 8 août à Moscou par l'agence *Tass* et mardi par les organes des divers partis, la production de la « *bombe à neutrons* » par les Etats-Unis (*le Monde* des 8 et 9 juillet). Voici la version de ce document publiée par *l'Humanité* :

« *En cet anniversaire des tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki, les partis signataires s'opposent à la production des bombes à neutrons envisagée par le gouvernement des Etats-Unis. Ils dénoncent le caractère monstrueux de cette arme, qui vise délibérément à l'extermination de millions d'êtres humains.*

» *Un tel pas accélérerait la course aux armements et constituerait un nouveau danger pour la paix mondiale.*

» *Les signataires appellent toutes les forces éprises de paix, notamment les forces d'inspiration socialiste, social-démocrate et chrétienne, à l'action pour la poursuite de la politique de détente, pour la sauvegarde de la paix par des mesures effectives de désarmement, ce qui est une condition pour dépasser les blocs militaires et aller à leur dissolution.*

» *Ils demandent aux peuples de lutter afin que cesse la course aux armements, tout particulièrement aux armements nucléaires.*

» *En attendant l'interdiction de toutes les armes de destruction massive, le développement et la production de nouveaux modèles de telles armes doivent être interdits.* »

Ce texte, ajoute *l'Humanité*, a été signé par les partis communistes des pays suivants : Belgique, Bulgarie, Danemark, R.F.A., R.D.A., Finlande, France, Grèce, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Canada, Luxembourg, Saint-Marin, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, U.R.S.S., Espagne, Tchécoslovaquie, Turquie, Hongrie, Etats-Unis, Berlin-Ouest, Chypre.

On remarque que les partis communistes de Roumanie, de Yougoslavie et des Pays-Bas ne figurent pas parmi les signataires.

Au Vietnam

LE GÉNÉRAL GIAP REND VISITE AU RÉGIONS PROCHES DU CAMBODGE

Hanoï (A.F.P.). — Le général Giap, ministre de la défense, s'est rendu récemment dans la région militaire sud, frontalière avec le Cambodge, a annoncé lundi 8 août, l'agence vietnamienne de presse. Il a visité la province de An-Giang et invité l'armée « *à redoubler de vigilance et à être prête à combattre l'ennemi tout en maintenant fermement la sécurité politique et l'ordre social, à agir, enfin, en coordination avec d'autres forces armées pour défendre les eaux territoriales, les frontières nationales et les îles qui dépendent d'elles* ». De son côté, la radio cambodgienne a appelé, dimanche 5 août, la population à protéger la région frontalière « *contre tous les ennemis de l'extérieur* ». Cette région serait actuellement le théâtre d'affrontements entre Cambodgiens et Vietnamiens, selon une déclaration faite, samedi 4 août, à Kuala-Lumpur, par le premier ministre thaïlandais, M. Kraivichien.

LES IMMIGRÉS ET LES JEUNES SONT LES PLUS TOUCHÉS PAR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Dans les quinze principales branches de l'industrie et du commerce, 1 113 124 travailleurs ont été victimes d'accidents du travail en 1975. Ces statistiques, publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie, montrent une très légère baisse du nombre des accidents par rapport à 1974 (1 154 371). D'autre part, 1 986 travailleurs ont succombé aux suites d'un accident, contre 2 117 en 1974.

Malgré une faible réduction du taux moyen de fréquence des accidents et de risque pour l'ensemble des activités, certaines branches (le bâtiment et les travaux publics, le bois, le caoutchouc, le papier-carton et les transports) connaissent une progression de l'indice de gravité des incapacités permanente. Le secteur bâtiment-travaux publics reste le plus touché, et les travailleurs immigrés d'Afrique du Nord, qui représentent 6 % des effectifs, sont les plus affectés (16 % des accidents graves du bâtiment). Dans l'ensemble, les travailleurs étrangers et spécialement nord-africains sont victimes d'accidents plus fréquents et plus graves que les travailleurs métropolitains.

Ce sont les jeunes travailleurs de moins de trente ans qui sont le plus souvent atteints par des accidents avec arrêt de travail (34,4 %). A l'inverse, la gravité des accidents du travail augmente sensiblement et régulièrement avec l'âge. Le taux moyen d'incapacité permanente, qui est de 10 % pour les jeunes travailleurs, atteint 12 à 15 % pour les travailleurs âgés de soixante ans et plus.

Pour les branches d'activités recensées, les ouvriers, qui représentent 64,2 % des salariés, demeurent les principales victimes d'accidents du travail (85,8 %).

Pour protester contre les attentats

LES SYNDICATS E.D.F.-G.D.F. APPELLENT A UNE HEURE DE GRÈVE LE 11 AOUT

Les cinq fédérations syndicales de l'E.D.F. - G.D.F. (C.G.T., C.F.D.T., F.O., Union nationale des cadres et de la maîtrise et C.F.T.C.), soulignent, dans un communiqué commun, publié lundi 8 août, que leur décision de procéder, jeudi 11 août dans la matinée, à un arrêt de travail d'une heure, vise à exiger des pouvoirs publics qu'ils mettent tout en œuvre pour empêcher la répétition des attentats commis ces jours derniers contre l'entreprise nationalisée. Ainsi, tout en exprimant son « *opposition résolue* » au programme nucléaire du gouvernement, la fédération des gaziers et électriciens C.F.D.T. s'élève contre les attentats commis contre les agences d'E.D.F. à Paris, Lyon, Le Havre et Gap depuis le début du mois (*le Monde* du 2, 4 et 5 août).

L'ensemble des cinq fédérations syndicales dénonce les provocations et affirme que le personnel « *ne se laissera pas insulter et n'accepiera pas de travailler dans un climat d'insécurité* ». Le dernier attentat commis contre des locaux d'E.D.F. l'a été dans la nuit du 7 au 8 août à Montpellier (Hérault), avenue Bouisson-Bertrand. Les dégâts (deux cloisons soufflées, un plafond éventré et deux salles de bureau totalement dévastées) ont été évalués à 150 000 francs par la direction régionale d'E.D.F. Renvendiqué par un « *groupe de rescapés de Mainville* », l'attentat a également été dénoncé par l'ensemble des syndicats.

LA MANIFESTATION DES 13 ET 14 AOUT AU LARZAC NE SERA PAS INTERDITE

déclare le sous-préfet de Millau

Le rassemblement des 13 et 14 août au Larzac sera autorisé, a *indiqué, lundi 8 août, M. Jean* Buffet, sous-préfet de Millau.

Après avoir reçu une délégation des organisations responsables du rassemblement, conduite par les paysans du plateau, M. Buffet a déclaré qu'il leur faisait confiance pour que ces deux journées se déroulent dans d'aussi bonnes conditions que celles de 1973 et 1974.

Il a ajouté qu'il considérait que les manifestations prévues, telles qu'elles lui ont été exposées, n'avaient pour but de porter atteinte ni aux personnes ni aux biens, et qu'en conséquent la manifestation ne serait pas interdite. Des mesures appropriées ont été prises pour faciliter la circulation des véhicules et des personnes.

Les paysans du Larzac ont, pour leur part, déploré le climat de crainte qui entoure cette manifestation, « *semant le trouble*, ont-ils déclaré, *dans la population locale* ».

[Le décret-loi du 23 octobre 1935 indique : « Sont soumises à l'obligation d'une déclaration préalable (...) toutes manifestations sur la voie publique », sauf celles qui sont « conformes aux usages locaux ». La déclaration — détaillée — doit être faite « trois jours francs au moins et quinze jours francs au plus, avant la manifestation, auprès de la mairie ». « L'autorité investie des pouvoirs de police » (maire ou préfet) n'a pas à « autoriser » la manifestation. Elle ne peut que l'interdire si elle estime qu'elle « est de nature à troubler l'ordre public ».]

LES PROPOS DE M. D'ORNANO SUR LE BARRAGE DE NAUSSAC « SCANDALISENT » LES ORGANISMES DE DÉFENSE

« *Le barrage de Naussac répond à deux objectifs : disposer des quantités d'eau nécessaires et empêcher les inondations et les éventuelles crues de la Loire*, a déclaré, lundi 8 août, à TF 1, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement. *Si on ne fait pas ce genre de barrage, dans quelques années la population de Clermont-Ferrand, par exemple, manquera d'eau... Savez-vous aussi qu'on a connu, il y a cent ans, des crues dramatiques sur la Loire, qui ont fait des dégâts considérables ?* »

M. d'Ornano a ajouté : « *Je comprends très bien les contraintes que pose l'intérêt général dans ce domaine, mais il faut savoir que ceux qui sont touchés — qui sont peu nombreux — sont indemnisés et pourront se réinstaller. C'est une question d'intérêt général, et il faut la faire aboutir.* »

Ces propos ont provoqué, de la part de M. Jean-Claude Chazal, président de la Fédération des organismes de défense du bassin de Naussac, des réactions « scandalisées ». Demandant l'organisation d'un débat contradictoire à la télévision, M. Chazal indique que des propos « *aussi erronés, notamment sur le rôle d'écrêteur de crues du barrage, sont inadmissibles de la part d'un responsable gouvernemental* ».

● *Les socialistes au Larzac.* — Le parti socialiste sera présent sur le Larzac, les 13 et 14 août, pour manifester son soutien aux agriculteurs concernés, indique dans un communiqué la fédération du P.S. de l'Aveyron. Les socialistes sont « *fermement décidés à refuser toutes les provocations et à chercher à éviter les manifestations risquant de provoquer des affrontements violents* ».

● *Manifestation annulée dans le Limousin.* — Le rassemblement et la marche sur Bessines (Haute-Vienne), prévus pour le dimanche 21 août, ont été annulés par leurs organisateurs, l'association de protection des monts d'Ambazac, le comité régional d'information sur le nucléaire, le groupe de recherche et d'action non violente et le parti socialiste unifié, en raison des « *risques de provocations et d'affrontements* ». La manifestation avait pour but d'informer la population limousine des risques encourus par les mineurs d'uranium de la région de Bessines. — *(Corresp.)*

● *Mme Monique Cazeaux*, responsable de la commission de l'environnement de la fédération des socialistes démocrates, demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le nucléaire et l'instauration d'un débat politique sur cette question avec des scientifiques, des membres du gouvernement, de l'E.D.F. et des représentants des grandes associations écologiques.

● *Incendie au Club Méditerranée de Tignes-Valclaret.* — Dimanche 7 août, vers 1 h. 30, un incendie d'origine criminelle s'est déclaré dans une salle de réunion, au cinquième étage de l'immeuble qui abrite le Club Méditerranée à Tignes-Valclaret (Savoie). Seules quelques chaises ont brûlé. Une heure plus tard, plusieurs matelas ont été incendiés au deuxième sous-sol. Cet incendie est le cinquième depuis la fin du mois de juillet, mais, contrairement à ce qui a été annoncé, les dégâts sont très peu importants et les locaux n'ont pas été évacués.

LA DEMANDE D'EXTRADITION DE M. APALATEGUI SERA EXAMINÉE UNE NOUVELLE FOIS LE 14 OCTOBRE

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel, statuant ce mardi matin 9 août sur les deux demandes d'extradition de M. Miguel Angel Apalategui, formulées par le gouvernement espagnol, a renvoyé l'affaire en continuation à l'audience du vendredi 14 octobre, à 9 heures. Elle a rejeté les deux demandes de mise en liberté du jeune militant basque, présentées par la défense.

M. Apalategui, qui est écroué depuis le 21 juin à la prison des Baumettes à Marseille, paraissait amaigri et fatigué. Il en est à son dixième jour de grève de la faim. Des mesures avaient été prises pour le maintien de l'ordre aux abords du palais de justice et aux entrées de la ville, mais aucun manifestant n'est apparu dans la *matinée*.

On apprenait, peu après l'audience, que la décision de surseoir à statuer s'expliquait par le désir de la cour de demander des explications sur la qualificatin exacte du tribunal espagnol dit *Audiencia Nacional* dont il a été question lors des débats mardi dernier, compte tenu des insuffisances de la traduction. La cour veut savoir s'il s'agit d'une juridiction spécialisée dans les affaires de « *terrorisme* » ou d'une juridiction de droit commun.

Père du bathyscaphe

LE COMMANDANT GEORGES HOUOT EST MORT

Le commandant Georges Houot, père du bathyscaphe avec l'ingénieur en chef de la marine Pierre Willm, est mort, dimanche 7 août, à La Garde, près de Toulon.

[Né le 29 août 1913 à Paris, Georges Houot entre à l'Ecole navale en 1933. Nommé lieutenant de vaisseau en 1943, il est atteint, la même année, de poliomyélite. En janvier 1949, il est nommé commandant de l'aviso *Ingénieur-Elie-Monnier*, le bâtiment affecté au groupe d'études et de recherches sous-marines. En 1951, il est chargé de suivre les travaux de construction du bathyscaphe *F.N.R.S.-III*. Nommé capitaine de corvette en 1952, il pilote le *F.N.R.S.-III* lors de ses plongées d'essai, en 1953, au large de Toulon, et atteint, le 14 février 1954, avec M. Pierre Willm, la profondeur record de 4 050 mètres au large de Dakar.

Avec M. Willm, il se voit confier en 1959 la construction du bathyscaphe de grande profondeur *Archimède* ; nommé capitaine de frégate la même année, il continue de plonger avec le *F.N.R.S.-III*, notamment pour le compte du Centre national de la recherche scientifique. Grâce à l'*Archimède*, les deux hommes atteignent, le 15 juillet 1962, la profondeur de 9 200 mètres, puis, le 25 juillet de la même année, 9 545 mètres.

Nommé capitaine de vaisseau en 1964, Georges Houot a accompli au total près de cent cinquante plongées de grande profondeur. Avant de prendre sa retraite, en 1970, il participa notamment aux recherches en vue de retrouver les épaves des sous-marins *Minerve* et *Eurydice*, disparus au large de Toulon.]

ROMAN POLANSKI PLAIDE COUPABLE

Le cinéaste hollywoodien Roman Polanski — Français d'origine polonaise, — accusé de fourniture de drogue à une mineure, de viol après usage forcé de drogue, de sodomie, de sexualité orale (*le Monde* du 26 mars), s'est reconnu coupable de « *relations sexuelles illicites avec une mineure* ». De ce fait, les autres chefs d'accusation — qui peuvent entraîner des peines allant de dix ans de prison à la réclusion perpétuelle — tombent. D'autre part, la loi américaine permet dans ce cas d'annuler le procès public. L'accord juridique est intervenu à la demande de la partie civile, « *afin de protéger la jeune fille d'une publicité infamante* ».

Le juge rendra son verdict le 19 septembre, après avoir exa- 19 septembre, après avoir étudié les rapports des examens Polanski devra se soumettre. Celui-ci risque d'être envoyé en traitement dans un hôpital ou d'être condamné à des peines allant de seize mois à dix ans de prison, assorties de sursis. Il risque également d'être expulsé.

EFFRITEMENT DU DOLLAR

Le dollar, qui avait progressé lundi, s'est effrité mardi 9 août, dans la matinée, sur la plupart des places financières. A Paris, la devise américaine est revenue de 4,8925 à 4,8860 francs. Elle valait 2,41 francs suisses à Zurich (contre 2,4123) ; 2,31 deutschemarks à Francfort (contre 2,3130) et 2,44 florins à Amsterdam (contre 2,4425).

Le franc français, de son côté, a poursuivi sa lente remontée à l'égard des devises fortes, le deutschemark se traitant à 2,1160 francs (contre 2,1175 francs) et le franc suisse à 2,0285 francs (contre 2,0385 francs).

Selon les cambistes, l'activité, assez fébrile lundi, était redevenue normale.

A PROPOS DES INCENDIES EN CORSE

M. Barre répond à M. Marchais

L'hôtel Matignon a rendu publique, lundi 8 août, une lettre datée du 5 août adressée par M. Raymond Barre à M. Georges Marchais qui avait écrit au premier ministre, le 27 juillet, à la suite des incendies en Corse, pour demander notamment au gouvernement de « *prendre enfin toutes mesures nécessaires pour protéger la forêt* » (*le Monde* du 29 juillet). Le chef du gouvernement répond au secrétaire général du P.C.F. : « *Je comprends et je partage l'émotion que vous exprimez (...). Je ne peux pas, en revanche, laisser dire que ces sinistres font apparaître l'« incurie coupable » du gouvernement.* »

« *Une information plus complète vous aurait permis d'apprécier l'effort considérable que les collectivités locales et l'Etat accomplissent pour prévenir et combattre le feu, dans le cadre d'un programme prioritaire du VIIe Plan consacré à la protection du patrimoine national* », ajoute M. Raymond Barre.

Le premier ministre conclut :

« *Il est tout à fait déplacé d'écrire que les pouvoirs publics acceptent ces incendies comme une « fatalité », alors qu'une action puissante et permanente est engagée. Cette action a permis d'obtenir, d'année en année, une réduction régulière des surfaces incendiées. Les maires des communes concernées ne s'y sont pas trompés et ont rendu publiquement hommage à l'importance des moyens et à l'efficacité des secours. Il reste que la multiplicité des foyers (trois cent cinquante depuis le début de l'année), les difficultés d'accès liées au relief, rendent la tâche des sauveteurs très délicate, surtout lorsque les feux sont attisés par des vents forts.* »

L'Humanité du mardi 9 août juge la réponse du premier ministre « dilatoire » et rappelle la position des fédérations communistes de Corse, qui dénoncent « *l'incapacité, l'impéritie et le mépris des hommes que révèle l'attitude du pouvoir en place face à un fléau aux conséquences incalculables* ».

M. RAYMOND BARRE REND VISITE A DEUX COLONIES DE VACANCES

M. Raymond Barre s'est rendu, ce mardi 9 août dans le département du Jura pour visiter deux colonies de vacances installées sur le plateau des Rousses, la colonie des pupilles de la Côte-d'Or, à Prémanon, et la colonie des « Copains de l'Almont », au hameau de Laizia, sur le territoire de la commune des Molunes.

Le premier ministre, qui était accompagné de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, devait regagner Paris en fin de journée.

هكذا من الأصل

Pour protester contre les attentats
LES SYNDICATS E.D.F.-G.D.F. APPELLENT A UNE HEURE DE GRÈVE LE 11 AOUT

LA MANIFESTATION DES 13 ET 14 AOUT AU LARZAC NE SERA PAS INTERDITE
déclare le sous-préfet de Millau

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 501 | SÉLECTION HEBDOMADAIRE | DU JEUDI 4 AOUT AU MERCREDI 10 AOUT 1977

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



N° 1501

Canada, 0,50 $ can. ; Côte d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 30 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 3,50 L.I. ; Liban, 150 P.L. ; Sénégal, 100 fr. ; Singapour, 2 $ sing. ; Tunisie, 80 m. ; Turquie, 6 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 5.)

CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

Israël ne se satisfait pas de l'évolution des positions palestiniennes dont fait état M. Carter

Le porte-parole de l'Organisation de libération de la Palestine a annoncé, mardi matin 9 août, que l'O.L.P. se proposait de demander « l'amendement » de la résolution 242 des Nations unies afin que ce texte — qui reconnaît les droits de « tous les Etats » du Proche-Orient — prenne aussi en considération les « droits nationaux » des Palestiniens. Le porte-parole de l'O.L.P. a ajouté « Toutefois, nous ne sommes pas disposés à reconnaître Israël. »

Cette décision confirme des informations rapportées par l'entourage de M. Vance qui arrive, ce mardi, à Jérusalem. Le président Carter a d'ores et déjà fait allusion à la possibilité d'admettre les Palestiniens à la conférence de Genève, dès lors que ceux-ci, en acceptant la résolution 242, auront reconnu implicitement l'Etat hébreu. Allant plus loin, M. Vance a déclaré que, dans ce cas, les Etats-Unis n'insisteraient plus pour obtenir de l'O.L.P. la révision de sa charte qui conteste le droit d'Israël à l'existence.

A Jérusalem, en l'absence de réactions officielles, on rappelle qu'Israël s'opposera à toute participation de l'O.L.P. aux éventuelles négociations de Genève, et on ne croit aucunement à l'évolution des Palestiniens vers une reconnaissance de l'Etat juif.

De notre correspondant

Jérusalem. — Les déclarations du président Carter sur une éventuelle participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève en échange d'une acceptation par l'organisation palestinienne de la résolution 242 du Conseil de sécurité, sont considérées à Jérusalem comme autant de signes plaçant les négociations israélo-américaines qui s'engagent ce mardi 9 août avec l'arrivée de M. Vance à Jérusalem sous leur véritable jour. Du même coup, les chances de succès de la mission du secrétaire d'Etat sont jugées ici extrêmement faibles.

Avant même que M. Vance ait foulé le sol israélien, les dirigeants américains ont fait clairement comprendre au gouvernement de M. Begin qu'il ne saurait être question de limiter la démarche du secrétaire d'Etat aux problèmes de procédure comme Israël l'a affirmé à plusieurs occasions. Le président Carter sait fort bien qu'il heurte Israël de front en estimant que l'O.L.P. pourrait siéger à Genève si elle admettait la résolution 242. Le porte-parole du secrétaire d'Etat est allé plus loin encore en déclarant que, dans ces conditions, il n'était pas nécessaire que l'organisation de M. Arafat modifiât sa charte (qui prévoit la disparition d'Israël en créant à sa place une Palestine *« laïque et démocratique »*) pour être admise à la table de la négociation.

Si les positions ainsi prises par Washington sont celles que M. Vance se propose de soutenir à Jérusalem, les conversations pourraient exiger beaucoup moins que les quarante-huit heures prévues pour la visite du secrétaire d'Etat.

Aucun porte-parole israélien n'a accepté de commenter les propos des dirigeants américains, mais chacun rappelle ici avec insistance les multiples déclarations tant de M. Begin que de son prédécesseur, M. Rabin, définissant l'O.L.P. comme *« une organisation d'assassins »* avec qui la *« rencontre n'est possible que sur un champ de bataille »*.

Au dossier que présentera M. Vance, les Israéliens opposeront un autre dossier américain, celui qui contient les engagements écrits souscrits par M. Henry Kissinger pour amener Israël à accepter les accords partiels intervenus après la guerre d'octobre 1973. L'un de ces engagements stipule notamment qu'*« aucune modification ne peut être apportée à la liste des participants à la conférence de Genève sans l'accord de tous les pays initialement prévus »*.

Vingt-quatre heures avant l'arrivée de M. Vance à Jérusalem, M. Begin avait cru devoir lever le voile qui dissimulait fort mal un *« secret »* observé depuis près de deux ans. Israël, a déclaré le premier ministre, apporte une aide militaire aux chrétiens du sud du Liban, et a même parfois réduit au silence les canons qui bombardaient les villages chrétiens. Le premier ministre ne s'est pas étendu sur la nature ni l'ampleur de cette *« aide militaire »*, mais la presse israélienne, citant *« des sources étrangères »*, fait état du blocus maritime des côtes libanaises, de la fourniture de matériels de guerre comprenant même des tanks, et de l'appui de l'artillerie israélienne.

En levant le secret la veille même de l'arrivée de M. Vance, M. Begin a vraisemblablement voulu donner une illustration concrète à la définition que lui et M. Rabin ont donnée à la nature des rapports possibles avec l'O.L.P., qui ne peut être rencontrée que *« sur un champ de bataille »*.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Mercredi 10 août.)

M. Vance marque un point

Engagé au Proche-Orient dans une mission qui paraissait sans espoir, M. Vance vient de marquer un point. L'acceptation, fût-elle conditionnelle, par l'O.L.P. de la résolution 242 du Conseil de sécurité, de novembre 1967, pourrait en effet entraîner une reconnaissance au moins implicite de l'Etat d'Israël par les Palestiniens. Du même coup, le président américain a assuré tenir pour possible une représentation de ceux-ci à la conférence de Genève.

Au prix de beaucoup d'hypothèses et d'un optimisme évoquant la méthode Coué, l'un des principaux obstacles au règlement serait ainsi levé. L'hostilité de principe des Palestiniens à l'existence même de l'Etat hébreu, tout en restant inscrite dans une charte qu'ils se refusent à modifier, serait pratiquement désavouée par l'acceptation d'une résolution qui prône « le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégralité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région ».

L'O.L.P. confirmerait ainsi une évolution déjà ébauchée vers plus de réalisme à l'égard d'un « fait israélien » tout aussi patent que le « fait palestinien » qui est sa raison d'être. Il y a quatre mois, au Caire, l'organisation palestinienne rejetait encore la résolution 242, vouée aux gémonies pour avoir qualifié les Palestiniens de « réfugiés ».

Toutefois, cherchant un artifice de procédure, l'organisation de M. Arafat était déjà prête à aller à Genève, pourvu que l'invitation fût rédigée conformément à la résolution 3 236 de l'Assemblée générale reconnaissant au « peuple de Palestine » le droit à l'autodétermination.

Le compromis mis au point par les Saoudiens avec la bénédiction de Washington, et aussitôt commenté favorablement par le président Carter, prévoit seulement un « amendement » de la résolution 242. Il marque surtout un changement de l'attitude des Etats-Unis eux-mêmes, moins exigeants que naguère à l'égard des Palestiniens. Ceux-ci, crédités de bonnes intentions, seront dispensés d'avoir à désavouer publiquement leur « charte nationale », puisque, selon M. Vance, la simple acceptation de la résolution de l'ONU suffirait à « annuler les dispositions [de cette charte] qui dénient à Israël le droit à l'existence ».

Au nombre des éléments qui plaident en faveur d'un règlement, le début de dialogue entre les Etats-Unis et une O.L.P. plus modérée vient donc s'ajouter au désir évident du président Sadate de faire la paix à n'importe quel prix avec Israël et à la pression en ce sens de l'Arabie Saoudite et de ses considérables moyens financiers. Toutefois on voit mal comment M. Vance va parvenir à persuader les Israéliens des intentions plus pacifiques que les Palestiniens nourriraient désormais à leur égard. Plus encore que ses prédécesseurs, M. Begin voit rouge dès qu'on mentionne ce qu'il appelle une « organisation d'assassins aspirant au génocide », et il lui promet régulièrement de la rencontrer « sur le seul champ de bataille ».

En dépit des embrassades qui marquèrent le séjour du premier ministre israélien à Washington et de la chaleureuse connivence de lecteurs de la Bible affichée avec M. Carter, il apparaît peu à peu que les Etats-Unis accentuent leur pression sur leur allié.

De plus en plus dépendants du pétrole arabe, inquiets du risque que courent, en cas d'échec d'un règlement, leurs amis « modérés » du Proche-Orient, les Américains cherchent manifestement à démontrer — peut-être à l'intention de leur propre opinion publique — que, face à des concessions de ses pires adversaires, Israël doit renoncer à son inaltérable intransigeance, sous peine de perdre le soutien de son ultime protecteur.

(Mercredi 10 août.)

Les socialistes estiment toujours possible un accord sur l'actualisation du programme commun de la gauche

La controverse sur l'actualisation du programme commun continue de se développer. Le Matin a publié, le lundi 8 août, une interview de M. Mitterrand critiquant courtoisement, mais fermement, les positions du P.C.F. en matière de défense nationale, et M. Marchais a répondu le lendemain 9 août, dans l'Humanité.

Néanmoins, l'impression prévaut chez plusieurs dirigeants socialistes que le ton du leader communiste pourrait être le signe avant-coureur d'une « désescalade », et qu'un accord était toujours possible sur l'actualisation du programme commun de la gauche.

A Bourgoin-Jallieu, le procès de douze manifestants de Creys-Malville s'est terminé, dimanche 7 août, après vingt-cinq heures d'une audience confuse. Le jugement, qui comporte six peines d'emprisonnement ferme, a été mal accueilli par les quelques centaines de personnes qui avaient stationné durant toute l'audience aux abords du palais de justice.

A Naussac (Lozère), six mille manifestants se sont rassemblés dans le calme pour protester contre la construction d'un barrage et mettre en cause la manière dont est décidée la politique d'aménagement rural. (Lire page 8.)

Les « Réflexions » de M. Georges Marchais que publie *l'Humanité* dans son édition du 9 août sont loin d'apporter une réponse exhaustive aux questions que l'on se pose depuis le début de la controverse qui s'est ouverte entre les partis de gauche, notamment sur la politique de défense. Elles donnent néanmoins un éclairage nouveau et permettent de déceler, au-delà des conceptions générales qui divergent, de sérieuses bases de convergence sur les points d'application. Leur ton est modéré et plutôt conciliant, du moins en ce qui concerne la stratégie et la défense proprement dites. Il est plus vif à propos de la procédure référendaire suggérée par M. François Mitterrand.

M. Marchais répète avec force qu'il souhaite le succès de la gauche et l'accès de ministres communistes dans les instances gouvernementales. Son interprétation d'une défense tous azimuts (expression qui ne figurait pas, effectivement, dans le document issu des travaux d'actualisation du programme commun) correspond à celle que le général de Gaulle avait semblé entériner naguère.

Elle n'implique pas le pointage sur les alliés des missiles français dont la portée est de toute manière trop courte pour atteindre le sol américain. Compte tenu de la panoplie française, seuls les cinq sous-marins nucléaires et à condition qu'un ravitaillement en vol soit prévu, le Mirage IV, pourraient contribuer à une éventuelle stratégie tous azimuts.

Dans la mesure où le retrait de la France du pacte atlantique n'est pas demandé par le P.C.F., on peut donc admettre qu'il s'agit surtout d'une querelle de mots, même si elle traduit des approches passablement différentes du problème des rapports de la France avec l'alliance.

Quant au principe, à la vérité difficilement applicable, de la décision collégiale en matière d'emploi de la bombe, M. Marchais ne le retient pas comme thème de ses réflexions. Certes Alain Wasmes, commentant l'interview de M. François Mitterrand dans les colonnes voisines de *l'Humanité*, relève que le premier secrétaire du parti socialiste *« refuse également le principe de la collégialité »*.

M. François Mitterrand propose une consultation obligatoire *« par le chef de l'Etat, du premier ministre et peut-être du chef d'état-major »*. *« Pour avis »*, précise bien M. Mitterrand. En soulignant que, *« la décision de l'emploi de l'arme nucléaire relèvera de la compétence présidentielle et gouvernementale »*, on ne peut pas dire que le document d'actualisation tranche le débat.

Ces divergences, comme celles concernant les mesures sociales ou le champ des nationalisations, seront l'objet de la rencontre « au sommet » qui se tiendra au début de l'automne. Mais, des deux côtés, on affirme que la controverse en cours ne répond qu'au souci de préparer cette négociation. Et le sentiment qui prévaut du côté communiste, comme au P.S., revêt plutôt les couleurs de l'optimisme

ALAIN GUICHARD.

(Mercredi 10 août.)

AU JOUR LE JOUR

Rien que la vérité

Un procès en flagrant délit à Bourgoin pour juger douze manifestants de Malville, c'est une façon bien dans nos mœurs de ficeler et d'empaqueter plusieurs dizaines de milliers de protestataires, plusieurs centaines de violents d'un bord, quelques centaines de violents d'un autre bord, des mains et des pieds arrachés, une centrale nucléaire, et un mort d'autant plus gênant qu'il était, lui, un non-violent.

Cet exorcisme de flagrant délit qui satisfera tout le monde en ne mettant personne d'accord ressemble à cette forme de ménage qui consiste à cacher la poussière sous les meubles pour se donner l'air de la propreté. Et, là où il se trouve pour l'éternité, Vital Michalon doit déjà se demander si l'on n'en viendra pas un jour à condamner un boulon et une grenade à six mois de prison, dont trois avec sursis.

Comme dit la chanson : « Le premier qui dit la vérité, il doit être exécuté. »

BERNARD CHAPUIS.

(Mardi 9 août.)

Les Comores, Etat lycéen

Indépendant depuis le 6 juillet 1975, mais amputé de Mayotte demeurée française, l'Etat des Comores a célébré, le 3 août, le deuxième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Ali Soilih. Celui-ci avait renversé M. Ahmed Abdallah, premier et éphémère président de la jeune République.

Tandis que les institutions politiques sont régies par « une loi fondamentale » *adoptée par le Conseil national populaire le 23 avril dernier, M. Soilih partage, en fait, le pouvoir avec une génération de jeunes militants. Notre envoyé spécial fait le point de la situation dans un Etat qui, en quelques mois, a voulu faire table rase du passé.*

I. — Un cyclone politique

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Moroni. — Au premier contact, le changement ne se perçoit guère. L'arrivée du DC-4 d'Air Comores attire comme autrefois les badauds. La serveuse et les gendarmes français ont dû partir en décembre 1975, quand Paris a replié tout son monde sur Mayotte et la Réunion. Mais, autour de la piscine de l'hôtel Cœlacanthe et sur les deux plages d'Issandra, les Européens continuent de bronzer au soleil. L'aide internationale est venue, avec retard, combler les vides laissés par le départ des Français. La vie apparemment tranquille d'îles un peu perdues à mi-chemin entre l'Afrique et Madagascar n'en semble pas trop affectée.

En décembre 1975, au terme de six mois de crises dans lesquelles elle n'eut pas toujours le beau rôle, l'administration française est partie en claquant la porte. Huit jours pour évacuer quelque quatre cents personnes (fonctionnaires, coopérants et leurs familles). On laissait derrière soi des bureaux vides de leurs dossiers les plus compromettants, des ministères sans directeurs, une antenne de radio sans techniciens... La France n'avait pas développé les îles, se bornant à les occuper et à subventionner des importations alimentaires (le riz) et, ici et là, la construction d'une nouvelle mosquée. Sur les trois des quatre îles de l'archipel qui composent le nouvel Etat indépendant : Grande-Comore, Mohéli et Anjouan, le rideau d'une colonisation manquée est tombé sans gloire. Mais le départ des Français a entraîné un véritable cyclone politique.

Comme l'ancien président Abdallah, qu'il a chassé du pouvoir le 3 août 1975, le nouveau chef de l'Etat, M. Ali Soilih, compte pourtant quelques Français dans son entourage : M. Yves Le Bret, ancien directeur d'Air Comores promu *« ambassadeur itinérant plénipotentiaire de l'Etat comorien auprès des pays occidentaux »*, dont la quête de reconnaissances officielles semble fructueuse ; M. Hervé Chagnou, l'un des rédacteurs de la *« loi fondamentale »*, conseiller à la présidence et qui passe pour l'*« idéologue »* du régime ; enfin, M. Chanudet, qui a troqué, depuis la nationalisation de l'hôtellerie, la propriété de l'hôtel Cœlacanthe contre la direction du tourisme aux Comores.

Une aide internationale commence à prendre le relais de l'assistance française. Dans l'enseignement, une soixantaine de francophones — Tunisiens, Sénégalais, Béninois, Belges, Canadiens — ont remplacé les professeurs français. Trois médecins chinois ont effectué une tournée à Anjouan. Sept Italiens assurent le fonctionnement de l'hôpital de Moroni. Le Fonds européen de développement s'est installé à proximité. Les Suisses vont monter la première imprimerie de l'archipel, privé jusqu'à présent de toute publication. Le programme le plus important demeure cependant celui des Nations unies avec plus de 4 millions de dollars de dépenses prévues en 1977, soit environ 15 dollars par tête d'habitant (si l'on évalue la population à un quart de million de personnes, Mayotte exclue, ce qui paraît plus vraisemblable que le chiffre de deux cent soixante-dix-sept mille affiché par les autorités locales)

Le Koweït, qui a ouvert un bureau à Moroni, a donné 1 million de dollars et doit y ajouter un crédit prévu de 5,4 millions de dollars destinés à l'infrastructure routière. Une vingtaine de Canadiens de l'université Laval (Québec) pourraient venir former des enseignants. Pour lancer le tourisme — un premier groupe de trente amateurs de plongée sous-marine est attendu le 8 août, — quelques Suisses doivent être recrutés. La Croix-Rouge internationale a dépêché un expert.

Cent quinze Etats membres des Nations unies ont reconnu l'intégrité territoriale (y compris l'île de Mayotte) de l'Etat comorien qui vient de poser sa candidature à la Ligue arabe. Les appuis extérieurs ne manquent donc pas à Moroni et les accords bilatéraux d'assistance se multiplient.

(Lire la suite page 5.)

Conjoncture et chômage

L'appel de M. Barre en faveur d'un pacte national pour l'emploi rencontre le scepticisme.

Inaugurant, vendredi 5 août, à Quimper, une série de voyages en province pour contrôler la mise en place des mesures gouvernementales en faveur de l'embauche des jeunes, M. Raymond Barre a insisté devant les chefs d'entreprise sur la nécessité d'un « pacte national pour l'emploi ». Le premier ministre, tout en se défendant d' « agir dans un sens électoraliste », a déclaré : « Je ne laisserai pas l'inflation reprendre sa course, mais je ne laisserai pas non plus retomber l'activité économique. » Ces propos ont rencontré un accueil sceptique voire hostile dans les milieux syndicaux.

La dernière enquête trimestrielle de l'I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprise de travaux publics révèle que l'activité a continué à fléchir dans ce secteur au cours du printemps et que « l'appréciation portée sur les carnets de commandes est la plus basse depuis janvier 1974 ».

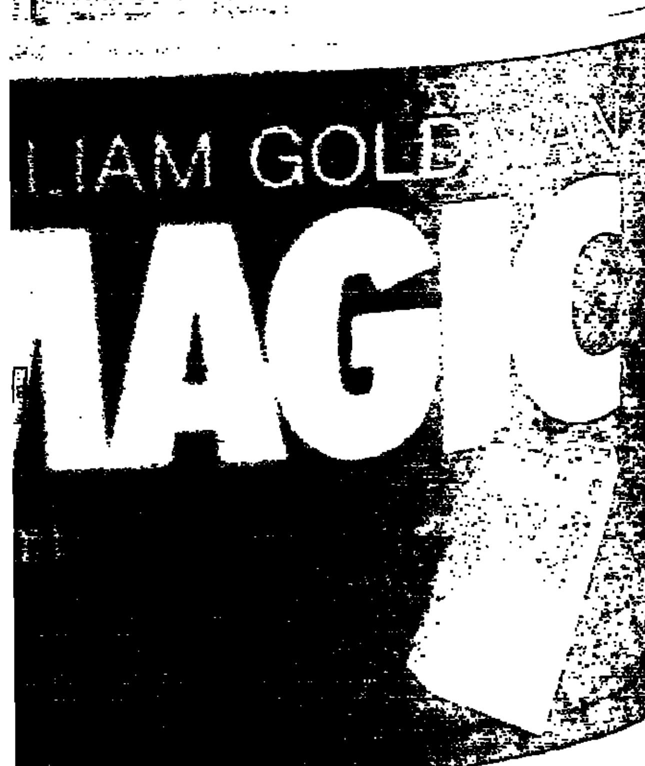
Tout en reconnaissant que la France n'est pas prête de retrouver la croissance euphorique des années 1972-1974, le premier ministre est confiant : les mesures prises par le gouvernement à la veille de l'été pour favoriser l'embauche des jeunes à la rentrée devraient porter des fruits. Il est vrai que de nombreux chefs d'entreprise, répondant aux appels réitérés du président du C.N.P.F., sont prêts à se laisser tenter par les nombreux avantages financiers accordés par le gouvernement à ceux d'entre eux qui embaucheront. Bien des jeunes préféreront sans doute ainsi accomplir un stage rémunéré en entreprise, même d'une durée limitée, plutôt que de « pointer au chômage ». L'objectif de M. Ceyrac : accueillir trois cent mille jeunes supplémentaires dans les entreprises d'ici à la fin de l'année, ne paraît pas hors d'atteinte.

Mais cela suffit-il pour redonner confiance ? Sans même accuser le patronat et le gouvernement d'électoralisme, force est de constater que les mesures annoncées par M. Barre ne peuvent, dans le meilleur des cas, que freiner la hausse persistante du chômage. M. Roland Leroy, dans l'éditorial de *l'Humanité* du 6 août, les qualifie de *« dérisoires et mensongères »*, *« puisque aucune réelle création d'emplois n'est envisagée »*.

L'opération de M. Barre en faveur de l'emploi apparaîtrait plus convaincante si l'on voyait se dessiner à l'échéance de six mois une reprise sérieuse de l'activité, ou si le gouvernement annonçait clairement un plan à moyen terme de redéploiement de l'économie. Or non seulement les experts de l'O.C.D.E. ne sont pas optimistes et continuent de pronostiquer une croissance *« molle »* de l'activité en 1978 mais, dans plusieurs secteurs, c'est le ralentissement, voire le marasme qui se dessine. Ainsi, la dernière enquête de l'INSEE dans les travaux publics confirme-t-elle la tendance à la baisse de l'activité dans ce secteur. L'appréciation portée par les chefs d'entreprise sur leurs carnets de commandes n'a jamais été aussi basse depuis que l'enquête existe (janvier 1974).

Dans la sidérurgie, les licenciements se succèdent malgré la signature d'une convention sociale entre le patronat et Force ouvrière. Dans le textile, la crise non seulement persiste mais s'aggrave.

(Lire la suite page 8.)



LA THAILANDE SUR SES GARDES

II. — LE P.C. SORT DE L'OMBRE

par PATRICE DE BEER

Après avoir relaté les difficultés auxquelles le régime militaire de Bangkok est confronté depuis qu'il a pris le pouvoir en octobre dernier, Patrice de Beer décrit le parti communiste thaïlandais, qui mène la lutte armée depuis plus de dix ans. (Notre précédent numéro.)

« Vous voyez ces montagnes ? Je ne peux pas y aller, elles sont contrôlées par les communistes », nous dit le chef d'un district proche de la frontière laotienne en montrant des hauteurs situées à 1 kilomètre. *« Nous devons nous contenter d'essayer de les contenir ; nous sommes à la merci de la moindre erreur. »* M. Wachara Saokomut n'a pas peur ; il sillonne son district à moto, pistolet en poche. Nous l'accompagnons à une réunion au cours de laquelle il va fixer aux paysans leurs tâches dans le cadre du programme de *« travail volontaire »*. Il s'agit notamment d'ouvrir, sans matériel et en quelques semaines, *13 kilomètres de pistes stratégiques à travers la montagne.* Pourquoi ne pas utiliser des bulldozers ? *« Parce que les communistes les font sauter. Ils n'oseront pas toucher à la population, car ils ne veulent pas perdre la guerre psychologique. »*

La province de Nan, qui sert aussi aux groupes anticommunistes pénétrant au Laos, est une des principales et plus anciennes bases du P.C.T., le parti communiste de Thaïlande. Son influence remonte aux années 1967-1968, quand la vague de répression contre les tribus montagnardes, Méos, Yaos et Tins, jeta la moitié de la population dans les maquis, tandis que l'autre était parquée dans des villages stratégiques, où elle se trouve encore. De nombreux réfugiés méos fuyant le Pathet Lao ont été regroupés dans des camps ou enrôlés, de gré ou de force, dans les groupes anticommunistes mis sur pied par les autorités militaires thaïlandaises. Certains ont fini par rejoindre les maquis communistes. On dit à Nan qu'après une embuscade qui coûta la mort, en décembre dernier, à vingt-deux soldats, les maquisards se cachèrent quelques heures dans le camp de réfugiés de Mae-Charim avant de se fondre dans la jungle. Personne ne les dénonça.

Pas d'histoires avec les clandestins

Pourtant Nan paraît bien tranquille au visiteur qui ne quitte pas les bourgs et les grandes routes. *« Les communistes peuvent, à tout moment, s'emparer de la province ; mais ils ne le veulent p s encore*, affirme un banquier, *c'est pourquoi personne ici ne veut d'histoires avec les clandestins.* »

Plus de la moitié des provinces du pays sont, selon le vocabulaire officiel, *« infestées »* de communistes. De nombreux secteurs ont été décrétés *« zones interdites »* et leur population regroupée dans de nouveaux villages. Les terres et le riz manquent, et les occupants ont dû parfois tout abandonner. Les bombes, les obus, le napalm destinés aux communistes n'épargnent pas la population.

L'insurrection, dont le cœur se trouve dans le Nord-Est sur les monts Phuphan, a essaimé tout autour, le long des frontières laotienne et khmère. Mais c'est dans le Sud qu'ont eu lieu les opérations les plus spectaculaires. Le P.C.T. bénéficie du soutien d'une *partie* de la population, soit parce que la situation économique est difficile, soit parce qu'il a su s'attirer la sympathie des tribus, mais aussi à cause de la brutalité de la répression. Les militaires se sont *lancés dans le cycle infernal qui* fut fatal aux régimes de Saïgon, Phnom-Penh et Vientiane. Le 2 décembre dernier, une grande partie de la population du village de Numpood, province de Trang, dans le Sud, a été tuée alors *qu'elle récoltait le riz, mitraillée* par un hélicoptère. Dans le Nord-Est, la forêt de Mae-Ped, où travaillaient de nombreux paysans, a été bombardée à trois reprises en mai ; plusieurs dizaines de personnes ont été tuées.

Lancée par une centaine de militants le 7 août 1965, la guérilla s'est peu à peu étendue à la plupart des régions du pays — plaine centrale exceptée, — le P.C.T. a été renforcé par les massacres. Le coup d'Etat militaire du 6 octobre dernier a poussé vers lui des milliers d'étudiants, d'enseignants et d'intellectuels et lui a donné la base urbaine qui lui manquait. Il est désormais une force avec laquelle il faut compter. L'année qui suivit les victoires communistes en Indochine avait vu arriver sur le territoire thaïlandais des dizaines de milliers de réfugiés utilisés avec succès par la propagande de Bangkok. La brutalité de la répression a fait perdre au régime le bénéfice des arguments que lui offrait le spectacle de ces fugitifs.

Il ne se passe pas de jour sans que la presse rapporte des embuscades, attentats, opérations militaires. Bangkok a fort à faire pour contenir une dizaine de milliers de guérilleros bien armés — ils achètent parfois leurs munitions aux gouvernementaux — et soutenus par des centaines de milliers de sympathisants. Selon des sources officielles, 10 % des habitants vivent sous leur « influence ».

Le P.C.T. sort de l'ombre, renforcé par l'arrivée de nombreux opposants, réunifié après des menaces de dissensions internes, ayant résisté avec *succès à de* nombreuses opérations. Selon un Livre blanc publié l'an dernier à Bangkok, les pertes gouvernementales ont été trois fois plus élevées que celles des guérilleros au cours des dix dernières années. Se posant en adversaire principal du régime, le parti propose une alternative, avec ses *« forces armées »* et ses *« zones libérées »*. Il a créé le Front uni populaire démocratique ou F.U.P.D., qui est dirigé dans le maquis par un ancien responsable étudiant, M. Prasartpom Athapat.

Un parti mal connu

Né officiellement le 1er décembre *1942, d'obédience prochinoise, bien* que soutenu par les trois pays indochinois et ayant acquis, au dire de nombreux observateurs, un caractère plus spécifiquement thaïlandais, le P.C.T. dispose d'une radio, la Voix du peuple thaïlandais, qui émet de la province chinoise du Yunnan. Le parti a vécu presque toujours dans la clandestinité. Nul ne connaît ses chefs. Les noms parfois mentionnés seraient des pseudonymes ; c'est le cas de Mit Samanant, qui offrit une gerbe lors des funérailles de Mao Tse-toung en tant que secrétaire général du parti, ou d'Udom Srisuwan, qui représenta le P.C.T. aux cérémonies tenues en février pour le premier anniversaire de l'assassinat du secrétaire général du parti socialiste thaïlandais, dont la direction passa à la clandestinité en octobre dernier. La politique du parti, qui n'a pas diffusé d'écrits théoriques, tient en un court programme en dix points, publié en 1969 et remis à jour en décembre dernier.

Il se propose *« d'éliminer l'influence de l'impérialisme américain, renverser le gouvernement fasciste... mettre en place un gouvernement populaire... construire une nouvelle Thaïlande indépendante et démocratique, confisquer les biens des impérialistes américains, des réactionnaires fascistes et traîtres et des propriétaires arrogants...* »

Le parti se prononce pour l'égalité *de tous les groupes ethniques*, chacun ayant droit à ses propres institutions ; le développement du secteur économique d'Etat, tout en protégeant le *« capitalisme national »*, une *« éducation révolutionnaire »* faisant appel à l'*« héritage culturel »* national. Le P.C.T. défend les *« valeurs traditionnelles »* contre ceux qu'il accuse de vendre le pays à l'*« impérialisme américain »*. Sa stratégie consiste, comme en Chine, à *« encercler les villes par les campagnes »*, à mener la lutte militaire dans les campagnes et la lutte politique dans les villes, à former un front uni avec toutes les organisations et les *« démocrates patriotes »* opposés au régime militaire.

Le moment de la *« révolution socialiste »* n'est pas encore venu. C'est pourquoi les maquis ont accueilli d'importants dirigeants socialistes qui ont reconstitué leur parti interdit, et l'ont lancé dans la lutte armée sous la direction de l'ancien député Khaiseng Suksai. De même, retrouve-t-on, dans les rangs des maquisards, les principaux dirigeants étudiants qui ont constitué leur organisation, le N.S.C.T. (Kriangkamol Laohapa-roj, Seksan Prasertkul, Thirayut Boonmee...) ; le seul responsable de la Fédération des paysans, la F.F.T., qui ait survécu aux balles des tueurs d'extrême droite des chefs syndicalistes ; des enseignants ; l'écrivain Khamsing Srinawk ; des journalistes, dont un ancien porte-parole des militaires, M. Sri Inthapanti. Les principaux orchestres pop étudiants, *dont les « Caravan »* et les *« Gammachon »* continuent de jouer leurs *« chansons pour vivre »* à la radio clandestine et dans les maquis.

Depuis des mois, la radio clandestine s'est lancée à l'attaque de l'institution jusqu'alors la plus respectée, un des *« trois piliers »* du système avec la nation et la religion : la monarchie. Elle ne cite pratiquement pas le nom du roi Bhumibol, mais l'affuble de qualificatifs divers : *« grand féodal »*, puis *« seigneur de la vermine de la terre »*, *« seigneur des bourreaux »* dont le trône est *« taché de sang »*. La Voix du peuple thaïlandais se complaît aussi à étaler au grand jour les divergences *entre dignitaires du* régime. Contrairement aux mouvements révolutionnaires indochinois qui tentaient de se concilier les fidèles, le P.C.T. ne fait aucune allusion à la religion, ce qui ... pas empêché quelques bonzes *de le rejoindre*.

Dans une lettre, un étudiant raconte qu'il lui a fallu six jours de marche dans la forêt et la montagne pour rejoindre un camp regroupant plusieurs centaines de personnes. Les maquisards produisent leur nourriture sans toutefois cultiver le riz ; ils disposent de l'électricité et d'une infrastructure médicale. La vie, selon ce récit, est spartiate et la discipline quasi militaire. Les nouvelles recrues, en particulier celles qui sont arrivées après le 6 octobre, sont soumises à une période probatoire de plusieurs mois avant d'être réparties en quatre groupes : militaire, de production, culturel et politique.

Contrairement au P.C. de la Malaisie voisine, miné par les luttes de factions et considérant la maoïsme comme un dogme intangible, le P.C.T. a su intégrer cette vague nouvelle venue des villes et lui donner un rôle important. *« Leur propagande est bien meilleure depuis l'arrivée des étudiants »*, nous disait un officiel. Ainsi, une parodie de discours du premier ministre, diffusée, a mis les rieurs du côté des révolutionnaires.

Bénéficiant de l'appui d'une partie de l'ancienne élite urbaine, du ralliement de divers politiciens et de la direction du parti socialiste, le P.C.T. peut désormais voir plus loin que la crête des montagnes. Outre l'appui matériel des régimes indochinois et de Pékin, il reçoit l'aide d'une partie de la communauté thaïlandaise à l'étranger, aux Etats-Unis ou en Europe. La propagande gouvernementale, en grossissant pour des besoins de politique intérieure la menace qu'il représente, lui donne une stature et une crédibilité à laquelle il n'aurait pu prétendre tout seul il y a un an.

Le P.C.T. en est encore à la phase politique, qui vise à gagner autant de partisans que possible. La phase militaire se dessine déjà, derrière des coups de main de plus en plus nombreux, coordonnés et mettant en œuvre des unités plus importantes. De nombreux petits postes militaires ou de police ont dû être abandonnés sous la pression des insurgés. Mais la grande offensive n'a toujours pas été lancée. Le gouvernement, pour sa part, met en ligne quelques milliers de soldats. Leur manque de formation, de moral, et de matériel est évident ; il inquiète les voisins anticommunistes de la Thaïlande comme la Malaisie, Singapour ou l'Indonésie.

Malgré les déclarations optimistes du premier ministre, M. Thain Kraivichien, et les rodomontades des militaires, l'imminence d'une guerre civile décisive ne *mobilise guère les énergies. Le* P.C.T. semble estimer qu'il lui faudra une dizaine d'années pour s'emparer du pouvoir.

(Lundi 1er août.)

III. — UNE ÉCONOMIE EN QUÊTE DE CAPITAUX

Ils arrivent tous les jours par milliers à la gare routière de Paholyothin, sur le chemin de l'aéroport, venus du nord ou du nord-est à la recherche d'un travail. On les reconnaît à leur air étonné devant le brouhaha de la métropole, à leur teint basané, à leurs vêtements rapiécés. Les filles les plus jolies sont attendues, repérées par des rabatteurs professionnels : attirées par un salaire mirifique de quelques centaines de francs par mois, elles sont destinées aux bars, cabarets, salons de massage et bordels qui *fleurissent dans la capitale.*

La Thaïlande n'échappe pas au mirage de la grande ville. La construction, depuis une quinzaine d'années, d'un réseau routier couvrant tout le pays dans un but essentiellement stratégique, a rendu la population très mobile. Elle a facilité l'instauration dans les campagnes de l'économie monétaire. Le niveau de vie rural a baissé, tandis que l'endettement des fermiers faisait un bond en avant. Les intérêts qu'ils paient dépassent parfois 100 % par mois. Pourtant l'agriculture est prospère, production et exportation croissent et se diversifient régulièrement, rapportant des sommes considérables (2,4 milliards de francs en devises pour le premier semestre de cette année, contre 2,2 milliards en 1976) qui enrichissent propriétaires fonciers et intermédiaires. En quinze ans, la production de maïs a triplé, celle du sucre et du tapioca a augmenté de 470 %.

Le secteur moderne de l'économie (industrie et commerce extérieur) n'est pas très affecté par les incertitudes politiques, bien qu'il souffre de l'évasion de capitaux et du manque d'investissements étrangers. Ainsi la production industrielle a-t-elle augmenté de 7,6 % en 1976 ; elle est fondée essentiellement sur l'agro-industrie : décortiqueries de riz, raffineries de sucre, meunerie, traitement du tapioca, travail du bois ; mais la fabrication de composants électroniques se développe. *Quant au textile, il* semblait, avant les mesures restrictives prises par Paris, avoir partiellement surmonté la grave crise des années précédentes. Bien que l'essentiel des exportations, en hausse de 30 % l'an dernier, provienne du *secteur agricole — riz,* maïs, sucre, caoutchouc, tapioca, kenaf (fibre pour faire des sacs), produits de la pêche. — la part de l'industrie a augmenté en 1976 pour atteindre le tiers du total (bois, électronique...).

Bangkok tient sa richesse du commerce du riz : le négoce a permis le développement de cette métropole au détriment des campagnes. L'an dernier, des pompes précieuses à l'irrigation des sols ont été soustraites à cet usage pour combattre les inondations dans la capitale. L'ancien premier ministre Kukrit Pramot avait tenté d'aider les *tambon* — l'équivalent d'un canton — en attribuant des crédits aux projets de développement local.

En dépit d'énormes gaspillages, ce projet qui, pour la première fois dans l'histoire du royaume, aidait directement les paysans, reçut de leur part un excellent accueil. Les successeurs du premier ministre y ont renoncé. Le gouvernement actuel l'a remplacé par des *« travaux volontaires »* obligatoires et non rémunérés, dont l'intérêt n'est pas toujours évident : ainsi, dans le district de Pua, dans le Nord, on installe une grande aire de pique-nique, alors que l'eau manque et que les communistes sont aux portes de la ville !

Les mesures prises pour atténuer les disparités de revenus criantes entre villes et campagnes sont peu efficaces. Ainsi, les prêts ne sont accordés qu'aux propriétaires des terres, c'est-à-dire, en théorie, aux deux tiers des paysans ; mais seuls 20 % d'entre eux possèdent des titres de propriété.

Beaucoup de paysans, incapables de justifier de leurs droits sur le sol qu'ils cultivent, doivent quitter leur région d'origine, chassés par la surpopulation, les dettes, pour défricher des forêts. Le déboisement a atteint un degré tel que le pays risque de devenir importateur de bois avant la fin du siècle. La réforme agraire consiste précisément à donner des titres de propriété à ceux qui n'en ont pas, mais sa mise en œuvre est très lente.

Alors que la récolte de riz de cette année s'annonce inférieure à la précédente, que la sécheresse a frappé durement le nord et le nord-est du pays (tout comme les pays d'Indochine et le sud de la Chine), les exportations sont en train de dépasser sensiblement celles de 1976, déjà considérables. *Etant donné que la productivité*, déjà l'une des plus faibles de la région, baisse chaque année, que se passera-t-il à l'automne si la pénurie déclenche la spéculation et fait monter les prix ? L'une des causes de la révolution d'octobre 1973, qui renversa la dictature militaire des maréchaux Thanom et Prapass, ne fut-elle pas précisément l'augmentation du prix du riz ?

Méfiance des investisseurs étrangers

Dans le Nord-Est, où, en saison sèche, les habitants de plus de deux mille villages doivent aller chercher l'eau à plusieurs kilomètres, certaines familles disposent d'un revenu par tête représentant seulement 15 % de celui d'un habitant de Bangkok. Pourtant, en ville, le salaire minimal n'a pas augmenté depuis plus de deux ans et demi en dépit de l'inflation, la réglementation n'étant pas appliquée (un tiers des *entreprises opérant* à Bangkok ne sont pas déclarées). Certains patrons tiennent leurs employés dans un quasi-esclavage : pour quelques francs par jour, des jeunes filles recrutées à la campagne sont enfermées pour un travail harassant dans des locaux insalubres. L'an dernier, une petite entreprise de la capitale prit feu ; en l'absence du patron, seul à avoir la clé, une quinzaine d'ouvrières périrent, brûlées vives. Dans un garage proche de notre domicile, un apprenti, qui avait demandé à être payé après deux mois de travail, fut licencié avec 25 francs. Grèves et syndicats étant interdits, les travailleurs ne bénéficient d'aucune protection.

Dans de telles conditions, alors que le chômage (plus d'un million de sans-emploi officiellement recensés) contribue à maintenir de bas salaires et que le gouvernement offre des avantages substantiels aux investisseurs, les capitaux n'affluent pas. Quelques opérations importantes ont eu lieu (Billiton pour l'étain, Thaï Zinc, et des prospections de gaz prometteuses dans le golfe de Thaïlande). Mais les Thaïlandais eux-mêmes préfèrent investir à l'extérieur plutôt que dans leur propre pays. En 1975, ils occupaient la troisième place à Hongkong, derrière les Etats-Unis et le Japon. *« Aussi longtemps que les investisseurs thaïlandais iront à Hongkong, à Singapour ou n'importe où plutôt que dans leur propre pays, il y a peu de chances pour que les investisseurs étrangers viennent en Thaïlande »*, déclarait en juin, à Bangkok, le sous-secrétaire d'Etat ouest-allemand à la coopération, M. Udo Kollatz. De fait, les investissements étrangers ont baissé de 36,9 % en 1975, en raison des appréhensions causées par la victoire communiste en Indochine, et de 7,37 % en 1976.

Sur ce plan, la moindre rumeur de coup d'Etat suffit à dissiper l'effet des déclarations rassurantes du premier ministre. Certains milieux étrangers, y compris américains, verraient sans déplaisir un économiste reprendre les choses en main. On parle de l'ancien ministre des finances, M. Boonchu Rojasanathien, ou du gouverneur de la Banque nationale, M. Saneh Hoontrakul.

Deuxième partenaire commercial de la Thaïlande, derrière l'inévitable Japon, les Etats-Unis exercent dans le royaume une influence sans commune mesure avec celle de leur principal concurrent. Les politiciens aiment à rappeler qu'au temps de la guerre de sécession, le roi Mongkut avait offert des éléphants de combat au président Lincoln. Plus récemment, la Thaïlande servit de base arrière aux Américains pendant toute la guerre d'Indochine. Les accords conclus entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et M. Thanat Khoman, *ministre des affaires étrangères de* l'époque, mirent à la disposition des Etats-Unis des bases aériennes, une base navale des stations d'espionnage électronique fournissant de multiples facilités au Pentagone. Les dernières bases ont été officiellement fermées l'an dernier, à l'exception de deux servant au « transit » aérien vers Diego-Garcia, dans l'océan Indien ; mais on n'a pas fini de parler de militaires en civil, ayant troqué le treillis pour la chemise fleurie.

Pourtant les Américains affirment à qui veut les entendre que le temps de leur engagement dans la région est terminé, que leur préoccupation majeure en Thaïlande est la lutte contre l'héroïne, la production du « Triangle d'or » transitant par Bangkok. L'aide militaire, fortement réduite, est plus souvent accordée sous forme de prêts que de dons. Le nombre des *« conseillers »* avoisinerait la centaine.

Les militaires thaïlandais s'accrochent aux Etats-Unis comme à une bouée de sauvetage. Formés pendant les guerres de Corée et d'Indochine, ils ne semblent pas comprendre que les temps ont changé. Un émissaire n'a-t-il pas demandé la bombe atomique à Washington à la fin de l'année dernière ! Lors de la visite de routine en mai du porte-avions américain *Constellation* à la plage de Pattaya, tous les dirigeants se sont pressés sur le pont du navire, comme pour montrer à Hanoï que les Américains étaient encore là *pour les défendre.*

Devant ces avances, Washington a jusqu'à présent fait preuve de beaucoup de prudence et de discrétion. A plusieurs reprises, le Congrès a placé la Thaïlande dans la liste infamante des régimes où les droits de l'homme sont bafoués. L'ambassadeur américain, M. Whitehouse, déclarait il y a quelques mois que l'absence d'élections — repoussées par la junte dans un avenir éloigné — ne constituait pas une *« violation de la démocratie »*. Plus récemment, M. Oakley, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient et le Pacifique, de passage à Bangkok, assurait pour sa part que les relations entre les deux pays devaient reposer sur *« de nouvelles bases »*, et qu'il fallait *« mettre l'accent non pas seulement sur la sécurité mais sur le bien-être du peuple de Thaïlande »*. Quelques jours plus tard, à Kuala-Lumpur, il précisait que la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est dépendaient de la capacité des pays de la région à établir de bonnes relations avec les régimes communistes indochinois.

Confrontation avec les pays d'Indochine

Or, le moins que l'on puisse dire est que ces relations sont mauvaises. Il n'aura fallu que quelques jours et quelques déclarations peu diplomatiques du régime militaire, en octobre 1976, pour réduire à néant trois années de patient travail d'approche entrepris par les ministres des affaires étrangères successifs des gouvernements civils. Quelques semaines avant le coup d'Etat du 6 octobre, la visite à Hanoï du chef de la diplomatie thaïlandaise, M. Pichai Rattakul, avait permis aux deux ennemis héréditaires que sont le Vietnam et la Thaïlande de rétablir des relations officielles. Un *modus vivendi* avait été trouvé avec le Laos, comme avec le Cambodge, après la visite de M. Ieng Sary à Bangkok, à la fin de 1975.

Les mauvais traitements infligés aux Vietnamiens installés depuis 1946 dans le Nord-Est, accusés de soutenir les maquis, et le soutien accordé par les militaires aux guérillas anticommunistes laotiennes et cambodgiennes, n'ont rien fait pour restaurer la confiance. Le long de la frontière khmère, jusqu'à l'écrasement des rebelles khmers serei, au début de l'année, trafics et accrochages se sont succédé, et il est clair que les responsabilités en sont partagées.

Nous avons appris de source très bien informée, à Bangkok, que des personnalités thaïlandaises avaient préparé depuis le mois de janvier un plan visant à renverser le régime de Vientiane. *Il s'agissait d'infiltrer des guérilleros* dans le nord et le sud du pays, et, parallèlement, d'enlever l'ex-roi et de s'emparer de positions proches de Vientiane. Des indiscrétions auraient fait échouer ce plan. De leur côté, les communistes indochinois soutiennent le P.C. thaïlandais : armes et matériels transitent par le Laos et le nord du Cambodge.

L'engrenage de la *« vietnamisation »*, que l'on voit s'amorcer aujourd'hui en Thaïlande, est-il *irréversible ? La classe politique* de Bangkok compte encore des personnalités qui pourraient bloquer cette évolution. La plus prestigieuse, à l'intérieur comme à l'étranger, est l'ancien premier ministre, M. Kukrit Pramot, qui fut assez lucide pour élaborer un programme de réformes modérées. *« Si Kukrit reprend le pouvoir dans l'année qui vient*, nous disait un dirigeant socialiste, *la révolution sera repoussée de plusieurs années. Après, il sera trop tard.* »

FIN.

(Mardi 2 août.)

ASIE

LA CONFÉRENCE DE L'« ASEAN »

Le Japon entend jouer un rôle politique accru en Asie du Sud-Est

Tokyo. — M. Fukuda est un homme trop prudent pour souligner les nouvelles visées de la diplomatie asiatique du Japon. Il reste que celui-ci, puissance industrielle dominante en Asie, tend à s'affirmer comme le tuteur de la région. Cette évolution s'explique par un changement notable de l'attitude des pays de la région à l'égard de Tokyo. Les manifestations d'hostilité envers le Japon, les accusations d' « *agressivité commerciale* » et d' « *impérialisme* » auxquelles avait donné lieu la tournée de M. Tanaka, alors premier ministre, en Asie du Sud-Est, en 1974, ne sont plus de mise. Loin de faire preuve de la froideur avec laquelle ils avaient rejeté, l'année dernière, la proposition de M. Miki de participer à la conférence de l'ASEAN à Bali, les dirigeants des cinq pays membres de cette organisation sont aujourd'hui demandeurs : ils se sont succédé à Tokyo ces derniers mois pour presser les Japonais de les aider, et demander notamment à M. Fukuda de se rendre à Kuala-Lumpur.

L'idylle entre l'ASEAN et le Japon s'inscrit en fait dans le contexte de la nouvelle politique américaine en Asie. Le basculement de l'Indochine dans le camp socialiste a conduit Washington à infléchir sa stratégie : l'axe de la présence américaine ne passe plus désormais sur le continent asiatique, mais au large de celui-ci. Il suit le tracé presque continu des grands archipels (Indonésie, Philippines, Japon). Cherchant à éviter d'avoir à intervenir automatiquement sur le continent, les Etats-Unis entendent surtout désormais contrôler les grandes routes maritimes.

Bien que M. Vance, secrétaire d'Etat, ait affirmé la volonté des Etats-Unis de demeurer « *une puissance asiatique* » au cours d'une conférence devant l'Asian Society de New-York, les dirigeants de l'ASEAN sont conscients que l'époque de la « *pax americana* » est révolue. Le retrait progressif des troupes américaines stationnées en Corée du Sud confirme à leurs yeux que les Etats-Unis se replient sur eux-mêmes, préférant à la recherche des pactes militaires du type de l'OTASE (qui a cessé d'exister le 1er juillet dernier) une politique d'assistance et de présence économique.

Désappointés par le peu d'intérêt que leur témoigne Washington, inquiets de l'existence d'une Indochine socialiste, les pays de l'ASEAN estiment que le temps n'est plus aux « *crispations nationalistes* » anti-japonaises.

De notre correspondant

Conscients en outre qu'ils n'ont guère à attendre d'une Australie protectionniste, et pas plus optimistes en ce qui concerne la Nouvelle-Zélande, ils ont concentré leurs espoirs sur le Japon.

En fait, après avoir indirectement mais activement soutenu l'effort de guerre américain en Indochine, les Japonais apparaissent aujourd'hui comme les principaux artisans d'une intégration de l'Asie du Sud-Est non communiste dans un ensemble régional, sur lequel ils auront, avec la bénédiction de Washington, une influence déterminante.

Géographiquement et historiquement, l'Asie du Sud-Est est le champ d'action désigné du Japon : source de matières premières, marché d'exportation, réservoir de main-d'œuvre à bas prix pour la sous-traitance, la région joue, d'autre part, un rôle stratégique essentiel pour Tokyo. Elle est en effet sur le passage des routes maritimes qui relient l'archipel à l'Europe, et surtout au Proche-Orient d'où proviennent 80 % des hydrocarbures consommés par le Japon. Toute remise en cause de la stabilité de la zone aurait des conséquences immédiates sur la sécurité des approvisionnements nippons en pétrole.

Les craintes du Vietnam

Un renforcement des liens entre l'ASEAN et le Japon peut s'opérer d'autant plus facilement qu'il ne suscite pratiquement pas de résistance de la part de Pékin même si, sur le plan des principes, la mainmise du Japon sur l'Asie du Sud-Est constitue, d'un point de vue marxiste, une atteinte au nationalisme et à l'indépendance des pays concernés. Tout en se félicitant des efforts pour renforcer l'ASEAN, Pékin, qui a resserré au cours des deux dernières années ses relations avec tous les membres de l'organisation, estime qu'en dernière analyse la présence nippo-américaine dans la région est un contrepoids aux manœuvres de l'U.R.S.S.

Le nouvel ordre économique et politique qui tend à s'instaurer en Asie du Sud-Est, sous une houlette nippone discrète, suscite en revanche de vives réactions à Hanoï. Le quotidien vietnamien *Nhan Dan* a récemment dénoncé la « *conspiration expansionniste nippo-américaine* » dans la région. Les Vietnamiens craignent surtout que l'ASEAN, qui a eu, jusqu'à présent, une vocation économique, ne devienne une alliance militaire, se substituant en quelque sorte à l'OTASE. Singapour et les Philippines sont apparemment partisans d'une telle évolution.

Sans qu'il soit concevable pour l'instant que le Japon prenne un engagement militaire quelconque en Asie du Sud-Est (ce que sa Constitution lui interdit), le rôle plus actif qu'il est amené à jouer dans la région n'en modifie pas moins le caractère de l'association, qui se dit animée de la volonté de créer « *une zone de paix et de neutralité* ». Le poids de Tokyo — principal allié des Etats-Unis en Asie — peut difficilement concourir à renforcer le neutralisme de l'association.

Les Japonais, contrairement aux Américains, ont toujours vu l'Asie du Sud-Est non pas comme une mosaïque de pays mais comme un ensemble. Ils souhaitent depuis longtemps la création d'une sorte de marché commun asiatique dont leur pays serait le pilier. Des tentatives ont eu lieu par le passé : en 1966, M. Miki, alors ministre des affaires étrangères, lançait l'idée de « *zone Asie-Pacifique* » qui regrouperait les pays d'Asie et du Pacifique en une organisation économique. Cette idée refit surface à la suite de la réunion au « sommet » de Rambouillet en 1975. L'année suivante, Tokyo sortait un nouveau projet, l'*Asia New Deal*, dont l'objectif est le doublement de la production de riz dans la région au cours des quinze prochaines années.

Depuis plusieurs mois, les Japonais hésitent entre deux formules de relations avec l'ASEAN. La première consisterait en un accord à long terme qui garantirait la stabilité du marché et des prix des matières premières et des denrées alimentaires en provenance des pays de l'ASEAN et aboutirait à leur accorder des tarifs préférentiels. Une seconde solution a été proposée par Singapour. Elle consisterait en un accord du type de celui de Lomé qui garantirait aux cinq la stabilité des prix de leurs produits par le jeu d'un fonds de soutien.

M. Fukuda n'a pas encore fait connaître ses vues quant aux relations de l'ASEAN et du Japon. Apparemment il ne souhaite pas aller trop loin dans la création d'une zone intégrée avec tarifs préférentiels (qui pourraient aller à l'encontre des dispositions du GATT) et un abaissement des barrières douanières. Des allègements sont néanmoins envisagés, notamment en ce qui concerne les produits agricoles.

Malgré son apparente bonne volonté, le Japon n'entend pas prendre des mesures concrètes pour résoudre le problème crucial de son excédent commercial. A l'exception de l'Indonésie — grâce à ses exportations de pétrole, — tous les pays de l'ASEAN ont un déficit commercial considérable avec le Japon, qui a fait peser lourdement sur ses partenaires asiatiques le redressement spectaculaire de sa balance des paiements. A Tokyo, on fait valoir que l'objectif primordial doit être la reprise de l'activité économique nippone qui sera un moteur pour l'économie des pays de la région. Durement touchés par la récession mondiale, les pays de l'ASEAN, dont la dette extérieure cumulée s'élevait en 1975 à près de 12 milliards de dollars, n'ont guère d'autre choix pour l'instant que d'entrer dans le giron japonais.

PHILIPPE PONS.

(Vendredi 5 août.)

L'ASIE MODÉRÉE ET L'INDOCHINE

La dixième conférence « au sommet » de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) vient de s'achever à Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, sans résultats concrets. Fondée en août 1967, à Bangkok, par cinq pays — Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Philippines, — cette association s'était identifiée durant les conflits indochinois comme étant une organisation du « monde libre » asiatique face aux révolutions communistes, bien qu'elle ait eu pour rôle officiel le resserrement des rapports économiques entre pays membres. Depuis le retrait américain de l'Asie continentale, la Thaïlande, pays le plus proche du « front » idéologique, aurait souhaité que l'ASEAN prenne le relais de l'OTASE, alliance militaire créée sous l'impulsion des Etats-Unis à l'époque de la guerre froide et dissoute cette année.

Bien qu'ils représentent des régimes conservateurs nationalistes aux sympathies américaines affichées, les participants ont adopté une attitude plus réaliste. Confirmant une évolution déjà consacrée par la plupart d'entre eux sur le plan diplomatique, les cinq pays ont affirmé leur désir d'entretenir des « relations pacifiques et mutuellement bénéfiques » avec les Etats communistes indochinois. Peut-être plus confiants que les responsables thaïlandais dans la solidité de leurs institutions, mais aussi plus soucieux de ménager l'avenir de leurs relations avec le Vietnam, les chefs d'Etat ou de gouvernement d'Indonésie, de Malaisie, de Singapour et des Philippines ont imposé à leur partenaire un communiqué commun extrêmement conciliant.

Ce réalisme s'inspire non seulement du nouvel équilibre politique, depuis 1975, en Asie du Sud-Est, mais aussi de considérations économiques. Du fait du caractère concurrentiel plus que complémentaire des économies des pays de l'ASEAN, la coopération économique entre eux a été jusqu'à maintenant fort limitée.

Puissance dominante de l'arc asiatique, le plus solide allié de Washington, prétendant jouer un rôle aussi bien politique qu'économique dans la région, le Japon encourage discrètement l'intégration de l'Asie du Sud-Est non communiste — du moins la création d'un marché commun — à condition qu'une telle évolution ne porte pas ombrage à l'action des firmes nippones au Vietnam. Mais le Japon et l'Australie, présents dans la seconde phase de la conférence de l'ASEAN, ont finalement exprimé en termes prudents leur désir de renforcer la coopération avec les cinq pays membres de l'organisation. Ils ont évité, aussi, de donner leur caution publique à tout projet d'intégration entre les cinq.

Le premier ministre japonais, M. Fukuda, a même demandé aux cinq pays de l'ASEAN d'adopter une « attitude plus chaleureuse » vis-à-vis du Vietnam. Soucieux de respecter l'équilibre qu'il entend maintenir dans ses relations avec les pays communistes de la zone et ceux qui ne le sont pas, le Japon a pris soin, en revanche, de faire préciser à Kuala-Lumpur que la situation existant aujourd'hui « présente l'occasion pour les pays de l'Asie du Sud-Est asiatique de définir de nouvelles relations, au-delà des différences politiques et économiques et sociales, afin de parvenir à la stabilité et à une paix durable ».

Sur le plan économique et sur celui de l'aide, les pays de l'ASEAN n'ont pas, du moins pour le moment, obtenu entière satisfaction sur trois points essentiels : le financement de cinq projets industriels communs, la stabilisation des cours des matières premières, l'assouplissement des mesures protectionnistes en Australie et au Japon. Ces questions devront être examinées à nouveau, en particulier sur un plan bilatéral. Mais, même s'ils ont du mal à avancer sur la voie de la coopération économique, les pays de l'ASEAN maintiennent, face aux Etats communistes d'Indochine, la cohésion d'une « Asie modérée ».

(Mardi 9 août.)

AFRIQUE

Algérie

Le gouvernement s'efforce de faciliter la réinsertion des travailleurs émigrés en Europe

Alger. — Tous les étés, en Algérie, c'est la grande fête des retrouvailles. Cette année, près de 500 000 travailleurs émigrés en Europe sont attendus pour les vacances, contre 450 000 l'an dernier. Selon « El Moudjahid », 75 000 d'entre eux rentreraient au pays définitivement, contre 60 000 l'an dernier : ce chiffre couvre en réalité les trois années qui ont suivi la suspension de l'émigration par le président Boumediène, en 1973.

De notre correspondant

De nombreuses mesures ont été prises pour faire face à ce flux migratoire. Air France et Air Algérie, qui prévoyaient deux millions de passagers en 1977, ont mis en service plusieurs dizaines de milliers de sièges supplémentaires pour la période de pointe. De même, la CNAM (Compagnie nationale algérienne de navigation) a ouvert de nouvelles lignes entre Alicante et Oran, Marseille et Bejaïa, qui s'ajoutent à celles de Marseille-Alger et Marseille-Oran, chaque bateau-ferry ayant une capacité de mille deux cents passagers.

Des directives ont été données aux services de la police et des douanes pour accélérer les formalités, en particulier à l'aéroport de Dar-El-Beïda (Maison-Blanche), en cours d'agrandissement, et aux ports d'Alger et d'Oran, où l'on met parfois, l'été, jusqu'à cinq heures pour franchir tous les contrôles si l'on est automobiliste. En effet, les véhicules sont sortis du ferry par des employés du port — et non par les passagers — ce qui n'est pas toujours bon pour les voitures et, en tout cas, fait perdre beaucoup de temps. La vigilance des douaniers à l'égard de leurs compatriotes fait le reste ; il est vrai que certains émigrés ont tendance à rapporter des chargements impressionnants.

Des mesures ont également été prises, en particulier dans les régions à forte population migratoire comme la Kabylie — encore que la situation se modifie dans ce département grâce au plan de développement — pour répondre aux besoins des « vacanciers » qui profitent de leur retour pour célébrer mariages, « baptêmes », et deviennent ainsi de gros consommateurs. L'accent a été plus particulièrement mis cette année sur la réinsertion des émigrés. Des efforts ont été consentis dans plusieurs secteurs, mais il reste beaucoup à faire et le problème est d'une telle ampleur qu'il ne pourra être réglé rapidement.

« La prime du million »

« *Ce problème est pour nous un héritage de la colonisation, la France a donc le devoir moral de participer à sa solution* », affirment les autorités algériennes.

« *Nous avons dit*, ajoutent-elles, *que tous nos compatriotes ont « le « droit au retour », mais il ne faudrait pas que Paris transforme ce slogan en « droit à l'expulsion ». Ce n'est pas avec la « prime du million » (ancien) que l'on apportera une réponse valable et humaine à une situation qui a une résonance historique, psychologique, sociologique et économique.* »

Pour sa part, l'Algérie a consacré la décennie qui a suivi l'indépendance à créer les bases du développement. En 1976, elle a suspendu l'émigration. La mise en place d'une infrastructure économique susceptible de préparer l'accueil des migrants et l'arrêt du flot migratoire permettrait d'envisager sérieusement la réinsertion. De la conférence nationale sur l'émigration en 1973 aux journées d'études sur la réinsertion en 1975, le terrain a été défriché, mais, selon le mot d'un dirigeant, « *aucune politique globale et intégrée n'a été réellement définie* ». Il fallut attendre le débat sur la charte nationale adoptée en 1976. Par rapport au projet initial, l'apport de l'amicale des Algériens en Europe fut alors déterminant. Il reste à passer à l'action. Cela se fait progressivement.

La communauté algérienne en France se composait, en 1975, de 544 925 hommes, 92 858 femmes et 290 000 enfants de moins de seize ans, dont 30 000 seulement suivaient des cours d'arabe. Actuellement, 85 000 familles vivent en France, dont 17 000 ménages mixtes (Algériens mariés à des Françaises).

Une étude (1) révèle également que 67 % des familles et des jeunes isolés disposent d'un poste de radio, 53 % d'un téléviseur, 38 % d'un réfrigérateur, 41 % d'une machine à laver, 27 % d'un aspirateur et 32 % d'une voiture. En outre, les jeunes qui vivent depuis l'enfance en Europe acquièrent des habitudes de vie et de consommation proches de celles des Européens, ce qui n'est pas sans soulever des problèmes au moment de leur réinsertion.

Priorité au logement

Face à cette situation, les autorités algériennes souhaiteraient que la France dispense une réelle formation professionnelle dans les secteurs qui répondent aux besoins de l'économie algérienne et qu'elle intensifie l'action socio-culturelle sur les enfants pour leur permettre, entre autres, d'apprendre l'arabe et de ne pas être coupés de leurs racines. De leur côté, elles ont commencé à faire un effort dans le domaine de l'habitat, qui est déterminant. La priorité absolue a été accordée aux émigrés pour l'attribution d'un logement, dans le cadre de l'accession à la propriété. Alors que la C.N.E.P. (Caisse nationale d'épargne) n'avait vendu que 80 logements en 1976, elle prévoit la production de 1977 à 1979 de 32 000 à 45 000 logements à partir de l'épargne faite en devises par les émigrés. Les autorités poursuivent plusieurs objectifs : donner une motivation aux émigrés, favoriser le retour d'une main-d'œuvre dont le pays a besoin, y compris de bons ouvriers du bâtiment, faire rentrer des devises.

Depuis cinq années environ, l'Amicale des Algériens en Europe a constaté que le phénomène de la « *compensation* » s'est accentué et qu'un véritable réseau parallèle s'est organisé. Le principe est le suivant : des travailleurs émigrés tiennent des devises à la disposition de compatriotes d'Algérie qui souhaitent disposer de fonds en Europe ; ces derniers versent la contrepartie à la famille à raison de 1,30 dinar à 1,50 dinar pour 1 franc français, selon l'importance de la somme, alors que le taux de change officiel est de 1,20 F pour un dinar.

L'accélération du phénomène a une explication économique. Autrefois, les émigrés rapportaient leurs économies pour acheter un commerce, une licence de taxi ou une parcelle de terre cultivable. La saturation dans le secteur du petit commerce et le lancement de la révolution agraire en 1971 ont réduit ces possibilités, tandis que des commerçants algériens sont tentés d'investir à l'étranger (2). Les deux possibilités les plus prometteuses pour l'émigration sont donc aujourd'hui la formation professionnelle et l'achat d'un logement.

Pour favoriser les retours, le gouvernement algérien a pris d'autres mesures. Ainsi, après un séjour de trois ans à l'étranger, un travailleur émigré peut ramener une voiture sans payer les taxes, qui vont de 100 à 275 %. De même, les familles peuvent rapporter leur mobilier sans qu'il soit imposé. Surtout, les travailleurs — ouvriers, artisans, membres de professions libérales comme les dentistes et les médecins — peuvent rapporter leur matériel professionnel sans acquitter de droits, à condition de se réinstaller dans le même emploi.

Sur les 60 000 émigrés rentrés définitivement, 10 000 à 12 000 ont été pris en charge par les services officiels et se sont réinsérés dans de bonnes conditions, tandis que quelque 25 000 se sont plus ou moins débrouillés par leurs propres moyens. Parmi les autres, beaucoup seraient rentrés pour prendre leurs retraite dans leur village natal en cultivant leur jardin. La qualité de l'accueil est souvent déterminante. On cite entre autres le cas de jeunes, rentrés faire leur service national, qui se montraient très sceptiques. Les rapports égalitaires existant dans l'armée et le fait d'avoir appris un métier ou amélioré leurs connaissances les ont décidés à rester une fois leur service terminé. Mais on cite le cas d'autres qui, eux, ont été déçus, sans doute parce qu'ils avaient été moins bien accueillis.

Devant l'ampleur des tâches, certains responsables souhaiteraient la création d'un secrétariat d'Etat à la réinsertion, ou tout au moins d'un organisme d'Etat spécialisé et doté de moyens autonomes qui lui permettent de maîtriser les problèmes, faute de quoi, estiment-ils, les émigrants de retour risqueraient d'éprouver un sentiment de frustration.

PAUL BALTA.

(Mardi 2 août.)

(1) Il s'agit d'une thèse de troisième cycle soutenue en France en 1974 par M. Abdelkader Chaker. Ce texte, mis à jour, doit être prochainement édité à Alger par la SNEP (société nationale d'édition et de diffusion).

(2) A titre d'exemple, on estime à environ 40 000 le nombre d'Algériens inscrits au registre du commerce dans la région parisienne.

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1622

HORIZONTALEMENT

I. Un grain la fait grossir. — II. Série d'accidents ; Dissipa. — III. Une suite après la fin ; Se signe souvent. — IV. Une personne qui sait recevoir. — V. Dirige pour le compte d'autrui ; Avec eux, on s'écarte du raisonnable. — VI. Intactes. — VII. Permettent de faire le point ; Temps. — VIII. Phase astrale ; Fin de participe ; Sort d'un pied pour monter à la tête. — IX. Il est beaucoup plus grave de la fendre que de la casser ; Prénom. — X. Assemblages. — XI. Base d'une bonne réponse.

VERTICALEMENT

1. Est dans les courants d'air. — 2. Participe ; Coule en France. — 3. Sources d'harmonies variées ; Possessif. — 4. Feraient pression. — 5. Pronom ; Oblige à certains débordements ; Pronom. — 6. Imaginées ; Cours élémentaires. — 7. Odeur inquiétante ; Court sur trois pieds. — 8. Individus ; La première venue. — 9. Ethérées.

Solution du problème n° 1621

Horizontalement

I. Diurne ; Bé ! — II. Enrhumées. — III. Iole ; Nô. — IV. In. Sain. — V. Tapèrent. — VI. Tu ; Cil. — VII. Turc ; Dieu. — VIII. A.R. ; Anière. — IX. Eolien. — X. Alto ; Unir. — XI. Us ; Taxées.

Verticalement

1. Délit ; Ta ; Au. — 2. In ; Naturels. — 3. Uri ; Pur ; OT. — 4. Rhône ; Calot. — 5. Nul ; Ru ; Ni. — 6. Emèse ; Dieux. — 7. Anciennes. — 8. Bénitier ; Ie. — 9. Eson ; Lueurs.

GUY BROUTY.

DIPLOMATIE

Retour à la guerre froide ?

La conférence préparatoire sur la coopération et la sécurité en Europe, réunie depuis le 15 juin à Belgrade, est parvenue, mercredi 3 août, à un accord de principe. La conférence principale, qui fera le point de l'application des mesures arrêtées il y a deux ans à Helsinki, s'ouvrira le 4 octobre à Belgrade.

La plus grande difficulté tenait à la durée de la future réunion. Celle-ci pourrait se prolonger jusqu'à la mi-février 1978. Elle ne se séparera qu'après avoir adopté un document final et s'être fixé un nouveau rendez-vous. Cette décision a été prise à la suite d'une concession soviétique. Toutefois la Pravda *a à nouveau attaqué, mercredi 3 août, la politique américaine, comme empreinte de « défiance et d'hostilité » à l'égard de l'U.R.S.S.*

La détente se meurt-elle ? La détente est-elle morte ? Les attaques de la presse soviétique contre les Etats-Unis, à l'occasion du deuxième anniversaire des accords d'Helsinki, les difficultés de la conférence préparatoire de Belgrade qui doit leur donner un prolongement, poussent à se poser la question. Le président de la République lui-même, dans une récente interview, a exprimé sa crainte d'un « *retour à la guerre froide* ». Comme si la détente avait jamais été autre chose qu'une phase de cette même guerre froide, succédant à une phase de tension et pouvant très bien, aussi longtemps qu'elle ne s'est pas transformée en paix, déboucher sur une nouvelle tension. Or de la paix nous sommes toujours aussi loin, puisque la course aux armements se poursuit et que les intérêts et les idéologies des puissances ne cessent de se heurter en divers points du globe : hier l'Asie, aujourd'hui l'Afrique, toujours le Proche-Orient. La détente, on ne le répétera jamais trop, n'est qu'un ersatz de paix. Elle est le fruit de l'équilibre, de la teneur et de la complémentarité des économies, non de l'accord, des esprits et des cœurs, sans lequel le noble mot de paix n'est que dérision.

Il n'empêche que, par rapport aux éphémères « dégels » qui ont suivi la mort de Staline et la visite de Khrouchtchev aux Etats-Unis, la détente actuelle frappe par sa durée. On peut, en effet, en faire remonter les débuts aux lendemains de la crise des fusées de Cuba, en 1962, et il est significatif qu'elle ait résisté à des épreuves aussi rudes que la guerre d'Indochine, deux conflits armés au Proche-Orient, la Tchécoslovaquie et le Chili, pour ne citer que les principales. On devrait donc, à première vue, pouvoir regarder avec philosophie les inquiétudes présentes. C'est pourtant un fait que les relations soviéto-américaines se sont singulièrement détériorées depuis que M. Carter s'est installé à la Maison Blanche.

Relance de la course aux armements

L'aspect le plus concret de la politique de détente jusqu'à présent a consisté dans la conclusion d'accords, non certes de désarmement, mais de freinage de la course aux armements. Le plus important de tous, l'accord SALT sur la limitation des fusées stratégiques, tant offensives que défensives, vient à expiration en octobre. Comme il est hors de question que Washington et Moscou puissent s'entendre en temps utile sur un texte de substitution, le risque d'une relance spectaculaire de la course aux armements ne doit pas être sous-estimé.

« *Si nous ne pouvons parvenir à un accord,* a dit M. Carter, le 21 juillet à Charleston, *il n'y a pas le moindre doute que les Etats-Unis pourront et voudront faire le nécessaire pour garantir leur sécurité et pour s'assurer que leur dispositif stratégique sera adéquat.* »

Les Américains sont d'autant plus tentés de s'engager dans cette voie que sur le double plan de la technologie et de la capacité d'investissements, ils disposent d'une sérieuse avance. Ils peuvent ainsi espérer exercer sur les Soviétiques une pression suffisante pour les amener à conclure des accords plus substantiels que ceux auxquels ils se sont prêtés jusqu'à présent, des accords qui ne se contenteraient plus de ralentir la compétition, mais permettraient une réduction véritable des armements déjà existants.

C'est ce qu'avait préconisé le secrétaire d'Etat, M. Vance, lors de son voyage à Moscou au printemps. Ses interlocuteurs se sont refusés à le suivre, bien qu'il soit apparemment de l'intérêt de l'U.R.S.S. d'alléger le fardeau écrasant qu'implique pour elle la rivalité avec une puissance dont les ressources sont doubles des siennes. Mais le conservatisme foncier du système soviétique se trouve aujourd'hui aggravé par le vieillissement d'un pouvoir dont un dirigeant d'un « pays frère » a pu dire récemment à un visiteur occidental qu'il était « *tiraillé entre la gérontocratie et l'armée* ». Et c'est sans doute trop demander aux militaires soviétiques que de les inviter à jeter de but en blanc à la ferraille une partie importante de l'arsenal sur lequel ils appuient une sécurité qui les préoccupe jusqu'à l'obsession.

Le résultat, c'est que, à défaut d'un accord à très bref délai, les Etats-Unis vont se lancer non seulement dans la fabrication de cette bombe à neutrons, qui tue sans détruire, dont on a beaucoup parlé ces temps derniers, mais dans la production en série du missile Cruise. On a souvent exposé dans ces colonnes les caractéristiques de cet engin aussi redoutable que bon marché et dont rien, dans l'arsenal des techniques actuellement disponibles, ne permet de contrôler de l'extérieur la nature classique ou *nucléaire, et donc le déploiement.*

Sauf découverte tout à fait imprévue, on ne pourra plus, une fois les Cruise en service, conclure un accord de limitation des armements assorti du minimum de « sauvegardes » indispensable. On imagine les répercussions qu'une telle constatation risque d'avoir sur le comportement des diverses nations qui ont maintenant, ou auront bientôt, les moyens de se doter de ce qu'on appelle par euphémisme une « capacité nucléaire ».

Les droits de l'homme

L'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche a eu une autre conséquence De discrète, la pression exercée par les Etats-Unis sur l'Union soviétique pour l'amener à respecter les droits de l'homme est devenue publique. Nous avons entendu un ambassadeur d'un pays de l'Est, passablement cynique, soutenir qu'il n'y voyait pour sa part qu'avantage. « *Ou bien*, disait-il en effet, *les Américains ne se préoccupent des droits de l'homme que dans le monde socialiste, et alors nous aurons beau jeu de dénoncer leur hypocrisie, ou bien ils s'intéressent également à ce qui se passe dans leur sphère d'influence, et alors ils scieront la branche sur laquelle ils sont assis.* »

Du point de vue de la Realpolitik, le raisonnement est impeccable. Il ne semble pas cependant qu'on envisage les choses à Moscou avec autant de sang-froid. Chaque jour qui passe confirme l'impression que, face à la contestation, tant en U.R.S.S. que dans les démocraties populaires, le pouvoir est de plus en plus embarrassé. Il avait cru faire la part du feu en laissant s'exiler ou en expulsant quelques dizaines de mauvais esprits. Il a plutôt, ainsi, encouragé la dissidence. De même ne s'attendait-il pas que les accords d'Helsinki, à la conclusion desquels il a tant poussé, fourniraient des armes aux champions des droits de l'homme à l'intérieur même du camp socialiste.

Certains trouveront peut-être cette comparaison impie. *Mais* le fait est que le pouvoir soviétique se trouve aux prises avec une situation comparable, à bien des égards, à celle qu'a connue l'Espagne dans les dernières années du franquisme. Le développement économique des deux pays est allé de pair avec le développement intellectuel et culturel. Or celui-ci débouche inévitablement sur un appétit de mieux vivre, ce qui ne veut pas seulement *dire consommer davantage, mais* aussi être plus libre. M. Ceausescu le disait il y a quelques années dans une interview : « *Il est plus difficile de gouverner un peuple instruit qu'une nation de paysans analphabètes.* »

Là aussi, le vieillissement du régime soviétique fait problème. Tiraillé entre les partisans de la répression et ceux de l'inévitable adaptation, il donne un jour un coup à droite, un autre un coup à gauche. On n'a jamais redressé une situation de cette manière. Il y faudrait de l'imagination, de l'esprit de décision, et sans doute aussi de la générosité : toutes caractéristiques qui paraissent faire passablement défaut dans les palais du Kremlin. De toute façon, la question de la relève est désormais posée à Moscou. Tous ceux qui ont rencontré récemment M. Brejnev ont été frappés de son vieillissement. Sans doute a-t-il d'excellents moments. La politique n'est pas le Tour de France, et aucun règlement n'y interdit le dopage : le numéro un soviétique avale une petite pilule chaque fois qu'il doit prendre un peu longuement la parole. Mais ses passages à vide sont de notoriété publique : tout le monde a pu voir la photographie qui le montre, à l'Arc de triomphe, se prenant la tête dans les mains avec une expression de surprise accablée.

La succession

Dans un système aussi peu sentimental que celui qui gouverne l'Union soviétique, le déclin physiologique du secrétaire général conduit fatalement à son déclin politique. C'est l'explication la plus vraisemblable du fait que, contrairement à ce qui avait été convenu, il n'a pas eu de tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing lors de sa visite en France. Est-ce à dire que la lutte pour la succession est déjà engagée ? Si elle ne l'est pas encore, cela ne saurait tarder. Et l'on ne saurait exclure qu'un événement inopiné en précipite quelque jour l'issue. Un beau matin, le Politburo s'est bien débarrassé d'un Khrouchtchev qui semblait pourtant tout-puissant. Dès à présent il ne doit pas manquer d'esprits vigilants pour demander des comptes à M. Brejnev sur le développement de la contestation ou sur le recul soviétique au Proche-Orient. Qui sait ce qui peut se passer si, comme il est bien possible, l'engagement de l'U.R.S.S. en Ethiopie tourne mal ?

La « finlandisation » de l'Europe orientale ?

Les Etats-Unis et les autres pays occidentaux ont un rôle à jouer dans cette difficile partie. Il serait fâcheux, bien sûr, qu'ils renoncent à réclamer un véritable accord de désarmement. Ou qu'ils cessent, au moment même où leurs efforts commencent à produire certains résultats, de s'intéresser aux droits de l'homme. Mieux, ils devraient essayer d'imaginer quelles structures permettraient d'assurer aux peuples de l'Est une vie plus libre sans pour autant mettre en cause les impératifs de sécurité de l'U.R.S.S. La « doctrine Sonnenfeldt », du nom de l'adjoint de M. Kissinger, avait beaucoup scandalisé l'an dernier : elle ne faisait guère plus cependant que proposer une sorte de « finlandisation » de l'Europe orientale, un retour à la situation qui prévalait en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Pologne, avant que la guerre froide y impose la loi stalinienne. A l'heure où se diversifie le mouvement communiste en Europe occidentale, et alors que la plupart des gouvernements du pacte de Varsovie vivent sans véritable projet d'avenir, une telle conception ne mériterait-elle pas d'être discrètement discutée ?

De là à adopter des attitudes délibérément offensives, à mettre Moscou au pied du mur, un jour à propos des armements, un jour à propos des droits de l'homme, demain peut-être à propos du conflit israélo-arabe, il y a cependant un fossé. MM. Carter et Brzezinski, qui sont nouveaux aux affaires, peuvent être tentés de le franchir en se disant qu'ils ont à la fois pour eux le bon droit et la raison du plus fort. Mais l'une des règles d'or de la détente, c'est qu'il ne faut jamais mettre le partenaire publiquement en difficulté. Le risque que courent les dirigeants américains à vouloir trop pousser leur avantage, c'est de se trouver soudain aux prises avec d'autres partenaires qui, en civil ou en uniforme, estimeraient que, tout compte fait, la détente est préjudiciable à la cohésion morale du peuple soviétique et à la sécurité du régime. Et que pour redresser la situation il n'y a pas d'autre solution que le repli sur soi et la manière forte à l'égard des dissidents de tout poil.

Sans doute ne serait-ce qu'une parenthèse, les causes qui ont rendu la détente nécessaire étant trop profondes pour ne pas lui survivre et l'imposer de nouveau quelque jour. Mais ce pourrait être une parenthèse singulièrement onéreuse.

ANDRÉ FONTAINE.

(Mercredi 3 août.)

DROITS DE L'HOMME

AMÉRIQUE LATINE : M. Carter a peine à tenir ses promesses

Mme Patricia Derian, coordonnatrice pour les questions des droits de l'homme au département d'Etat, vient de commencer un voyage de dix jours au Salvador, dans la zone du canal de Panama, en Bolivie et en Argentine. Sa mission, fait-on remarquer à Washington, coïncide en partie avec le voyage que M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, doit entreprendre, à la fin de la semaine dans dix pays des Caraïbes et du nord de l'Amérique latine et avec la tournée de M. Terence Todman, *sous-secrétaire* d'Etat aux affaires interaméricaines.

Le département d'Etat vient de faire savoir qu'il était toujours « *très préoccupé* » par la situation au Chili Sans doute cherche-t-il ainsi à répondre à l'émotion suscitée par la promptitude avec laquelle il avait réagi à la publication, par le général Pinochet, d'un « *plan d'évolution constitutionnelle* » du régime *(le Monde* du 13 juillet). Quelques heures à *peine* après la divulgation de ce texte — qui prévoit l'élection d'un président en... 1991 — l'administration américaine faisait connaître, en l'assortissant de quelques réserves, sa profonde satisfaction (1).

Cette hâte a paru d'autant plus singulière que, vers la même époque, on apprenait la venue à Santiago d'une mission commerciale américaine, et qu'il se confirmait que M. Terence Todman, sous-secrétaire d'Etat aux *relations inter-américaines,* inclurait le Chili dans la tournée qu'il doit faire en Amérique latine vers la mi-août (2).

Le candidat Jimmy Carter avait, durant sa campagne électorale, tenu de durs propos à l'encontre du Chili ; le vice-président Walter Mondale a récemment reçu M. Eduardo Frei, ancien président démocrate chrétien du Chili, et M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, s'est entretenu avec M. Clodomiro Almeyda, dirigeant de l'Unité populaire. Cette activité avait, évidemment, soulevé des espoirs

Or, six mois après l'entrée en fonctions de M. Carter, une marche en arrière semble engagée. Si elle devait se confirmer, elle serait d'autant plus grave qu'elle concerne un pays considéré comme symbolique, en raison du rôle qu'y ont joué les Etats-Unis à l'époque de Salvador Allende.

Sur ce point comme sur d'autres — la question du *canal* de Panama, par exemple — le président Carter paraît prendre la mesure des formidables obstacles dressés — au Pentagone, dans le monde des affaires, au département d'Etat et en Amérique latine même — devant quiconque cherche à modifier les relations traditionnelles entre le nord et le sud du continent.

« *Je ne vous mentirai jamais* », avait promis le candidat Carter à ses concitoyens. Nul ne doute *qu'il fut, alors, sincère.* Mais le premier effort de sincérité consiste à ne pas se cacher une partie de la vérité. Or, il est un point sur lequel M. Carter et l'équipe de la « trilatérale » qui l'a assisté ne paraissent pas avoir tiré toutes les conséquences : les violations de droits de l'homme perpétrées dans la plus grande partie de l'Amérique du Sud ne sont pas seulement le produit du sadisme de quelques hommes ou de l'armée et de la police Elles manifestent la réaction de minorités menacées dans leurs privilèges économiques qui ont le plus souvent partie liée avec les intérêts étrangers, notamment américains. Une politique cohérente de défense des droits de l'homme dans le tiers-monde suppose donc l'acceptation de changements politiques et sociaux profonds. Certains d'entre eux mettraient sans aucun doute en question des avantages acquis par les Américains, notamment par le biais des multinationales.

De récents sondages ont montré que *la politique des* droits de l'homme est populaire aux Etats-Unis. Les concitoyens de M. Carter considèrent sans doute avec intérêt les difficultés qu'elle peut valoir au camp socialiste. Mesurent-ils le prix qu'ils devraient eux-mêmes payer dans le tiers-monde, et singulièrement en Amérique latine, pour sa mise en *œuvre effective* ? Les cours du cuivre ou du sucre ne sont probablement pas étrangers aux taux d'occupation des prisons d'Amérique latine.

La note des Neuf au Chili

Il serait trop commode, néanmoins, de faire de Washington le responsable de tous les maux latino-américains. Cette conviction, très répandue parmi les habitants du sous-continent, est pour eux « *démobilisatrice* ». En outre, elle ne rend pas compte du fait que les Etats-Unis ne sont plus la seule puissance occidentale à opérer en Amérique latine. Les Japonais, les Allemands de l'Ouest, ont, depuis plusieurs années, de grands desseins économiques. Les sociaux-démocrates au pouvoir en Europe de l'Ouest s'intéressent vivement au sous-continent.

Au début de juillet, les ministères des affaires étrangères des pays de la Communauté européenne ont discuté d'une harmonisation des politiques des Neuf envers le Chili. Ils ont décidé de faire une démarche auprès des autorités de Santiago en faveur des personnes « disparues », confirme le Quai d'Orsay. Le bulletin hebdomadaire *Latin american political Report,* publié à Londres, généralement bien informé, croit savoir que cette rencontre a donné lieu à des échanges peu amènes. D'un côté, le *Danemark, les pays du Benelux* et l'Italie souhaitaient l'adoption d'une ligne communautaire dure envers le Chili.

D'autre part, la République fédérale d'Allemagne et la France préféreraient éviter une démarche hostile à la junte de Santiago. Les Allemands semblaient craindre de contrarier le flux d'investissements qui commence à prendre le chemin du Chili. Quant à la France, peu active sur le plan économique dans cette partie du monde, elle paraissait surtout animée par le souci de ne pas élargir le domaine d'intervention communautaire.

La Grande-Bretagne, malgré ses réticences devant l'action de M. Carter en matière de droits de l'homme, aurait fait pencher la balance en faveur d'une intervention, indique *Latin american report.* L'ambassadeur de Belgique, représentant les Neuf à Santiago, a, en conséquence, remis le 28 juillet une note aux autorités chiliennes s'inquiétant du sort des disparus.

Enfin, l'Internationale socialiste a convoqué à Rotterdam, du 29 au 31 août, une conférence sur « *les perspectives futures du Chili* ». La réunion comportera des débats sur « *la Constitution et les politiques extérieures et économiques futures* », ainsi que sur « *les voies de rétablissement de la démocratie dans ce pays* ». Les participants devraient discuter, en particulier, la mise au point d'un plan économique de soutien au premier gouvernement démocratique succédant au régime actuel.

Déjà, le comité directeur du parti travailliste a donné le coup d'envoi en publiant, vers la mi-juillet, une déclaration condamnant vigoureusement la situation des droits de l'homme au Chili, ainsi qu'en Argentine et au Brésil.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lundi 8 août.)

(1) L'Argentine, l'Uruguay, le Brésil et le Guatemala ont annoncé que, devant ce qu'ils considèrent comme une « ingérence » des Etats-Unis, ils renonçaient à toute aide militaire de la part de Washington.

(2) Selon les derniers témoignages qui nous sont parvenus, les arrestations avaient pratiquement cessé durant le premier trimestre de 1977. Elles ont repris depuis lors : vingt et une étant signalées en avril, et trente-cinq en mai ; la majorité des personnes arrêtées ont reparu, soit qu'elles aient été libérées après avoir été torturées, soit qu'elles aient été mises à la disposition de tribunaux, militaires ou ordinaires ; trois d'entre elles n'avaient pas reparu en juin, s'ajoutant à la liste déjà très longue — de quinze cents à deux mille cinq cents, selon les sources, entre 1973 et 1977 — des personnes dont on est sans nouvelles au Chili

La C.I.A. aurait dépensé 25 millions de dollars pour « apprendre à contrôler » le cerveau humain

Le « New York Times » du 2 août publie une enquête collective selon laquelle la C.I.A. aurait consacré, vingt-cinq années durant, 25 millions de dollars (125 millions de francs) « à apprendre comment contrôler le cerveau humain ». Ces recherches, auxquelles auraient participé « plusieurs éminentes institutions et hôpitaux américains et canadiens », auraient eu pour origine, en 1949, la notion répandue chez les puissances occidentales que « les Soviétiques ou leurs alliés étaient parvenus à contrôler le cerveau humain par les drogues ou le lavage de cerveau », et disposaient « par conséquent d'une technique mystérieuse et mal comprise ». Ce fut donc, au départ, écrit le « New York Times », un programme défensif. « Mais, dans les années 50, les objectifs ont dévié et les buts du programme devinrent offensifs. »

Notamment, les auteurs du programme cherchaient la possibilité d'induire à volonté l'amnésie. « Ils voulaient pouvoir interroger un espion ennemi de telle manière que ni l'intéressé ni ses supérieurs sachent qu'il avait été compromis, et ils voulaient pouvoir « nettoyer » la mémoire de leurs propres agents après certaines missions et particulièrement au moment de leur départ à la retraite. »

Des pratiques médicales dévoyées

Les faits que rapporte le *New York Times* e. que commente également, ce mercredi, le *Guardian* étaient déjà partiellement connus On savait que la C.I.A et, avant elle, l'armée américaine s'intéressaient de très près à d'importants travaux sur le cerveau Tout récemment encore *(le Monde* du 20 juillet), l'amiral Turner, chef de l'agence a fait état d'expériences pratiquées — à leur insu — sur des citoyens américains. En 1975, une commission parlementaire avait établi qu'un chimiste de l'armée, M. Frank Olson, s'était donné la mort, en 1953, après avoir ainsi été utilisé, sans le savoir, comme cobaye

Il faut remonter à la publication, par Alfred Koestler, de son livre *le Zéro et l'infini* pour trouver l'expression de la terreur qu'ont inspirée, au plus fort de la guerre froide, les méthodes manifestement employées dans les pays de l'Est pour modifier le comportement des « accusés » des grands procès staliniens

Cette question, aux yeux des scientifiques, ne *présentait* pas un caractère de radicale nouveauté Elle se rattachait même à une tradition de pratiques empiriques dont on trouve des racines dans la plus haute Antiquité : l'opium le peyotl l'alcool étaient, depuis la Chine ancienne, le Mexique des Aztèques, l'ivresse de Noé, connus pour leurs capacités à modifier le comportement, induire le sommeil, l'oubli, l'euphorie.

C'est le détournement de ces pratiques qui les a conduites non plus à adoucir les souffrances ou à provoquer le rêve, mais bien à induire à distance des comportements positifs, précis, à visée politique et stratégique. Déjà l'hypnose — dont la grande vogue remonte à la fin du dix-neuvième siècle avec Charcot et l'école de Nancy — avait inquiété. La psychochirurgie puis la psychochimie posèrent, à leur tour, de graves problèmes de morale médicale.

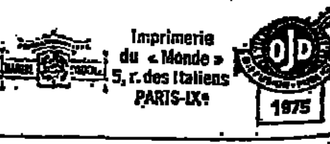
Plus près de nous, les méthodes du behaviorisme, les thérapeutiques comportementales — dont la filiation est à rattacher aux travaux de Pavlov, — permettent aussi de modifier des comportements pathologiques

L'inquiétude que soulève la mise en évidence du dévoiement de pratiques médicales — à l'Ouest comme à l'Est — n'est donc pas, elle non plus, une révélation C'est le perfectionnement même des techniques de soins qui, paradoxalement, peut lui donner une impulsion nouvelle

CLAIRE BRISSET.

(Jeudi 4 août.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

LATINE : M. Carter a peine tenir ses promesses

La note des Neuf au Chili

La C.I.A. aurait dépensé 25 millions de dollars pour « apprendre à contrôler » le cerveau humain

Des pratiques médicales dévoyées

LES COMORES, ÉTAT LYCÉEN

(Suite de la première page.)

Toutefois, ces promesses et ces efforts ne peuvent guère porter remède à la désorganisation dont souffre le petit Etat. Pour s'en donner que quelques menus exemples : un pilote arabe et anglophone, recruté par Air Comores, est allé directement de l'aéroport en prison faute de pouvoir s'expliquer en français. A peine relâché, il a quitté le pays. Le directeur d'Air Comores s'est vu, lui-même, expulsé de l'aéroport de Moroni par de trop zélés « services de sécurité ».

L'aide gratuite revendue

Il y a plus grave : une partie du riz livré gratuitement par le P.A.M. a été remis en vente sur le marché par l'Etat comorien, pour payer, en particulier, la solde des militaires. Déjà fort pauvre, le parc automobile se disloque faute de pièces de rechange. Les « taxis-brousse » se raréfient à l'épreuve des chaussées défoncées. On a retrouvé, conditionnée pour le marché, une partie du lait en poudre fourni par la Communauté européenne par sacs de 25 kgs sur lesquels était inscrite la mention « *destiné à être distribué gratuitement* ». « *La grande tentation de l'Etat*, nous dit un expert étranger, *est de revendre l'aide internationale gratuite, et nous devons mettre en garde les Comoriens contre le risque de la perdre.* »

Air France a supprimé, voilà deux mois, son escale de Grande-Comore. Un de ses mécaniciens avait été expulsé pour s'être opposé au décollage d'un DC-4 d'Air Comores. Avant la nationalisation de cette compagnie, dont Air France détenait la majorité des parts, des délégations pléthoriques avaient pris l'habitude de voyager gratuitement. Parmi les enseignants étrangers francophones, certains parlent déjà de demander leur rappel « *pour ne pas cautionner l'obscurantisme* » qu'ils imputent à la « *réforme de l'enseignement* ».

L'équipement de l'hôpital de Moroni demeure de qualité satisfaisante mais les médicaments font défaut et une Peugeot 404 familiale y fait fonction d'ambulance. Dernièrement, le chirurgien italien de l'hôpital n'a obtenu qu'à grand-peine une demi-bouteille d'oxygène pour six interventions. Le personnel local n'est plus payé.

En juillet, faute de farine, le pain était réservé aux privilégiés ravitaillés par avion de Tananarive. Les grandes propriétés nationalisées — elles ne le sont pas toutes — sont en partie laissées en friche. Certaines plantations d'ilang-ilang — plante à parfum et principale ressource de l'archipel — sont à l'abandon. La population vit essentiellement de bananes, de noix de coco et d'un mouton abattu de temps en temps. Déjà, des experts étrangers ont noté une extension de la malnutrition, notamment parmi les quelque dix-huit mille réfugiés rapatriés de Madagascar au début de l'année, à la suite des massacres de Majunga.

En revanche, les services de sécurité se renforcent. Le président Soilih a mis sur pied une « *armée populaire* » qui compterait au moins un millier d'hommes. La police politique du régime est assurée par environ cinq cents « *commandos* », portant uniforme et calot bleu foncé. Les Tanzaniens ont fourni un encadrement provisoire, se contentant de former leurs successeurs et d'instruire la troupe. Rappelés de Toulon ou de Marseille avec la promesse de salaires confortables, d'anciens sous-officiers comoriens de l'armée française ont joué un temps le rôle de gardes du corps du président avant d'être éclipsés par les nouveaux venus. Toutefois, ceux-ci, ayant provoqué quelques incidents, se font plus discrets et le nombre des instructeurs tanzaniens aurait été récemment ramené de quatre-vingts à une trentaine.

Le poids de l'armée et de la police se fait sentir. Ceux qui s'en plaignent en privé se gardent bien de protester publiquement. Pour expliquer la passivité de la population face aux méthodes du pouvoir et à la gabegie économique, l'interlocuteur hausse les épaules : « *Que voulez-vous, ils ont des fusils.* »

L'île d'Anjouan, l'ancien fief du prince Abdallah, — chassé du pouvoir moins d'un mois après avoir proclamé l'indépendance de l'archipel le 6 juillet 1975, — a été mise au pas après la « *rébellion* ». Toujours considérée comme un foyer potentiel d'opposition, elle est neutralisée par une sorte de cordon sanitaire discret mais efficace, et sa capitale. Mohéli, avec ses treize mille habitants, ne compte guère dans la vie politique du nouvel Etat. La Grande-Comore, peuplée de cent vingt mille âmes, est sous bonne garde : les « *commandos* » y ont été recrutés, dans leur majorité, notamment à Ntsoudjini, village dont le président Soilih est originaire.

Tout Comorien désireux de se rendre à l'étranger en dehors d'une mission officielle doit désormais désigner un « *garant* » local agréé par les autorités. Ainsi ceux qui parviendront à s'éloigner se tairont pour préserver la sécurité du parent ou de l'ami laissé en otage.

Récemment, un « *magicien* » reconnu coupable d'avoir assassiné deux personnes a été conduit directement du tribunal au port de Moroni pour y être exécuté publiquement de trois rafales de mitraillette. Les autorités lui ont refusé la sépulture musulmane, et son corps, enveloppé dans un sac de plastique, a été jeté au large. Le lendemain, le président Soilih expliquait trois heures durant à la radio qu'il avait redouté, avant l'exécution, que le « *magicien* » ne parvînt à... détourner les balles. On pourrait citer d'autres affaires où la réalité passe ainsi l'entendement. Etranges Comores ! Il est vrai qu'il s'agit sans doute du seul Etat au monde où le pouvoir soit exercé par un « *collectif* » de lycéens...

(Vendredi 5 août.)

II. — Sa Majesté des Mouches

Moroni. — « *Les vieux, ils ne savent rien. Place aux jeunes !* » Ibrahim, vingt-six ans, chef du protocole du Comité populaire national, n'a plus rien à souhaiter à ce propos ; place a été faite. Droit de vote à quinze ans, « *comités de jeunes* » débitant à longueur de réunions un pseudo-marxisme mal digéré... la « *révolution comorienne* » aborde sa troisième phase. Après la « *consolidation de l'indépendance* » (renversement de l'ancien président Abdallah) et la « *démocratie populaire* » (marquée par le « *changement des mentalités* »), elle annonce l'étape de la « *construction économique* ». Les quelque deux cent cinquante mille Comoriens semblent partagés aujourd'hui entre la peur et l'effarement.

« *On s'attendait à tout sauf à cela* », soupire un ancien directeur de ministère condamné au chômage. En avril dernier, avec la promulgation de la « *loi fondamentale* », le bouleversement a été total. « *Nous allons jeter par terre l'administration, obstacle énorme dans tous les pays sortis de la colonisation. Nous allons faire table rase et brûler les dossiers* », avait alors annoncé le président Soilih. La fonction publique est tout bonnement dissoute. Licenciés sans indemnités, trois mille cinq cents fonctionnaires sont renvoyés dans leurs foyers. Les titulaires d'une pension de l'Etat ont cotisé en vain : les retraites sont supprimées. Les archives jugées « *inutiles* » sont brûlées, y compris, disent les mauvaises langues, le casier judiciaire du chef de l'Etat. Comment, dans ces conditions, distribuer le courrier ou assurer la collecte de l'impôt ? On n'y avait sans doute pas songé.

Le « *pouvoir populaire* » est institutionnalisé. Au sommet de la pyramide, le Comité populaire national est composé de seize membres, élèves de classe terminale au cours de l'année scolaire 1975-1976, qui siègent dans l'ancien palais de justice de Moroni. Il est le « *garant de la discipline révolutionnaire* ». Au niveau inférieur, les comités populaires de wilayas (une par île), de *moudirias* (circonscriptions) et de base (village ou quartier). Ces derniers sont élus au suffrage universel direct. Le Congrès national, qui s'est réuni à Anjouan le 3 août, « *instance suprême du pouvoir populaire* », est constitué par les membres des comités de *moudirias* et propose « *les candidats à la présidence et à la vice-présidence du Conseil d'Etat* ».

Il a fallu, en effet, corriger le « *pouvoir populaire* » des anciens lycéens par une sorte de hiérarchie parallèle. M. Ali Soilih, président de la République, coiffe ce Conseil d'Etat, formé de onze membres, qu'il nomme après consultation du Comité populaire national. Le recrutement de fonctionnaires a repris. De la présidence dépendent désormais la défense nationale et les finances. Par décret, deux « *ministères* » ont été formés : le « *comité central* » des affaires intérieures et celui des affaires extérieures. Il existe également une Cour suprême de dix magistrats — dont les modalités de nomination ne sont pas précisées — ainsi qu'une administration « *décentralisée* » par découpage territorial. Ainsi, les trois *Bavus* (centre, nord et sud) de la Grande Comore sont subdivisés en 34 *moudirias*.

La quête de la « *spécificité comorienne* » et la « *décentralisation* » constituent les deux obsessions des jeunes au pouvoir. Face à la Banque des Comores, dans le centre de Moroni, l'ancien bâtiment du gouverneur abrite, au rez-de-chaussée, des services d'immigration gérés par des jeunes. Le comité de la Wilaya de Grande Comore occupe le premier étage. On trouve là environ 90 anciens lycéens animés par un « *coordinateur* », dont un expert technique, M. Saïd Islam, ancien adjudant-chef de la gendarmerie française, et le « *Dr Amada* », jeune homme promu « *médecin* » à l'issue d'un stage de dix-huit mois en Union soviétique et qui, à ce titre, est censé remplacer deux diplômés des facultés françaises, le Dr Abas et le Dr Mouhtar, mis en chômage.

Bonnes intentions et réalités

Une vingtaine de ces membres du comité nous exposent, trois heures durant, leurs intentions. Ils veulent « *abolir la bureaucratie pour rapprocher l'administration du travailleur* », « *tuer les germes de la corruption* », « *se débarrasser d'une administration au service de l'ancienne classe féodale* », « *forcer les fonctionnaires à abandonner leurs climatiseurs pour se rendre compte des vrais problèmes des paysans* »... Au terme d'un réquisitoire cohérent et sincère, les représentants de la jeunesse, « *fer de lance de la révolution* », expliquent comment leurs camarades ont été dans les villages à l'occasion d'une campagne d'alphabétisation.

Nous visitons ensuite trois *moudirias* dont la construction paraît pratiquement terminée. Les bâtiments sont bien conçus, autour d'une cour intérieure sur laquelle donnent les logements du juge, du *moudir* (sorte de chef de circonscription) et des futurs agents de l'administration. Ils comportent une salle d'audience, des bureaux, une cellule de prison, une chambre froide pour la viande (donc le contrôle de l'abattage). Ainsi, « *le juge sera toujours disponible et le paysan n'aura pas besoin de se rendre à Moroni pour le simple achat d'un timbre* », comme nous l'explique le conseiller technique du Comité de la Wilaya.

L'armée populaire a monté, avec les fonds du PNUD, une briqueterie pour reconstruire le village de Singani enlevé au début de l'année par une coulée de lave du Kathala qui fit deux mille sans-abri. Les militaires fabriquent déjà 1 200 briques par jour. Conformément à la « loi fondamentale » ils participent ainsi à la « production nationale ».

Un peu partout, on construit des écoles. Les classes de sixième ont déjà été décentralisées à l'échelon de la moudiria et sont animées par des équipes volantes d'anciens lycéens. A la rentrée prochaine, les cinquièmes suivront le mouvement et, en 1978, ce sera le tour des quatrièmes. On en restera là, car le second cycle du secondaire doit fermer ses portes. Dans un avenir non déterminé, il sera remplacé par des collèges techniques. Les lycées de Moroni et d'Anjouan changeront alors de nature.

Enfin, l'austérité est à l'ordre du jour... Les jeunes révolutionnaires des comités perçoivent une indemnité mensuelle de 19 000 F (380 FF), ce qui est bien maigre dans un pays qui doit importer à grands frais des denrées alimentaires. Le chef de l'Etat lui-même vivrait d'un salaire mensuel de 600 F Les quelque mille soldats de l'armée populaire reçoivent en moyenne 200 F par mois. Les salaires de la fonction publique avaient été déjà diminués de 50 % à l'occasion du rapatriement de dix huit mille six cent vingt Comoriens de Madagascar à la suite du massacre de Majunga, avant d'être ramenés au montant maximal de 30 000 francs CFA (600 F français) par mois. « *L'abolition de la féodalité, la construction d'un Etat moderne et la reconquête de Mayotte* » (un front de libération a été mis sur pied) exigent que chacun fasse des sacrifices.

Hélas ! ces réformes empreintes de patriotisme et d'abnégation ne sont belles que dans leurs intentions. En fait, il a fallu dissoudre les comités de base. Des employés de la Banque des Comores ont dû ouvrir ses coffres à des jeunes membres du Pouvoir populaire repartis les poches pleine sans laisser le moindre reçu. La construction des moudirias est suspendue depuis plusieurs semaines faute de crédits. Les employés de l'Etat n'ont pas été payés depuis trois mois et certains d'entre eux affirment même n'avoir rien perçu depuis dix mois. Les classes de sixième « décentralisées » ne fonctionnent qu'épisodiquement. A Anjouan, on compte un livre en moyenne pour six élèves. Faute d'encre, la polycopieuse ne fonctionne plus.

Les briques de l'armée populaire devaient être revendues 15 francs C.F.A. aux réfugiés de Majunga. Elles le seront à 75 francs C.F.A., de façon à renflouer un peu les caisses de l'Etat. Chaque famille rentrant de Majunga devait percevoir, en principe, une indemnité mensuelle de 5 000 francs C.F.A. pendant trois mois. Les trois quarts d'entre elles n'ont rien reçu. Les réfugiés, répartis dans les villages, sont censés avoir trouvé un emploi. En fait, la plupart d'entre eux demeurent chômeurs dans ces îles où ils ont amené, avec leur détresse, la bilharziose, les amibiases et même les maladies vénériennes, presque inexistantes auparavant.

Un traumatisme social

Malgré le correctif apporté par la concentration croissante des pouvoirs entre les mains du président Ali Soilih, le « *pouvoir populaire de la jeunesse estudiantine* » a durement éprouvé le pays. La phase dite de « *démocratie populaire* » consacrée à créer un « *homme nouveau* » a été « *vécue comme un traumatisme* », nous dit un membre du Comité populaire national. Il s'agissait, selon la loi fondamentale de dégager les « *valeurs authentiques de la religion islamique* », « *valeurs qui, entre autres, impliquent la lutte contre l'exploitation de l'ignorance et de la crédulité par le charlatanisme et le désœuvrement* ».

Au nom de ce principe, les femmes ont été invitées, du jour au lendemain, à abandonner le voile. Dans un discours radiodiffusé, le président a annoncé l'interdiction des bijoux et des cosmétiques, la révolution leur préférant les *tee-shirts* à ses couleurs et les pantalons à pattes d'éléphant. Le choc est dur pour une population conservatrice et pieuse, qui observe rigoureusement toutes les périodes de jeûne, même en dehors du ramadan, et prie cinq fois par jour. Les « *charlatans* » vilipendés par la loi fondamentale sont les diseurs de bonne aventure assis à l'ombre des mosquées. Certains d'entre eux ont été promenés dans les villages et conspués par les jeunes des comités de base.

Avec la « *crédulité* », le nouveau régime a aboli l'*auda*, cette vieille coutume du « *grand mariage* » social qui était d'ailleurs un peu tombée en désuétude. Le Comorien pouvait être fiancé de bonne heure, mais il attendait souvent d'être assez riche pour faire son « *grand mariage* » — source de dépenses considérables — afin de relever son statut social. Non sans raison, les jeunes ont voulu en finir avec cette pratique. « *Les vieux, qui se flattaient d'être bien mariés, ont perdu toute considération, tout prestige* », nous dit l'un d'eux. Mais là encore, les mesures prises ont été trop brutales. « *Les gens sont encore sous le choc, tout cela leur paraît invraisemblable* », commente un laissé-pour-compte de la révolution.

Comme dans le film *the Lord of the flies (Sa Majesté des Mouches)* (1) les adolescents de la « *révolution* » — cent quatorze élèves de classes terminales en tout — n'ont pas su organiser une société fondée sur la raison.

La dilution progressive de leur « *pouvoir populaire* » se mesure d'ailleurs à l'inquiétude manifestée par certains de ses détenteurs. Un ancien coordinateur du Comité populaire national a déjà été « *assigné à résidence pour six ans* » dans l'île d'Anjouan. Une trentaine de jeunes gens seraient gardés à vue dans l'enceinte du palais présidentiel — l'ancienne résidence du délégué général français. Il est impossible de connaître le nombre des détenus politiques et d'établir si la répression a fait des morts.

Certes, le régime comorien peut invoquer bien des raisons pour expliquer la situation dans laquelle il se débat : elles vont de la façon dont il a été traité par Paris et du maintien de Mayotte dans le giron de la France, à la nouvelle et désastreuse éruption du Karthala et au massacre de la communauté comorienne de Majunga... Il est trop vrai que le colonisateur n'avait pratiquement rien fait pour le développement de l'archipel. Mais tout cela justifie-t-il les convulsions, les débordements et excès de l'expérience de « *pouvoir populaire* » lycéen, dont un embryon d'armée et les « *commandos* » de M. Soilih sont en train d'assurer la relève ? Cela explique-t-il le silence qu'un système d'« *otages de l'Etat* » parvient à imposer aux Comoriens à l'extérieur ?

A bord du DC-4 d'Air Comores qui vient de décoller pour Dar-Es-Salaam, l'atmosphère se détend curieusement. Une femme se lève pour remettre le voile qu'elle n'osait plus porter chez elle. Les gens se mettent à bavarder. Un commerçant raconte comment, « *par erreur* », il a passé neuf mois en prison avant d'être acquitté et indemnisé. Quelques fuyards se félicitent d'être parvenus à berner les services d'immigration. Mais chacun laisse derrière lui un « garant » avec les risques que cela comporte. Les passagers en veine de confidences demandent qu'on taise leur nom, tandis que les îles s'évanouissent, une fois de plus, dans un horizon d'oubli et d'incertitude.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

FIN

(Samedi 6 août.)

(1) Dans ce film de Peter Brook, des enfants anglais se retrouvent seuls dans une île à la suite d'un accident d'avion. La petite société ainsi créée se transforme vite en une jungle soumise à la loi du plus fort.

Madagascar

Le lieutenant-colonel Désiré Rakotoarijaona est nommé premier ministre

M. Didier Ratsiraka, chef de l'Etat malgache, a chargé, dimanche 31 juillet, le lieutenant-colonel de gendarmerie Désiré Rakotoarijaona de former un nouveau gouvernement, qui devra être constitué avant jeudi prochain. Le premier ministre sortant, M. Justin Rakotoniaina, avait démissionné le 28 juillet. En outre, le Conseil suprême de la révolution, distinct du gouvernement et chargé d'assister le président, a été remanié : huit nouveaux membres (sur un total de dix-huit) y font leur entrée.

De notre envoyé spécial

Tananarive. — Cinq ans après le « *mai malgache* », qui provoqua la chute du régime Tsiranana et la révision des relations avec Paris, la méfiance entre les « *côtiers* » majoritaires et les descendants de hobereaux merinas des Hauts-Plateaux demeure vive. Mais le climat politique a bien changé depuis l'assassinat, en février 1975, de l'ancien président Ratsimandrava. Après plusieurs années de troubles et de désordres, on sent, dans l'île, un besoin général d'apaisement. De graves incidents peuvent encore se produire, comme le massacre de la communauté comorienne de Majunga, en décembre dernier. Toutefois, personne ne semble vraiment souhaiter de nouveaux affrontements politiques ou sociaux. Gendarmes et militaires se font discrets, tant dans les rues de la capitale, où le couvre-feu est un vieux souvenir, que dans les allées du pouvoir, où l'uniforme se porte de moins en moins.

Un large éventail politique

La vie politique passe à nouveau par les consultations. Après trois années d'incertitudes et de confusion (1972-1975), M. Ratsiraka avait été porté à la présidence, pour sept ans, à l'occasion du référendum constitutionnel du 21 décembre 1975. Ainsi devait naître la République démocratique malgache. Dix-huit mois plus tard, dans les scrutins locaux du 20 mars et le scrutin national du 30 juin 1977, quelque trois millions cinq cent mille électeurs semblent avoir approuvé une expérience qu'une minorité rejette ouvertement.

Seules les formations membres d'un Front uni ont été autorisées, cette année, à présenter des candidats au suffrage populaire. Mais l'éventail ainsi représenté était assez large. Aux côtés de l'Aréma (Avant-garde de la révolution malgache, parti présidentiel), on a retrouvé l'A.K.F.M.-K.D.R.S.M. (parti des « *cols blancs* » présidé par M. Andriamanjato), le Vonjy (ralliés de l'ancien régime), l'UDECMA-K.M.T.P. (un petit mouvement progressiste) ainsi que le Monima (le parti du vieux dirigeant sudiste, M. Monja Joana). Interdit depuis septembre 1976, le M.F.M. (« *les petits au pouvoir* »), situé à la gauche de l'échiquier politique est demeuré sur la touche, mais, après plusieurs mois de résidence surveillée, son chef, M. Manandafy Rakotonirina, avait été autorisé à reprendre discrètement ses activités politiques.

L'Aréma, le parti du président Ratsiraka, contrôle l'immense majorité des organismes élus en province et dispose de 112 sièges sur 137 à l'Assemblée nationale populaire. Tananarive a toujours pour maire le pasteur Andriamanjato, dont l'A.K.F.M.-K.D.R.S.M. compte seize députés. Le Vonjy a obtenu, de son côté, sept sièges à l'Assemblée et l'UDECMA-K.M.T.P. les deux derniers. Très réticent dès le départ, le Monima a accusé le pouvoir de « *fraude électorale* » après le scrutin du 20 mars — au cours duquel il n'avait obtenu que 1,6 % des suffrages exprimés — et il n'a pas participé au vote du 30 juin.

M. Monja Joana nous a affirmé s'être retiré de la coalition gouvernementale « *afin de ne pas cautionner un régime qui passe dans les mains des réactionnaires, de ceux qui ont été les fléaux de Madagascar pendant les douze années du régime Tsiranana* ». « *Si nous restons, nous serons écrasés par la droite* », dit-il. Selon lui, « *de 30 % à 40 % des électeurs se sont déplacés pour voter* », et non pas près de 90 % comme l'indiquent les chiffres officiels. Il en déduit donc qu'aux élections législatives la consigne d'abstention du Monima a été largement suivie.

Le Monima dans l'opposition

Le Monima réclame de nouvelles élections, une révision de la Constitution, une réorganisation du Front uni et le « *respect des revendications ouvrières et paysannes* ». Agé aujourd'hui de soixante-seize ans, M. Monja Joana a été reçu en audience par le président Ratsiraka après les élections législatives. Les deux hommes entretiennent de longue date des relations personnelles. Après cet entretien, le président du Monima nous a dit qu'il faisait toujours de l'organisation de nouvelles élections la condition minimale d'une coopération avec la présidence.

Le Monima n'avait déjà pas participé, après les élections du 20 mars, au choix des comités intermédiaires élus indirectement, de l'échelon du village à celui de la province, les 3 et 17 avril et les 8 et 29 mai. A la veille des élections législatives, ses deux représentants au sein du gouvernement (culture et travail) et ses deux membres siégeant au Conseil suprême de la révolution avaient donné leur démission. Une manifestation au cœur de Tananarive n'a pu réunir, fin juin, que cinq mille personnes environ, et un appel à la grève générale n'a pas eu plus de succès.

Ce « *divorce* » entre le Monima et la présidence marque peut-être la fin d'une époque. Ce que M. Monja Joana juge comme l'ébauche d'« *une entreprise de pouvoir personnel* » avec l'appui de forces conservatrices semble réaliser, toutefois, un compromis acceptable. Après avoir nationalisé une grande partie des avoirs étrangers, sauf dans l'industrie, le président Ratsiraka semble s'être d'abord préoccupé de rétablir l'équilibre politico-social malgache.

L'Assemblée nationale populaire est le reflet assez fidèle de cet équilibre. Selon des chiffres officiels, de 35 % à 40 % des députés ont passé leur baccalauréat ; 36 % appartiennent aux classes moyennes (employés, instituteurs, etc.) ; le reste est issu du monde rural et ouvrier. La moyenne d'âge est d'environ quarante ans. Les anciens partisans de M. Philibert Tsiranana représentent environ 20 % de l'Assemblée qui paraît plus nationaliste que révolutionnaire.

Dans l'entourage du président Ratsiraka, on entend engager la lutte contre les usuriers et les propriétaires fonciers absentéistes. L'économie a besoin d'un sérieux coup de fouet, et il est bien évident que la modernisation de la Grande-Ile ne peut être réalisée par des compromis et des dosages politiques.

J.-C. P.

(Mardi 2 août.)

[Le lieutenant-colonel Désiré Rakotoarijaona est âgé de quarante-trois ans. Il a été nommé ministre des finances en février 1975. Il fut membre du directoire militaire — tout en conservant son portefeuille — du 11 février au 13 juin 1975 avant de devenir membre du Conseil suprême de la révolution. Il avait été reconduit dans ces deux fonctions le 13 janvier 1976.

Parmi les personnalités qui font leur entrée au Conseil suprême de la révolution figurent notamment M. Manandafy Rakotonirina, dirigeant du M.F.M. (« Les petits au pouvoir »), qui se rallie ainsi officiellement au régime, et trois autres chefs de partis politiques : le pasteur Richard Andriamanjato (A.K.F.M.-K.D.R.S.M.), le Dr Jérôme Razanabahiny (Vonjy) et M. Norbert Randiamorasata (UDECMA).]

EUROPE

Italie

LE SAUVETAGE DE VENISE

La municipalité de gauche veut « rééquilibrer » la ville en trois ans

Deux ans après avoir été élue, la municipalité socialo-communiste de Venise vient de rendre public un « plan-programme » de trois ans (1977-1980) destiné à assainir et « rééquilibrer » la cité des doges.

Ses propositions seront soumises aux conseils de quartier, puis votées, à la mi-novembre, par le conseil municipal. Le financement prévu est de 141 milliards de lires, soit 800 millions de francs. Cette initiative s'ajoute à la loi-programme qui ne vise que les mesures techniques de « sauvetage » de Venise contre les dégâts naturels.

De notre envoyé spécial

Venise. — On a trop parlé depuis dix ans, trop peu agi surtout, pour qu'un nouveau projet ne suscite de l'indifférence ou du scepticisme. La presse italienne fait d'ailleurs au « *plan-programme* » un accueil modeste, quasi routinier. Ses auteurs en seront d'autant d'autant plus déçus qu'ils y voient, eux, « *la fin des parlotes* ». A les entendre, pour la première fois des objectifs concrets seraient définis, approuvés par la population, financés avec de l'argent existant. La « *nouvelle façon de gouverner* » la ville — due au changement de cap des socialistes, qui ont tourné le dos à la démocratie chrétienne en 1975 pour s'allier avec le P.C. — y trouverait une éclatante démonstration.

Du nouveau à Venise ? « *Deux années se sont écoulées et les principaux problèmes restent sans solution* », affirmait à la mi-juillet le chef du groupe démocrate chrétien au conseil municipal. Il évoquait les maux que tout le monde connaît (la pollution, la dégradation du patrimoine, les « eaux hautes »), mais aussi le logement, les transports, le chômage. Motif : « *Les experts ont été révoqués, le bâton du commandement est passé aux théoriciens des partis* ».

Le maire socialiste, M. Mario Rigo, a répondu aux attaques de ses ex-partenaires en citant les diverses réalisations de la nouvelle « junte » : de nombreuses constructions d'écoles, un renforcement des services de santé, la restauration du quartier du Castello, des manifestations culturelles décentralisées, la restructuration de l'administration communale.

Le vice-maire communiste, M. Gianni Pellicani — que l'on présente comme l'homme fort de l'équipe, — explique, pour sa part, les critiques démocrates chrétiennes par « *le dépit et l'esprit de revanche* ». Peut-on nier « *les progrès de la participation, l'installation de nouveaux conseils de quartier, les relations établies avec les forces culturelles, la création d'un consortium de dépollution ? Toutes les autres mesures adoptées pourraient remplir des pages et des pages.* »

Le vice-maire cite une appréciation favorable du directeur général de l'UNESCO et polémique à son tour en affirmant que la municipalité fut livrée à la gauche dans un état lamentable. Il n'existait même pas un état précis du patrimoine de la commune. Ce recensement a dû être fait. Cela explique que le « plan-programme » n'ait été publié que deux ans après l'entrée en fonctions de la nouvelle junte.

L'idée-force de ce volumineux rapport — « Rééquilibrage économique et territorial » — ne séduira sans doute pas les esthètes qui veulent conserver Venise comme un musée. Mais elle rejoint en partie un rapport de l'UNESCO, publié en juillet 1975, qui soulignait trois principes : le centre historique doit être considéré comme un tout; l'avenir de Venise appartient aux Vénitiens; on ne « sauvera » pas cette ville en la vidant de ses habitants.

Selon la municipalité de gauche, les « déséquilibres » actuels ne tiennent pas seulement à la géographie mais au « *développement capitaliste récent* », lequel a notamment « *attribué des fonctions, des hiérarchies et des rôles aux diverses parties de l'organisme territorial* ». Car Venise est une ville à trois têtes : le centre historique d'abord — l'un des plus vastes du monde — qui ne se limite pas, comme le pensent les touristes, aux alentours de la place Saint-Marc ; sur la terre ferme, le complexe industriel de Porto-Marghera ; enfin la ville-dortoir de Mestre. Libre aux étrangers de ne s'intéresser qu'à un tiers de la première « tête ». Mais une municipalité ne peut négliger l'essentiel de son territoire urbain, de loin le plus peuplé, sous prétexte qu'il ne fascine pas les amateurs d'art.

Tout le projet vise donc à dépasser « *l'exclusivité de fonctions reservées à chacun des trois pôles* » et qui entraîne, entre autres conséquences, une modification du centre historique (soixante-quinze personnes l'abandonnent chaque mois) et « *la perte complète de l'unité communale* ».

Les mesures proposées s'inscrivent dans une restructuration de toute la province de Venise. Le coût des différents chapitres en donne un aperçu : 67,3 milliards de lires pour l'assainissement du milieu ambiant (eaux, égouts, etc.) ; 27,4 milliards pour les transports ; 25 milliards pour les écoles ; 8,8 milliards pour les équipements sportifs ; 6,1 milliards pour l'acquisition de nouveaux espaces ; 5,7 milliards pour les investissements culturels ; et 1,6 milliard pour la décentralisation.

Où trouvera-t-on tout cet argent ? La plus grande partie est disponible, affirment les responsables municipaux. Soixante-treize milliards et demi seront demandés à l'Etat, sur le compte de la fameuse « loi spéciale » de 1973 qui en prévoyait 300. De son côté, la municipalité pourrait disposer de 40,5 milliards, malgré son fort déficit annuel (l'un des plus élevés d'Italie par tête d'habitant). Il lui resterait à emprunter 27 milliards, ce qui est, paraît-il, faisable en trois ans.

En tout cas, ce n'est pas en 1980 que Venise sera « rééquilibrée ». L'équipe municipale reconnaît qu'il faudrait « *beaucoup de temps, avec le concours de nombreuses forces locales, nationales et internationales* » On peut penser que les conseils de quartier, puis le conseil municipal, approuveront les grandes lignes du « *plan-programme* ». Mais il faudra ensuite faire voter chacune des mesures proposées, sous l'œil vigilant des « *forces locales, nationales et internationales* ». Autant dire qu'à Venise on n'a pas fini de parler

ROBERT SOLÉ.

(Mardi 2 août.)

Une intervention attendue depuis longtemps

Le plan de « restructuration » de Venise, mis au point par la municipalité de gauche, marque l'intervention des pouvoirs locaux dans une opération de sauvetage dont ils avaient, jusqu'à présent, été absents, sauf pour mener des campagnes de relations publiques à leur bénéfice autour des interventions nationales ou internationales.

En ce qui concerne la mise au point de la sauvegarde proprement dite : lutte contre la pollution aérienne et maritime, restauration des monuments, contrôle de l'abaissement des sols et de l'élévation du niveau des eaux, 300 milliards de lires (environ 2 milliards de francs) y sont affectés par une loi spéciale de 1973 L'UNESCO, pour sa part, a publié plusieurs rapports et promu une campagne de solidarité internationale, envisageant l'ensemble des problèmes posés et pas seulement la remise en état des monuments.

L'intervention de la municipalité tend à refaire de Venise une ville « vivable ». Mais si elle gère la cité industrielle de Marghera, elle n'est pas maîtresse de l'ampleur des installations pétrochimiques, dépendant en grande partie de la Montedison et, par conséquent, des ministères de l'industrie et des participations d'Etat. Elles provoquent la pollution et la développent, font du centre historique une cité-dortoir, et les habitants ont largement contribué à renverser la majorité politique locale.

Cette « restructuration » apportera-t-elle à Venise le plan général d'urbanisme qui lui a jusqu'à présent fait défaut ? Du moins les débats du nouveau plan dans les conseils de quartier permettront-ils à la population de faire connaître son opinion jusqu'à présent négligée.

Mgr MAKARIOS EST MORT

Le président de l'Assemblée chypriote assure l'intérim du chef de l'État

Mgr Makarios, président de la République chypriote, est mort d'une crise cardiaque, à l'aube du 3 août, dans sa résidence de l'archevêché de Nicosie. M. Spyros Kyprianou, président de la Chambre, exerce, à titre intérimaire, les fonctions de chef de l'Etat.

« Un Grec d'il y a mille ans »

« *Makarios est un Grec d'il y a mille ans, un Byzantin, un homme d'une exceptionnelle envergure...* »

C'est un de ses adversaires les plus déterminés, un dirigeant chypriote-turc, qui a formulé ce jugement, qui, pour être complet, devrait préciser que le président de la toute petite République de Chypre fut aussi un homme de notre temps. L'exceptionnelle envergure de Makarios est incontestable, même s'il demeure difficile de classer le personnage dans telle ou telle catégorie d'hommes politiques ou de chefs religieux.

Chef de l'Eglise orthodoxe de Chypre (mais la désignation de l'archevêque chypriote est soumise à l'approbation populaire) ; président de la République triomphalement élu et réélu depuis 1959 ; personnalité marquante de la scène mondiale ; traitant d'égal à égal avec les plus grands et leur tenant tête ; soulevant d'enthousiasme les foules de Nicosie et s'imposant aux Nations unies ou aux conférences du tiers-monde : apôtre, lui, le prélat chrétien « *d'il y a mille ans* », du neutralisme et de l'amitié avec tous, y compris avec les Soviétiques, il réunissait tous les attributs du « charisme ». Y compris une fabuleuse « baraka » qui lui permettait de sortir indemne des nombreux attentats dirigés contre lui.

Rien ne prédestinait pourtant Michaïl Mouskos à ce rôle exceptionnel. Né le 13 août 1913, dans un petit village du mont Troodos, à Pano-Panaghia, dans le département de Paphos, d'une famille de modestes paysans, il dut tout enfant aider son père aux travaux des champs ou à la bergerie. Vers l'âge de douze ans, il est admis comme novice au monastère voisin de Kykko, l'un des plus célèbres de la chrétienté orthodoxe. Elève studieux et doué, il est vite remarqué par ses supérieurs qui l'envoient suivre des études secondaires au gymnase panchypriote de Nicosie (le lycée le plus réputé de Chypre), puis, après l'avoir ordonné prêtre, à la faculté de théologie d'Athènes.

La guerre mondiale le bloque en Grèce, où il connaît la famine qui décime, en 1941-1942, la population d'Athènes, les heures exaltantes de la résistance, les combats de la libération et la guerre civile qui la suit immédiatement, avec l'intervention britannique. En 1946, alors qu'il s'apprête à regagner Chypre, une bourse du Conseil mondial des Eglises lui permet d'entreprendre des études supérieures de théologie à l'université de Boston, aux Etats-Unis. Il prévoit de solliciter un poste à la faculté de théologie d'Athènes et d'entamer une double carrière : religieuse et universitaire. Ses compatriotes en décident autrement : ils l'élisent, en 1948, métropolite du diocèse chypriote de Kition

Il doit donc regagner son île natale, où, d'emblée, il se voit confier la direction du bureau de l'ethnarchie, organe politique de représentation de la communauté grecque de l'île

Chypre, longtemps occupée par les Ottomans, est depuis 1878 sous domination britannique. Mais les anciennes traditions demeurent ; aux yeux des autorités, les populations sont représentées par leurs chefs religieux. C'est cette tradition qui explique le rôle joué par l'Eglise orthodoxe dans les luttes nationales au sein de l'empire ottoman. C'est cette même tradition, renforcée à Chypre par l'élection populaire de l'archevêque, qui favorise le destin de Mgr Makarios, librement choisi par ses compatriotes comme chef de leur Eglise, le 20 octobre 1950, et par conséquent comme « ethnarque » (chef de la nation).

Cette date du 20 octobre 1950 marque l'accession de Makarios à la responsabilité suprême à la tête de la communauté grecque de l'île, une responsabilité qu'il assumera sans interruption, en dépit des crises et des tragédies qui ont marqué l'histoire récente de l'île.

Son premier objectif est l'autodétermination. La communauté grecque de Chypre (82 % de la population totale) ne veut plus de la domination britannique et souhaite l'union avec la mère patrie, la Grèce. Makarios doit agir seul, sans l'appui des gouvernements grecs de l'époque. Ceux-ci ne veulent pas s'opposer à la Grande-Bretagne et, en soutenant la revendication chypriote à l'ONU, mettre en danger l'unité de l'OTAN. D'où les liens tissés alors par Makarios avec les pays d'Afrique et d'Asie en lutte contre le colonialisme.

Au cours d'une première étape, l'ethnarque utilise à Chypre des moyens politiques classiques et non violents destinés à soutenir et à justifier son action internationale. A partir de 1953, les gouvernements grecs s'engagent davantage. Mais les efforts diplomatiques n'aboutirent pas. Le 31 mars 1955, l'EOKA du général Grivas engage la lutte armée, Makarios conservant la direction politique du mouvement.

La détermination des gouvernements d'Athènes n'est pas totale. A l'idée simple et forte de Makarios : obtenir un vote des Nations unies garantissant l'autodétermination de Chypriotes, ils préfèrent les « négociations directes », car les pressions atlantiques deviennent de plus en plus fortes. Londres en profite pour introduire dans le débat le « paramètre turc ». Sur le plan diplomatique, les Britanniques conduisent Athènes à discuter du sort de Chypre non seulement avec eux, les colonisateurs, mais aussi avec la Turquie qui, pourtant, avait abandonné tous ses droits sur Chypre dès 1878 Sur le plan local, les services britanniques utilisent au risque d'attiser les haines, la minorité turque contre les résistants chypriotes grecs..

D'où les accords de Zurich et de Londres (1959), où la Grande-Bretagne se présente comme un arbitre entre Grecs et Turcs, et qui aboutissent à la création d'une République chypriote sous une triple tutelle (britannique, grecque et turque) dotée d'un statut interne accordant à la minorité turque des droits de « co-gestion » et de veto difficilement acceptables par la majorité grecque.

Makarios, qui entre-temps a connu l'arrestation, la déportation aux îles Seychelles (à la villa « Sans souci »...) et l'interdiction de séjour à Chypre, doit s'incliner Contre sa raison et contre son cœur D'où la deuxième étape de sa politique : utiliser les accords de Londres pour aboutir, un jour, à l'autodétermination. Politique également suivie par les gouvernements d'Athènes, notamment après le départ de M. Constantin Caramanlis (1963) et la constitution du gouvernement Georges Papandréou. En Grèce comme à Chypre, le rêve de l'Enosis demeure vivace.

Mais Ankara réagit. L'occasion lui est fournie en novembre 1963, lorsque Makarios, dont le veto turc paralyse l'activité, propose aux Turcs une révision de la Constitution et l'ouverture de négociations. Faute de pouvoir y parvenir, il modifie unilatéralement la Constitution. Ankara parle de « diktat ». Des troubles sanglants opposent les deux communautés. Ils entraînent un regroupement de la population chypriote turque dans des enclaves. C'est le commencement du long drame du partage qui conduit à l'invasion de juillet 1974, à l'occupation, par l'armée turque, de 40 % de l'île, et à l'exigence d'un Etat chypriote turc séparé, fédéré ou non à un Etat chypriote grec.

Dès 1967 pourtant après le coup d'Etat des colonels en Grèce et le retrait des forces helléniques stationnées dans l'île, Makarios avait de nouveau modifié sa politique. Abandonnant la perspective à terme de l'Enosis, il prônait la « *politique du possible* » : la consolidation de l'Etat indépendant de Chypre. Mais les dictateurs d'Athènes, soutenus par la C.I.A., rêvaient d'une « double Enosis », autrement dit du partage de l'île entre la Grèce et la Turquie, ce qui aurait non seulement réglé le problème chypriote mais permis l'intégration totale de l'île dans l'aire atlantique. Un obstacle : Makarios.

Commence alors la série d'attentats, de complots, d'intrigues. Les nerfs solides, le sourire aux lèvres, les yeux pétillants de malice, Makarios résiste. Même lorsque le vieux Grivas tente de lancer contre lui les bandes armées d'une fausse EOKA manipulée par les colonels grecs. Même lorsque les trois métropolites de l'île lui demandent de démissionner, invoquant l'incompatibilité de ses fonctions à la tête de l'Etat avec ses qualités d'archevêque, et vont jusqu'à le « déposer » (en fait, tous les trois sont chassés par l'ensemble du clergé chypriote et par le peuple).

Le 15 juillet 1974, le moyen « suprême » est utilisé contre le président : le coup d'Etat. Il échappe à la mort comme par miracle, sortant indemne de son palais présidentiel détruit par les blindés des putschistes. Un aventurier à la solde du colonel Ioannidis (le chef de la police militaire d'Athènes), Sampson, avait cru pouvoir annoncer sa mort et se proclamer président. Mais, Makarios vivant, le grand complot ne peut qu'échouer, même si le chef de l'Etat doit se réfugier à l'étranger, emportant avec lui la légitimité.

Ce coup d'Etat ouvre le chemin à deux interventions turques, à un mois de distance, et au partage de fait de l'île, aux dépens des deux communautés, car, en réalité, à la suite des transferts, des expulsions, des départs devant le feu, c'est la grande majorité des membres de l'une et de l'autre qui ont tout perdu.

Quelques mois plus tard, la population grecque de l'île réserve à Makarios, de retour à Chypre, un accueil extraordinaire. L'archevêque se remet à la tâche : reconstruction économique, lutte politique et diplomatique pour sauver son peuple et l'avenir de son île.

Est-ce le sort de tous les grands ? Adulé et admiré par l'écrasante majorité des Grecs (les Chypriotes et les Hellènes), il aura été détesté, voire haï, par un grand nombre de diplomates et d'hommes politiques étrangers, grecs compris. Sans lui, « *tout serait simple* », « *avec ce fourbe on ne peut rien faire* », « *c'est le Castro de la Méditerranée* », « *c'est Raspoutine* »... Voilà quelques-uns des réflexions et des jugements souvent entendus durant les trente dernières années...

Que sera Chypre sans Makarios ?

RICHARD SOMERITIS.

(Jeudi 4 août.)

LA FIN D'UN RÊVE

Lors du troisième anniversaire du coup d'Etat dirigé contre lui, le président Makarios apparut en public pendant deux heures, à Nicosie, le 20 juillet. Le lendemain, il reçut la presse étrangère dans un dialogue brillant et précis. En ces deux occasions, les mots qu'il prononça purent laisser apparaître quelque pressentiment. Ils formulaient les principes que soutiendrait la délégation chypriote lors de la reprise du débat au Conseil de sécurité, en septembre. Aujourd'hui, ils ont l'accent d'un testament et de la fin d'un rêve.

Ainsi l'ethnarque réaffirmait-il que les « réalistes » étaient en fait des défaitistes. Il stigmatisait par là l'action politique de M. Glafcos Cléridès, ancien président de la Chambre, leader du Rassemblement démocratique, écarté de toute activité, mais qui apparaissait toujours comme le représentant du compromis avec les dirigeants de la communauté turque. Trois ans après le double débarquement turc, la partition de Chypre est en effet inscrite dans la réalité.

« Nous n'entérinerons pas les faits accomplis », disait l'ethnarque le 20 juillet, en réaffirmant son idéal d'une république communautaire contre la volonté turque d'un Etat fédéral où les deux ethnies cohabiteraient dans une totale séparation. Ce que la force des soldats d'Ankara avait pu imposer, fallait-il pour le briser l'emploi d'une force adverse ? Mgr Makarios ne l'excluait pas si aucune solution ne se dégageait du processus qu'il préconisait : nouveaux débats à l'ONU, puis convocation d'une conférence internationale.

Ses concitoyens seraient-ils prêts à aller jusque-là, à reprendre les armes pour un combat où la solitude serait leur lot ? Le 5 septembre 1976, les élections législatives ont montré que les partisans du « réalisme » réunissaient plus de 25 % des voix autour de M. Glafcos Cléridès, bien que, par l'effet de la loi électorale, ils n'aient pas eu un seul siège. Le Front démocratique de M. Spyros Kyprianou, à présent chef de l'Etat par intérim, eut 33 % des suffrages et vingt et un députes. Avec les socialistes de l'EDEK, qui obtinrent près de 11 % des suffrages, le parti communiste AKEL en regroupa 31 %.

C'est donc autour de l'enjeu des conversations intercommunautaires que vont dans les semaines à venir se préciser les conditions de la succession de l'ethnarque. Au-delà de M. Kyprianou, dont l'état de santé donne de grandes inquiétudes, l'homme montant, son successeur à la présidence de la Chambre, est M. Tassos Papadopoulos, qui a remplacé M. Cléridès à la tête de la délégation chypriote grecque aux négociations avec la communauté turque. Il apparaît comme l'héritier spirituel de Mgr Makarios, l'homme de l'intransigeance. Non sans désinvolture son interlocuteur turc, M. Raul Denktash, l'a récusé catégoriquement devant ses interlocuteurs étrangers.

Comment réagiront les communistes ? Leur parti est, proportionnellement au corps électoral, l'un des plus forts des pays du bassin méditerranéen. S'ils ont constamment soutenu l'ethnarque et placé au premier plan la lutte pour l'indépendance et l'unité de la nation chypriote, négligeant ainsi très délibérément les conditions sociales de cette lutte, se rallieront-ils à des successeurs qui ne jouissent pas du prestige et de l'affection liés au nom de Makarios ?

Encore les tensions intérieures demeurent-elles soumises au jeu des grandes puissances. L'Union soviétique ne se prononce pas, mais souhaite-t-elle réellement l'extinction d'un foyer de tension entre la Grèce et la Turquie, qui brouille les cartes dans tout un secteur de l'OTAN ? Quant aux Etats-Unis, leurs efforts s'orientent toujours vers la conclusion d'un compromis qui, en tout état de cause, ferait de Mgr Makarios le dernier héraut d'une bataille solitaire.

(Jeudi 4 août.)

PORTRAIT

M. Spyros Kyprianou : un diplomate expérimenté

M. Spyros Kyprianou, chef de l'Etat chypriote par intérim après la mort de Mgr Makarios, est né le 28 octobre 1932, à Limassol. Avocat de formation, il fut, après un séjour à Londres, de 1954 à 1959, ministre de la justice, puis, pendant douze ans, de 1960 à 1972, ministre des affaires étrangères de Chypre. A ce titre, il dirigea à de nombreuses reprises la délégation de son pays aux Nations unies où il eut maintes fois l'occasion d'exposer et de défendre la politique neutraliste de son pays

En 1972, Mgr Makarios dut se séparer de lui sous la pression de la junte d'Athènes qui avait lancé un ultimatum à l'ethnarque. Tout en présentant sa démission pour des « raisons de santé », M. Kyprianou n'avait pas caché, à l'époque, qu'il ne s'était pas retiré de son plein gré. Aux élection de septembre 1976, son parti, le Front démocratique, fondé avec l'appui de Mgr Makarios, avait enlevé vingt et un des trente-cinq sièges à pourvoir. M. Kyprianou avait été élu à l'unanimité, le 20 septembre, président de la nouvelle Assemblée nationale

La santé du nouveau chef de l'Etat par intérim, qui n'est pourtant âgé que de quarante-cinq ans, n'est pas sans donner d'inquiétudes : au cours des six derniers mois, il a été victime de plusieurs crises cardiaques



PROCHE-ORIENT

Israël

Le Dash refuse d'entrer dans la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Jérusalem. — Estimant que les « conditions requises à son entrée dans la coalition gouvernementale n'ont pas été réunies », le parti Dash a décidé, dans la soirée du mercredi 3 août, de rompre la longue et fastidieuse négociation entamée par le Likoud au lendemain des élections du 17 mai.

Alors que les travaillistes n'ont pas encore déterminé le style de leur opposition, le chef de file du Dash, M. Ygaël Yadin, a indiqué que son parti mènerait une opposition « *à la fois combattante et constructive* ». Ainsi le Dash votera le budget de la majorité, mais il se réserve, le cas échéant, de refuser ses voix au gouvernement.

Le grand public, qui avait quelque peine à suivre le déroulement des pourparlers et l'objet réel des marchandages, n'est guère plus avancé quant au rôle que va jouer le nouveau parti dans la vie politique du pays. Avec ses quinze sièges (sur cent vingt) et la valeur de son équipe parlementaire, le parti pour la démocratie et le changement (Dash) pourrait exercer une influence considérable à l'Assemblée, mais personne n'est en mesure d'en prévoir les orientations.

Il semble que ce soit essentiellement sur la réforme électorale qu'ait buté la négociation, M. Begin n'étant pas parvenu à concilier les positions du Dash et du parti national religieux sur le nombre de circonscriptions à créer. Le premier en voulait seize, le second dix. Le parti de M. Yadin estime, en outre, que M. Begin n'était disposé à ne lui accorder que des portefeuilles ministériels secondaires, ce qui ne lui aurait pas permis d'apporter au plan social les profondes modifications auxquelles il aspire.

M. Begin, qui est accusé par le Dash d'avoir secrètement souhaité la rupture, a, en effet, moins besoin de l'appui de ce parti depuis la montée en flèche de sa popularité après son voyage aux Etats-Unis. Sa majorité reste cependant, avec ses soixante-trois mandats, très vulnérable.

Par ailleurs, l'amendement à la loi sur la répression des délits commis à l'étranger par des citoyens israéliens ou des résidents en Israël adopté en première lecture par la Knesset a suscité un très vif mécontentement dans divers milieux. D'importants journaux, comme le *Haaretz* et le quotidien de langue anglaise *Jerusalem Post*, se sont élevés en termes très vifs contre un projet qui — selon eux, — s'il avait force de loi, ferait d'Israël un « *repaire de criminels* ». Pour être applicable, cet amendement doit être encore approuvé par la commission des lois, puis adopté définitivement en deuxième lecture.

La proposition du gouvernement modifierait les dispositions actuellement en vigueur qui prévoient l'extradition de l'auteur d'un délit commis dans un pays qui a conclu avec Israël les accords nécessaires. Désormais, les auteurs de ces délits pourraient être jugés par la justice israélienne. En cela, assurent les milieux officiels, Israël ne ferait qu'imiter la quasi-totalité des pays, notamment la France. Ce n'est pas fortuitement que cet exemple est cité, chacun à la Knesset et dans la presse ayant à l'esprit le cas précis de M. Samuel Flatto-Sharon, député dont les autorités françaises réclament l'extradition.

La tentative de certains députés d'inclure dans l'amendement un paragraphe permettant l'extradition de personnes ayant commis un délit avant d'acquérir la nationalité israélienne — ce qui est le cas de M. Flatto-Sharon — n'a pas été couronnée de succès.

En ce qui concerne le cas de M. Flatto-Sharon, la loi modifiée ne le mettrait à l'abri de l'extradition que si l'enquête policière en cours établit que son élection à la Knesset n'est entachée d'aucune des irrégularités qui lui sont reprochées. Dans le cas contraire, l'élection serait annulée, l'immunité ne jouerait plus et la police pourrait enquêter sur une autre accusation portant sur les conditions dans lesquelles M. Flatto-Sharon a obtenu la nationalité israélienne.

Toutefois, même dans cette éventualité extrême, on imagine mal qu'un homme qui ne possède désormais que la nationalité israélienne soit rendu par la justice de ce pays à sa situation de juif apatride et livré à la France dans le climat propice à une telle mesure.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Vendredi 5 août.)

NOUVEAU GOUVERNEMENT EN IRAN

M. Amouzegar est chargé par le chah de maintenir un «taux de croissance raisonnable»

Le chah d'Iran a procédé, le samedi 6 et le dimanche 7 août, à une refonte de son gouvernement. A l'issue d'une « crise » qui couvait déjà depuis un certain temps, le souverain a déchargé en effet samedi, de ses fonctions de premier ministre, M. Amir Abbas Hoveyda, qui dirigeait le gouvernement depuis près de douze ans, et a confié à M. Djamchid Amouzegar, représentant de l'Iran à l'OPEP, rompu aux durs marchandages pétroliers internationaux, la tâche de constituer une nouvelle équipe.

Un cabinet de vingt-trois membres était formé dès dimanche matin. N'en font plus partie une dizaine de ministres (budget et plan, travail, routes et transports, commerce, énergie, industrie et agriculture) dont l'action avait été particulièrement critiquée. En revanche, les principaux membres du précédent cabinet conservent leurs postes, notamment M. Abbas Ali Khalatbari, ministre des affaires étrangères, et M. Houchang Ansari, qui garde le portefeuille des finances et des affaires économiques. M. Hoveyda a été pour sa part nommé ministre auprès de la cour impériale, poste dénué de responsabilités gouvernementales.

Dans une déclaration radiodiffusée, le souverain iranien a demandé dimanche au nouveau gouvernement de porter ses efforts sur le programme de développement du pays et de maintenir « un taux de croissance raisonnable ».

Evoquant le sixième plan, qui débute en mars 1978, le chah a dit que « *les décisions passées ne seront pas reconduites* » et s'est contenté d'indiquer, sans fournir de précisions, que « *le plan et le budget ne fonctionneront pas comme auparavant* ». Le chah a également annoncé que l'armée « *sera placée à la disposition du gouvernement* » pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qui affecte presque tous les secteurs de l'économie.

La démission de M. Hoveyda, qui dirigeait le gouvernement iranien depuis plus de douze ans, a fait sensation à Téhéran, bien que des rumeurs laissant prévoir ce départ — on croyait généralement que M. Ansari serait le successeur — aient circulé il y a dix jours dans les milieux politiques de la capitale iranienne. Le séjour hors d'Iran du premier ministre, qui se trouvait alors en vacances en Corse, semble avoir retardé l'annonce d'une décision qui pourrait, entre autres motifs, traduire le désir de désamorcer un mécontentement tenant aux difficultés que la population rencontre actuellement. Le taux d'inflation, qui serait supérieur à 25 %, a entraîné une sévère hausse des prix des marchandises de consommation courante et du taux des loyers. L'Iran souffre, en outre, d'un grave pénurie d'électricité qui se manifeste par de fréquentes coupures de courant.

La cause principale de la pénurie d'électricité est le retard pris par la construction du plus grand barrage de l'Iran, sur le Karoun, dans le sud-ouest du pays. Sa centrale, d'une capacité de 1 000 mégawatts, devrait finalement être branchée sur le réseau national vers la fin de l'été, soit avec près d'un an de retard. Les autorités iraniennes ont fait porter la responsabilité de ce retard à la société française Alsthom Atlantique en lui reprochant d'avoir failli à ses engagements. Le public fait état de l'incurie gouvernementale et évoque les pots-de-vin qui auraient été distribués à l'occasion du marché.

La tâche de M. Amouzegar ne sera pas aisée. Il devra améliorer la situation économique et arrêter la dégradation des finances publiques due en partie à l'incertitude des revenus pétroliers, qui sont estimés pour l'année en cours (mars 77-mars 78) à 19,5 milliards de dollars, soit un milliard de moins que durant l'année écoulée. Il devra également restreindre les achats massifs d'armements et pallier les imprévoyances et les gaspillages d'une administration où sévit la corruption.

En outre, le nouveau premier ministre devra rétablir des relations confiantes avec les Etats-Unis. La fraîcheur des rapports entre Washington et Téhéran s'est manifestée au cours des cinq derniers mois par plusieurs mesures qui ont été interprétées dans la capitale iranienne comme des « coups de semonce ». La plus récente de ces mesures avait été l'opposition manifestée fin juillet par le Congrès à la vente à l'Iran de sept « radars volants » AWACS (Airborne Warning and Control System) d'une valeur de 1,2 milliard de dollars. De même, Washington hésite à signer un contrat pour la construction de huit réacteurs nucléaires américains, d'une puissance d'environ 8 000 mégawatts pour le prix gigantesque de 10 milliards de dollars. Les Etats-Unis craignent que l'Iran ne cherche à se doter à cette occasion d'une technologie et d'installations capables de produire des bombes atomiques, et exigent de strictes garanties sur l'utilisation des réacteurs et l'utilisation des déchets, garanties que la presse iranienne de dimanche juge « *contraires à la souveraineté nationale* ». M. Akbar Etemad, directeur de l'agence atomique iranienne, devait en principe entamer, le 8 août, à Washington, des négociations dont l'issue pèsera sur le climat des relations entre les deux pays.

Les dirigeants iraniens conviennent, en privé, que le litige avec les Etats-Unis ne se limite pas au seul problème des livraisons d'armes et que le gouvernement est depuis l'arrivée au pouvoir du président Carter soumis à de discrètes pressions pour libéraliser le régime politique. Lors de son passage à Téhéran, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, avait affirmé que la fourniture d'armes américaines ne pouvait être liée au problème des droits de l'homme en Iran. Il apparaît toutefois qu'il ne s'agissait là que d'une formule diplomatique dissimulant, en fait, le mécontentement que suscite à la Maison Blanche l'absence de libertés publiques en Iran.

Le voyage de M. Vance a été suivi de timides mesures en vue de libéraliser la vie politique par le biais notamment du parti unique Rastakhiz (Renouveau) créé il y a deux ans dans le but de « *faire participer le peuple aux affaires de l'Etat* ». Il ne semble pas cependant que ce parti, à la tête duquel le chah avait placé M. Djamchid Amouzegar, ait réussi à remplir le rôle de « *critique constructive* » qui lui avait été assigné par le souverain. En revanche, les velléités de libéralisation ont suscité une vague de contestation dans les milieux de l'opposition non marxiste, qui n'ont pas épargné même la personne du chah.

JEAN GUEYRAS.

(Mardi 9 août.)

AMÉRIQUES

La réunion de Bogota accentue la division du sud du continent

Il est peut-être trop tôt encore pour parler de la formation de « blocs » en Amérique latine, où le mythe de la « fraternité » des républiques libérées du même joug colonial ibérique reste vivace. L'évolution politique divergente des pays du nord et du sud de la région a cependant déjà fait apparaître une division en deux camps : d'un côté, les gouvernements civils ; de l'autre, les gouvernements militaires.

La question de la suspension des sanctions économiques à Cuba, débattue, en 1974 et 1975, au sein de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), avait déjà mis en relief cette division. Le problème des violations des droits de l'homme qui a dominé la dernière conférence de l'O.E.A., au mois de juin, à Grenade, l'a accentuée. La réunion « au sommet » de Bogota, à laquelle six chefs d'Etat et de gouvernement ont participé, semble l'avoir définitivement consacrée.

En effet, les présidents de la Colombie, du Venezuela, du Mexique, du Costa-Rica et le premier ministre de la Jamaïque ne se sont pas seulement réunis pour faire le point avec le général Torrijos, chef du gouvernement de Panama, des négociations entre ce pays et les Etats-Unis sur un nouveau traité concernant le canal interocéanique et témoigner, une fois de plus, leur solidarité au général. Ils sont aussi venus dans la capitale colombienne, accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères, pour traiter d'autres sujets d'intérêt régional ou mondial : l'indépendance de Bélize, la lutte contre la prolifération nucléaire en Amérique latine, le prix du café, le nouvel ordre économique international, etc. Sur ces problèmes et beaucoup d'autres, ils ont souvent un point de vue différent de celui des militaires au pouvoir à Buenos-Aires ou à Ciudad-Guatemala, à Brasilia ou à San-Salvador. C'est pour cette raison que le chef de l'Etat vénézuélien a renoncé à ses efforts pour réunir tous ses collègues des autres pays de la région.

Un tel « sommet » ne déboucherait sans doute sur aucun résultat. A Bogota, en revanche, un accord est rapidement intervenu dans divers domaines, et une décision ferme a même été prise sur la création d'un fonds de stabilisation du café.

Il est certes difficile de faire une classification rigoureuse des régimes politiques latino-américains. C'est abuser des mots que de qualifier les uns de « démocrates », bien que tous ceux qui étaient présents à Bogota prétendent l'être, et les autres, absents de la capitale colombienne, de « fascistes ». Mais une différence n'est guère contestable et le comportement des « gorilles » du sud a provoqué au nord des réactions indignées. Mexico n'a-t-il pas rompu en 1975 ses relations diplomatiques avec Santiago-du-Chili et Caracas en 1976 avec Montevideo ?

Ces décisions traduisent le rejet des cruelles méthodes de répression appliquées par les militaires. Celles-ci semblent maintenant inspirer une certaine crainte. Pour les parlementaires latino-américains et européens réunis à la fin du mois de juillet à Mexico, les régimes du « cono sur » (la partie méridionale du continent) apparaissent aujourd'hui comme un danger. D'où la décision de convoquer, au mois de janvier, à Bogota, tous les partis politiques de la région hostiles au fascisme afin d'étudier les moyens de renforcer la démocratie là où elle existe et de la rétablir là où elle a disparu.

Washington n'est pas étranger au réalignement des forces qui se dessine en Amérique latine. Pour appliquer avec quelque efficacité sa politique de défense des droits de l'homme dans la région, le président Carter a dû y rechercher des alliés. Il paraît les avoir trouvés au Mexique, au Venezuela, en Colombie et dans les autres pays présents à Bogota.

PHILIPPE LABREVEUX.

(Mercredi 10 août.)

OUTRE-MER

Le plan de développement de la Guyane : grands projets, petites réalisations

Cayenne. — Le récent article de M. Jean-Emile Vié, ancien secrétaire général pour l'administration des départements d'outre-mer, paru dans « le Monde » et intitulé « L'échec du plan vert en Guyane », n'a pas manqué de jeter le doute sur la détermination réelle du gouvernement de sortir cet immense département-région du marasme économique dans lequel il se trouve depuis longtemps déjà. Porte-parole de l'opposition locale, M. Léopold Heder, sénateur (app. P.S.), maire de Cayenne, déclare : « Je possède des lettres prouvant que les papetiers ne s'installeront jamais en Guyane. » Or l'exploitation de la forêt a toujours été présentée comme l'épine dorsale du plan vert. En revanche, des conseillers généraux, après une tournée dans le département, ont jugé « spectaculaires » les réalisations enregistrées dans le domaine de l'agriculture. De leur côté, les administrations (Office national des forêts, direction départementale de l'agriculture) se montrent relativement sereines. Le nouveau préfet, M. Jean Le Direach, rompant avec le mutisme de son prédécesseur, est même apparu assez optimiste lors de ses récentes interventions télévisées et de ses déclarations à la presse.

Face à ces attitudes contradictoires, il convient, deux ans après l'annonce du plan global (en août 1975) par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, de dresser un bilan et de distinguer, d'une part, les promesses et les projets grandioses, et, d'autre part, les réalisations modestes, mais réelles, menées à bien en 1976 et surtout en 1977.

L'installation probable d'International Paper près de Cayenne procurerait mille à mille cinq cents emplois.

De notre correspondant

Le développement de la Guyane repose sur trois secteurs : l'agriculture, la forêt, l'exploitation minière.

Dans ces trois domaines l'absence presque totale d'infrastructures routières et portuaires, l'inexistence d'une main-d'œuvre qualifiée, l'importance des salaires et des charges sociales, sont autant de facteurs qui expliquent le manque d'empressement des investisseurs.

Dans ce pays, où tous les plans successifs ont invariablement connu l'échec, les promoteurs affrontent les risques des pionniers sinon des cobayes.

Si l'on compare la situation économique de la Guyane actuelle à celle de 1975, on constate une amélioration. En l'espace d'une seule année, les exportations ont crû de 73 % contre 34 % pour les importations. Le nombre de voitures particulières — comme celui des dépôts en banque ou des permis de construire délivrés — a considérablement augmenté, ce qui tend à prouver que les Guyanais vivent mieux. Cayenne s'enrichit de nouveaux magasins de vêtements, de meubles ou de souvenirs. Le taux de remplissage des hôtels s'accroît. Il a, dans certains cas, doublé.

En perdant de sa noire légende, la Guyane n'a pas manqué d'attirer nombre de fonctionnaires et de touristes. Cayenne n'est plus une punition et a gravi quelques échelons dans les listes de préférence (la venue d'un millier de métropolitains a d'ailleurs provoqué une flambée des prix des loyers et des terrains). La Guyane a aujourd'hui quelque peu perdu de son côté « vieillot ». Un pont de 1 kilomètre et demi enjambe la rivière de Cayenne provoquant la retraite forcée des très folkloriques bacs. L'unique route nationale, reliant Cayenne à Saint-Laurent, la sous-préfecture, est enfin terminée. Elle avait été commencée au siècle dernier.

Le département dispose d'une aérogare moderne et la nouvelle ligne Paris-Cayenne-Manaus-Lima relie directement la Guyane à la métropole tout en lui offrant une ouverture sur le continent sud-américain.

Pour autant, tout n'est pas rose. La majorité présidentielle, qui pensait bénéficier du démarrage du « plan vert », a subi d'importants revers, notamment à Cayenne, où la liste du député R.P.R., M. Hector Rivierez, n'a recueilli que 36 % des voix lors des dernières élections municipales. Deux indépendantistes ont même été élus et M. Lecante, qui figurait, en décembre 1974, au nombre des opposants arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'Etat, préside maintenant l'association des maires ! Il a d'ailleurs pris la tête de la campagne menée contre l'installation (plus qu'aléatoire) de familles Mhongs. Ces Cambodgiens seraient venus cultiver le riz, l'une des priorités du développement de l'agriculture avec la canne à sucre.

Le VII° Plan prévoit, au titre du programme d'action prioritaire (PAP), 123 millions de francs pour la mise en valeur agricole. Cette somme a déjà permis la création de deux « fermes-pépinières » et bientôt d'une troisième, destinée à la diffusion des espèces sélectionnées. Ces établissements serviront également de centres de vulgarisation et de formation.

Deux unités techniques de production ont également été mises en place. L'une s'intéresse aux arbres fruitiers et aux jus de fruits, l'autre au riz. Deux autres verront le jour en 1978, orientées vers la culture du cocotier et du soja.

Le plus important volet du plan agricole demeure l'installation d'agriculteurs. Malgré la forte demande venant de métropole, huit colons seulement sont arrivés, recevant environ 1 000 hectares. On en attend une douzaine avant la fin de 1977. Ce chiffre peut paraître minime, mais encore faut-il considérer que la surface cultivée n'était que de 3 400 hectares en 1975. Elle sera de 4 500 hectares cette année. Selon la direction de l'agriculture, les chiffres de 10 000 hectares et de 8 000 bovins (contre 2 000 actuellement) seraient atteints en 1980.

Au 31 mai, 8 millions de francs de prêts avaient déjà été consentis à trente-deux agriculteurs contre 5,2 millions l'année dernière. Les aides diverses (à l'achat de matériel, d'animaux reproducteurs ou à l'habitat rural) croissent très sensiblement.

Cela suffira-t-il pour développer l'agriculture ? Le point noir est d'ordre financier. Les crédits de paiement du FIDOM dans ce domaine ne représenteraient que 56 % de l'autorisation de programme pour 1977. De plus, aucun effort n'a encore été entrepris pour la formation professionnelle des agriculteurs guyanais ; la commercialisation de leurs produits n'ira pas sans difficultés, la concurrence des pays du tiers-monde risquant de leur porter tort.

Demi-échec ou demi-succès ?

Les citrons verts par exemple sont méconnus en France métropolitaine et pourtant, l'année dernière, pour 40 % la production locale a dû être jetée.

Les mêmes difficultés se présenteront sans doute dans l'industrie forestière, l'« *enfer vert* » recèle peu d'espèces connues sur les marchés extérieurs, elles seront de toute façon concurrencées par les bois d'Afrique ou d'Asie. De même, la dispersion des espèces, la rareté des rivières « *flottables* » et un relief en « peau d'orange » sont des handicaps certains.

Un seul des deux grands projets papetiers, celui d'International Paper, semble avoir de sérieuses chances de voir le jour. C'est d'ailleurs dans cette perpective que la direction départementale de l'équipement effectue d'importants travaux au port du Dégrad-des-Cannes, près de Cayenne, là où doit normalement s'installer la firme. Le chenal est dragué pour permettre l'entrée de navires d'un tirant d'eau de 7, voire 8 mètres.

Contrairement au projet initial, « les Produits forestiers de la Guyane » — société qui regroupe, outre International Paper, la Cellulose du pin, et la Banque Nationale de Paris, — envisage dans un premier temps une activité traditionnelle : sciage, déroulage, et non point production de pâte à papier.

Une grande scierie emploierait mille à quinze cents personnes. Par contre, le projet de Parsons et Whitewore, qui envisageait de créer une unité de production de pâte à papier de 300 000 tonnes par an dans la région de Kourou, risque de ne jamais voir le jour. En effet, la société Arbocel (Parsons et Whitemore, le Groupement européen de la cellulose et la Caisse centrale de coopération économique) exige pour s'installer 2,5 milliards d'investissements...

L'exploitation minière quant à elle repose sur la bauxite de Kaw. Le projet prévoyait l'extraction de 1,5 million de tonnes par an pendant vingt ans. Là aussi, les obstacles sont nombreux : pauvreté de cette bauxite en alumine, investissements très importants, et absence de garantie d'écoulement de la production. Le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières), n'ayant toujours pas trouvé de partenaires, hésite à s'en faire lui-même le promoteur.

Alors, demi-échec ou demi-succès ?

Les administrateurs affirment ne pas être en retard sur leurs prévisions. L'O.N.F. rappelle que les études pour l'installation d'une usine de pâte à papier au Gabon ont duré neuf ans...

Le plan, en provoquant l'installation ou le renforcement de nombreux organismes de recherches, permettra une meilleure connaissance du pays. Or, tous les échecs passés n'ont-ils pas eu justement pour cause l'impréparation et la mauvaise connaissance globale du département ? Reste à savoir si l'Etat pourra poursuivre son effort financier et même l'accroître dans les prochaines années.

Il n'est pas impossible non plus que certains investisseurs attendent les résultats des prochaines élections législatives pour se prononcer définitivement.

Les Guyanais restent, dans l'ensemble, sceptiques. Ils ne contestent pas tant les mesures annoncées que le fait de n'être pas consultés au préalable, et ont parfois le sentiment d'être les oubliés du plan.

JEAN OCTOBRE.

(Mercredi 3 août.)

RELIGION

LES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

La diversité des Églises risque de servir de justification à la désunion

De notre envoyé spécial

Genève. — Sans penser évidemment à mal, et pour la simple raison qu'il est d'usage, dans toute célébration liturgique, de demander pardon à Dieu de ses manquements, l'ordonnateur du service religieux de clôture du comité central du Conseil œcuménique (C.Œ.E.), qui s'est réuni à Genève du 28 juillet au 6 août, avait fait prier, en ces termes, l'assemblée : « *Nous avons perdu notre temps ; nous avons fui nos responsabilités ; nous avons été irréfléchis dans nos jugements ; nous n'avons pas désiré la réconciliation.* »

Cette autocritique ne visait certes pas les travaux assez mornes — quoique utiles — du comité central, mais la désespérante lenteur avec laquelle les deux cent quatre-vingt-treize Eglises membres se laissent stimuler dans leur quête d'une unité institutionnelle.

Le pasteur Lukas Fischer, directeur de Foi et Constitution (section théologique et doctrinale), parlerait-il dans le désert ? Une fois encore, il a convié les Eglises à dépasser leurs divisions : « *La nature de l'Eglise universelle*, a-t-il dit, *est trahie lorsqu'elle accepte la séparation. Il ne suffit pas que les Eglises se rencontrent et qu'elles engagent le dialogue. Le dialogue est un instrument, rien de plus. Beaucoup prétendent que le but de la pleine communion est irréaliste. On vante la diversité en des termes qui se réduisent, en fin de compte, à justifier la désunion.* »

C'est mettre le doigt sur la plaie. Le C.Œ.E. risque de se présenter en définitive comme un simple club ou chaque Eglise vient poliment rencontrer d'autres Eglises sans se poser intensément la seule question qui est le but premier du C.Œ.E. : chercher les voies et les moyens de s'unir visiblement et se mettre en état de pouvoir célébrer ensemble un concile et de célébrer la Cène en commun.

Pour ce faire, les Eglises doivent chercher un consensus sur la nature du ministère sacerdotal. On est loin de compte malgré d'innombrables travaux de spécialistes sur lesquels les Eglises locales ne se sont encore guère penchées (1). On disait naguère qu'il était préférable de laisser de côté la théologie, car « *la doctrine sépare et l'action unit* ». L'expérience n'a guère vérifié ce slogan, au point que certains le retournent : « *La doctrine unit et l'action sépare.* » En fait, ces deux affirmations reposent sur un dualisme dommageable qui reste à surmonter. Faute de quoi l'unité chrétienne risque de se faire en marge des grandes Eglises et le champ reste libre pour de nouvelles poussées intégristes.

Les dangers de cloisonnement entre la foi proprement dite, la mission et le service (justice, droits de l'homme, paix, etc.), ont été dénoncés vigoureusement par le pasteur Philip Potter, secrétaire général du C.Œ.E. :

« *L'incapacité*, a-t-il dit, *d'établir le rapport entre la foi et les initiatives prises dans le monde et à entrevoir les conséquences que peuvent avoir les actes sur la manière de concevoir la foi et la vie en commun, cette incapacité est au cœur de la crise spirituelle que traversent les Eglises et le mouvement œcuménique.* »

En insistant sur le lien étroit entre la foi et les œuvres dont la méconnaissance est à l'origine de tant de dissensions historiques, le pasteur Philip Potter entend notamment relever les critiques de ceux qui reprochent au C.Œ.E. de consacrer trop de soins à des problèmes de justice sociale ou politique d'antiracisme ou de désarmement. Le C.Œ.E. n'a-t-il pas donné par exemple, cette année, 530 000 dollars à trente-cinq mouvements de libération de quatorze pays d'Afrique et d'ailleurs ?

Mais, de ce témoignage, le pasteur Philip Potter se glorifie. Il accuse :

« *Les sacrifices, chaque Eglise les attend des autres mais pas d'elle-même. Les projets d'union d'Eglises ont été un exercice dans ce sens qu'ils voulaient s'assurer que les traditions de toutes les Eglises en présence demeurent intactes. Les règlements de nos Eglises sont souvent des échappatoires qui leur permettent de sauver leur existence ecclésiastique à tout prix. Les Eglises ne parviennent pas à repenser radicalement la manière dont elles organisent leur existence, gèrent leur budget, dépensent leur argent et leur énergie. Ces dernières années, nous avons assisté à un bien triste spectacle, celui d'Eglises qui essayent de chercher une échappatoire à la révélation de leur participation collective aux structures de l'injustice et refusent de mettre fin à leur complicité avec les forces de l'exploitation et de l'oppression et de prendre le parti couleur de la justice et des droits de l'homme.* »

La sévérité de ce jugement de la part d'un homme qui dispose de moyens d'information incomparables a quelque chose d'accablant. Elle rejoint celle de la prière liturgique citée plus haut.

Le comité central a consacré un temps appréciable à rédiger et à amender une « *lettre aux Eglises* » qui a été adoptée sans enthousiasme (sept non, sept abstentions). Ce document se veut pastoral ; certains délégués lui ont reproché son caractère « *intemporel* », « *résigné* » et son manque de souffle « *prophétique* ». Dans les couloirs de l'assemblée on entendait même dire qu'il était dépourvu de signification. Pourtant, il semble avoir été assez bien accueilli par les Asiatiques et les Africains. Les Eglises s'y accusent une fois de plus de ne pas être des « *signes* » mais de simples « *répliques* » des collectivités qui les entourent. Que penser de cette accumulation de *mea culpa ?* Elle traduit, certes, une certaine modestie et une lucidité appréciable. Mais l'essentiel n'est pas tant le repentir tourné vers le passé que le ferme propos...

Les chambres de torture

La torture a retenu toute l'attention du comité central. La déclaration votée est conçue en termes extrêmement vigoureux : « *Le mensonge et l'inhumanité des chambres de tortures sont devenus une réalité plus répandue et plus atroce qu'à aucun moment de l'histoire. Aucune pratique humaine n'est aussi abominable ni aussi généralement condamnée. Pour ainsi dire, aucune nation ne peut prétendre en être exempte.* » Les Eglises sont priées d'intensifier leurs efforts et de s'informer avec minutie des activités et des textes des Nations unies, de l'Organisation mondiale pour la santé, etc.

D'autre part, dans une résolution sur l'Afrique australe, le comité central dénonce à nouveau « *l'oppression permanente infligée au peuple du Zimbabwe au nom de la préservation d'une prétendue civilisation occidentale chrétienne* ».

Les Eglises sont invitées à faire pression sur Mobil, Shell, B.P., Total, Caltex, afin que ces sociétés mettent un terme à leurs ventes illégales au régime rhodésien. Le comité central réaffirme sa solidarité à la population de la Namibie et exprime sa solidarité à la SWAPO, « *représentant authentique du peuple* ».

Les Eglises sont instamment invitées à obtenir un embargo complet et efficace sur les armes destinées à l'Afrique du Sud en provenance des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, de France, d'Italie, etc.

De nombreux autres textes adoptés portent notamment sur la réalisation d'un nouveau système économique international, objectif dont il est précisé qu'il constitue « *un des éléments de la vocation des Eglises* » ; sur « *l'étude de la charte des droits et devoirs économiques des Etats* (ONU 74) » ; sur l'utilisation de l'énergie nucléaire ; sur la création d'un fonds international servant à promouvoir la recherche et le développement de nouvelles sources d'énergie ; sur la nécessité d'encourager les économies d'énergie ; sur l'éducation ; sur la jeunesse ; sur la promotion de la femme ; sur le désarmement ; sur le développement, etc.

Ces divers documents constituent un ensemble cohérent, qui n'a, semble-t-il, pas d'équivalent dans le monde chrétien, compte tenu de la position unique du C.Œ.E., plate-forme de près de trois cents Eglises, représentant quatre cents millions de chrétiens. Mais il y a loin des états-majors de Genève aux Eglises locales. Il est utile de rappeler à cette occasion que le C.Œ.E. n'est pas et ne se veut pas une « *super-Eglise* ».

Cette immense Internationale chrétienne est, en un sens, un corps sans tête, au moins sur le plan humain ; théologiquement parlant, elle ne peut être autre chose. Il est, en effet, impensable que les Eglises renoncent à leur autonomie, sauf à fusionner avec d'autres Eglises, *qui, de partenaires* ou de concurrentes, deviendraient alors une partie intégrante d'elles-mêmes. Le C.Œ.E. n'est pas l'embryon d'une Eglise à venir — une de plus, — qui, à la manière de l'espéranto, se proposerait comme une nouvelle structure universelle. Une Eglise est une communauté qui se crée à partir d'en bas et non d'en haut.

Le jour où les Eglises auront fusionné, le C.Œ.E. n'aura plus de raison d'exister sous sa forme actuelle. Pour l'instant, il serait plutôt à comparer à une mosaïque d'Eglises ayant accepté de jouer le jeu du rapprochement, sans pour autant s'être promis clairement d'arriver coûte que coûte et à *bref délai* au but.

En ce sens, le contact direct entre les grandes Eglises, par exemple entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe ou la Communion anglicane, semble plus prometteur et retient davantage l'attention que les travaux, théologiques ou non, accomplis grâce ou au sein du C.Œ.E.

Dans le sillage du pasteur Lukas Fischer, on pourrait dire qu'il est une manière d'utiliser l'atout de la pluriformité et l'attachement aux traditions qui équivaut à exténuer l'aspiration à l'unité visible. C'est bien ce « triste spectacle » que donne aujourd'hui, à travers le monde, le manteau d'arlequin des Eglises. Les plus scandalisés sont parfois les moins chrétiens.

HENRI FESQUET.

(Mardi 9 août.)

(1) L'envoi du rapport de base sur le baptême, l'eucharistie et les ministères a provoqué les réponses de quatre-vingt-dix Eglises : quatre orthodoxes, dix anglicanes, vingt-deux luthériennes, vingt réformées, etc. Le secrétariat romain a obtenu la collaboration de dix-sept facultés de théologie catholiques.

FRANCE

Un pacte national pour l'emploi

(Suite de la première page.)

Aussi, au moment où M. Raymond Barre examinait à Quimper le dispositif mis en place pour fournir du travail aux jeunes, à Saint-Nabord, dans les Vosges, mille trente-neuf travailleurs du textile menacés de licenciement lançaient un appel angoissé pour tenter de sauvegarder leur outil de travail.

S'il est une affaire exemplaire et lamentable, c'est bien celle-là. L'usine de Saint-Nabord appartient au groupe italien Montedison. la fermeture de cette unité de production très moderne a été annoncée le 13 juillet. Pour justifier sa décision, le groupe italien a avancé un argument décisif en économie libérale : « *il perd de l'argent* ». Sans doute y aurait-il *beaucoup à dire sur ce point* précis tant il est vrai que les structures d'un groupe multinational sont complexes et permettent de « localiser » bénéfices... ou pertes si le besoin s'en fait sentir. Ceci posé, nul ne peut nier que le secteur des fibres synthétiques traverse actuellement de très graves difficultés.

Avant Montedison, en effet, les groupes Courtauld (britannique), AKZO (néerlandais), Hoechst (allemand) et Rhône-Poulenc affichent tous de lourdes pertes dans ce secteur d'activités et ont fermé des usines. Voilà pour le constat. Mais il n'y a pas de fatalité dans l'industrie. Si les fibres synthétiques sont dans cette situation, c'est tout simplement parce que les grands groupes européens, tablant au début des années 70 sur une expansion continue de 10 % par an, se sont anarchiquement lancés dans de grands programmes d'investissements dans le monde entier. Le quadruplement du prix du pétrole et le ralentissement de l'activité qui l'a suivi ont balayé ces prévisions optimistes. Aujourd'hui, les unités de production tournent aux deux tiers de leur capacité. Conséquence : on ferme et autant que faire se peut ailleurs que chez soi.

La Commission européenne s'est saisie de ce dossier délicat. Elle a déjà proposé aux Neuf de supprimer les aides tendant à augmenter les capacités de production. Un plan est en préparation dont les grandes lignes pourraient être révélées en septembre. Bref, on va « *organiser le libéralisme* » comme on l'a fait pour la sidérurgie. Il n'est que temps. En attendant, la fermeture de l'usine de Saint-Nabord frappe de plein fouet la région des Vosges, déjà touchée par la crise générale du textile.

Face à de telles réalités et en l'absence de projets à moyen terme de développement ou de reconversion industriels, quel résultat peut avoir l'appel de M. Barre en faveur d' « *un pacte national pour l'emploi* » qui se résume pour le moment à quelques mesures de placement provisoire de jeunes chômeurs ?

(Lundi 8 août.)

APRÈS CREYS-MALVILLE

Choisir le mal

Un record vient d'être battu, à Bourgoin-Jallieu. Car la mémoire ne paraît pas avoir conservé trace d'un aussi long procès, conduit selon la *procédure de flagrant délit*. Mais le temps ne fait rien à l'affaire, et une nuit blanche pas nécessairement un bon jugement.

Si ce jugement est critiquable, ce n'est pas au regard du montant des peines prononcées (on pourrait, comme toujours, *en discuter* à perdre haleine), pas davantage au regard de la légalité (il faut malheureusement constater que la lettre de la loi a été apparemment respectée). A l'audience, ce fut moins clair...

Tout, en revanche, condamne cette décision en termes de légitimité ou de ce qu'on pourrait appeler le « fair play » judiciaire. Peut-on, simultanément, mettre en œuvre *la procédure* de flagrant délit (1) et la loi « anti-casseurs », cumuler deux textes également périlleux pour toute personne précipitée dans l'appareil de police et de justice ? C'est la question fondamentale, telle qu'elle a été posée par M[e] Jean-Jacques de Félice, dès l'ouverture du procès de Bourgoin-Jallieu.

La procédure de flagrant délit est celle qui a permis d'arrêter et de juger, sans instruction préalable, des gens interpellés, bien après que la manifestation interdite se fut terminée et, pour certains d'entre eux, à 6 lieues de son emplacement. A la lumière de ces faits, on mesure la portée pratique du droit de manifestation..

La loi « anti-casseurs » est ce texte, au sens propre du terme, exorbitant du droit, qui permet de dire qu'un prévenu est responsable *pénalement* et *pécuniairement* des infractions commises par des tiers inconnus de lui. Il n'est pas besoin de rappeler longuement ce qu'une telle disposition a d'extravagant. Elle appelle, en tout cas, un examen minutieux des faits avant toute audience de jugement, une instruction qui soit à la mesure des risques encourus.

La *procédure* de flagrant délit ne permet évidemment pas cela, car aussi longue, et de manière presque absurde, qu'ait été l'audience de Bourgoin-Jallieu, elle ne pouvait être qu'une *parodie* d'instruction. Surtout dans les invraisemblables conditions où s'est *déroulée* cette audience, dans le tumulte, le brouhaha, le désordre. Il faut — au moins — choisir entre ces deux maux : flagrant délit et loi « anti-casseurs ».

Sinon, à vouloir persévérer dans ce détestable cumul, on ne peut espérer qu'un seul résultat : renforcer encore le doute qui pèse sur la fonction de justice.

PHILIPPE BOUCHER.

(Mardi 9 août.)

(1) La procédure de flagrant délit est définie au chapitre I[er] du titre II du code de procédure pénale (article 53 et suivants) : « *Est qualifié crime ou délit flagrant, le crime ou le délit qui se commet actuellement, ou qui vient de se commettre. Il y a aussi crime ou délit flagrant lorsque, dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée est poursuivie par la clameur publique, ou est trouvée en possession d'objets, ou présente des traces ou indices, laissant penser qu'elle a participé au crime ou au délit...* »

L'IMPASSE

Les écologistes ont encore, quoi qu'ils pensent, trop de foi dans les lois de la République. Ayant souhaité une enquête sur la mort de Vital Michalon (M. Brice Lalonde réclamait, il est vrai, qu'elle fût parlementaire), pouvaient-ils deviner qu'elle ne peut aboutir qu'à une double impasse ? Soit la mise en accusation des manifestants eux-mêmes, soit la mise en accusation des gendarmes. « *les militaires de la gendarmerie* » dit le code de justice militaire. Or ceux-ci, comme les membres des *compagnies républicaines de* sécurité, justiciables, eux, des tribunaux ordinaires bénéficient d'une immunité légale. En Grande-Bretagne, le roi ne peut mal faire : en France, à défaut de roi..

Les médecins légistes n'ont rien dit sur la nature de l'engin mortel, mais il n'y a que deux hypothèses vraisemblables. La mise en cause des manifestants semble peu probable s'ils n'ont utilisé que des « cocktails Molotov ». Ce paraît être le cas. Ces engins incendiaires, si l'on supposait qu'ils pussent avoir un « *effet de souffle* » *mortel* (cause avérée du décès de Vital Michalon), auraient dû se déclencher si près de leur victime que celle-ci en aurait conservé inévitablement des traces de brûlure. L'autopsie n'en a pas révélé sur le corps de Vital Michalon.

La mort peut aussi être due à une grenade offensive lancée par un gendarme. Dans cet ordre de responsabilités, le magistrat instructeur de Bourgoin-Jallieu, M. Maurice Oddo, ne saurait, « *dans la rigueur des principes* », que se déclarer incompétent. Cela en vertu de l'article 61, *in fine*, du code de justice militaire qui prévoit que « *les militaires de la gendarmerie* [sont] *justiciables des tribunaux permanents des forces armées pour les infractions commises dans le service du maintien de l'ordre* ».

En clair, cela signifie que, même s'il y a eu infraction elle n'est pas retenue comme telle contre un gendarme (ou un C.R.S.) grâce à un fait justificatif : « *l'ordre de la loi et le commandement de l'autorité légitime* » (1). Le cas où le gendarme aurait outrepassé la consigne, risquant alors de perdre le bénéfice du « *fait justificatif* » relève évidemment de l'hypothèse d'école. Il faudrait le prouver.

Le bruit court actuellement qu'une constitution de partie civile pourrait être déposée auprès de M. Oddo pour « *animer* » son instruction sur la mort de Vital Michalon. L'idée étant de faire rechercher *a priori* la responsabilité des gendarmes. Pourtant, mettre celle-ci en avant derechef conduirait, paradoxalement, le magistrat instructeur à se déclarer incompétent. La sagesse commande donc de faire rechercher, non pas qui a lancé l'engin mortel, mais la nature de l'objet qui a été lancé.

Il n'est pas contesté que chaque camp utilisait des engins qui lui étaient propres. De sorte que si on identifie une grenade l'instruction devra s'arrêter, ayant tout dit sans désigner quiconque. Satisfaction, certes, mais limitée. Car l'aveu ne sera qu'implicite. Point de réparation possible, ni morale ni même matérielle.

La faute lourde

Contre le risque à peu près certain d'un résultat aussi médiocre, une petite chance subsiste qui gagnerait à être tentée : une action devant les juridictions administratives, contre le ministre de l'intérieur, ès *qualités*.

Une telle procédure ne peut aboutir à une indemnisation. Il convient de le *préciser*, qu'en cas de « *faute lourde et d'une particulière gravité* ». C'est ce qu'exige une jurisprudence constante s'agissant des actes commis par les forces de l'ordre.

Il n'est pas besoin d'être devin pour avancer que le ministre ne risque rien, pour ce qui concerne le comportement général de ses hommes sur le terrain. Les précédents n'invitent pas à se faire beaucoup d'illusions.

Mais dans l'hypothèse où, précisément, nulle responsabilité individuelle ne serait établie, il reste celle du coordonnateur. Tout particulièrement pour ce qui touche au choix des moyens mis à la disposition des forces de l'ordre. Par exemple, la consigne d'employer ces « inoffensives » grenades offensives qui ont, pour le malheur de leur réputation, tué une fois et gravement blessé plusieurs. Ne peut-on, sans abus, plaider qu'il y a là « *faute lourde et d'une particulière gravité* » ?

A défaut d'un débat, qui sera fatalement escamoté devant le Parlement à la rentrée d'octobre, il n'y aurait que de l'avantage à y assister dans une enceinte judiciaire, fût-ce en plus petit (?) comité, fût-ce dans deux ou trois ans. Mieux vaut tard...

Ph. B.

(Mercredi 10 août.)

(1) Ces remarques valent également pour M. Michel Grandjean, qui a été amputé d'une partie de la jambe droite.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 2 AOUT

DAMAS. — *Le parti Baas (gouvernemental) remporte 125 des 195 sièges du Conseil du peuple aux élections législatives.*

WASHINGTON. — *Le président Jimmy Carter propose au Congrès une légalisation partielle de la possession de marijuana aux Etats-Unis. Dans son message, M. Carter demande que toutes les sanctions fédérales contre la possession de marijuana soient supprimées pour les possesseurs de moins de 1 once d' « herbe » (28 grammes). Il propose d'étendre au niveau fédéral les mesures déjà adoptées dans plusieurs Etats de la fédération, notamment dans l'Ouest. Le président américain souhaite que des recherches soient menées pour déterminer les raisons qui poussent ses compatriotes à s'adonner aux stupéfiants. Parallèlement, il réclame un renforcement de la lutte contre les « gros bonnets » de la drogue.*

MERCREDI 3 AOUT

PARIS. — *La troisième réunion pré-électorale des principales formations de la majorité a lieu au siège du Rassemblement pour la République.*

La séance, qui a duré près de quatre heures, s'est déroulée dans une atmosphère très détendue, confirmant l'amélioration du climat intervenue au sein de la majorité dans la précédente réunion, le mercredi 27 juillet.

Un seul point figurait à l'ordre du jour : la poursuite de l'examen du partage des circonscriptions.

BERLIN-EST. — *L'écrivain Sarah Kirsch, l'une des personnalités littéraires les plus connues de la R.D.A., indique qu'elle a obtenu l'autorisation d'émigrer en Allemagne de l'Ouest.*

Sarah Kirsch est l'un des douze écrivains qui, dans une pétition, avaient demandé au pouvoir, en novembre 1976, de revenir sur la décision de priver le poète Wolf Biermann de sa citoyenneté est-allemande.

JERUSALEM. — *Estimant que les « conditions requises à son entrée dans la coalition gouvernementale n'ont pas été réunies », le parti Dash décide de rompre la longue et fastidieuse négociation entamée par le Likoud au lendemain des élections du 17 mai.*

LISBONNE. — *Les trois principaux partis portugais réagissent de façon négative à la proposition faite le 1[er] août par le P.C.P. de dissoudre l'Assemblée de la République et d'organiser de nouvelles élections.*

La réaction la plus vigoureuse et la plus indignée vient, évidemment, du gouvernement et du parti socialiste. M. Manuel Alegre, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, affirme que cette attitude « démontre l'incompatibilité totale existant entre les conceptions politiques de M. Alvaro Cunhal et la démocratie ». « Battus dans un contexte démocratique, les communistes veulent maintenant dissoudre la démocratie même », a ajouté M. Alegre, qui a évoqué les risques de réaction de la droite face à ce qu'il a appelé « un putsch constitutionnel ».

JEUDI 4 AOUT

PARIS. — *La France acceptera de participer au « programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire ». Cette décision est prise au cours d'une réunion du conseil de politique nucléaire extérieure.*

L'idée de ce « programme » avait été lancée en mai dernier, à Londres, par le président Carter. Il permettrait, grâce à des discussions techniques, de déterminer si de nouvelles mesures pourraient être prises, notamment contre la prolifération des armes nucléaires.

M. Louis de Guiringaud a précisé que ces discussions devraient être ouvertes à « toutes les puissances intéressées, et notamment à l'U.R.S.S. » Selon le ministre des affaires étrangères, les conclusions qui en seraient tirées « pourraient faire éventuellement l'objet d'un traité international ».

BONN. — *Mort du philosophe allemand Ernst Bloch, à Tübingen, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.*

SAMEDI 6 AOUT

KHARTOUM. — *Le chef de l'Etat soudanais, le général Gaafar El Nemeiry, annonce la promulgation la semaine prochaine d'une loi d'amnistie générale.*

L'annonce de la promulgation prochaine de cette loi fait suite aux déclarations, le mois dernier, du président Nemeiry révélant qu'il avait pris des contacts avec les dissidents soudanais, à l'intérieur comme à l'étranger, afin « de restaurer l'unité nationale ».

Au cours des deux dernières semaines, près de neuf cents détenus politiques soudanais ont déjà été libérés. Le cas d'autres détenus est actuellement encore à l'étude.

MADRID. — *La direction de la police madrilène annonce l'arrestation de six militants de l'organisation terroriste GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre). Parmi eux se trouve le principal responsable du mouvement clandestin, M. Fernando Hierro Chomon.*

PEKIN. — *M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a eu, avec le président Hua Kuo-feng, un « large échange de vues » sur les récents développements politiques en Chine et sur la situation internationale, notamment en Afrique.*

SALISBURY. — *Onze personnes — huit Noirs et trois Blancs — trouvent la mort et soixante-seize autres sont blessées par l'explosion d'une charge de dynamite dans un grand magasin de Salisbury. L'engin, qui, selon la police, était constitué de 34 kilos de T.N.T. d'origine soviétique, a explosé dans un entrepôt du deuxième étage vingt minutes avant la fermeture du magasin.*

LUNDI 8 AOUT

LIBREVILLE. — *La délégation somalienne quitte la réunion à Libreville de la commission de médiation de l'O.U.A. chargée de régler le différend entre Addis-Abeba et Mogadiscio.* « Nous nous sommes retirés de la réunion dès l'ouverture des travaux, *a déclaré, avant de regagner Mogadiscio, M. Jama Barre, ministre des affaires étrangères de Somalie,* car nous ne sommes pas venus ici pour répondre aux fausses accusations de l'Ethiopie. Nous sommes prêts à entamer le dialogue avec Addis-Abeba, si les personnes concernées par l'Ogaden y participent. »

L'ARGENT FUGUEUR

En période d'incertitude politique, la fortune est vite effarouchée, l'argent devient susceptible, l'or se montre craintif, le capitalisme est saisi par l'angoisse. En France, la perspective de l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche appliquant un programme commun élargi incite bon nombre de ceux « qui ont quelques biens » à rechercher pour leurs avoirs des positions de repli derrière des frontières réputées sûres. De là une aggravation sensible de ce qu'il est convenu d'appeler la fuite des capitaux. L'argent fugueur est très souvent le produit de la fraude fiscale, mais il peut aussi avoir été honnêtement gagné. Il emprunte pour s'évader divers chemins, les voies légales offrant des possibilités non négligeables et les circuits occultes des itinéraires parfois risqués.

par MAURICE DENUZIERE

I. — Bas de laine en voyage

« L'argent n'a pas d'oreilles, mais il entend ; il n'a pas de jambes, mais il galope. »

(Proverbe japonais.)

Dans un long rapport, resté confidentiel, établi à la demande du général de Gaulle, en novembre 1968, des spécialistes des questions monétaires et des inspecteurs des finances avaient démontré l'impact des « événements de mai » sur les mouvements de capitaux. Chaque semaine, des milliards de francs quittaient la France, le plus souvent pour des banques suisses. Parmi les détenteurs de ces capitaux les uns, redoutant des bouleversements, voulaient les mettre hors d'atteinte d'éventuels spoliateurs ; les autres, après les accords de Grenelle, pensaient que l'inévitable dévaluation, leur permettrait de réaliser de bons profits. Les enquêteurs avaient réussi à identifier un certain nombre de ces inquiets et de ces spéculateurs. Au nombre des premiers on ne fut pas peu surpris de trouver un syndicat ouvrier et une grande société nationale. Parmi les seconds, on ne s'étonna pas de découvrir des affairistes et des investisseurs connus.

Il faut dire qu'à cette époque le transfert des capitaux était libre, le contrôle des changes ayant été supprimé à la fin de l'année 1967. Il suffisait donc de donner ordre à sa banque de virer en Suisse telle somme pour que l'évasion légale se trouve réalisée.

Quand le gouvernement eut connaissance de ce rapport, en novembre 1968, la réglementation sur les changes fut aussitôt rétablie et renforcée. Quelques dizaines de milliards, estime-t-on, avaient déjà passé les frontières. On ignore combien sont depuis revenus.

Les banquiers de Genève et de Zurich se souviennent de cette période au cours de laquelle l'argent français immédiatement converti en francs suisses, en marks ou en dollars, affluait dans leurs coffres. « *Il suffisait*, nous dit l'un d'eux, *de voir les plaques minéralogiques — la plupart portant le nombre 75 — ces automobiles stationnant devant les banques pour se faire une idée de la panique qui s'était emparée des Parisiens* ».

Aujourd'hui, la réglementation des changes, une certaine méfiance des banquiers suisses, l'attitude des autorités helvétiques lasses d'entendre trop souvent traiter la Confédération de receleur de capitaux en fuite et la gêne économique qu'entraîne la valorisation continue du franc suisse rendent les choses un peu plus difficiles.

Néanmoins il ne se passe pas de semaine sans que les services spécialisés de la douane interceptent aux frontières des passeurs professionnels travaillant pour des officines de compensation ou des particuliers exportant à leur compte et sans autorisation des billets de banque, des œuvres d'art, des pierres précieuses ou des valeurs.

Cela tient essentiellement à la crainte que suscite dans certains milieux un éventuel changement de régime politique capable de provoquer des mesures autoritaires de surveillance du capital, voire un blocage des comptes. Les douaniers du 7e bureau de la Direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.), service chargé du renseignement, ont comme les spécialistes des changes de la Banque de France un moyen d'apprécier approximativement le volume des capitaux fugueurs.

Chaque mois, en effet, la Banque nationale suisse restitue à la Banque de France par l'intermédiaire de la banque Dreyfus, à Bâle, les billets de 500 francs, dits « Pascal », que les banquiers suisses ne tiennent pas à conserver.

Les francs dont les Suisses demandent la contrepartie dans la devise de leur choix ne sont pas tous entrés clandestinement en Suisse, mais on a constaté une augmentation sensible du nombre des « Pascal » en retour, chaque fois qu'un événement politique, l'agitation sociale ou quelque discours d'un membre de l'opposition suscitait un surcroît d'inquiétude chez les possédants français. Il en fut ainsi après le deuxième tour des élections municipales comme après le chiffrage du programme commun par M. Marchais. Les Suisses ont parfois livré des liasses de « Pascal » tout frais et par séries, ce qui a permis à des enquêteurs avisés — la Banque de France sachant à quel établissement bancaire elle livrait ses billets neufs — de retrouver les comptes dont ils étaient, en France, inopinément sortis. Les fraudeurs ayant maintenant éventé ce moyen d'investigation savent qu'avant de passer de l'argent en Suisse, il convient de « casser » les séries ou mieux de « blanchir » leurs avoirs à travers des achats et des reventes d'or, métal précieux dont le commerce demeure libre sur le territoire français.

Bien que tous les spécialistes soient d'accord pour reconnaître que le passage matériel des billets de banque ou des œuvres d'art ne constitue qu'une faible partie des capitaux exilés — il existe, nous le verrons, d'autres méthodes, les sommes ainsi transférées ne sont pas négligeables.

En 1976, la quatrième division de la D.N.E.D. plus spécialement chargée des affaires de changes et d'œuvres d'art, a mené quatre cent cinquante enquêtes, préparé deux cent cinquante dossiers, évalué à 41 millions le montant des infractions signifiées dans le secteur des œuvres d'art et à 435 millions le montant des infractions signifiées dans le domaine du contrôle des relations financières avec l'étranger.

Pour n'évoquer que les plus récents exemples de fugues interrompues par la douane, on peut signaler qu'en mars 1977, à la gare du Nord à Paris, une dame qui s'apprêtait à monter dans le T.E.E. pour Bruxelles a été trouvée en possession de 1 730 000 F. Elle a avoué aux douaniers de la D.N.E.D. avoir déjà exporté ainsi 15 millions.

Le 17 avril dernier à Vallord-Thoenex, à la frontière suisse, on a saisi 1 080 000 F dans une cache aménagée dans une automobile ; le même mois, à Valenciennes, c'est une somme de 1 600 000 F qui a été saisie sur un passeur travaillant pour un réseau habitué à faire transiter par la Belgique des fonds destinés à des comptes à numéro en Suisse. Toujours en avril, à Versoix, 1 550 000 F dans une automobile. Le 24 février 1977, les douaniers avaient interpellé à Roissy, lors d'un contrôle de sécurité, un monsieur qui transportait 400 000 F dans son bagage à main. Des documents saisis sur ce passager en partance pour Genève ont permis d'établir qu'il était l'heureux titulaire d'un compte suisse crédité de 700 000 F. A Saint-Julien — frontière suisse — une G.S. contenait, outre des « touristes » français, 3 460 000 F. Plus récemment, on a intercepté un quidam qui passait en Suisse un seul timbre-poste de collection — c'est l'objet de valeur le moins encombrant — que les experts ont évalué à 100 000 F.

Les douaniers sont encore intervenus pour retenir aux frontières quantité de pierres précieuses — le diamant brut se vend fort bien actuellement, — des statuettes anciennes, des tapis persans, un Renoir, un Vlaminck et même des vestiges provenant de deux cents tombes gallo-romaines. Le 11 novembre 1976, jour férié en France mais non, bien entendu, en Suisse, plusieurs fraudeurs ont été interceptés à Genève-Cointrin. Ils escomptaient sans doute un relâchement de l'attention des douaniers français !

Les possesseurs de comptes à l'étranger sont parfois surpris de découvrir que les contrôles des changes sont aussi stricts à l'entrée en France qu'à la sortie. Très souvent en effet des Français revenant d'une visite à leurs banquiers genevois ou zurichois ont l'imprudence de porter sur eux des relevés bancaires (toujours sans en-tête de banque, car les Suisses, eux, sont circonspects) qui prouvent l'existence d'un compte à numéro.

Les revenus reviennent

Certains, plus prudents, notent en code sur un carnet, et même — on l'a vu — sur un ticket de métro, des sommes et des numéros qui excitent la curiosité des fonctionnaires. Il y a ceux aussi qui rapportent en France, pour leurs dépenses courantes, des sommes plus ou moins importantes. En mars 1977, un monsieur de quatre-vingt-six ans fut trouvé porteur, à l'entrée en France, de 86 000 francs et de documents attestant qu'il détenait un compte à numéro dans une banque suisse. L'enquête et la visite domiciliaire organisée à Paris dans son appartement, avec l'assistance d'un officier de police judiciaire, comme l'exige la loi, causèrent quelque surprise aux agents de la D.N.E.D. L'intéressé, sans profession, n'avait aucune propriété en France. Il habitait un appartement en location, ne possédait pas d'automobile, et n'avait d'autres ressources que les revenus de l'argent qui « travaillait » pour lui en Suisse, soit plus de 20 millions placés à des taux variant de 8,5 % à 10,5 %. Quand il avait besoin d'argent, il allait en chercher. Son insolvabilité totale sur le territoire français et son grand âge le garantissaient apparemment contre les poursuites que l'administration n'a pas manqué d'engager contre lui pour non-rapatriement des revenus de ses avoirs à l'étranger. On ne peut en effet lui reprocher son compte suisse, celui-ci ayant été ouvert avant novembre 1968.

En 1968, quand la Banque de France s'émut de la fuite des capitaux, le gouvernement aurait pu imposer, comme en 1945, la déclaration des avoirs à l'étranger. Il s'agissait d'une option politique. Bien qu'il ne restât, à l'époque, que trois semaines de paiement en caisse pour faire face aux échéances nationales, le ministre des finances se contenta de rétablir le contrôle des changes. Des mesures plus strictes eussent, dit-on aujourd'hui, gêné trop de gens !

L'évasion physique des capitaux par passeurs professionnels ou par des particuliers ne peut être combattue qu'aux frontières. Or celle qui sépare la France de la Suisse est loin d'être d'une parfaite imperméabilité. Quant à celles des pays du Marché commun, elles bénéficient de contrôles réduits, comme l'exige le traité de Rome. Entre Saint-Julien et Annemasse, par exemple, une berme de la route est suisse, l'autre française. Or plusieurs carrefours permettent aux automobilistes d'emprunter des chemins pénétrant en Suisse, dont on sait qu'ils ne sont pas pourvus de poste frontière. Les douaniers français patrouillent sur cette route. Quand ils interceptent des porteurs de billets de banque s'engageant sur un chemin pénétrant en Suisse, les interpellés n'hésitent pas à revenir sur la voie principale en déclarant : « *Je viens de m'apercevoir que j'avais oublié de déposer cette somme à Saint-Julien* », ou « *Je la porte à la caisse d'épargne d'Annemasse.* »

Il existe dans ce même secteur une route sur laquelle le poste de douane français n'est occupé que quelques heures par jour, du fait du manque de personnel. Le poste est visible de loin, et à quelque distance de celui-ci, côté français, un bistrot commode permet de se désaltérer en attendant que le douanier ait fermé son bureau et enfourché sa bicyclette. Il arrive, enfin, que des barrages volants de la douane française soient forcés par des automobilistes. On en est ainsi revenu, avec l'évasion des capitaux, aux temps où les contrebandiers prenaient des risques pour passer leur marchandise. Quant aux douaniers suisses, ils ne s'intéressent pas aux sommes d'argent qui entrent dans leur pays. Il suffit de leur dire « *je n'ai ni armes, ni vin, ni chocolat, ni alcool* » pour franchir la frontière avec un magot.

Les fonctionnaires qui veillent aux limites du territoire national sont cependant sans illusion : « *Ceux qui s'embarquent avec leur argent dans leur poche ne sont que le menu fretin. Il y a bien d'autres méthodes moins risquées pour faire passer des capitaux à l'étranger...* »

(Mardi 2 août.)

II. — Compensation et « termaillage »

Quand un citoyen français ordinaire s'adresse à son banquier en lui demandant de bien vouloir transférer tout ou partie de son compte dans une banque étrangère, il s'entend répondre que l'opération est impossible étant donnée la réglementation des changes. Ce n'est pas une raison pour que le candidat se décourage. Il se pourrait qu'au sein même de la banque, s'il y est honorablement connu, il trouve un employé de confiance qui lui indique confidentiellement le numéro de téléphone d'un « compensateur ».

S'il suit ce conseil, celui qui souhaite se constituer un avoir à l'étranger hors des voies légales, pour lui impraticables, sera surpris après son coup de téléphone de recevoir la visite d'un homme courtois, qui, auparavant, n'en doutons pas, se sera renseigné sur son correspondant, ne serait-ce que pour éviter de tomber dans les rets d'un provocateur. Très vite on se mettra d'accord. Au jour dit, un envoyé du compensateur viendra chercher au domicile du client la somme — en liquide — à transférer. Il ne remettra aucun reçu, car ce genre de service ne doit pas laisser de traces écrites. Tout repose sur la confiance réciproque, et les compensateurs sont gens éminemment sérieux. Quelques jours plus tard, le client sera informé que le transfert est effectué, son argent versé au compte numéro X à Genève ou à Zurich. Il lui en aura coûté de 2 à 3 % du montant du transfert si la période est calme, de 5 à 6 % si les échanges occultes sont plus risqués.

Le compensateur privé, souvent un cadre de la banque en retraite, un ancien agent de change ou un remisier, tient à avoir son « bureau » dans le quartier de la Bourse, non seulement par attachement au site, mais parce que c'est autour du temple abritant la corbeille que l'on perçoit le mieux la sensibilité des changes.

Rien n'indique, évidemment, sur la porte du compensateur, l'activité à laquelle il se livre. Le local qu'il occupe ne contient qu'un fauteuil, une table et un téléphone. Il serait vain de chercher des classeurs ou des dossiers.

Ouvrirait-on le carnet dont le maître des lieux ne se sépare jamais qu'on n'y lirait que des noms, des chiffres, des renseignements codés. Chaque fois que des agents de la D.N.E.D. ont effectué des visites domiciliaires chez un compensateur dont ils avaient découvert le gîte, ils ont été étonnés de se trouver en présence d'un homme seul, méditatif, affirmant qu'il attendait là le coup de téléphone d'un ami.

Car le compensateur parisien travaille par téléphone avec un ou plusieurs correspondants suisses. Tout consiste pour lui à annoncer la somme dont il convient de créditer tel compte à Genève et de débiter tel autre au titulaire duquel il fera lui-même parvenir en France les fonds sollicités. S'il existe des gens qui veulent faire sortir de l'argent, il en existe aussi qui veulent en faire rentrer clandestinement. C'est au compensateur d'équilibrer au mieux entrées et sorties afin que le reliquat de compensation, c'est-à-dire la différence entre les deux postes, soit la plus faible possible. La compensation occulte est un jeu d'échanges en même temps qu'un jeu des changes, si l'on peut risquer ce... jeu... de mots. En évitant à l'argent de se déplacer matériellement on annule les risques d'un éventuel constat d'infraction.

Tous les deux ou trois jours, quand il a réuni une certaine somme représentant plusieurs transferts, le compensateur passe ses ordres. A Genève, à Zurich ou ailleurs, on crédite les comptes A, B, C en tirant sur les comptes X, Y, Z et, à Paris, les titulaires de ces derniers comptes reçoivent par porteur et à domicile les sommes qu'ils souhaitaient faire venir d'outre-frontière. Celles-ci leur sont évidemment réglées avec les espèces confiées au compensateur par les clients désirant exporter de l'argent sur les comptes A, B, C.

Il est rare qu'une opération de compensation soit parfaitement équilibrée, surtout de nos jours, la tendance étant plutôt à l'évasion des capitaux qu'à leur rapatriement. Il est donc nécessaire de faire parvenir en Suisse le reliquat de ces échanges en billets de banque. C'est là qu'interviennent les passeurs professionnels qui, quelquefois, sont interceptés aux frontières avec dans leurs poches, leurs doublures de pardessus, leurs chaussures ou leur automobile, quelques centaines de milliers de francs. Interrogés par les agents des douanes, ces passeurs affirment, sans vouloir en démordre, qu'il s'agit là de leurs économies. D'autres soutiennent qu'ils transportent ces fonds pour le compte d'un ami dont ils tairont le nom.

Un passeur ne fait jamais de confidences. Il sait que l'amende que lui infligera l'administration sera réglée par son employeur et que, si l'affaire tourne mal et qu'il se retrouve en prison, sa famille se verra pourvue de ressources suffisantes et son avocat convenablement honoré !

L'interception d'un passeur est toujours une perte sèche pour le compensateur qui utilise ses services. Car ce dernier, pour soutenir sa réputation, véritable capital de son entreprise, ne peut répercuter sur ses clients le déficit d'une opération. Quelle que soit l'issue d'un passage, les clients sont toujours intégralement payés et on nous a signalé le cas d'un de ces banquiers sans banque qui s'est ruiné pour faire face à ses obligations. Ce sont là les risques du métier, lesquels seraient cependant limités, nous a-t-on affirmé en Suisse — sans que nous puissions le vérifier, — par une sorte d'assurance mutuelle des compensateurs !

Est-ce dire que l'activité du compensateur est peu lucrative ? Certes non. En plus des pourcentages prélevés sur les sommes en mouvement — plusieurs millions par mois, estime-t-on, pour une officine moyenne, — le compensateur, qui tient aussi pour son compte le rôle de cambiste, sait jouer sur les taux de convertibilité des monnaies. Un journal financier donne d'ailleurs chaque jour le cours officieux des transferts occultes. Un écart de quelques points profite naturellement au compensateur. C'est dire que la profession, si elle est sans panache, n'est pas sans profits.

Une activité lucrative

Enfin, dans le cas où un compensateur malhonnête « lèverait le pied » avec l'argent de ses clients, quels seraient parmi ces derniers ceux qui oseraient porter plainte ? Etant complices aux yeux de la loi de l'organisateur de la fraude, ils seraient traités comme tels et auraient en plus à satisfaire la curiosité des enquêteurs sur l'origine des fonds confiés à l'escroc. La solidarité de fait existant entre ceux qui tiennent par-dessus tout à la discrétion assure à la compensation occulte un fonctionnement sans aléas.

Bien que les sommes qui sortent par ce moyen du territoire national soient importantes — encore qu'aucun spécialiste ne soit capable de les évaluer correctement — elles ne constituent qu'une petite partie de l'argent fugueur.

Il y a d'autres méthodes, mais qui ne sont pas accessibles aux simples particuliers et paraissent plutôt réservées aux professionnels de l'import-export, aux industriels, aux sociétés multinationales. Les manipulations commerciales et les manipulations comptables fournissent les moyens sûrs par le jeu de la sous-facturation, de la sur-facturation ou du « termaillage » que les anglo-saxons appelent « *Leads and lags* », de constituer des avoirs hors des frontières.

La sous-facturation, méthode la plus courante, se pratique ainsi : quand une entreprise française vend des produits ou des services à l'étranger elle fournit, d'accord avec l'acheteur, une facture d'un montant inférieur à celui qui devra être réellement payé. Comme la loi l'y oblige, l'entreprise française rapatrie le montant officiel de la facture. La différence est versée à un compte ouvert dans le pays étranger.

La sur-facturation fonctionne en sens inverse. Quand une entreprise française achète des produits ou des services à l'étranger elle sollicite du vendeur une facture d'un montant plus élevé que le montant réel. Afin d'effectuer ses paiements, la société française est autorisée à sortir les devises correspondant à la facture augmentée. Le vendeur est payé au tarif normal et le surplus de l'argent sorti est mis sur un compte, le plus souvent à numéro.

Dans les deux cas il y a non seulement infraction à la réglementation des changes mais aussi tromperie à l'égard des actionnaires de l'entreprise (à moins qu'ils ne soient informés) et évidemment concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises honnêtes.

Mais c'est encore le « termaillage » ou « *leads and lags* » qui constitue la possibilité de spéculation la plus forte, celle-ci n'apparaissant pas dans ce cas comme une sortie réelle d'avoirs français.

En effet les échanges commerciaux internationaux, ventes ou achats de produits ou de services dans des pays étrangers, représentent bon an mal an 500 milliards de francs environ, soit un peu plus de 40 milliards par mois. Le flux et le reflux de ces masses monétaires agit directement sur la balance des paiements du commerce extérieur. Un retard d'une semaine dans le rapatriement de certaines grosses créances peut causer un déficit qui devra, pour que soit assurée la sauvegarde du franc, être compensé « par un financement résiduel dont la couverture sera effectuée par un prélèvement sur les avoirs officiels de change », comme disent les techniciens.

Les entreprises françaises travaillant avec l'étranger disposent d'un délai d'un mois pour faire honorer leurs créances à partir du jour de leur échéance contractuelle et doivent en tout cas convertir en francs le montant de celles-ci dans la semaine qui suit l'entrée en France des devises étrangères reçues en paiement. On conçoit qu'un simple décalage dans le temps opéré sur les encaissements et décaissements par les importateurs ou exportateurs suffise à modifier l'équilibre précaire des échanges. Il est tentant bien sûr pour un exportateur, si le franc est en période de dépréciation, de retarder le plus possible le rapatriement des devises, afin de recevoir une somme en francs plus élevée. De la même façon et dans les mêmes circonstances, les importateurs ont intérêt à se procurer au plus tôt les devises qui leur sont nécessaires, afin de ne pas payer plus cher leurs achats à l'étranger.

Il faut reconnaître que, entre le simple souci de gérer sainement une entreprise et la volonté de spéculer sur la dépréciation du franc, la limite reste floue. M. Jean Peyrelevade, dans un article publié par *Faire* (mensuel pour le socialisme et l'autogestion), rappelle que les réserves officielles françaises, en or et devises, représentent « *un gros trimestre d'importation* ». Il suffirait donc, estime ce technicien socialiste, « *que tous les exportateurs retardent leur rapatriement de quinze jours, que tous les importateurs accélèrent symétriquement leurs paiements, pour qu'elles* [les réserves] *soient immédiatement amputées d'un tiers* ».

Les hauts fonctionnaires du Trésor sont moins pessimistes, mais ne nient pas que le « termaillage » est une voie détournée de spéculation.

Dans ce domaine, il est difficile de réduire encore les délais de rapatriement ou d'acquisition de devises, et d'intensifier les contrôles existants par une pression bureaucratique accrue qui équivaudrait à supprimer la liberté des échanges commerciaux internationaux dans un temps où l'on souhaite au contraire les encourager.

Faut-il alors compter sur le seul civisme des importateurs et des exportateurs pour jouer loyalement le jeu ? On risque d'être déçu surtout quand on sait que certains adeptes du programme commun laissent prévoir que, en matière de manipulations commerciales ou comptables dans les entreprises, « le contrôle des travailleurs pourrait éviter l'extension de la bureaucratie (...) à condition, bien sûr, que l'intérêt de la nation soit plus défendu que l'intérêt de l'entreprise » (1).

Les services spécialisés du Trésor se montrent aujourd'hui fort pointilleux sur le respect des délais de rapatriement des créances, mais cela n'empêche pas, quand le franc donne des signes de faiblesse (ce qui n'est pas le cas au jour où nous écrivons), que certains exportateurs prennent le risque de faire l'impasse du retard, ou produisent des justificatifs pour obtenir des prolongations de délais, et que des importateurs se couvrent prématurément en devises.

Il est dans la nature d'un chef d'entreprise et même dans celle de tout homme possédant un bien ou une source de revenus qu'il croit menacé de prendre des mesures de sauvetage sinon de son patrimoine, du moins des bénéfices qu'il peut encore en espérer. Les craintes plus ou moins clairement définies ou vaguement supposées que la perspective d'un programme commun « évolutif » suscite dans les milieux d'affaires, de l'import-export et des industries exportatrices, peuvent conduire certains responsables à envisager la constitution de créances à l'étranger en prévoyant d'ores et déjà le non-rapatriement de celles-ci, les sommes ainsi mises en attente pouvant servir de viatique en cas d'exil nécessaire. Etant donné que la réglementation autorise une entreprise française à faire au maximum dix mois de crédit à un partenaire étranger sans autorisation spéciale, il est possible que de nombreux marchés soient passés cet hiver en attendant de voir quelle couleur aura le printemps !

(Mercredi 3 août.)

(1) Article de Jacques Gallus et Jean Peyrelevade, *Faire*, novembre 1976

Prochain article :

L'ART D'INVESTIR AILLEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 1er AU 5 AOUT

Les divergences de la gauche provoquent un redressement

« UN grand merci à M. Georges Marchais, nous lui devons une fière chandelle ! » Les milieux financiers, qui d'ordinaire ne sont guère portés à tresser des lauriers aux défenseurs du programme commun, ont été unanimes cette semaine à reconnaître au secrétaire général du P.C. le statut d'allié objectif n° 1. Non sans raisons.

Fidèle à une tradition solidement établie, le marché entrait lundi dans la période estivale sur la pointe des pieds : maigres échanges, effritement des cours. La tendance n'avait aucune raison de changer à la séance suivante. Elle resta identique : transactions toujours étroites, nouvel effritement des cours. Mercredi, le baromètre s'éleva légèrement tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du palais Brongniart, mais les affaires furent si rares qu'aucune signification ne pouvait être accordée à une hausse par ailleurs bien timide. Il est dommage que les autorités boursières n'aient pas songé à placer des téléviseurs dans l'enceinte de la Bourse, car les opérateurs auraient alors pu voir, en direct, un secrétaire général du P.C., en pleine forme, admonester sévèrement son principal allié au sein de l'union de la gauche, et en tirer immédiatement les conséquences sur le plan des cours. Ils le firent sans retenue lors de la séance suivante, et ces derniers enregistrèrent un brusque sursaut de 1,5 % en moyenne. Pour la seconde fois depuis le début de cette année pré-électorale (1), M. Georges Marchais, sans doute à son corps défendant, venait de mettre fin à plus d'un mois de baisse continue.

Allait-on en rester là ? Non, car l'« affaire » connut des développements. Le parti socialiste répliqua de manière *non moins agressive... En Bourse, on comptait les points...* et les plus-values. A la veille du week-end, les cours progressaient une nouvelle fois (2,2 %). D'un vendredi à l'autre, la performance s'établit à près de 3 %. De quoi remonter le moral des plus pessimistes ! De fait — et ce n'est pas par hasard, — totalement sourde à toutes les promesses et autres déclarations de bonnes intentions à son égard, depuis des semaines, la Bourse a brusquement prêté une oreille plus attentive à diverses rumeurs non confirmées : le doublement de l'avoir fiscal et la réévaluation des bilans seraient à l'étude dans le cadre de la *préparation du projet de loi de finances pour 1978.*

Nul doute que, si ces rumeurs se traduisaient dans la réalité, la Bourse de Paris retrouverait une nouvelle jeunesse. On n'en est pas encore là.

A l'horizon demeurent les élections législatives. Certes, les divergences actuelles de la gauche renforcent, dans l'esprit des investisseurs, les chances d'une majorité qui, par ailleurs, se présente aujourd'hui un peu plus unie. Mais, comme ne cessent de le répéter à leurs cadets les plus expérimentés d'entre les boursiers : « Il y a encore plus de sept mois d'incertitudes à vivre. Tout peut arriver. *Prudence.* »

PATRICE CLAUDE.

(1) Le 11 mai, le chiffrage du programme commun publié dans *l'Humanité*, mit brutalement fin à quatre semaines consécutives de baisse.

L'attente

Une attente empreinte de nervosité a succédé à la tempête, sur les marchés des changes, pendant cette première semaine du mois d'août. Le DOLLAR, qui s'était vigoureusement redressé pendant les dernières séances du mois de juillet, a finalement peu varié, sauf vis-à-vis du FRANC FRANÇAIS, qui a progressé sur la plupart des places financières.

En hausse lundi, le DOLLAR, qui avait fléchi mardi et mercredi sur des ventes bénéficiaires, s'est redressé à compter du lendemain, lorsque fut connue la décision de la banque américaine Morgan Guaranty Trust de relever d'un quart de point son taux de base (prime rate), s'alignant ainsi sur les taux pratiqués par les autres grands établissements financiers. Le bilan de ces cinq séances apparaît finalement neutre pour le DOLLAR, dont les cours, exprimés en DEUTSCHEMARKS et en FRANCS SUISSES, ont finalement peu varié.

Ce retour à un calme apparent ne saurait cependant tromper : les marchés des changes sont restés fort nerveux pendant cette semaine. Manifestement, les opérateurs restent très attentifs.

Autre élément d'incertitude : la réunion à Paris, le 6 août, des ministres des finances de quatorze pays. Cette conférence a pour objet la création d'un nouveau Fonds — « les facilités Witteveen » — destiné à aider les pays dont la balance des paiements est fortement déficitaire. Mais il était évident, du moins aux yeux des spécialistes, qu'à cette occasion seraient évoqués les problèmes posés par la récente baisse du DOLLAR. De nombreuses rumeurs ont couru à ce propos. Ainsi a-t-on laissé entendre qu'une décision serait prise concernant un réajustement des parités des devises participant au « serpent communautaire européen ». On sait, en effet, que la hausse du DEUTSCHEMARK, qui « tire » les cours des couronnes suédoise, danoise et norvégienne vers le haut, rend la situation de ces trois devises très inconfortable. L'éventualité d'une dévaluation de la COURONNE SUEDOISE qui entraînerait sans doute celle des deux autres devises scandinaves, a déjà été maintes fois évoquée.

L'un des faits marquants de la semaine a été la bonne tenue du *FRANC FRANÇAIS*, qui a progressé sensiblement sur toutes les places financières pour des raisons essentiellement techniques. Il semble, en effet, que des non-résidents aient joué, la semaine dernière, la baisse de la devise française en vendant des francs qu'ils ne possédaient pas. Désireux de se couvrir, ils ont tenté d'emprunter des francs sur le marché de l'euro-franc. Mais la hausse des taux d'intérêt a alors été telle qu'ils ont finalement été contraints de se racheter. Ainsi s'explique sans doute la bonne tenue de la devise française.

La LIVRE STERLING s'est également bien comportée. Ce qui a permis à la Banque d'Angleterre de ramener de 8 % à 7,5 % son taux de l'escompte. A l'inverse, le DOLLAR CANADIEN a fléchi. La Banque du Canada est intervenue pour « tenir » le cours de 0,93 DOLLAR pour 1 dollar canadien.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux, après être monté jeudi jusqu'à 146,75 dollars, est finalement revenu à 146 dollars (contre 144,10 dollars le vendredi précédent). Signalons que le F.M.I. a procédé mercredi à une nouvelle vente d'or au prix de 146,26 dollars l'once.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,7393	8,4486	4,1786	3,9943	61,5016	4,2334	1533,45
	—	1,7375	8,4746	4,1804	3,9719	61,4727	4,2395	1532,04
New-York	1,7393	—	20,5867	41,6233	43,5445	2,8290	41,0846	0,1134
	1,7375	—	20,5023	41,5627	43,7445	2,8264	40,9836	0,1134
Paris	8,4486	4,8575	—	202,18	211,51	13,7372	199,56	5,5095
	8,4746	4,8775	—	203,13	213,80	13,8143	200,30	5,5429
Zurich	4,1786	2,4025	49,4595	—	104,6157	6,7944	98,7058	2,7250
	4,1804	2,4060	49,3285	—	105,2493	6,8004	98,6065	2,7286
Francfort	3,9943	2,2965	47,2774	95,5879	—	6,4946	94,3508	2,6047
	3,9719	2,2860	46,8682	95,0124	—	6,4612	93,6885	2,5925
Bruxelles	61,5016	35,3600	7,2794	14,7180	15,3973	—	14,5275	4,0106
	61,4727	35,3800	7,2537	14,7049	15,4768	—	14,5000	4,0124
Amsterdam	4,2334	2,4340	50,1080	101,3111	105,9873	6,8834	—	2,7607
	4,2395	2,4400	50,0256	101,4131	106,7366	6,8965	—	2,7672
Milan	1533,45	881,65	181,50	366,97	383,91	24,9335	362,22	—
	1532,04	881,75	180,77	366,47	385,71	24,9222	361,37	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

La physiologie au service de la compétition

Les facteurs limitant l'endurance humaine et les techniques d'amélioration de la performance avaient été choisis pour thèmes d'un important colloque de physiologie médico-sportive, réuni récemment à Saint-Etienne. Parmi les invités figuraient les meilleurs physiologistes américains et scandinaves, pays où ce *secteur de la médecine sportive est le plus* développé.

Trop longtemps, cette médecine s'est essentiellement limitée en France aux soins à apporter aux blessures liées aux activités sportives. Les recherches entreprises dans les pays scandinaves depuis quelques dizaines d'années ont démontré que le médecin sportif pouvait ne pas se contenter de « réparer » le moteur humain mais aussi chercher à améliorer son rendement et sa « carburation ».

Au moment où les problèmes de *dopage sont plus que jamais à l'ordre du* jour, il est intéressant de connaître ce que les meilleurs physiologistes proposent pour réussir des performances de façon plus naturelle et, surtout, moins dangereuse. En plus des médecins sportifs français et étrangers, de nombreux entraîneurs nationaux ou de clubs assistaient au colloque.

Certains ont été déçus de ne pas obtenir d'emblée quelques « recettes-miracles ». Les expériences des physiologistes américains et scandinaves n'ont pas pour but de « fabriquer » des champions mais d'étudier de manière plus générale les *conditions* et les impératifs de l'effort physique. Leurs résultats devront encore être discutés et analysés en commun par des médecins sportifs et des entraîneurs pour pouvoir en tirer des enseignements pratiques appliqués aux diverses disciplines.

La « V.O_2 max. », clé des performances

Auteur du *Manuel de physiologie de l'exercice musculaire* — le document de base de cette science — et précurseur de l'entraînement fractionné, le professeur Astrand, de Stockholm, a abordé, en ouverture du colloque, « *le transport de l'oxygène et les facteurs limitants* ». Il a fait part de ses expériences sur la consommation maximale d'oxygène (V. O2 max.) Tout effort réclame une énergie obtenue grâce à l'oxygène qui déclenche le processus métabolique de libération d'énergie par oxydation du glucose. L'énergie fournie est donc proportionnellement liée aux possibilités de consommation d'oxygène. Cette consommation maximale d'oxygène varie selon les individus (sexe, poids, taille, etc.), et en fonction de facteurs externes (mode de vie, entraînement, environnement, température, *altitude, etc.). La* consommation maximale d'oxygène peut ainsi être améliorée par l'entraînement physique. Le professeur Astrand l'a mesurée sur un sujet « moyen ». Après vingt jours passés immobile au lit, la V. O2 max. de cet homme était de 1,74 litre par minute. Après deux jours d'une vie sédentaire, elle atteignait 2,52. Après cinquante jours d'entraînement physique, elle était de 3,4, c'est-à-dire avait doublé par rapport à la première phase de l'expérience.

Le procédé de prélèvement sanguin permet aussi un accroissement spectaculaire de la V. O2 max. Après avoir retiré 800 millilitres de sang à un athlète, le professeur Astrand a expérimenté que celui-ci avait retrouvé son taux normal d'hématies au bout de trente jours. Quand il lui réinjecta alors le sang prélevé, il put constater une augmentation importante de la V. O2 max., et, par là même, des performances de l'athlète.

Si l'oxygène déclenche et entretient le processus métabolique de libération d'énergie, les combustibles nécessaires sont principalement le glycogène et les lipides. Le professeur Gollnick, de l'université de l'Etat de Washington, a abordé ce thème en traitant de « *l'influence de l'effort et de l'entraînement sur le stock de glycogène intramusculaire et sur la mobilisation des acides gras libres* ».

Le glycogène, c'est-à-dire les réserves de glucose stockées dans le foie et les muscles, se révèle un facteur important pour la poursuite de l'effort maximal. Il améliore l'endurance mais non la vitesse. Il peut surtout permettre de maintenir une cadence et surtout de la prolonger au maximum, voire de trouver les ressources pour sprinter en fin de parcours. On mesure son importance pour les athlètes participant à des épreuves de fond, mais aussi pour certains sports collectifs, où des expériences ont montré — notamment en football — que les niveaux de mobilité et de vitesse sont plus élevés pour une équipe dont les joueurs ont d'importantes réserves de glycogène.

Lors d'un effort intense (supérieur à 75 % de la V.O2 max.), les expériences démontrent que la majorité des substrats énergétiques utilisés sont les hydrates de carbone. Or, dans ces conditions, ce stock s'épuise rapidement et devient même nul après quatre-vingt-dix minutes.

Ces réserves de glycogène peuvent être améliorées de deux façons : par l'entraînement, qui a une *influence* sur la teneur des muscles en glycogène, ou grâce à un régime alimentaire approprié, appelé « régime dissocié scandinave ». Les travaux des physiologistes scandinaves ont démontré que si, avant une compétition importante, on réalise un effort intense assurant l'épuisement total du stock de glycogène, suivi d'une alimentation basée presque exclusivement sur des hydrates de carbone, on obtenait un accroissement notable des réserves glycogéniques. Cette pratique de « vidange » a pour avantage de stimuler l'organisme, *mais* sa complexité exige la surveillance d'un médecin compétent, voire d'un diététicien.

Le régime dissocié scandinave

Ce régime dissocié scandinave est utilisé avec profit par de nombreux coureurs ou skieurs de fond. Le Kényan Kimombwa, étudiant à l'université de Washington et nouveau recordman du monde du 10.000 mètres, suit un tel régime mis au point par le professeur Gollnick. En France, les équipes nationales de ski de fond, de course d'orientation, de cyclisme et d'athlétisme commencent à l'appliquer. Une expérience avait été tentée par le docteur Poty, avec les footballeurs stagiaires de l'Association sportive de Saint-Etienne. Ses résultats n'avaient pas été jugés assez probants, compte tenu des problèmes posés.

Le rôle des liquides durant l'effort physique et les conséquences de l'exercice de longue durée sur l'hydratation de l'organisme ont successivement été abordés par le docteur Costill, président du collège américain de médecine sportive, et par le docteur Flandrois, de l'U.E.R. de médecine de Lyon.

On mesure toute l'importance du rôle des liquides quand on sait que 20 % seulement de l'énergie produite par l'organisme est transformée en énergie mécanique. Les liquides absorbent et évacuent les 80 % d'énergie dégagée en chaleur. Contrairement aux automobiles, ce système de refroidissement par eau ne fonctionne pas en circuit fermé mais se termine par évaporation.

Le docteur Costill a ainsi mesuré que cette perte d'eau peut atteindre 5 à 6 kilos pendant un marathon. Pour un exercice d'une durée de trente minutes à deux *heures, la déshydratation* est voisine de 3 % du poids du corps, ce qui entraîne certaines conséquences. Le système cardio-vasculaire se voit imposer une surcharge de travail. Le rythme cardiaque augmente de même que la température du corps. La consommation maximale d'oxygène diminue alors. Pour une déshydratation de 4 % du poids du corps, le rendement de l'organisme est réduit de *40 %*, si la température ambiante est de 10 °C, et ce pourcentage atteint même 60 % dans un environnement de 40 °C.

Afin de prévenir et de limiter ces conséquences, il est nécessaire de consommer un fluide rapidement absorbable au cours d'un effort prolongé. La nature, la température et le volume de la solution ont leur importance. L'eau *pure*, ou légèrement glucosée, est plus vite assimilée. Un liquide froid stimule l'estomac. Il est d'autre part important de maintenir un volume de fluide constant dans l'estomac.

L'idéal serait donc d'absorber 150 millilitres tous les quarts d'heure pendant une compétition.

A l'occasion d'un effort de longue durée, le docteur Costill a, d'autre part, pu mesurer que la perte des *sels minéraux* (potassium, magnésium) ne dépassait jamais 2 à 3 % de la réserve totale dont dispose l'organisme. Il est donc inutile de les inclure dans les boissons absorbées pendant l'effort : une nourriture normale en assure une fourniture suffisante.

Le professeur Hermansen, de l'institut de physiologie du travail d'Oslo, a fait part de ses *recherches sur les « facteurs limitants durant un effort maximal de courte durée »*. Selon lui, l'élévation du taux d'acide lactique dans le muscle fait chuter le pH de ce muscle et explique l'apparition de la fatigue. Le physiologiste norvégien a démontré que la poursuite d'un exercice après épuisement raccourcit la période de récupération parce que le taux de lactate diminue alors plus rapidement. Il a pu calculer que cette récupération était maximale si l'athlète continuait à courir à environ 60 % de sa V. O2 max., ce qui correspond à une course relâchée. Il recommande ce mode de récupération aux athlètes ayant plusieurs courses (sprint, 400 ou 800 mètres) à effectuer à intervalles plus ou moins rapprochés, dans une même journée.

La physiologie médico-sportive ne se limite pourtant pas à la recherche de l'amélioration des performances. Elle peut aussi servir à la détection des futurs champions. Ainsi, le docteur Saltin, de l'université de Copenhague, a fait le point des recherches sur les fibres musculaires. Grâce à la technique de la biopsie mise au point par le Suédois Bergstrom, on peut aujourd'hui étudier les fibres musculaires aux différents stades de l'effort ou du repos.

Ces fibres musculaires sont de deux natures : les fibres à contraction lente et celles à contraction rapide. Les sprinters, par exemple, possèdent une majorité de fibres à contraction rapide alors que, au contraire, les coureurs de fond ont une majorité de fibres à contraction lente. Les recherches permettent de déterminer les modifications apportées par l'entraînement, la diététique, la musculation, etc., sur la nature et le nombre des fibres.

Les sportifs étant donc déterminés de façon génétique, il serait dès à présent possible de détecter les champions dès l'enfance ou l'adolescence, pour les orienter vers la discipline dans laquelle ils peuvent réussir. De telles méthodes de dépistage, qui nécessitent des moyens financiers et en matériel considérables, auraient déjà été utilisées en Allemagne de l'Est.

Sans doute le sport perdra-t-il beaucoup de sa poésie, le jour où on retirera au plus grand nombre d'adolescents le droit de rêver à de futurs exploits sportifs. Peut-être parce qu'il en mesure le danger, le professeur Astrand a cru bon de rassurer son auditoire en insistant sur l'interdépendance des paramètres physiologiques, en grande partie innés, de l'entraînement et de la technique, éléments acquis, et des facteurs psychologiques à la fois héréditaires et circonstanciels. Toute performance dépend de trois éléments indispensables :

— La production d'énergie ;

— La fonction neuro-musculaire ;

— La motivation psychologique.

« *Comme physiologiste, je classerais ces trois éléments dans cet ordre d'importance. Mais si j'étais psychologue*, ironisa le professeur Astrand, *ce sont sans doute les facteurs psychologiques que je classerais en premier...* »

GERARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

COUPE D'EUROPE FINALE B

PREMIERE JOURNEE

100 mètres. — 1. Garpenborg (Suède), 10 sec. 68 ; 2. Gresa (Hongrie), 10 sec. 83 ; 3. Sainte-Rose (Fr.), 10 sec. 86.

400 mètres. — 1. Alevic (Youg.), 45 sec. 95 ; 2. Demarthon (Fr.), 46 sec. 90

1 500 mètres. — 1. Plachy (Tch.), 3 min. 42 sec. 81 ; 2. Vifian (Suisse), 3 min. 43 sec. 5 ; 3. Gonzalez (Fr.), 3 min. 43 sec. 80.

10 000 mètres. — 1. Glans (Suède), 28 min. 29 sec. 28 ; 2. Floriou (Roum.), 28 min. 29 sec. 81 ; 3. Gomez (Fr.), 28 min. 38 sec. 10.

400 mètres haies. — 1. Bratanov (Bulg.), 50 sec. 44 ; 2. Kodejs (Tch.), 50 sec. 55 ; 3. Toboc (Roum.), 51 sec. 32 ; 4. Baggio (Fr.), 51 sec. 34.

Hauteur. — 1. Almen (Suède), 2 m 17 ; 2. Palkovsky (Tch.), 2 m 14 ; 3. Graenicher (Suisse), 2 m 14 ; 4. Poaniewa (Fr.), 2 m 11.

Longueur. — 1. Bernhard (Suisse), 8 m 18 ; 2. Rousseau (Fr.), 7 m 97.

Poids. — Hoglund (Suède), 19 m 62 ; 2. Brabec (Tch.), 19 m 38 ; 3. Stoev (Bulg.), 18 m 90 ; 4. Beer (Fr.), 18 m 82.

Marteau. — 1. Tudor (Roum.), 68 m 48 ; 2. Encsi (Hong.), 65 m 78 ; 3. Suriray (Fr.), 64 m 48.

Relais 4 × 100 mètres. — 1. France (*Bigon, Arame, Sainte-Rose, Rousseau*), 39 sec. 88 ; 2. Tchécoslovaquie, 40 sec. 44.

DEUXIEME JOURNEE

200 mètres. — 1. Garpenborg (Suède), 21 sec. 8 ; 2. Zaric (Youg.), 21 sec. 22 ; ...5. Arame (Fr.), 21 sec. 29.

800 mètres. — 1. Marajo (Fr.), 1 min. 46 sec. 96 ; 2. Savic (Youg.), 1 min. 46 sec. 99.

5 000 mètres. — 1. Boxberger (Fr.), 13 min. 40 sec. 7 ; 2. Ryffel (Suisse), 13 min. 41 sec 9.

3 000 mètres steeple. — 1. Cefan (Roum.), 8 min. 30 sec. 5 ; 2. Gaerderud (Suède), 8 min. 31 sec. 8 ; ...5 Gauthier (Fr.), 8 min. 42 sec. 1.

110 mètres haies. — 1. Sebestyen (Roum.), 14 sec. 9 ; 2. Pfister (Suisse), 14 sec. 14 ; ...8. Raybois (Fr.), 17 sec. 41 (claqué).

Perche. — 1. Isaksson (Suède), 5 m 25 ; 2. Ligor (Roum.), 5 m 20 ; 3. Bellot (Fr.), 5 m 15.

Triple saut. — 1. Lamitié (Fr.), 16 m 14 ; 2. Hegedis (Youg.), 16 m 08.

Disque. — 1. Bruch (Suède), 61 m 74 ; 2. Tegla (Hong.), 61 m 36 ; 3. Zamfirache (Roum.), 60 m 16 ; 4. Piette (Fr.), 58 m 20.

Javelot. — 1. Nemeth (Hong.), 88 m 20 ; 2. Pihl (Suède), 84 m 06 ; ...5. Lutui (Fr.), 78 m 48.

4 × 400 mètres. — 1. Suède, 3 min. 6 sec. 63 ; 2. Yougoslavie, 3 min 7 sec. ; 3. France (Froissart, Nallet, Gombault, Demarthon), 3 min 7 sec. 47.

Résultat final. — 1. France, 115 pts ; 2. Suède, 108 ; 3. Roumanie, 94 ; 4. Tchécoslovaquie, 92 ; 5. Suisse, 88 ; 6. Yougoslavie, 87 ; 7. Hongrie, 78 ; 8. Bulgarie, 57.

Aviron

La République démocratique allemande (quatre victoires) et la République fédérale d'Allemagne (trois victoires) ont dominé les championnats d'Europe juniors disputés à Tempéra (Finlande). La huitième épreuve est revenue à la Pologne. Les Français se sont classés cinquièmes en skiff et en double scull, sixièmes avec le huit

Judo

Le tournoi de Varsovie, qui a mis aux prises, samedi 6 et dimanche 7 août, quelque quatre-vingts judokas hongrois, français, polonais, allemands de l'Est et de l'Ouest, tchécoslovaques et soviétiques a été dominé par les athlètes d'U.R.S.S.

Sur les sept catégories disputées, les Soviétiques ont remporté trois victoires, le premier jour, avec Ibragimovith (— 60 kg), Gourine (— 95 kg), Tiourine (+ 95 kg), et un quatrième succès, le second jour, avec Volosov (— 78 kg), qui a été désigné comme le meilleur judoka du tournoi

Dans les autres catégories, le Polonais Talaj (— 71 kg) qui détient un brillant palmarès international, s'est imposé ainsi que son compatriote Bielawski (— 86 kg) et le Hongrois Tuncisk (— 65 kg).

La France, dont les meilleurs judokas préparent les prochains championnats du monde de Barcelone, en septembre, n'avait engagé qu'une équipe d'essai. Les « valeurs sûres » ont tiré leur épingle du jeu, sans trop briller toutefois. Champion d'Europe toutes catégories, Angelo Parisi a été finaliste en moins de 95 kg, et Bernard Tchoulouyan en moins de 78 kg, catégorie dont il est champion de France. Deux autres Français sont montés sur le podium : Jean-Pierre Gibert (également en moins de 78 kg) et Roger Herabedian (— 86 kg)

ATHLÉTISME

La France qualifiée pour Helsinki

La huitième et dernière place qualificative pour la finale de la Coupe d'Europe est revenue à l'équipe de France masculine qui a battu, dimanche 7 août, à Goeteborg, la Suède de 7 points, au terme de la compétition de repêchage, réunissant aussi la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Suisse, la Yougoslavie, la Hongrie et la Bulgarie. Pour la finale, les 13 et 14 août à Helsinki, la qualité de la concurrence sera beaucoup plus relevée avec la R.D.A., la R.F.A., l'Union soviétique, la Pologne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Finlande. Dans le meilleur des cas, la France pourrait espérer enlever la sixième place, mais il est probable et même logique que son classement sera moins flatteur.

A Goeteborg, c'est la plus grande homogénéité de l'équipe française qui a prévalu, face à la Suède, dont la formation était pourtant forte d'athlètes de plus grande valeur sur le plan international. Les Suédois ont gagné huit des vingt épreuves — contre quatre victoires pour les Français, — mais ils n'ont pu combler leur handicap dans certaines spécialités, comme le 800 mètres, le 110 mètres haies, le triple saut, le 400 mètres haies, le 1 500 mètres et le marteau.

Les Suédois, qui ont aussi été pénalisés par le déclassement de leur relais 4 fois 100 mètres, ont pu un instant croire que la chance avait changé de camp lorsque, dans le 110 mètres haies, le Français Emile Raybois fut victime d'un claquage. Mais c'est, au contraire, à la suite de ce coup du sort que José Marajo, Bernard Lamitié et Jacky Boxberger gagnaient respectivement le 400 mètres, le triple saut et le 5 000 mètres, assurant ainsi la qualification de l'équipe de France pour la finale d'Helsinki.

AU FESTIVAL D'AVIGNON

DES DÉBATS CULTURELS AUX CONTROVERSES POLITIQUES

L'AUTRE SCÈNE

A Avignon, on ne va pas seulement au théâtre, on discute aussi beaucoup, de tout, des pièces que l'on vient de voir, du sort des Maisons de la culture, de la recherche du bonheur par la foi chrétienne, de l'influence du cadre de vie sur la pratique culturelle, des droits sociaux des acteurs ou de l'image des femmes au cinéma (1) : en marge des spectacles présentés pendant un mois se déroulent de nombreux débats, organisés par des revues, des associations, des partis.

Cette année, la proximité des élections législatives et le souci des deux principaux signataires du programme commun, dans la perspective d'une victoire possible en 1978, de mieux faire connaître aux hommes de théâtre leur politique ont donné à certaines discussions — bien qu'elles aient semblé intéresser les professionnels plus que le public, ou à cause de cela — une intensité particulière.

La plupart des discours, en effet, en dépit de leur apparente uniformité, ont confirmé quelques-unes des sérieuses dissensions qui subsistent entre le P.C. et le P.S., et qui illustrent les ambiguïtés du programme culturel de la gauche, dont on sait, au demeurant, qu'il ne sera pas « actualisé ».

La polémique surgie entre M. Dominique Taddéi, adjoint au maire d'Avignon, et M. Paul Puaux, administrateur permanent du Festival — le second accusant le premier de s'ingérer indûment dans les affaires de l'équipe d'organisation, — est à maints égards exemplaire. Il se trouve que M. Taddéi est le principal responsable du parti socialiste en matière culturelle et que M. Puaux appartient au parti communiste : même si le premier s'est exprimé d'abord au titre d'élu local et si le second est connu pour son indépendance d'esprit à l'égard du parti dont il est membre, leurs positions respectives reflètent assez bien celles de leurs familles politiques.

Un double désaccord

M. Taddéi fait principalement grief au Festival de servir d'« alibi », pendant quatre semaines, à la faiblesse de la vie culturelle en province — alibi d'autant plus trompeur que les spectateurs du cru sont en minorité (de l'ordre de 15 %). « *Le public local et régional*, dit-il, *ne se fera pas seulement à coups de festivals : il faut maintenir la pression toute l'année.* »

Sous cette forme, une telle profession de foi n'est pas contestable : les organisateurs du Festival sont les premiers à en convenir. Mais la déclaration de M. Taddéi est, en fait, le signe d'un double désaccord, dont le responsable du P.S. se défend à peine, et qui soulève d'importantes questions. La première divergence porte, à travers la programmation, sur la nature de l'action culturelle ; la seconde a trait au rôle des municipalités en ce domaine.

La programmation de la cour d'honneur du Palais des papes, phare du Festival et symbole de sa gloire, est depuis plusieurs années en procès. On reproche à M. Puaux de n'avoir pas su faire venir les grands metteurs en scène susceptibles d'animer ce lieu difficile : les noms d'Antoine Vitez, de Patrice Chéreau, de Roger Planchon, parmi d'autres, sont souvent cités par ceux que n'enthousiasme pas le travail du T.E.P. (Théâtre de l'Est parisien), invité pour la troisième fois. Le relatif insuccès de l'une des deux pièces offertes cette année — *l'Otage*, dans une mise en scène de Guy Rétoré, — dont les cinq représentations ont attiré un public clairsemé (le taux de fréquentation n'a pas dépassé 30 %), a fourni un argument de plus aux détracteurs.

Certes, M. Puaux a beau jeu de répondre que les metteurs en scène qu'on lui suggère ne s'estiment pas prêts à prendre en charge les contraintes de la cour d'honneur. Ajoutons à cela que les moyens indispensables à un travail de grande ampleur font cruellement défaut. Il n'empêche : c'est la conception même de ces rencontres d'Avignon, préservée scrupuleusement par M. Puaux depuis la mort de Jean Vilar, qui est ici en cause.

A l'image de la cour d'honneur, ouverte un mois sur douze, lieu de passage et non d'implantation, le Festival demeure largement étranger à la ville. Il a son public, fidèle, mais venu d'ailleurs. Nul ne cherche à le brusquer, à le surprendre. Calmement, M. Puaux souligne la vocation « pédagogique » d'Avignon : « *Il faut que le spectateur suive la démarche des créateurs, qu'il s'y accoutume, qu'il entre peu à peu dans leur univers* », dit-il. Le risque est que chacun retrouve ses habitudes, que l'événement devienne routine, que le respect de la tradition brise la volonté de renouvellement.

M. Taddéi ne s'est pas exprimé publiquement sur ce sujet, mais l'attention qu'il a portée, d'une manière visible, aux troupes « off » est révélatrice de son approche.

Pour les socialistes, qui se veulent héritiers de l'esprit de mai 1968, la vie culturelle passe en priorité par ces innombrables foyers d'expression qui permettent à des petits groupes d'affirmer leur identité. Aussi se méfient-ils des équipements lourds, qu'ils jugent difficiles à manier : ils leur préfèrent des structures plus souples, plus légères, capables d'assurer une fonction diffuse d'animation.

Au détriment de la création ? Le débat n'est pas neuf : chacun s'efforce de démontrer qu'il est possible de remplir l'une de ces deux missions sans sacrifier l'autre, et les responsables du P.S. ne manquent pas de dire que les deux mouvements doivent se compléter dans une politique de « croisement ».

Il n'en reste pas moins que les communistes demeurent plutôt attachés aux « grandes œuvres », à la défense vigilante des institutions nationales, au strict respect du professionnalisme, tandis que les socialistes fondent beaucoup d'espoirs sur les expériences d'amateurs, sur les initiatives locales, sur l'invention collective.

Le Festival d'Avignon a mis en évidence une autre source de conflit, qui concerne les relations entre les institutions culturelles et les municipalités. Ce n'est pas la première fois qu'éclatent des querelles entre les élus et les responsables d'entreprises culturelles. Les maisons de la culture ont été, à plusieurs reprises, le théâtre de tels affrontements.

Les nouvelles options du parti socialiste peuvent avoir cependant pour conséquence d'attiser la lutte. C'est en tout cas la crainte que l'on ressent au parti communiste. En effet, dans la logique de sa position, le P.S. est conduit à favoriser l'action des communes, qui serviraient en quelque sorte de base logistique aux multiples cellules d'animation.

Celles-ci seraient trop faibles pour résister aux demandes des municipalités — ce dont les maisons de la culture, plus solides, sont encore capables. Même s'ils n'en ont pas le dessein, les socialistes ne peuvent empêcher qu'une certaine dilution des responsabilités n'accroisse, en définitive, l'autorité du pouvoir politique.

Le cas d'Avignon n'est qu'un symptôme. Depuis que M. Taddéi a succédé, comme adjoint chargé de la culture, à un élu centriste, l'équipe municipale semble, il est vrai, désireuse d'exercer une plus grande influence sur le Festival.

En affirmant sa volonté de sauvegarder l'autonomie du Festival, M. Puaux répondait donc à ces tentatives, qui ne sont sans doute pas séparables des ambitions personnelles de M. Taddéi. Le groupe communiste du conseil municipal n'a d'ailleurs pas tardé, lui non plus, à dénoncer toute intervention visant à « *faire du Festival la courroie de transmission de quelque parti politique que ce soit* ».

La réplique de M. Puaux comme celle du P.C. vont toutefois au-delà de la polémique locale. Plusieurs « petites phrases » prononcées à Avignon par M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du P.C., montrent que l'affaire, née sur les tréteaux de la cité des papes, débouche, à quelques mois des élections, sur une autre scène.

Inlassablement, les dirigeants du parti communiste se disent partisans de la liberté totale de création, hors de toute réglementation, de toute norme. « *Est-il nécessaire de proposer un schéma d'organisation de la vie culturelle ?* », a demandé par exemple M. Chambaz avant d'ajouter : « *Il arrive que ceux qui le croient s'inscrivent dans un courant dit autogestionnaire ; ces petits maîtres de l'autogestion ont tendance à confondre l'autogestion avec la gestion autoritaire des autres.* »

Les « penseurs » du parti socialiste étaient assurément visés par cette formule, comme ils l'étaient dans cette autre observation : « *Donner pour perspectives aux troupes théâtrales la seule mission d'animation, c'est court... Nous ne décidons pas à l'avance que telle troupe ira chez les paysans présenter un spectacle à leur mesure. Quel mépris et pour l'homme de théâtre et pour le paysan !* »

M. Lucien Marest, collaborateur du comité central, s'élève d'une façon comparable dans le dernier numéro de *la Nouvelle Critique*, largement diffusé à Avignon, contre un texte du P.S. qui suggère de « *donner des moyens de réalisation à des projets qui, plutôt que de spéculer sur la recherche des formes abstraites, voudraient exprimer des recherches sociales* ». Le responsable communiste ne cache pas « *le désaccord fondamental* » de son parti avec une telle démarche qui revient, au nom de la « communicabilité », à guider le travail du créateur, à lui imposer une sorte de modèle.

C'est encore M. Marest qui, à Avignon, a lancé cette mise en garde : « *Il ne faut pas donner l'impression que la gauche tiendrait en réserve, dans un esprit de revanche, des équipes toutes prêtes à assurer la relève.* » Or le conseil culturel mis en place par le P.S. est déjà accusé, notamment dans les rangs du P.C., d'avoir été précisément créé pour cela...

Les communistes ont choisi de s'en tenir à une politique de non-intervention — ce qui ne va pas toujours sans difficultés, même entre eux, comme en témoigne la controverse entre M. Marest et M. Hubert Gignoux. Avignon leur a donné l'occasion de le redire haut et fort. L'enjeu n'est pas mince : s'il est vrai, comme l'a dit M. Chambaz, que le discours sur la culture ne s'est jamais aussi bien porté, il doit désormais considérer qu'il peut, en 1978, être confronté avec la réalité.

THOMAS FERENCZI.

(Jeudi 4 août.)

(1) Ces thèmes étaient ceux de plusieurs débats organisés cette année respectivement par France-Culture, l'Union des associations des maisons de la culture, le groupe Foi et Culture, la Fédération nationale des centres culturels communaux, la Fédération C.G.T. du spectacle, la Ligue de l'enseignement. La liste n'est pas limitative. A Villeneuve-lès-Avignon, par exemple, *la Nouvelle Critique* et l'Institut national de l'audiovisuel organisaient chacun des rencontres.

De la pantomime au théâtre gestuel

TOUT PASSE PAR LE CORPS

COMMENT faire évoluer un festival ? Comment l'empêcher de se laisser prendre de vitesse par la création ? Avignon se pose la question, s'efforce de deviner ce qui va jaillir de l'éclatement du théâtre traditionnel pour l'acclimater dans la cité des papes. Le Festival a d'abord misé sur la danse au temps de Béjart. Le projet non abouti a été repris à Nancy qui vient de s'ouvrir au *Théâtre dansé*. Avignon s'est tourné ensuite vers le *Théâtre musical* aujourd'hui florissant. Il accueille maintenant le *Théâtre du geste*, entendez par là tous les moyens d'expression à mi-chemin entre le théâtre et la danse, regroupés sous le terme restrictif et suranné de pantomime. Déjà les Mummenschantz, Marcel Marceau, les clowns Colombaïoni, la compagnie Sladek, avaient ouvert le chemin. Cette année, dix troupes ou solistes sont invités, sans compter Pierre Byland à la Chartreuse, et une prolifération de spectacles « off » allant du mime Bizot à l'étonnant Farid Chopel.

Le *Théâtre du geste* bénéficie d'une structure d'accueil, la salle Benoît-XII. La grande roue qui servait autrefois au travail des teinturiers confère aux lieux une agréable sensation de fraîcheur.

Le terme de mime est généralement associé au nom de Marceau. C'est lui qui a popularisé un art remis au goût du jour par les inventions de Decroux. Son audience est immense, sa renommée mondiale, mais son style, attaché au personnage de Bip, ne correspond plus tout à fait aux besoins des nouvelles générations. On assiste dans ce domaine comme ailleurs à un retour aux sources populaires et universelles et à une évolution des techniques gestuelles.

L'art du mime est l'héritier de la pantomime, tradition gréco-romaine. Introduite en France au XVIe siècle par les comédiens italiens, celle-ci prend son essor au XIXe siècle avec Debureau, Severin, Farina... Si elle disparaît pratiquement de la scène par la suite, elle trouve un nouveau champ d'expression dans les films muets. Les grands mimes d'alors s'appellent Buster Keaton ou Charlie Chaplin. La pantomime connaît à la même époque un grand développement en Allemagne où elle procède du mouvement expressionniste et en Europe centrale : le Théâtre de Wroclaw, venu voici quatre ans à Paris, est resté fidèle à une tradition du mimodrame à grand spectacle, aujourd'hui bien désuète.

Entre le théâtre parlé et le ballet, la marge de manœuvre de la pantomime a toujours été étroite. Au XVIIe siècle, ces deux formes d'expression rigoureusement définies la relèguent au rang de divertissement de foire. Elle est réhabilitée par Diderot au nom du naturel, et le chorégraphe Noverre imagine même de l'intégrer au ballet classique pour dramatiser la danse. Il est à l'origine du *ballet d'action*, idée que l'Italien Vigano appliquera ensuite à Milan dans de vastes chorédrames qui ont enthousiasmé Stendhal.

Danse et mime sont sœurs et sœurs ennemies. Et chaque fois que le ballet, sacrifiant à la technique pure, se fige dans l'esthétisme, on voit la pantomime reprendre l'avantage. Cela explique pourquoi les danseurs se sont souvent tournés vers le mime pour échapper à l'asphyxie. Le ballet devient alors une cible de choix, comme en a témoigné Nola Rae à Avignon dans une charge savoureuse des clichés académiques : cascade de cabrioles grotesques et d'entrechats croche-pieds.

Cette antinomie a tendance à disparaître. Les recherches menées parallèlement par la danse et le mime depuis une vingtaine d'années les a considérablement rapprochés. Actuellement l'art du mime n'a plus rien de commun avec le para-langage de la pantomime classique où le corps parlait par signaux, ni même avec la stylisation narrative dans laquelle Marceau l'a enfermé. Il est orienté vers une gestuelle dynamique faisant affleurer tout un univers de l'inconscient et du fantasme, de la même façon que la « modern dance » élaborée par Martha Graham cherchait à retourner aux sources du mouvement et à redéfinir les rapports du danseur et de l'espace. Le théâtre parlé a également évolué dans ce sens : le corps n'est plus au service du langage mais le lieu d'enracinement de la parole, et le chant lui-même est conçu comme un geste vocal. Aujourd'hui tout est geste, même l'acte de peindre ; tout passe par le corps.

Peter Bu, qui a organisé la programmation du *Théâtre du geste* à Avignon, fait remarquer que la vogue du mime va toujours de pair avec une époque de synthèse. C'est vrai pour la Renaissance, qui prônait le théâtre total, pour le XVIIIe siècle des encyclopédistes et pour notre temps où les symboles linguistiques reculent devant une information audio-visuelle à l'échelle planétaire.

Préoccupé de retrouver l'unité d'un corps arbitrairement découpé en secteurs par l'anatomie classique, l'artiste utilise toutes les techniques gestuelles à la fois. Il est comédien, danseur, mime, acrobate ; il découvre le théâtre d'Extrême-Orient et la pratique du yoga et de l'improvisation.

Les spectacles présentés à Avignon donnent un certain éventail de ce théâtre gestuel où toutes les disciplines se mêlent. D'abord la tradition, avec un mimodrame classique, *le Marchand d'habits*, joué par la compagnie du Tchèque Milon Sladek, actuellement émigré à Cologne. Puis *le Cirque Alfred*. Il est dirigé par le Ctibor Turba, qui utilise une clownerie tendre et pudique comme moyen de contestation. Une de ses créations à Prague, en 1971, ne s'intitulait-elle pas *Turba Tacet*.

L'éclatement joyeux de la fête

On ne peut présenter le mime sans se référer aux « Mudras », ce code spiritualisé des danseurs hindous. Kiram Ségal en fait une démonstration pleine d'humour, faisant alterner les pièces traditionnelles avec des chorégraphies originales où elle se révèle comme une interprète vigoureuse, dotée du sens de l'équilibre et du rythme.

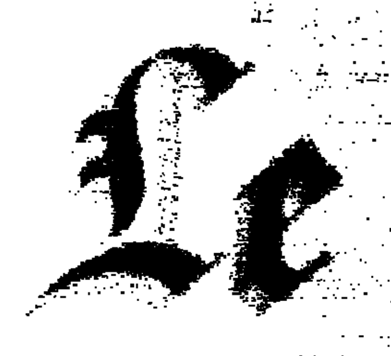
Ancien élève de Mary Wigman et de Dora Hoyer — deux grands noms de la danse expressionniste allemande, — Cary Rick ritualise le geste dans un parti d'ascétisme poussé jusqu'à la provocation. Plusieurs « solitaires » viennent rappeler que le mime, le clown, ont toujours été des marginaux, attachés à dénoncer les travers de la société et à en exprimer le dérisoire ou l'absurdité : le Canadien Marc Favreau a adopté le soliloque et nous enchante par un déluge poétique de mots interchangeables. Le Suisse Peter Wyssbrod, par un jeu dépouillé, débouche sur un vide à la Beckett. Mais c'est l'Argentin Benito Gutmacher qui pousse le plus loin l'aventure gestuelle. Sa façon de capter toutes les résurgences du corps organique fait irrésistiblement penser à Antonin Artaud.

L'Amérique a beaucoup contribué à élargir l'horizon du mime en jouant de toutes les techniques, en s'inspirant de toutes les modes : tout ce qui fait la mythologie de la vie moderne est broyé, mixé, compressé, pour servir de matière à un vaste exorcisme. Le groupe argentin le Grand Rêveur (avec son extraordinaire acteur-mime Hector Malamud) et le Great Salt Lake Mime Troupe ont greffé sur le jeu clownesque l'éclatement joyeux de la fête ; une véritable philosophie de notre temps s'en dégage.

En réaction contre le verbe, le théâtre gestuel, axé sur un nouveau langage corporel, se révèle d'une grande diversité. Situé au carrefour de toutes les techniques d'expression, il est ouvert sans limite à l'invention créatrice. Les compagnies présentées à Avignon ne donnent qu'un faible aperçu d'un art en pleine évolution. Les recherches d'un Bob Wilson, de Carolyn Carlson, de Meredith Monk, s'y rattachent. Murray Louis et Pilobolus aussi, ainsi que les récentes expériences de Béjart. Le *Théâtre du geste* ouvre au Festival d'Avignon un champ de prospection pratiquement illimité.

MARCELLE MICHEL.

(Jeudi 4 août.)



JUSTICE POUR CAMUS

ON peut être fêté et mal compris. C'est même la règle, *probablement. Voyez Camus : Nobel à quarante-quatre* ans, ânonné dans les écoles, et, comme si tant de gloire agaçait, traité en imposteur ou presque par la classe intellectuelle, taxé de scoutisme bêlant, de philosophie pour classes terminales, de trahison objective de la classe ouvrière, de réformisme bourgeois. De droite et de gauche, les coups pleuvaient, le mépris cinglait ; on n'y allait pas de main morte, en ces années de guerre froide. Or le seul tort de Camus, outre celui d'être trop lu, n'était-il pas d'avoir raison trop tôt ? La réédition des éditoriaux politiques du journal *Combat*, en plein désenchantement marxiste, incite à se poser la question.

Soit, il y avait du flou commode dans le rêve camusien d'une démocratie post-scandinave conciliant socialisme et liberté. Telles qu'elles étaient bachotées, ses réflexions sur l'absurde ou la fraternité des stades pouvaient prêter à sourire. Mais il n'était pas responsable de ces vulgarisations en forme de questions de cours. Il protestait notamment, textes à l'appui, contre les soupçons de nihilisme. En vain : *le stoïcisme sans* illusions de l'après-guerre cherchait en lui son standing philosophique. Les démentis d'un auteur ne peuvent rien contre ce qu'une époque entière attend de lui.

MAINTENANT qu'on ne lui assigne plus aucune fonction, sinon de repoussoir, Camus apparaît sous un jour plus juste, et riche d'intuitions très actuelles. Le refus du « métro-boulot-dodo » qu'a scandé la génération suivante, on le trouve, en plus métaphysique mais presque mot pour mot dans des textes de Camus antérieurs de vingt ans. L'assimilation de l'injustice à une forme de désordre, la primauté du bonheur terrestre, le rejet de l'atome — cette « sauvagerie », — le droit à l'utopie et le dédain des réalistes, qu'on a pu attribuer, en gros, à la fin des années 60, figuraient dès 1945, sous une forme moins libertaire, trop empesée pour ce qu'ils avaient d'explosif, parmi les thèmes camusiens.

LA critique du marxisme, qui lui a valu les plus rudes *attaques, et parfois l'insulte, est encore plus prophétique.* L'essentiel de ce qui se proclame aujourd'hui sur le sujet, avec la prétention de le renouveler, était formulé par l'auteur de *l'Homme révolté* à la libération.

Ses griefs étaient de deux ordres. D'abord, l'anachronisme du marxisme, comme d'ailleurs du libéralisme. L'un et l'autre datent des premières années de l'industrialisation, de l'euphorie darwinienne, de la machine à vapeur et de l'optimisme scientifique béat : leur prétention à servir encore au temps de l'atome, caractéristique du formidable « orgueil intellectuel de *l'Europe* », paraît à Camus *indue et porteuse de tragédie.*

Cette tragédie s'appelle principalement le stalinisme. Loin

par Bertrand Poirot-Delpech

de passer, comme maintenant, pour un brevet de rigueur révolutionnaire, le rappel de cette vérité voilée vous mettait au ban de l'intelligentsia. Camus a placé sa conviction au-dessus de ces contingences et de ces chantages. Quitte à être traîné dans la boue par les antistaliniens les plus acharnés d'aujourd'hui, il répétait qu'un grand espoir avait été saccagé et suggérait déjà qu'au-delà du « père des peuples » le marxisme même devait être incriminé.

Il redoutait la foi excessive que la doctrine, si elle ne s'applique pas à elle-même ses propres méthodes d'examen, risque d'imposer dans la raison et la logique. Plus que l'argument d'autorité, il craignait celui de l'efficacité. Une révolution sans autre limite que l'utilité historique signifie pour lui la servitude sans limite.

AVEC Nietzsche, que Malraux et lui ont fait redécouvrir bien avant ses nouveaux lecteurs de 1977, Camus estime qu'un État doit périr plutôt que de se faire haïr ou redouter. Dans le débat qui est devenu celui du « Goulag » et qui tournait il y a trente ans autour de la « fin » et des « moyens », *Camus n'a pas varié* non à « une doctrine d'accusation dont la dialectique ne triomphe que dans l'univers des procès » ; non à « un but juste qui a besoin de moyens injustes » ; *non* à la *révolution* totalitaire dont les vices prolongent, par la répulsion qu'ils inspirent, le règne capitaliste.

Il ne refusait pas l'inévitable violence : il refusait de la légitimer. Il ne promettait pas le bonheur, mais seulement l'appropriation, par chaque homme, de son destin. Et quand l'événement le touchait de trop près et l'obligeait à faire passer « sa mère avant la justice », comme ce fut le cas *pour son Algérie natale, il poussait le scrupule à un point* rare chez les intellectuels : il se taisait, au risque d'encourir de nouveaux affronts de tous bords.

Ses réponses aux soupçons de d'Astier de la Vigerie remettent en mémoire l'aplomb avec lequel les communistes et leurs alliés d'après la guerre malmenaient les incrédules et les détracteurs du stalinisme. Le pessimisme sur lequel le gauchisme débouche aujourd'hui aux applaudissements de la droite et de la gauche était taxé de « nazi » dans *les Lettres françaises.* D'Astier faisait honte à Camus de « ne *pas avoir appris la liberté dans Marx* », *le contraignant* à rappeler, contre son gré, qu'il l'avait apprise, lui, « dans la misère ». On n'a plus idée, maintenant que la foi, partout, a reculé, des condamnations péremptoires que communistes et chrétiens *assenaient* il y a encore vingt ans du haut de leurs certitudes.

En avance sur son temps parce que solitaire et solidaire, Camus ne *rougissait* pas *d'opposer à ces impudences* la prudence ardente des morales qui se savent provisoires.

Beaucoup de ce qui se dit ces temps-ci de lucide et d'hérétique lui appartient ou lui ressemble. Au Nobel s'ajoute pour lui la gloire suprême d'être pillé. Ce n'est pas encore la justice, mais ce n'est déjà plus le mépris.

(Vendredi 5 août.)

★ **ACTUELLES, écrits politiques d'Albert Camus. Collection « Idées », Gallimard, 220 pages, 9,35 F.**

étude

Un Maroc en quête de vie littéraire

par TAHAR BEN JELLOUN

Une lecture encore réservée

● ***Dans l'attente d'une politique.***

KALILA WA DIMNA est une des grandes librairies de Rabat. Ses vitrines n'ont rien à envier à une bonne librairie parisienne. L'accueil est sympathique. Les lycéens et étudiants de la capitale entrent par petits groupes, regardent, feuillettent les livres et, surtout, cherchent la petite étiquette où est marqué le prix. Ils se retrouvent ensuite autour de la grande table où sont posées des piles de livres de poche. Là au moins, ils peuvent se payer un livre ou deux. Une étudiante s'adresse au libraire : *« Vous ne savez pas quand* le Développement inégal, *de Samir Amin, sera en poche ? » « Il est rare que les livres de chez Minuit passent en poche »,* lui répond-il.

Au Maroc, les livres coûtent cher ; plus cher qu'en France. Leurs prix sont majorés de 5 à 10 %. Cela pour le port. Les libraires *sont généralement bien* servis par les grands éditeurs français. On peut dire que, dans certains cas, le marché marocain est traité au même titre que celui de la province.

Un autre étudiant, après avoir feuilleté longuement le dernier livre de Michel Tournier, se décide enfin à l'acheter. A la caisse, il sort sa carte d'étudiant et demande une réduction sur le prix marqué (42 dirhams) (1). Il n'existe pas de réduction pour les étudiants. On consent tout au plus 10 % aux enseignants, et seulement dans certaines librairies.

Que lisent les Marocains ? Il est impossible de répondre à cette question, car d'autres vous disent : « Lisent-ils ? » Certes, il est plus facile de savoir quels livres ils achètent. Un libraire de Rabat nous dit : « Le public qui fréquente la librairie est en majorité composé de Marocains : des universitaires, des étudiants, des lycéens. Il y a une clientèle française — surtout les coopérants — assez importante, mais elle n'achète pas les mêmes livres. Les Marocains achètent des essais, en économie surtout. Il y a une grande demande pour l'éco*nomie et la sociologie politique.* La question du prix joue beaucoup dans le choix. La Petite Collection Maspero marche très bien. Elle répond à une attente, comme d'ailleurs certains titres de 10/18. »

La lecture est souvent fonction des études. Les étudiants achètent, en priorité, les livres au programme. *Un professeur de* faculté nous dit : « Au début de l'année, je donne aux étudiants une bibliographie assez étendue. Je constate par la suite que les étudiants qui lisent d'autres ouvrages que ceux imposés par leurs études sont rares. Et ce n'est pas une question d'argent, car ils peuvent les emprunter aux *différentes* bibliothèques. »

Avenue Allal-Ben-Abdallah, une librairie spécialisée dans le livre arabe. Un petit magasin inondé de publications égyptiennes, irakiennes, libanaises, koweïtiennes... Sur une table, quelques livres marocains, édités à Casablanca ou à Fès, généralement à compte d'auteur. *« Les livres importés des pays arabes se vendent très bien*, nous dit le libraire, *ils ne coûtent pas cher. Tenez, par exemple, ce gros livre de trois cents pages, il vaut 12 dirhams. Le problème, c'est que les commandes tardent beaucoup. Les livres édités au Maroc soutiennent mal la concurrence... »*

Si les Marocains n'achètent pas beaucoup de livres, ils fréquentent les bibliothèques. A Rabat, par exemple, la bibliothèque de la Mission universitaire française enregistre jusqu'à onze mille prêts *par mois environ*, et ce pour des lecteurs à 90 % jeunes Marocains. Les rayons sont à moitié vides. Nous demandons à la bibliothécaire si les auteurs maghrébins sont demandés souvent. *« Ici,* nous répond-elle, *c'est une bibliothèque française. Quant à la littérature maghrébine, les lecteurs peuvent se la procurer ailleurs. Nous avons cependant un rayon Islam... »* Nous nous dirigeons vers le rayon indiqué, et nous découvrons Balzac et Zola traduits en arabe avec, à côté, quelques livres sur l'Islam.

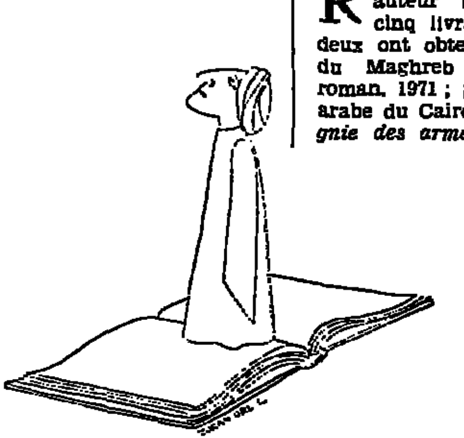
Qu'en est-il des bibliothèques nationales ?

La Bibliothèque générale de Rabat possède trois cent mille ouvrages. *Pour l'année 1975-1976,* trois mille cartes de prêt ont été délivrées. Dans une étude publiée dans le n° 1 de la revue de l'École normale supérieure de Rabat, *Attadriss* (2), Miloud Habibi constate : *« Le 1er janvier 1976, il y a eu trois cents lecteurs sur place, cent quinze livres empruntés, six cents ouvrages consultés et cent treize rendus. La Bibliothèque n'est pas adaptée à la demande de plus en plus grande ; elle n'utilise pas les méthodes et techniques modernes de documentation. Elle est un lieu de conservation de livres. Une bibliothèque ne doit pas être un musée. »*

(1) 1 dirham = 1,10 F.

(2) E.N.S., avenue Ibn-Khaldoun ; Agdal ; Rabat.





(Dessin d'ORLIC.)

UNE ÉDITION QUI SE CHERCHE

● ***Sauf exception, le compte d'auteur.***

RABI MOUBARAK est un auteur heureux. Sur les cinq livres qu'il a publiés, deux ont obtenu un prix (Prix du Maghreb pour *les Bons*, roman, 1971 ; prix de l'académie arabe du Caire pour *En compagnie des armes et de la lune*, récit, 1976). *Sidna Kadr*, un roman populaire (1969), a dépassé les dix mille exemplaires. Quant à ses autres livres ils ont été tirés à plus de cinq mille exemplaires. Moubarak est heureux parce qu'il est parmi les rares écrivains marocains à ne pas rencontrer de difficultés pour se faire éditer — dans le monde arabe et au Maroc, — à avoir un public plus ou moins constant. L'écrasante majorité des écrivains marocains, surtout d'expression arabe, s'éditent eux-mêmes, à compte d'auteur. Leurs livres sont mal diffusés et leur public potentiel n'est pas vraiment touché.

Contrairement à celles de Tunisie et d'Algérie, l'édition marocaine n'est pas concentrée dans un organisme d'État. En un sens, c'est tant mieux. Un État qui prendrait en charge l'édition poserait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. Il existe cependant quelques libraires ou imprimeurs qui éditent de la littérature, un peu pour le prestige. Prestige ou pas, ils ne prennent pas de risques. Les auteurs — surtout poètes et nouvellistes — publiés par les Éditions maghrébines, Dar Attakafa, Ar Rissalat, Imprimerie du Maghreb, Dar Al Kitab, sont des noms connus, ont un public, acquis par leur présence fréquente dans les suppléments culturels hebdomadaires de deux journaux nationaux en arabe, *Al Alam* (quotidien du parti de l'Istiqlal) et *Al Moharrer* (du parti de l'Union socialiste des forces populaires).

Une place importante à la poésie

La presse arabe réserve une place importante à la poésie. Ces deux journaux, par exemple, publient, en dehors du supplément, un poème ou une nouvelle par jour. Ainsi, le public marocain, à défaut d'avoir entre les mains des recueils, peut *suivre par les journaux* et revues la production littéraire nationale. Ahmed Mejjati, le poète le plus important, à notre avis, de la nouvelle génération, n'a pas encore été édité. Ses textes sont pourtant connus d'une grande partie de la jeunesse, comme ils le sont dans le monde arabe.

Mohamed Loakira, un poète d'expression française, après avoir publié sa première plaquette chez P.-J. Oswald, *L'horizon est d'argile*, déçu par la diffusion de cet éditeur, a préféré le compte d'auteur au Maroc, et ses deux derniers recueils ont été édités par une imprimerie de Tanger.

Cas à part : celui d'un écrivain oral, Mohamed Choukri. Sa vie est passionnante. Il mêle l'arabe littéraire à l'arabe dialectal du nord du Maroc. Il a publié plusieurs nouvelles dans les revues des pays arabes. A Tanger, il a raconté *sa vie* à l'ethnologue américain Paul Bowles. Son livre, retranscrit, a été publié par un grand éditeur de New-York. Choukri est un conteur, un homme marginal, attaché à la terre et à la vérité crue. On ne peut pas dire qu'il soit bien compris au Maroc.

Lors du dernier congrès de l'Union des écrivains du Maroc en août 1976, il a été décidé, pour résoudre partiellement le problème de l'édition, que l'Union édite une dizaine de livres par an. Le manque de moyens (elle reçoit une subvention annuelle de 7 000 dirhams !) rend la réalisation de cette initiative difficile. L'Union a déjà beaucoup de difficultés pour sortir sa revue, *Afaq*, et financer ses activités.

Des revues

● *Attakafa El Jadida*, revue de création littéraire et théorique. B.P. 505 Mohammadia.

● *Afaq*, revue de l'Union des écrivains du Maroc, 5, rue Soussa, Rabat.

● *Aqlam*, mensuel, c/o faculté des lettres, Rabat.

● *Attadrisa*, E.N.S. : Rabat.

● *Al Manahil*, ministère de la culture, Rabat.

● *Lamalif*, mensuel, culturel, économique et social, 27, rue d'Epinal, Casablanca.

● *Pro-culture*, trimestriel, culturel et scientifique, 9, rue Oulad-Ziane, Aviation, Rabat.

● *Intégral*, 4, passage Sumica, Casablanca.

(Vendredi 5 août.)

Mais que peut la littérature ?

○ ***En toile de fond l'idéologie.***

PARLANT du débat culturel, Abdelkébir Khatibi constate : *« Ce qui manque, c'est une véritable audace de pensée et d'action par rapport à l'inertie sociale. »* (1). Les activités littéraires ne manquent pas. Quoique variées, elles tournent toutes autour de la même problématique : quelle littérature écrire aujourd'hui ? Pour quel public ? Comment communiquer avec le peuple, analphabète dans sa majorité ? On retrouve par moment dans des discussions ou débats publics la question politique : « Que peut la littérature ? » En toile de fond, il y a l'idéologie. Les étudiants réagissent souvent avec violence à l'écriture qui n'est pas directement et immédiatement « engagée ». Certains vont jusqu'à considérer le poème difficile ou hermétique — disons *complexe — comme le produit de* l'*« idéologie bourgeoise »*. Les questions se posent dans un climat de confusion. Il y a un manque de rigueur, un manque d'élaboration théorique. La pensée schématique et manichéenne est assez répandue dans certains milieux d'étudiants qui donnent à la littérature un pouvoir politique qu'elle n'a pas.

L'écrivain marocain est un solitaire. Il se cherche. On ne peut pas parler de mouvement littéraire. Des individus écrivent et publient comme ils peuvent. Seule l'appartenance à un parti politique permet parfois d'opérer une classification. La littérature qui s'écrit aujourd'hui au Maroc — en arabe ou en français — est une littérature où se côtoient plusieurs courants (réalisme, symbolisme, fantastique, psychologique, nouveau roman, etc.).

Qu'est-ce qu'il y a de commun entre Zefzaf (un réalisme fantastique), *Moubarak* (réalisme social), Boualou (un naturalisme politique), Madini (un univers onirique et labyrinthique), Khouri (une écriture concrète), Khaïr Eddine (un imaginaire fou traversé par une langue éclatée) ? Un territoire, une mémoire et aussi l'urgence de témoigner sur un pays et un peuple.

La vie littéraire au Maroc c'est justement cette diversité de tempéraments : une multitude d'écrivains solitaires et différents. L'Union des écrivains du Maroc essaie de les réunir. Elle compte actuellement un peu plus de cent cinquante adhérents. Certains trouvent que l'Union réunit peu d'écrivains (il n'existe pas de statut d'écrivain) et beaucoup d'intellectuels et de journalistes. Le nouveau bureau de l'Union est plus dynamique que le précédent. Il a organisé au mois de février un débat de quatre jours sur le théâtre marocain, comme il vient de consacrer durant un mois et dans cinq villes un colloque itinérant et pluridisciplinaire à « la problématique de la culture marocaine contemporaine ». L'Union des écrivains veut susciter le dialogue et la réflexion, développer la lecture et la critique, favoriser les rencontres avec d'autres cultures.

Parallèlement aux activités de l'Union des écrivains, la faculté des lettres fait venir des conférenciers, souvent des universitaires français. De temps en temps, une association culturelle ou un parti invite un poète.

La poésie est, pour beaucoup de Marocains, une expression privilégiée. Non seulement elle est très lue, en tout cas plus que le roman, mais elle est le genre qui attire le plus les jeunes qui commencent à écrire. Les journaux *l'Opinion, Al Alam, Al Bayane*, publient les premiers poèmes de jeunes gens sous la rubrique « Poètes en herbe ». Par ailleurs, la poésie est considérée par les Marocains comme le lieu de rencontre et d'échange. Elle est célébrée chaque année — généralement en été — dans de petites villes comme Chaouen ou Azilah dans le nord du Maroc : alors les poètes se retrouvent, récitent leurs vers aux applaudissements de la foule, discutent avec le public. La fête accompagne le festival.

La vie littéraire au Maroc est ainsi dominée par l'amour de la poésie et la fréquence des débats souvent d'ordre idéologique. Il s'agit à présent pour les écrivains marocains de se définir, c'est-à-dire de rechercher leurs racines et de se situer par rapport à une réalité complexe et exigeante. Se définir aussi par rapport à l'Orient arabe qui a *régné longtemps sur l'ancienne* génération et aussi par rapport à l'Occident. La réalité sociale et politique reste le centre de leurs préoccupations et le lieu d'où ils écrivent.

(1) Revue *Lamalif*, n° 85, janvier 1977.



